

INTERVENTIONS
critiques en économie politique

No 6

Le capital québécois

Hiver 1981

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.
[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :
http://classiques.ugac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html
à partir du texte de :

Interventions critiques en économie politique

Le capital québécois

Montréal : Revue *Interventions économiques pour une alternative sociale*, no 6, Hiver 1981, 239 pp.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca
Professeure^[SEP] École des sciences de l'administration
Université TÉLUQ
Tél :^[L]^[SEP] 1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 27 septembre 2023 à Chicoutimi, Québec.



Interventions
critiques en économie politique

No 6

Le capital québécois



Montréal : Revue *Interventions économiques* pour une alternative sociale, no 6, Hiver 1981, 239 pp.

Interventions
critiques en économie politique

No 6

Quatrième de couverture
SOMMAIRE

Présentation [5]

Notes d'actualité

Considérations économiques et politiques sur l'impasse en Pologne, par I. Beaudry et I. Duhamel [7]

Logirente, par Marc Choko [17]

Quelques mots sur la politique monétaire canadienne, par Christian Deblock [21]

De récession en récession : synchronisation des cycles, par Vincent van Schendel [24]

Dossier : Le capitalisme au Québec

Le capital québécois, par Yves Bélanger, Pierre Fournier et Claude Painchaud [37]

Enseignement

Enseignement professionnel : le bond en arrière du ministère, par Charles Halary et D. Thomas [87]

Théorie et marché du travail

Diviser pour régner. Une analyse critique des théories du marché du travail, par Jean-Jacques Gislain [126]

Débat : Les coopératives

Et si le « socialisme d'ici » existait déjà ! par Pierre-G. Vennat [175]

Coopératives et socialisme au Québec, par Benoît Lévesque [193]

La valeur. Keynes, Marx et Ricardo, par Gilles Dostaler [211]

Rubriques de livres [217]

Cinéma [235]

Sibériade, par Claude Paré [235]

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[2]

Interventions est publié par un collectif de collaborateurs et de collaboratrices. Toute personne qui désire participer activement à la préparation matérielle de la revue et se joindre à l'équipe est la bienvenue. Pour cela, il suffit, pour nous contacter, soit d'écrire à l'adresse indiquée soit de téléphoner au numéro suivant : 842-8836.

La revue publie également les textes qui lui parviennent. Dans ce cas, veuillez envoyer vos articles dactylographiés sur feuille 8 1/2" par 11", à double interligne en renvoyant si possible les notes en fin de texte. Indiquez également vos nom, adresse et numéro de téléphone pour vous contacter. La revue s'engage à respecter toute opinion personnelle ainsi que toute condition relative à la publication (pseudonyme, mise en garde, etc.).

Collectif pour le numéro 5 : Daniel Boutaud, Jean Charest, Alain Côté, Christian Deblock, Jean-Jacques Gislain, Richard Grignon, Charles Halary, Pierre Paquette, Gisèle Poupart, Normand Roy, Claire Sabourin, Vincent Van Schendel.

Photos : Michel Pilon

[3]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

Sommaire

[Présentation](#) [5]

[Notes d'actualité](#) [7]

[Considérations économiques et politiques sur l'impasse en Pologne](#), par L. Beaudry et L. Duhamel [7]

[Logirente](#), par Marc Choko [17]

[Quelques mots sur la politique monétaire canadienne](#), par Christian Deblock [21]

[De récession en récession : synchronisation des cycles](#), par Vincent van Schendel [24]

[Dossier : Le capitalisme au Québec](#) [35]

[Le capital québécois](#), par Yves Bélanger, Pierre Fournier et Claude Painchaud [37]

Situation actuelle et perspectives de développement [37]

La structure de l'économie québécoise et le capital [39]

Les bases du capital québécois [53]

Le capital québécois : perspectives de croissance [61]

Le projet économique et politique du P.Q., l'impérialisme américain, le capital canadien et le capital québécois [70]

[Enseignement](#) [85]

[Enseignement professionnel : le bond en arrière du ministère](#), par Charles Halary et D. Thomas [87]

Une remise en cause de la "Révolution tranquille" [93]

Les réformes de la Révolution tranquille : l'intégration de l'enseignement professionnel dans le MEQ [107]

Théorie et marché du travail [125]**Diviser pour régner.** [127]

Une analyse critique des théories du marché du travail [127]

Les nouvelles analyses dominantes du marché du travail [128]

Socialisation — salarisation des travailleurs et segmentation de l'emploi
[149]

Les analyses radicales de la segmentation de l'emploi [149]

Pour une théorie générale de la segmentation de l'emploi, Jean-Jacques Gislain [154]

Débat : Les coopératives [171]

Et si le « socialisme d'ici » existait déjà ! par *Pierre-G. Vennat* [175]

Coopératives et socialisme au Québec, par *Benoît Lévesque* [193]

La valeur. Keynes, Marx et Ricardo, par *Gilles Dostaler* [211]

Rubriques de livres [217]**Cinéma** [235]

Sibériade, par *Claude Paré* [235]

[4]

[5]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

Présentation

Le Collectif

[Retour au sommaire](#)

Produire un numéro sur le capitalisme au Québec n'est pas chose facile si on veut traiter la question avec un tant soit peu d'originalité. Après de nombreuses discussions, le collectif a choisi d'orienter ce 6^e numéro d'INTERVENTIONS sur certains aspects actuels du capitalisme québécois. Conscient du fait qu'on ne vide pas un tel sujet en quelques 200 pages, nous considérons que ce numéro devrait ouvrir la porte à d'éventuels débats et contributions sur les spécificités du capitalisme au Québec et au Canada.

Pour amorcer ces débats, nous proposons en premier lieu dans le dossier une excellente analyse du capitalisme québécois ainsi qu'un bilan des politiques économiques du P.Q. Cet article de Pierre Fournier, Y. Bélanger et C. Painchaud s'inscrit particulièrement bien dans un contexte pré-électoral où le gouvernement sortant jouera la carte de la « saine » économie québécoise. Dans la rubrique enseignement nous vous présentons un article de Charles Halary, et D. Thomas qui traite particulièrement des visées du gouvernement québécois en matière d'enseignement professionnel dans les écoles secondaires. Ce sujet brûlant d'actualité dans les milieux de l'enseignement renvoie plus généralement au rôle de l'État dans la production-reproduction d'une force de travail visant à satisfaire les besoins de l'entreprise privée. Dans la section débat, deux articles sur les coopératives au Québec nous introduisent au coeur d'une interrogation qu'on peut difficilement éviter : au-delà des réflexions théoriques sur le socialisme, les diverses

expériences de coopératives (pris [6] dans un sens large) vécues au Québec peuvent-elles déboucher sur des alternatives valables pour les travailleurs qui luttent contre les forces capitalistes ?

Une nouvelle rubrique a été créée ; elle s'intitule théorie et devrait se constituer d'articles « survey » et pédagogique, cherchant à faire progresser la critique de l'économie politique. Pour l'inauguration de cette rubrique, J.-J. Gislain fait l'analyse de certaines théories libérales du marché du travail afin d'en démontrer les faiblesses et incohérences, et propose une démarche particulière dans l'élaboration d'un cadre théorique satisfaisant à la réalité de ce marché.

Enfin on retrouvera comme à l'accoutumée, les notes d'actualité que nous placerons désormais au début du numéro et les notes de lecture qui clôtureront la revue.

Nous le répétons, l'analyse du capitalisme québécois est vaste et il faudra inévitablement y revenir. Les articles que nous vous présentons dans les prochaines pages devraient fournir matière à réflexion pour tous ceux et celles qui s'intéressent à la question. Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos contributions.

Le collectif

ERRATA #5 printemps-été 1980

p. 107. Tableau I, l'année 1980 doit être changée pour 1975.

p. 114. 21^{ième} ligne, taux d'inflation de 13.4% au lieu de 18%.

p. 141. Graphique 6, les noms Canada et États-Unis doivent être changés l'un pour l'autre.

p. 200. 6^{ième} ligne, compartiments au lieu de comportements.

p. 201. 22^{ième} ligne, formes du signe de valeur au lieu de formes de valeurs.

[7]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)

[7]

Interventions
critiques en économie politique

No 6
NOTES D'ACTUALITÉ

“Considérations économiques et politiques sur l’impasse en Pologne.” ¹

Lucille Beaudry et Luc Duhamel

[Retour au sommaire](#)

Quand les pays de l’Europe de l’Est retiennent de façon importante l’attention des observateurs et analystes de la scène internationale, il s’agit assurément d’une situation de crise d’importance majeure et surtout de l’appréhension d’une intervention armée de l’Union soviétique dans ces pays, se référant à cet égard aux précédents de la Hongrie (1956) et de la Tchécoslovaquie (1968). La Pologne n’échappe pas à l’heure actuelle à ce type d’interrogation, du moins de la part de la presse occidentale. Cette crainte, justifiée ou non, d’une intervention de l’Armée Rouge ne rend pas bien compte de la détérioration de la situation économique entre autres facteurs déterminants de la crise qui secoue la société polonaise. Dans cette perspective, il nous importe de considérer l’état actuel de l’économie en Pologne tout autant que la place qu’occupe cet état dit socialiste au niveau de l’économie internationale et enfin, de voir le rôle du régime politique dans le processus d’édification d’une société socialiste.

¹ En juin 1980, Luc Duhamel a effectué un séjour en Pologne sur l’invitation de l’université de Varsovie.

[8]

TABLEAU 1
Les échanges de la Pologne en 1978

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	Valeur en millions de \$	%	Valeur en millions de \$	%
	1978		1978	
Total des échanges	13 471	100	15 337	100
URSS	4 558	33.8	4 595	30.0
Autres pays socialistes européens	3 176	23.6	3 313	21.6
Pays socialistes d'Asie	141	1.1	135	.9
Pays occidentaux industrialisés	4 567	33.9	6 377	41.5
Pays en voie de développement	1 029	7.9	917	6.0
Machines et équipements	5 820	51.6	5 874	40.9
Matières premières et semi-produits	4 368,	38.7	6 964	48.4
Produits alimentaires et matières premières agricoles	1 088	9.7	1 533	10.7

Tiré de “*Economic bulletin for Europe*”, vol. 31, no 1, tableaux 2.2 et 2.3 ; **Notes et Études documentaires**, 12 mai 1980, p. 56.

TABLEAU 2
La balance des paiements

	1970	1973	1975	1977	1978
Endettement net en devises (milliards de dollars)	0,8	1,9	6,9	12,8	17,5
Dette nette/exportations vers l'Ouest	0,8	0,9	2,3	3.5	
Taux de service de la dette (en% des exportations vers l'Ouest)	20	21	43	60	

Tiré de Euromoney et R. Kanet : “Le commerce extérieur polonais” in La Revue d’études comparatives Est-Ouest, mars 1980 ; Le Monde diplomatique, octobre 1980.

[9]

L'état de l'économie

D'abord, la société polonaise vit sous les effets d'une industrialisation qui s'est amorcée à partir de 1945 avec ceci de particulier qu'elle n'a pas à l'heure actuelle d'industrie de biens de consommation. Elle est dans l'incapacité de fournir une grande variété de biens de consommation alors que ces derniers sont, comme dans toute société de pénurie, fortement demandés. Comme les sociétés dites socialistes ont encore des économies échangistes, on peut se demander si la Pologne, qui n'a pas suffisamment de biens de consommation, peut en obtenir d'autres sociétés ? Et s'il en est, en retour de quels produits peut-elle trafiquer ? Il faut dès lors posséder des atouts appréciables dans des domaines autres comme par exemple celui des ressources énergétiques. Il est bien connu à cet égard que la Pologne possède du charbon et elle en exporte. Or, le charbon s'avère précisément plus en demande en Europe depuis la hausse constante du prix du pétrole en même temps que l'insécurité grandissante d'approvisionnement de cette source précieuse d'énergie. Si pour ces raisons, le charbon constitue à l'heure actuelle le principal produit polonais d'exportation (elle en vend même maintenant à l'Autriche), la Pologne n'est pas pour autant bien pourvue dans les autres ressources énergétiques telles le pétrole, le gaz naturel ou les forces hydrauliques, comme il en est d'ailleurs des ressources naturelles en général. Ainsi !même si l'exportation de charbon bénéficie d'une demande de plus en plus grande, ce produit d'échange ne saurait suffire pour obtenir les biens et produits divers dont elle a besoin, précisément parce que le charbon, tout important qu'il soit, n'est pas le pétrole.

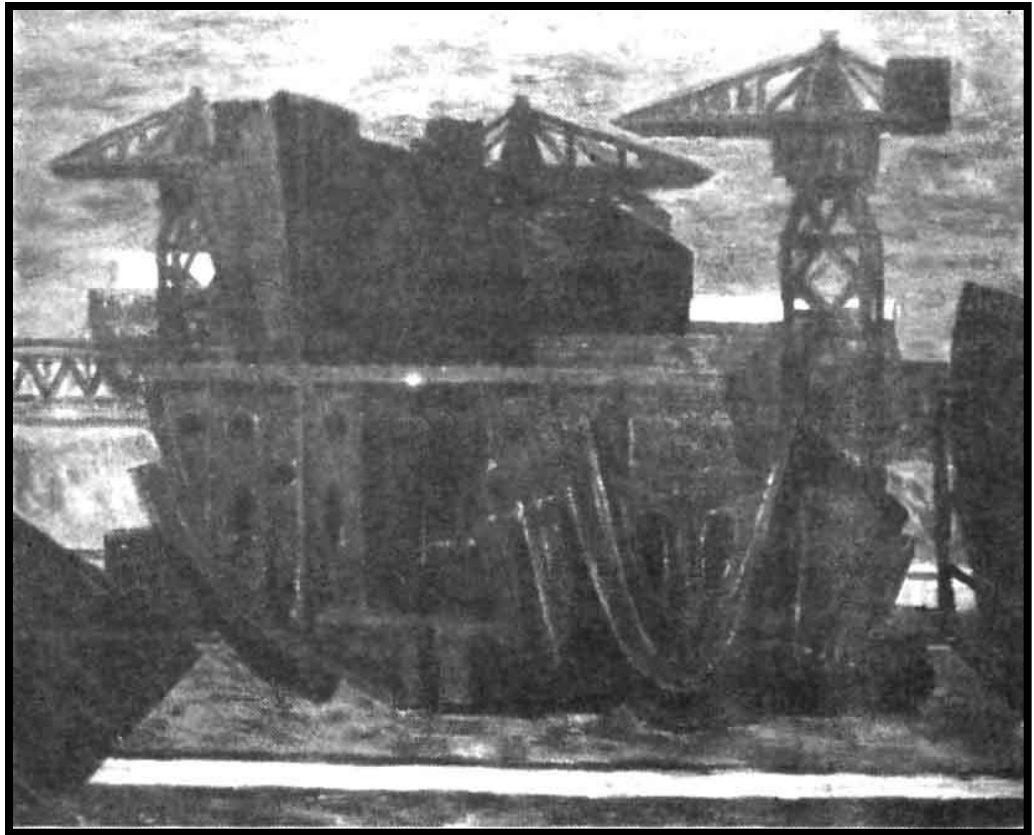
À partir de cette faiblesse accusée en production de biens finis, en énergie pétrolière et en ressources naturelles, on peut se demander si en contrepartie, ce pays peut compter sur une production agricole prospère, voire excédentaire ? À cet égard, il est manifeste au simple touriste que la production agricole ne peut fournir le surplus nécessaire à l'exportation et que, au contraire, l'importation de plusieurs produits nécessaires à l'économie du pays s'impose, et ce pour de multiples raisons : en particulier, la terre est rocailleuse et le climat rigoureux ; le sol arable subit une période de gel pendant l'hiver, ce qui réduit d'autant

le cycle semis-moissons-récoltes, comparativement à un pays comme la France. La Pologne ne peut, comme avant 1945, faire d'une bonne partie de ses récoltes un des principaux produits d'exportation. Agir ainsi équivaldrait à sous-alimenter la population, comme ne se gênaient pas pour le faire les régimes réactionnaires de jadis. De plus, l'augmentation de la population et de l'urbanisation rend [10] plus difficile aujourd'hui la tâche de nourrir celle-ci ; par exemple, au stade actuel, la production agricole ne comble pas les besoins en céréales, autre produit qu'il faut importer. Cette situation de relative pauvreté en matières premières, en ressources énergétiques et en produits finis pose davantage la nécessité de recourir aux produits étrangers et détermine en retour la place qu'occupe particulièrement la Pologne dans l'économie internationale.

La place de la Pologne dans l'économie internationale

Malgré ses faibles moyens et pour combler ses besoins, la Pologne transige des échanges internationaux. La majeure partie de son commerce extérieur s'effectue avec les pays socialistes et l'U. R.S.S dans le cadre du COMECON. À cet égard, ce dernier est avantageux pour un pays tel la Pologne : elle y obtient le produit, de nos jours le plus important, le pétrole, au prix soviétique, lequel se situe en-deçà du prix mondial. Voilà un avantage certain compte tenu que le goût et le besoin de l'automobile ne sont pas cantonnés aux frontières de l'Occident. Les Soviétiques fournissent aussi à la Pologne du gaz naturel, du fer, du coton et de l'équipement moderne en métallurgie ! Par ailleurs, les pays d'Europe de l'Est et l'U.R.S.S. constituent autant de débouchés pour les produits de fabrication polonaise comme les bateaux ; alors que dans ce secteur, le marché ouest-européen est quasi inatteignable, voire saturé, compte tenu des chantiers navals de ces pays. En outre, les pays du COMECON, et en particulier l'U.R.S.S., fournissent des produits alimentaires à la Pologne. Cependant, force nous est de constater que les rapports commerciaux au sein du COMECON comportent aussi des inconvénients de taille.

En premier lieu, les pays de l'Europe de l'Est, y compris l'U.R.S.S., ne comblent pas tous les besoins alimentaires des Polonais. Les priorités du camp socialiste et les fluctuations qui en découlent au niveau du marché atteignent un pays tel la Pologne ; par exemple, pendant l'été 1980, en raison de la tenue des jeux Olympiques de Moscou, les Polonais ont subi une pénurie de viande, à l'exception du porc à Varsovie. Plus grave encore, les pays du COMECON et l'U.R.S.S. s'avèrent incapables de répondre à ce qui est le plus recherché par les Polonais, les biens de consommation. Si des pays comme la Hongrie et, à un moindre degré la Tchécoslovaquie et la R.D.A. possèdent leurs propres industries de biens de consommation, celles-ci arrivent à satisfaire leurs marchés intérieurs respectifs et n'ont pas vraisemblablement atteint le stade d'une production excédentaire exportable. En outre, la monnaie avec laquelle les pays socialistes achètent des [11] produits polonais n'est pas reconnue et acceptée par les États capitalistes de l'Occident, précisément là où se trouvent les économies de production en abondance de produits finis lesquels séduisent particulièrement les Polonais. Aussi, en raison même des biens de consommation qui s'y trouvent, le commerce de la Pologne avec l'Occident est très étendu, voire recherché.



Le chantier naval de Gdansk, 1962. Antoni Lyzwanski

Le commerce avec les pays capitalistes est attrayant non seulement à cause des produits finis qu'on y trouve mais aussi en raison des facilités procurées par certains pays occidentaux, au début des années 1970. Des pays comme la France et les États-Unis notamment ont permis à la Pologne d'acheter des produits à prix réduits et même d'obtenir des emprunts ! Sur la base de cette politique capitaliste, la Pologne a procédé à des emprunts massifs sur le marché occidental de sorte qu'aujourd'hui elle constitue le pays du camp socialiste le plus endetté. S'il lui a été facile [12] d'emprunter, il en va maintenant tout autrement des conditions de remboursement. En effet, l'aggravation de la crise économique qui, depuis 1974-1975, caractérise le système du capitalisme international hypothèque considérablement le progrès du pays, entre autres par : un taux d'intérêt de la dette plus élevé ; une réduction des achats occidentaux à l'Est ; et une diminution de l'affluence de touristes en provenance des États capitalistes, source d'entrées de précieuses devises étrangères.

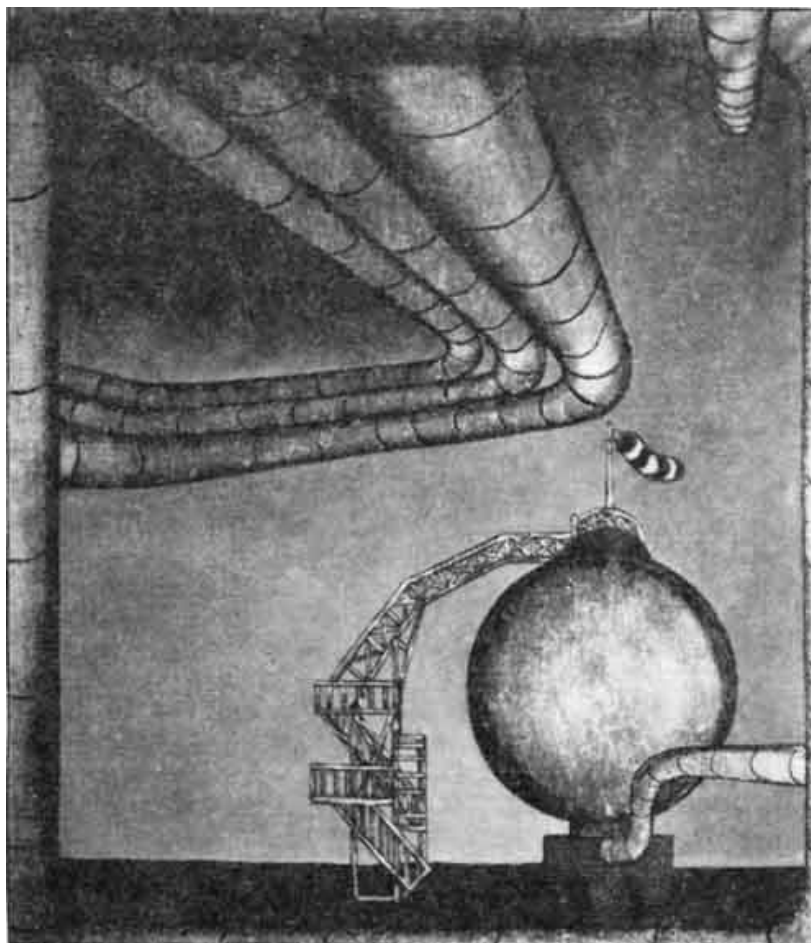
Enfin, nul n'ignore l'existence d'une importante **diaspora** polonaise. Des communautés nombreuses originaires de la Pologne vivent dans des pays occidentaux : on en compte au moins 10 millions aux États-Unis. Et celles-ci entretiennent des contacts fréquents, des rapports étroits avec les Polonais. Non seulement les autorités politiques de la Pologne acceptent les séjours de Polonais à l'étranger mais elles les facilitent. Dans ces pays, le niveau de vie et l'abondance des biens de consommation sont visiblement supérieurs à ceux de la Pologne. En conséquence, plus que tout autre peuple d'Europe de l'Est, les Polonais souhaitent posséder un niveau de vie semblable à celui des Français, ou des Américains, etc. Or, il leur est impossible dans l'état actuel du développement de leurs forces productives d'atteindre un tel niveau de vie. Comment dès lors le régime politique existant dans ce pays peut-il confronter et traverser une telle situation ?

Le régime politique

Faut-il tenir le Parti communiste, désigné sous l'appellation de Parti ouvrier unifié polonais, responsable des déboires que connaît le pays ? En fait, depuis quelques années, la politique sur le plan de l'économie et du développement se traduit effectivement par une baisse du niveau de vie ou au mieux, par une stagnation. En quoi ce phénomène peut-il être attribué au Parti ? Aligné sur l'U.R.S.S., le P.C. polonais a repris à son compte les pratiques soviétiques de gestion centralisée de l'économie et celles-ci ont eu un impact néfaste sur la productivité des Polonais. Le Parti a aussi accordé des privilèges aux dirigeants et cadres des appareils au niveau de l'économie et de l'État afin de gagner leurs faveurs autant que d'empêcher leur exode à l'Ouest. Pour ce faire, il a permis entre autre la mise sur pied de magasins spéciaux où on peut acheter des biens de consommation en provenance de l'Ouest au moyen de devises étrangères. Ce type d'achat favorise la pratique du marché noir : c'est-à-dire l'achat de la monnaie étrangère à un prix qui est de quatre à cinq fois celui du cours officiel ; l'accès aux devises est ainsi réservé à ceux qui disposent [13] déjà de beaucoup de zlotys (unité monétaire polonaise). Par conséquent, ces magasins ne sont accessibles qu'à ceux qui occupent des fonctions élevées et bien rémunérées. De tels privilèges sont mal acceptés par la majorité de la population et

constituent d'autant un facteur important de désincitation au travail et à la baisse de la productivité.

En même temps que néfaste, l'ouverture à l'Ouest est commandée par les besoins de modernisation de l'économie. Elle fait entrer des devises grâce aux touristes qui peuvent facilement venir en Pologne, mais avec ces derniers, ce sont aussi les goûts, les aspirations et les idées occidentales qui envahissent les Polonais.



Azoty 11, 1966. Benon Liberski

[14]

La Pologne

Quelques chiffres

Population (1978) :	35,1 millions (Canada : 23,6 millions)
Produit national brut (1978) :	128,3 milliards de dollars (Canada : 216 milliards)
Produit national brut/habitant (1978) :	3660 dollars (Canada : 9170)

production industrielle (1970 = 100)

1970	1974	1976	1977	1978	1979
100	149	181	193	202	207

Principales productions industrielles

	1970	1977	1978
houille	140,1	188,0	192,6 (millions de t)
acier	11,8	17,8	19,2 (millions de t)
zinc	209,0	228,2	218,0 (milliers de t)
construction			
navale	463,4	492,4	—
cuivre	83,0	289,0	263,0 (milliers de t)
fibres			
synthétiques	55,8	141,5	—

L'attraction d'un niveau de vie plus élevé n'échappe à aucun peuple, et à la question de savoir pourquoi les Polonais n'ont pas les moyens de vivre comme les Américains, la propagande étrangère, via la diaspora, répond le plus souvent qu'on vit mieux en Occident parce que le système n'est pas communiste. Cette influence anti-communiste exerce aussi un impact négatif sur la productivité des Polonais, peu intéressés à travailler pour un régime politique qu'on tient responsable de leurs problèmes.

Si le P.C. polonais a été et est à l'heure actuelle un parti reconnu pour sa politique d'ouverture à l'Ouest (commerce, tourisme, etc.), une telle politique s'avère encore plus néfaste quand elle est appliquée au domaine de l'agriculture. En 1956, le régime du P.C. a procédé à la décollectivisation des terres arables, effectuant par là un retour à la situation de réforme agraire opérée après 1945. En conséquence, la culture de la terre s'est effectuée sur une échelle réduite et cette parcellisation a entravé la [15]

modernisation des moyens d'exploitation des unités de production à la campagne. Aujourd'hui, l'équipement agricole est peu développé, voire désuet, par exemple il n'est pas rare que le tracteur n'ait pas remplacé le cheval. De ce retour à la privatisation, il s'ensuit la difficulté d'enracinement du P.C. chez les paysans. Or, au niveau de la population des villages, c'est plutôt l'Église catholique romaine qui exerce une influence déterminante. Cette institution religieuse de toute première importance en Pologne constitue la plus grande force d'opposition au régime. L'influence considérable que l'Église romaine exerce s'accroît à la mesure des revers que subit le régime sur le plan économique.

Qu'il s'agisse d'une adhésion à la foi religieuse ou d'une voie d'accès à la « liberté » ou les deux à la fois, il n'a jamais été du ressort de l'Église romaine de remédier aux graves problèmes d'une économie de pauvreté, pas plus en Pologne qu'ailleurs, nonobstant le popularité indestructible de celle-ci. Les principes mêmes de la doctrine du catholicisme universel posant la primauté de la vie spirituelle n'ont jamais favorisé les progrès économiques, contrairement au protestantisme (cf. la célèbre étude de Max Weber). Certains peuvent considérer le catholicisme comme une entrave à la croissance industrielle et aux réussites matérielles d'un peuple. Sans prétendre que les épreuves en Pologne sont attribuables à la présence d'une Église catholique plus enracinée que partout ailleurs en Europe de l'Est, nous devons constater qu'il y a là l'économie la plus mal en point des pays du COMECON.



GDAŃSK sierpień '80

[16]

Implantée d'abord et avant tout auprès des personnes âgées et de la classe paysanne, l'Église de Pologne est bien reconnue pour son conservatisme (surtout si on compare avec son homologue d'Amérique latine) et son traditionalisme. Elle ne saurait en aucun cas être prédisposée à jouer un rôle d'avant-garde sur le plan économique et encore moins dans l'édification d'une société socialiste. Cette institution très forte peut-elle vivre dans un état dit « socialiste » sans viser à la destruction du régime ? Tout en étant obligées de composer avec l'Église, les autorités politiques ne savent-elles pas en même temps le fondement de la perspective matérialiste du développement socialiste ? En accordant notamment au clergé des fonds pour l'éducation religieuse des enfants à l'Église, en procurant une assistance financière à des universités à charte pontificale ou encore par la création d'unités militaires catholiques, le Parti tente certes de gagner les faveurs des croyants qui comptent pour une large majorité de la population ; du moins, se croit-il un droit d'attendre que ceux-ci appuient la politique (économique) du gouvernement. Mais les dangers d'une telle attitude de conciliation ne manquent pas non plus et notamment celui de renforcer son ennemi juré à long terme.

Dans l'immédiat ni le P.C. ni encore moins l'Église, malgré sa popularité, ne possèdent les moyens de répondre aux nécessités et demandes du peuple polonais. Les problèmes matériels exigent des solutions matérielles et le développement accéléré de la production de biens de consommation ne saurait être atteint qu'à long terme. Ce seul objectif demanderait, malgré les privations qu'il comporte, l'adhésion massive de la population, sans laquelle aucun développement socialiste

n'est réalisable. La lutte récente des ouvriers en faveur de syndicats libres et leur gain de cause pourrait constituer un pas dans cette direction. En retour des concessions accordées à ces syndicats indépendants, le régime espère obtenir leur appui à une politique de relance de l'économie. Le dilemme reste posé à l'heure actuelle : les luttes et surtout les acquis de celles-ci conduiront-ils au développement du socialisme ou seront-ils un pas de plus cédant à la séduction du libéralisme sous la forme d'unions professionnelles indépendantes qui marqueraient le début d'une ère de contestation généralisée du régime ?

L. Beaudry

L. Duhamel

Références :

* La Pologne possède, il est vrai, du cuivre et du soufre. Cf. DZIEWANOWSKI (M.K.), *Pologne in the Twentieth Century*, New York, Columbia University Press, 1977, p. 214.

* *La Relance polonaise de 1971 à 1975*, Varsovie, Éditions Interpress, 1975, pp. 122-123.

[17]

Interventions
critiques en économie politique

No 6

NOTES D'ACTUALITÉ

**“Logirente, un pas de plus
vers le non respect du droit
au logement pour tous.”**

Marc Choko

[Retour à la table des matières](#)

Après Logipop (programme d'aide aux coopératives d'habitation), Loginove (refonte des programmes d'aide à la rénovation), voici Logirente, programme d'allocation-logement destiné aux personnes âgées.

Logirente constitue la concrétisation d'un nouveau concept en matière d'aide au logement au Québec : l'aide à la personne plutôt que l'aide à la pierre ².

Le gouvernement prévoit aider ainsi 24 000 ménages dès octobre 1980. Mais derrière les mots, qu'en est-il réellement ?

Ce ne sont évidemment pas toutes les personnes âgées qui pourront bénéficier de ce nouveau programme. Tout dépend du coût mensuel du logement habité et du revenu de ses habitants.

² Ministère des Affaires municipales, Communiqué (numéro 4), « Une nouvelle approche : l'aide à la personne », 27 août 1980.

Pour un chambreur, le coût de la chambre pris en compte ne pourra pas excéder \$120 par mois, pour un logement habité par une personne seule, le coût maximum sera de \$180 par mois et \$200 dans le cas d'un couple.

Dans le cas des locataires, ce montant maximum inclus le chauffage et la taxe d'eau. Dans le cas des propriétaires, le calcul du coût s'établit en additionnant le coût des impôts fonciers relatifs au logement, \$300 pour le chauffage et \$360 pour l'entretien de ce logement.

En ce qui concerne le revenu, il faut que plus de 30% soit consacré au logement pour que l'aide soit envisagée. Ainsi, le revenu d'un chambreur ne devra pas excéder \$4800, celui d'un célibataire résidant seul \$7200 et celui d'un couple \$8000. L'aide accordée serait alors de 75% de ce qui excède 30% du revenu.

Passons sur le fait que les personnes âgées qui ne résidaient pas au pays au 31 décembre 1979 sont exclues. Mentionnons que celles qui ont le « malheur » d'avoir hérité pour \$50 000 et plus de biens sont elles aussi exclues. (A priori, cela paraît faire riche, donc normal. Mais s'il s'agit d'une terre éloignée, difficilement vendable) et venons en à l'essentiel.

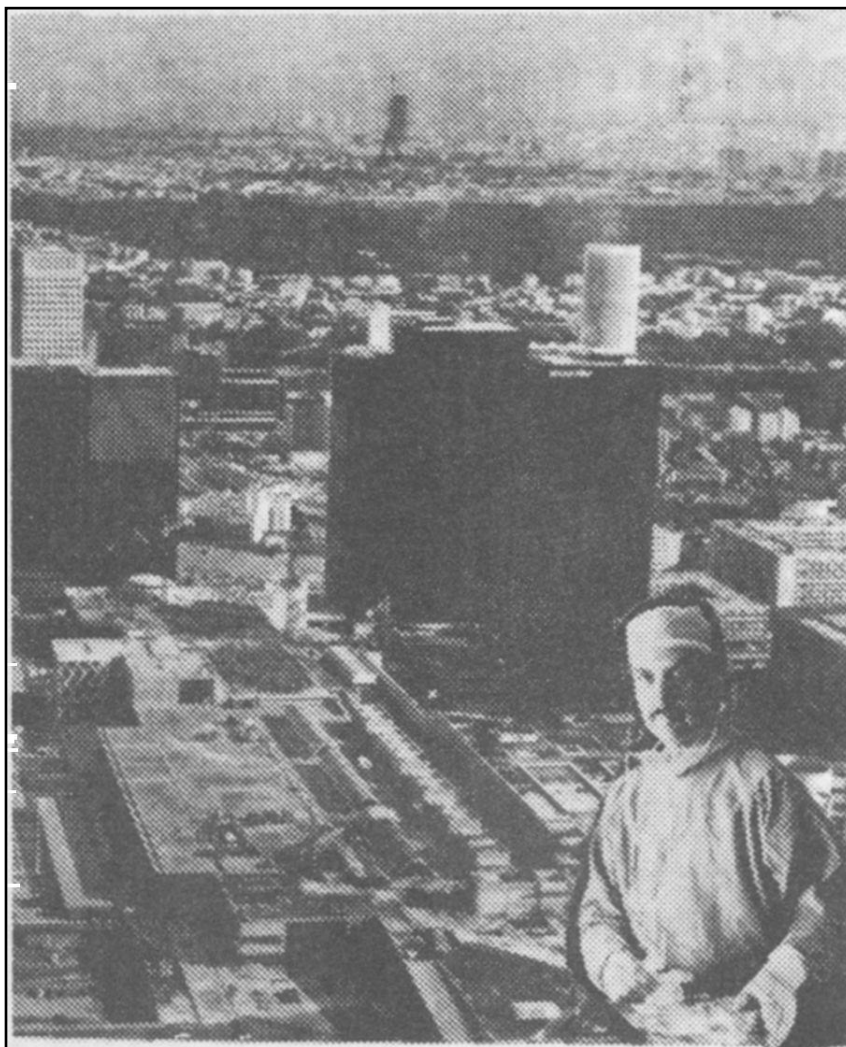
Tout d'abord, les petits propriétaires qui ont le malheur d'avoir encore une hypothèque sur leur maison sont pénalisés. Et quand on connaît des taux de 14 et 15% ce n'est pas un vain mot. Il aurait au minimum fallu inclure dans le calcul l'excédent de 10 ou 12% du taux d'intérêt.

[18]

**JE ME DEMANDE POURQUOI
TANT DE LOGEMENTS BRULENT**



IL S'AGIT D'UNE SIMPLE ERREUR DE DIAGNOSTIC



Claude Paré

[19]

Mais surtout, comment oser penser qu'il est normal que des gens avec des revenus aussi bas consacrent plus de 30% de leur revenu brut pour se loger ? Peut-être les personnes âgées à faible revenu n'ont-elles plus besoin de sortir, de s'habiller, de manger ? C'est la première fois qu'un gouvernement à Québec utilise ce chiffre de 30%.

Mais le plus grave demeure dans la motivation profonde de la mise en place de ce programme (et des autres logis), soit le remplacement du programme HLM.

Or qu'en est-il avec les HLM ? Tout d'abord, ils ne sont pas limités aux seules personnes âgées, même si cette catégorie constitue un pourcentage croissant.

Avec un revenu de \$4 800, le loyer serait de \$85 par mois, soit 21,2% selon l'échelle des loyers HLM, et ce pour un logement neuf. Avec un revenu de \$7 200, comme \$8 000 d'ailleurs, dans un HLM pour un studio neuf, chauffage et électricité inclus, le loyer serait de \$121 par mois (\$96 pour un logement restauré) et pour un 3 1/2 le loyer serait de \$141 par mois (\$109 pour un logement restauré) soit à peine plus de 20% au maximum ³.

Constater, de façon démagogique, que plus de personnes seront aidées ne suffit pas. Il y a en réalité un recul très net dans l'aide accordée, qui se traduit par des logements de moins bonne qualité à un coût nettement plus élevé. Sans parler du fait que les locataires sont laissés seuls face à tous les problèmes du marché du logement privé, et d'autant plus lorsqu'il s'agit des locataires âgés.

Même si, en apparence, une telle mesure semble répondre à une de leurs revendications importantes ⁴, Logirente ne trompera pas les personnes âgées, comme en témoigne la conférence de presse de l'AQDR tenue le 2 octobre dernier pour dénoncer Logirente.

Il faut faire en sorte que Logirente ne trompe personne d'autre. S'il faut aider plus de personnes âgées, ce avec quoi nous sommes tout à

³ Tous ces chiffres sont tirés de l'échelle des loyers actuellement en vigueur et déterminée par Québec pour tous les HLM.

⁴ Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (AQDR), « Vieillir chez soi », octobre 1979.

fait d'accord, que ce ne soit pas au détriment des droits acquis et par de faux semblants.

Par ce nouveau programme, le gouvernement péquiste n'introduit nullement un « nouveau concept ». Il ne fait que mettre en œuvre ce que le Parti libéral envisageait et qu'il n'avait pas eu le temps de réaliser.

Le respect de ce droit (au logement) doit passer par une aide financière accrue aux personnes dont les revenus sont faibles plutôt que par la multiplication des interventions publiques axées sur la construction domiciliaire.

[20]

Pris dans la crise économique que connaît actuellement l'ensemble des pays occidentaux, le gouvernement péquiste applique dans leurs grandes lignes les mêmes réponses que tous les autres : coupures dans les mesures sociales et transfert de l'aide à l'entreprise privée, désengagement de l'État et recours maximum à l'entreprise privée, bref le B-A-BA des « nouveaux économistes ».

Avec Logirente ⁵, c'est un nouveau pas vers l'accroissement des problèmes de logement pour les personnes à faible revenu qui vient d'être franchi.

Marc H. Choko
7 octobre 1980

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

⁵ Rapport Castonguay, « l'Urbanisation au Québec », Gouvernement du Québec, 1976, p. 221.



[21]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

NOTES D'ACTUALITÉ

“Quelques mots sur la politique monétaire canadienne.”

Christian Deblock

[Retour à la table des matières](#)

Alors que l'économie canadienne s'enfonce irrémédiablement dans une profonde récession, la Banque du Canada paraît plus décidée que jamais de maintenir sa politique de resserrement graduel de la masse monétaire. Officiellement, l'inflation demeure toujours aux yeux de ses dirigeants, le problème économique numéro un et son origine toujours dans l'attitude beaucoup trop laxiste des gouvernements dont les politiques cherchent “à atteindre puis à maintenir des niveaux de production et d'emploi trop élevés pour être compatibles avec la stabilité des prix”⁶. En dépit de toute sa rigueur, la politique n'a absolument rien donné de tangible du côté des prix alors que par contre, du côté du chômage et de la production, on peut dire qu'elle aura largement contribué au marasme que connaît l'économie canadienne depuis 1975. Qu'à cela ne tienne ! Le gouverneur Bouey répète inlassablement qu'il s'agit d'une question de confiance du public à l'égard des autorités monétaires.

⁶ G.K. Bouey “les grandes questions relatives au système monétaire international.” International Banking Summer School. Banff, Alberta. 1er sept. 1980

Encore une fois, et nous l'avons suffisamment souligné dans un article précédent ⁷, il ne s'agit pas là d'une attitude isolée de la part d'autorités monétaires incompetentes. La politique suivie par la Banque du Canada est certainement l'une, pour ne pas dire la plus intransigeante, de toutes les Banques Centrales. Mais elle ne fait qu'aller dans le sens des décisions et des recommandations qui ont pu être prises au sein d'organismes internationaux comme le FMI, l'OCDE ou encore la Banque des Règlements Internationaux. La nécessité de poursuivre les politiques monétaires restrictives, la recherche d'une meilleure coordination des politiques économiques entre les États, le contrôle des marchés financiers internationaux, etc. sont des thèmes qui reviennent avec beaucoup trop d'insistance dans les rapports officiels de ces dernières années pour qu'on n'y voit pas là les indices d'un certain consensus forcé ou non sur les politiques à adopter dans le contexte de la crise actuelle et, ce que l'on a trop tendance à négliger, des nouvelles réalités du capitalisme mondial. Tout récemment encore, la B.R.I. ne poussait-elle pas le cynisme jusqu'à suggérer que "à des degrés variables selon les circonstances (sic !)", la politique monétaire soit complétée par une politique budgétaire restrictive bien sûr mais aussi, par une politique de revenus, "ce qui pourrait se révéler utile écrit-elle, comme moyen pour rechercher un consensus permettant de minimiser l'incidence déflationniste de la politique monétaire sur la production et l'emploi" ⁸. Qu'ajouter de plus ?

[22]

Il n'est pas question pour nous de sous-estimer l'importance et l'impact des autres politiques économiques notamment toutes celles qui touchent au "dégraissage" des dépenses publiques, au "redéploiement industriel" ou encore au blocage des salaires mais il faut bien constater que la politique monétaire demeure encore comme elle l'a toujours été d'ailleurs, l'instrument privilégié d'intervention dans les crises. Contrairement à ce que prétendent les tenants de l'approche monétaire, la politique monétaire si ferme soit-elle, n'a jamais pu empêcher l'émergence des crises qu'elles soient inflationnistes ou pas. Par contre, dans

⁷ C. Deblock & J. Charest "la nouvelle politique monétaire canadienne" Interventions Critiques. n°5. Printemps-été 1980.

⁸ Banque des Règlements Internationaux. 50ème rapport annuel. Juin 1980. p. 192.

le développement de la crise elle a un rôle essentiel à jouer. En provoquant, et le mot n'est pas assez fort, le resserrement de l'économie, les autorités monétaires forcent les réajustements financiers nécessaires à la reprise de l'accumulation du capital tout en donnant au capital l'initiative dans le rapport qui l'oppose au travail. La Banque Centrale a toujours eu son mot à dire dans les faillites, les mises-à-pied et la dégradation des conditions de vie qui accompagnent les crises économiques. Et aujourd'hui encore, par sa politique restrictive qu'elle impose à l'économie canadienne depuis 1975, la Banque du Canada ne vise pas d'autre objectif que celui qui a toujours été le sien dans une telle situation, soit d'obliger l'économie à accepter ce que certains appelleront la régulation et d'autres les lois du marché !

Le plus inquiétant, c'est sans doute le fait que cette politique restrictive ne rencontre en fait que très peu d'opposition notamment du côté des organisations syndicales. Peut-être est-ce tout simplement parce que personne ne prend véritablement au sérieux M M. Bouey, Lawson et Cie ? Et pourtant, il suffit seulement de se référer à la politique du taux d'escompte flottant, la dernière en date des expériences de la Banque du Canada pour voir tout ce que ces politiques peuvent avoir de négatif sur l'emploi et les conditions de vie des travailleurs et travailleuses. Tout en créant une instabilité beaucoup plus grande sur les marchés de l'argent, elle aura eu pour effet de renforcer la dépendance pourtant déjà grande de l'économie canadienne vis-à-vis de l'économie américaine, de renchérir le coût du crédit et de précipiter beaucoup plus rapidement que prévu l'économie canadienne dans la récession. Et pourtant, la Banque du Canada continue à nous donner tous les jeudis ses variations de quelques centièmes de point de son taux d'escompte comme si tout allait de soi....

Ch. Deblock

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[23]



[24]

Interventions
critiques en économie politique

No 6
NOTES D'ACTUALITÉ

“De récession en récession : synchronisation des cycles.”

Vincent van Schendel

[Retour au sommaire](#)

La décennie '70 aura vu bien des bouleversements pour l'économie capitaliste mondiale. Les années 70-80 sont d'ores et déjà qualifiées de “décennie de crise”. Sans entrer dans une analyse détaillée des transformations survenues pendant cette période, l'examen de quelques indicateurs économiques dans 5 des principaux pays capitalistes (États-Unis, Allemagne fédérale (RFA), Japon, France, Canada), nous permet de faire quelques constatations intéressantes. La lecture des rapports officiels de certains organismes internationaux, et notamment les rapports annuels de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) s'avère également des plus intéressantes.

Le graphique 1 indique l'évolution du taux de variation du P.I.B. (produit intérieur brut) et du P.N.B. (produit national brut) réel dans les cinq pays susmentionnés. Il est aisé de voir, si l'on prend le P.N.B. comme indicateur, que chacun de ces pays connaissait une évolution cyclique et conjoncturelle relativement autonome. La courbe du Canada suit bien sûr de très près celle des États-Unis en raison de la très forte dépendance de l'économie canadienne sur son voisin du sud. L'Allemagne fédérale a parfois une évolution parallèle à celle des

États-Unis, en particulier en 1967, année de récession ⁹ en RFA. Les variations du taux d'augmentation du PIB et du PNB au Japon vont par contre très souvent en sens exactement inverse des autres pays (en particulier les États-Unis) tandis que la France suit son propre cycle également. L'examen de la situation dans d'autres pays, — qui n'a pas été faite ici pour ne pas encombrer le graphique — ne ferait que confirmer ce phénomène. Le graphique 2 présente d'ailleurs une mesure de la coïncidence des cycles conjoncturels dans les pays de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique) de 1956 à 1974.

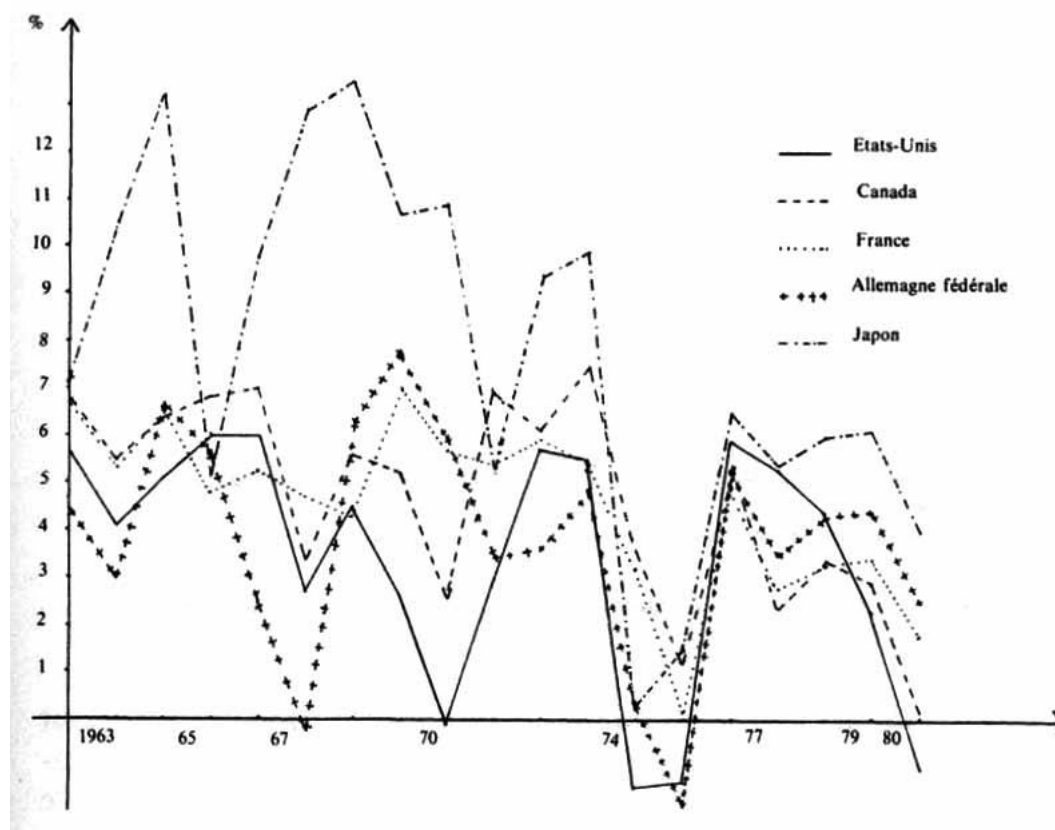
Pendant toute cette période, on note que les récessions sont généralement de faible ampleur et de relativement courte durée. À partir de 1974, l'économie mondiale capitaliste entre cependant, on le sait, dans une phase de récession généralisée, internationale et brutale : **tous** les pays subissent, en même temps, une chute prononcée de la production. La "reprise" commence à se faire sentir en '76, mais est de courte durée et une nouvelle mini-récession affecte à nouveau tous les pays en '77 jusqu'à la mini-reprise de '78 ; aux États-Unis, le taux de croissance de la production ne cesse de chuter depuis 1977. En 1980, l'économie mondiale entre

⁹ On parle de "récession" quand il y a baisse du taux de croissance de la production (PNB) pendant deux trimestres de moyennes annuelles qui ne reflètent donc pas ces variations trimestrielles ; elles ne permettent pas non plus de saisir les décalages entre l'amorce des cycles d'un pays à l'autre. Ces données et ces graphiques suffisent cependant à illustrer les grandes tendances de l'évolution cyclique des grands pays capitalistes.

[25]

Graphique 1.

Variation du taux de croissance du PIB et du PNB
— 5 pays de l'OCDE — 1962-1980



Jusqu'à 1970 inclus : PIB réel au prix du marché 1971 à 1980 : PNB réel au prix du marché 1980 : estimations du FMI

Les graphiques 1, 4 et 7 ont été établis d'après les données de :

Revue économique — **ministère des finances** — Ottawa — avril 80

OCDE : Perspectives économiques juillet 80.

Bulletin du FMI août 80 p. 194

Annuaire statistique de l'ONU.

Banque des Règlements Internationaux — *50ième rapport annuel* — juin 80

[26]

Graphique 2.

Mesure de la coïncidence des cycles conjoncturels
dans les pays de l'OCDE (1)



Source : Perspectives économiques— OCDE — déc. 73 no. 14 p. 24

à nouveau dans une profonde récession internationale. Le début de la récession varie de pays en pays — elle commence aux États-Unis — mais tous sont à nouveau touchés. Au Canada, selon le Conférence Board, l'année '80 sera "la pire depuis 20 ans" ¹⁰. En fait, depuis 1973, il n'y a pas seulement une somme de conjonctures nationales mais bien une **conjoncture internationale**, phénomène que l'on n'avait plus vu depuis les années '30.

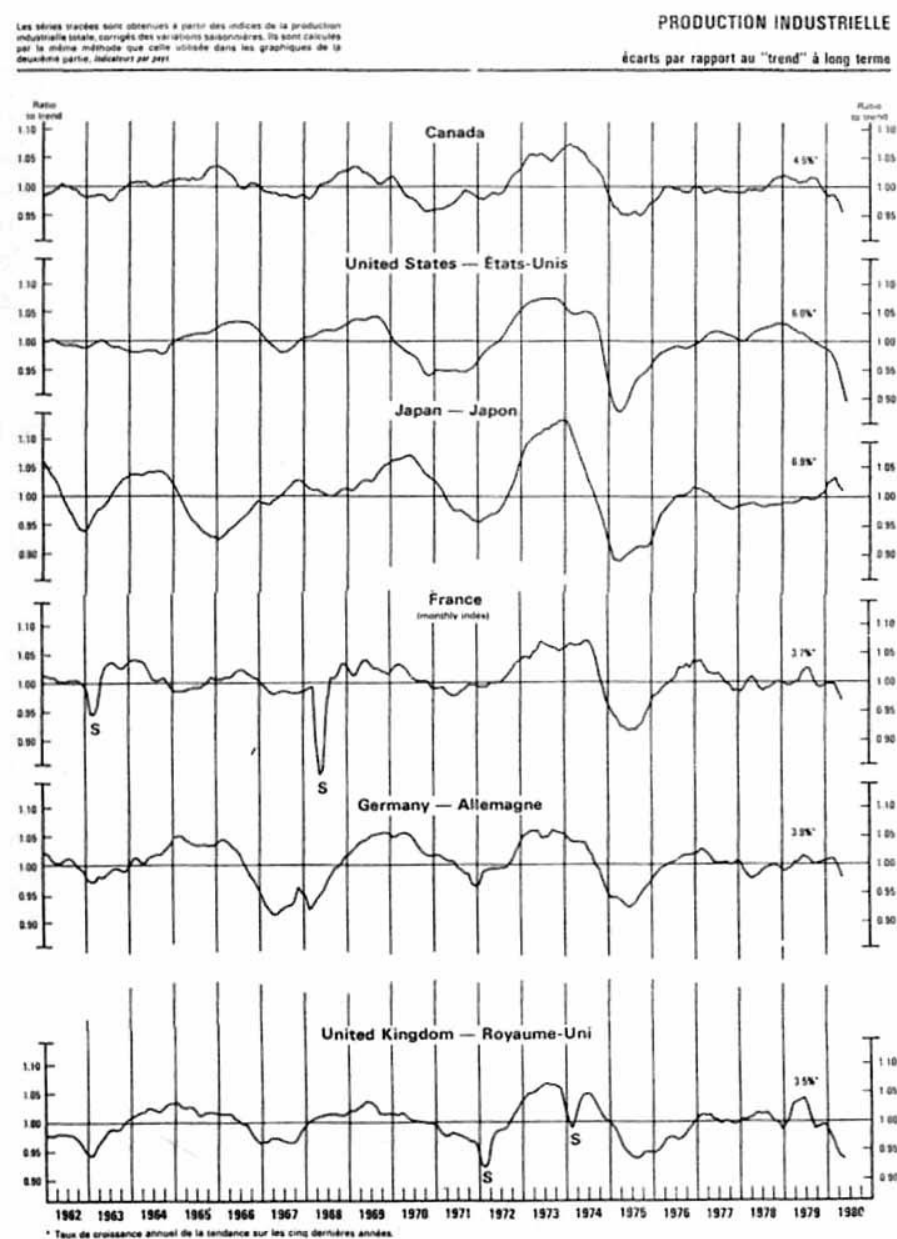
¹⁰ "La Presse" 10-10-80.

Le PNB n'est, cependant, pas nécessairement le meilleur indicateur économique qui soit. Celui-ci regroupe en effet de façon agrégée autant la production industrielle que les services, la production agricole, etc. Le secteur des "services" peut y tenir une place importante et ainsi atténuer les variations cycliques de la production. Il serait donc souhaitable d'examiner d'autres indicateurs, pour confirmer ou infirmer ce qui précède. Ainsi les graphiques 3 à 7 nous montrent-ils l'évolution de la production industrielle, du taux d'inflation (mesuré par l'indice des prix à la consommation) des taux d'intérêt, et du taux de chômage, dans nos cinq pays, de 1962 à 1980. ¹¹

¹¹ La variation des stocks et le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière sont également de bons indicateurs. Pour le Canada, voir : **Revue économique** — Ottawa — avril 79 p. 13 et 65.

[27]

Graphique 3.



source : Principaux indicateurs économiques — OCDE — sept. 80 p. 8-9

Le graphique 3 indique les variations de la production industrielle. On s'aperçoit ainsi que la synchronisation des cycles, non seulement se trouve confirmée, mais que, au niveau de la production industrielle, celle-ci était déjà amorcée dès 1973 et même 1970, avec toutefois un décalage d'un an pour le Japon et la RFA. ¹²

[28]

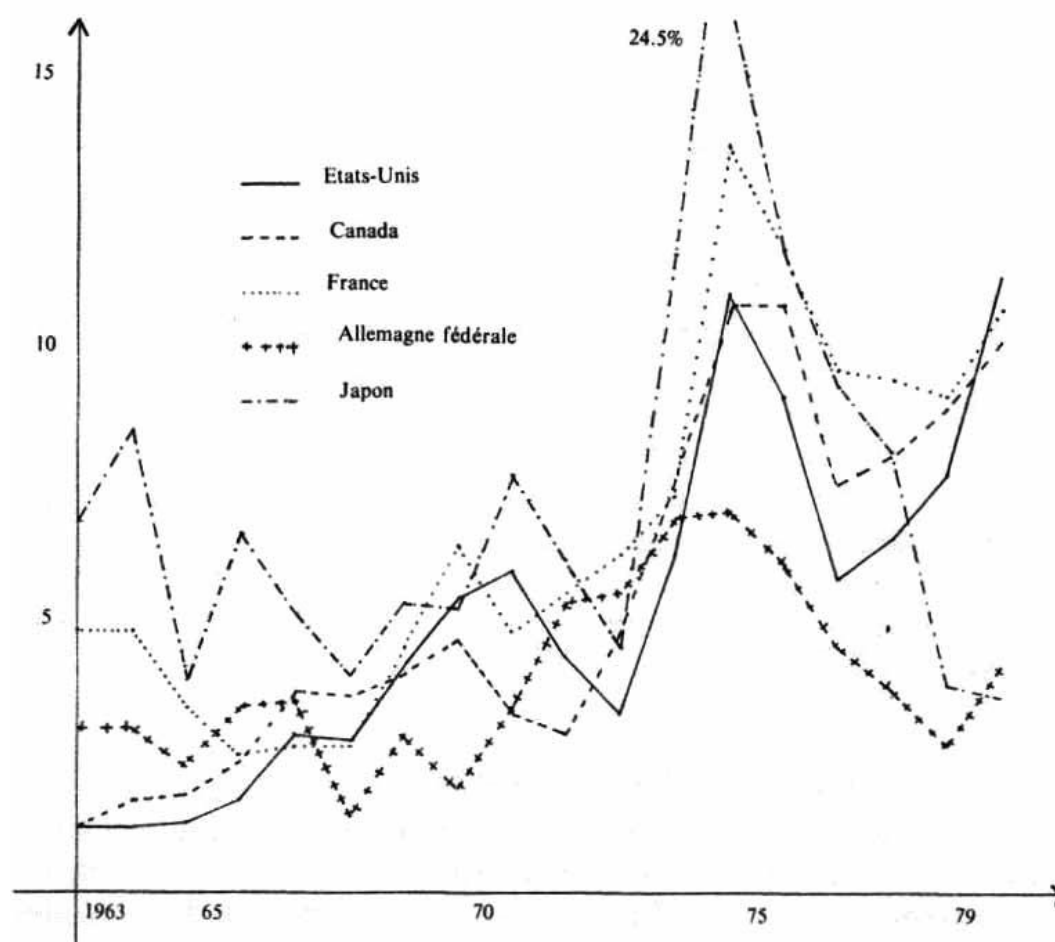
L'examen du graphique 4, concernant l'inflation (indice des prix à la consommation), confirme ce qui précède. La récession de 74-75 s'est accompagnée, on s'en souvient d'une "flambée inflationniste" dans tous les pays ¹³. Celle-ci, du reste, et contrairement à ce qu'une certaine littérature officielle a pu laisser croire, n'était que très partiellement due à la hausse des prix du pétrole, l'inflation ayant commencé à "s'emballer" **avant** l'augmentation de ce dernier. L'inflation baisse en 75-76 mais une nouvelle hausse de prix se manifeste en 77 et accompagne la mini-reprise de 78. Les prix à la consommation n'accusent en Allemagne et au Japon qu'une hausse modérée. Tout indique ce-

¹² Voir aussi à ce sujet : **International economic scoreboard** publication du Conference board of Canada, août 80.

¹³ Phénomène unique dans l'histoire du capitalisme ; habituellement, les crises étaient accompagnées d'une **baisse** du prix.

Graphique 4.

Taux de variation de l'indice des prix à la consommation ;
5 pays de l'OCDE — 1962-1980



Source : voir graphique 1

[29]

pendant que même dans ces deux pays, l'inflation a repris "de plus belle" en '80 ¹⁴. Encore ici, le cycle est pratiquement le même partout. Il faudrait, là aussi, ne pas regarder seulement l'évolution de l'IPC, qui demeure un indice agrégé — i.e dans lequel rentrent plusieurs composantes en ligne de compte — et un indicateur décalé — i.e. qui s'ajuste après coup —, mais aussi l'indice des prix des produits de gros. L'examen de cet indicateur ne ferait que confirmer ce qui précède ¹⁵ ; les variations de prix des produits de gros sont cependant plus grandes (et parfois **beaucoup** plus grandes) que celles de l'IPC.

L'évolution des taux d'intérêt depuis quelques années est également très intéressante. Si l'on se réfère aux graphiques 5 et 6, on constate que c'est depuis le début des années '70 et particulièrement depuis 1978 que les variations, à la hausse ou à la baisse, des taux d'intérêt (graphique 5 : taux du marché monétaire et rendement des obligations 1961-80 ; graphique 6 : taux d'escompte 72-80) s'effectuent de façon synchronisée dans tous les pays. La tendance à la hausse des taux d'intérêt est générale. Seule la France maintient un taux d'escompte fixe (entre 9 et 10%) depuis la fin de 1977). Ceci est un indice de l'internationalisation accrue des marchés financiers.

Ainsi, quels que soient les indicateurs considérés ¹⁶, on ne peut que constater la formation d'une conjoncture internationale cyclique, et l'interdépendance de toutes les économies capitalistes "développées" d'une part, de même que les difficultés croissantes de cette économie internationale et l'état de crise de plus en plus profond dans lequel elle s'enfonce d'autre part. Le graphique 7 l'illustre à nouveau en montrant l'augmentation du taux (officiel) de chômage dans nos cinq pays depuis les années '60. Encore ici peut-on noter une nette synchronisation du "cycle du chômage" depuis le milieu des années '70 (sauf la France qui

¹⁴ Cf. 50^{ième} rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux —juin 80 — p. 11.

¹⁵ Pour des données concernant l'indice des prix de gros, voir ; — BRI — 50^{ième} rapport annuel — p. 12 — **Indicateurs économiques** de l'OCDE sept. 80 p. 31 et suiv.

¹⁶ Autre indicateur : le commerce mondial. Celui-ci a accusé, dans tous les pays, une diminution au début 80. Cf. : **Principaux indicateurs économiques** — OCDE — sept.80 p. 14.

est le seul pays de l'OCDE dont le taux de chômage officiel — moyenne annuelle — ait constamment augmenté depuis 1970 ¹⁷).

Notons, bien sûr que l'on ne parle ici que des pays de l'OCDE ; l'effet de la crise sur les pays dits du “tiers-monde” et sur les économies des pays de l'est et de la Chine n'est pas abordé ¹⁸ ; on ne parle pas non plus de la “pagaille” qui est en train de s'installer dans certains organismes internationaux, tel le FMI (fond monétaire international) aux prises avec une pénurie de capitaux, et qui songe à emprunter sur les marchés privés, etc...

Cette synchronisation des cycles s'est accompagnée d'une tentative de coordination des politiques économiques des principaux pays capitalistes. À plusieurs reprises, ces dernières années, les chefs d'État de ces pays se sont réunis successivement dans plusieurs grandes villes (Tokyo, Bonn, Venise, etc. le prochain

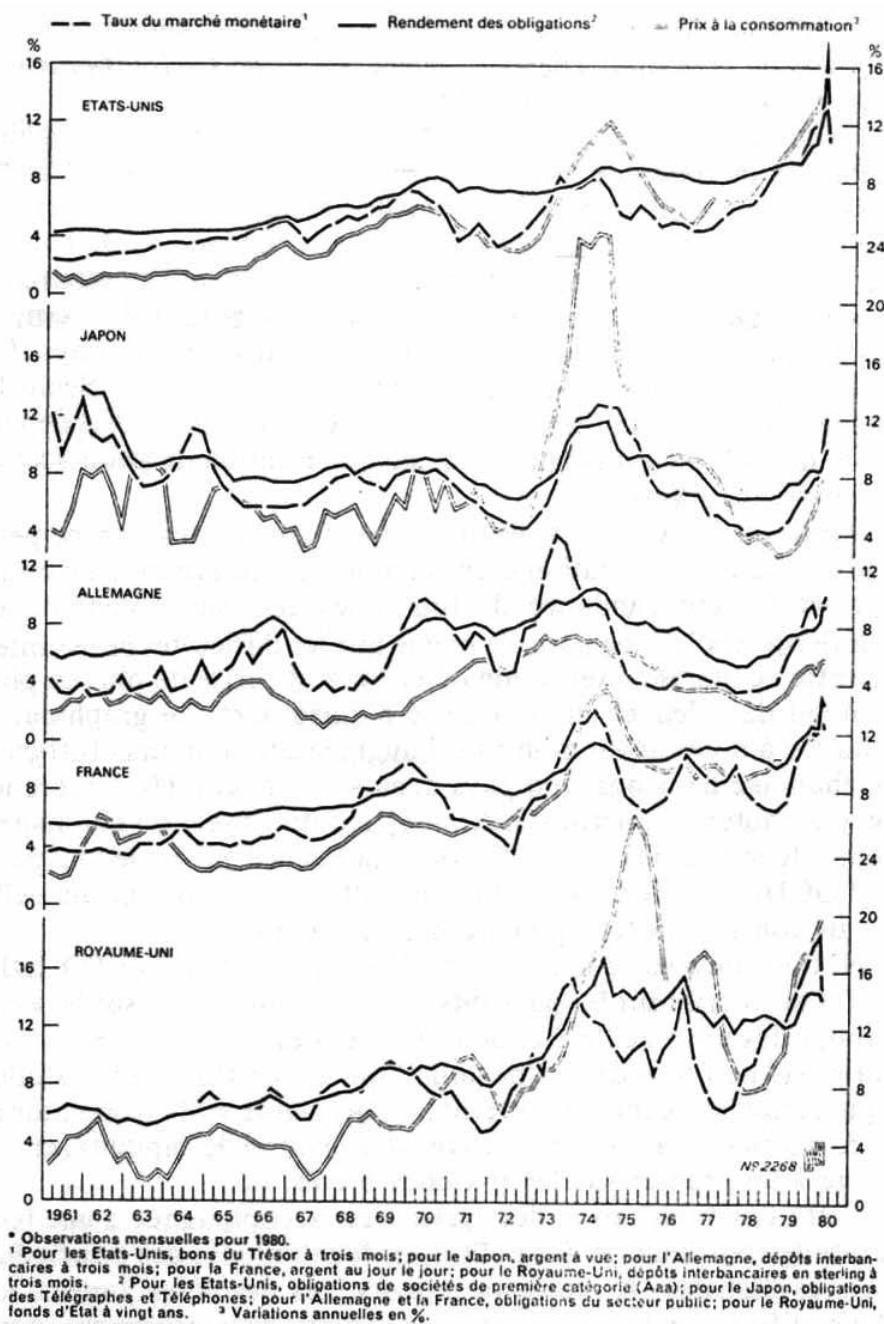
¹⁷ Cf. **Principaux indicateurs.**, *op. cit.* mai 80 p. 10.

¹⁸ Voir à ce sujet : “une nouvelle récession économique mondiale” — Louis Gill — texte non publié janvier 80.

[30]

Graphique 5.

Taux d'intérêt à court et à long terme et variations des prix à la consommation ;
moyennes trimestrielles ; 5 pays de l'OCDE — 1961-1980

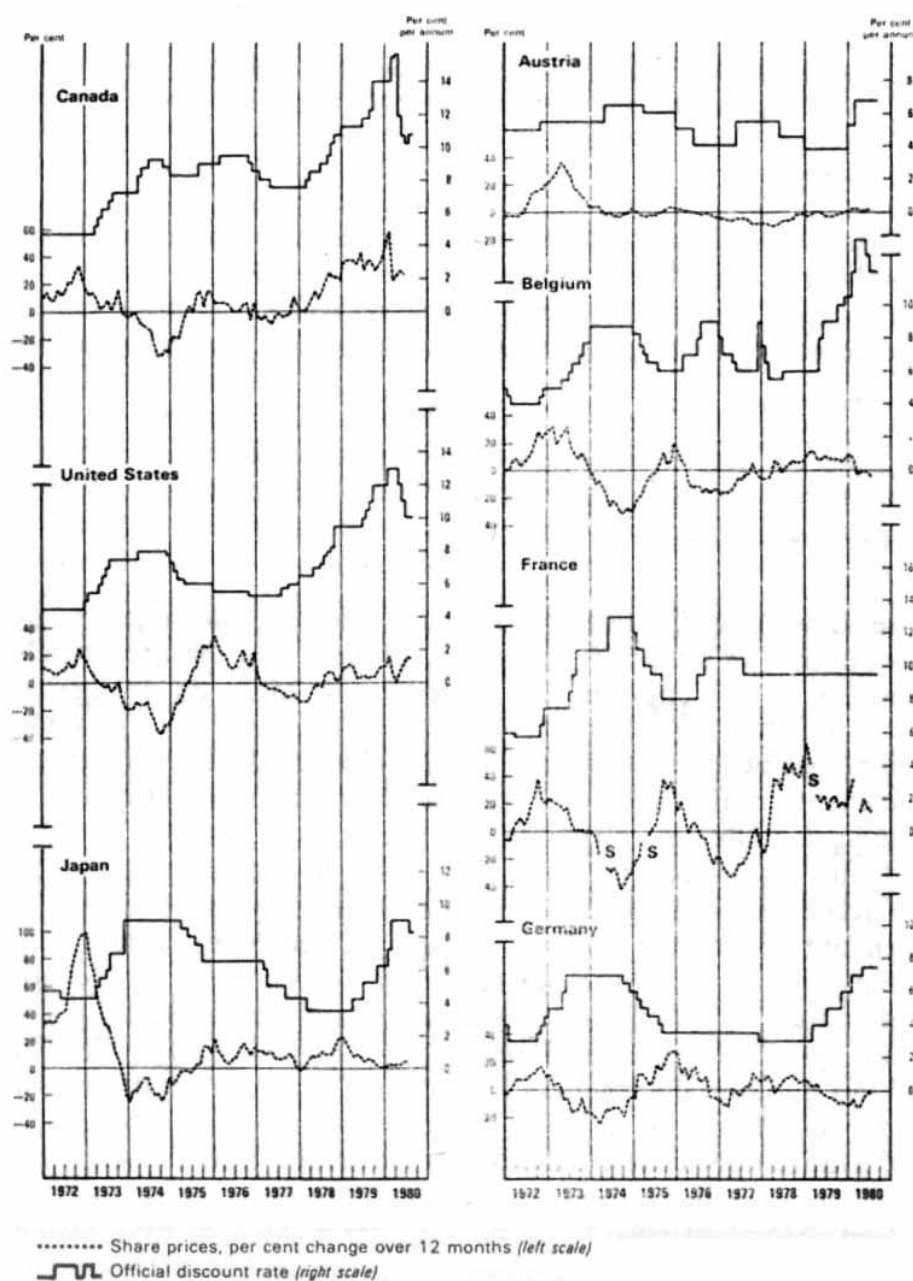


Source : Banque des Règlements Internationaux, 50^e rapport annuel, p. 68.

[31]

Graphique 6.

Taux d'escompte officiel et cours des actions
— 7 pays de l'OCDE — 1972-1980.

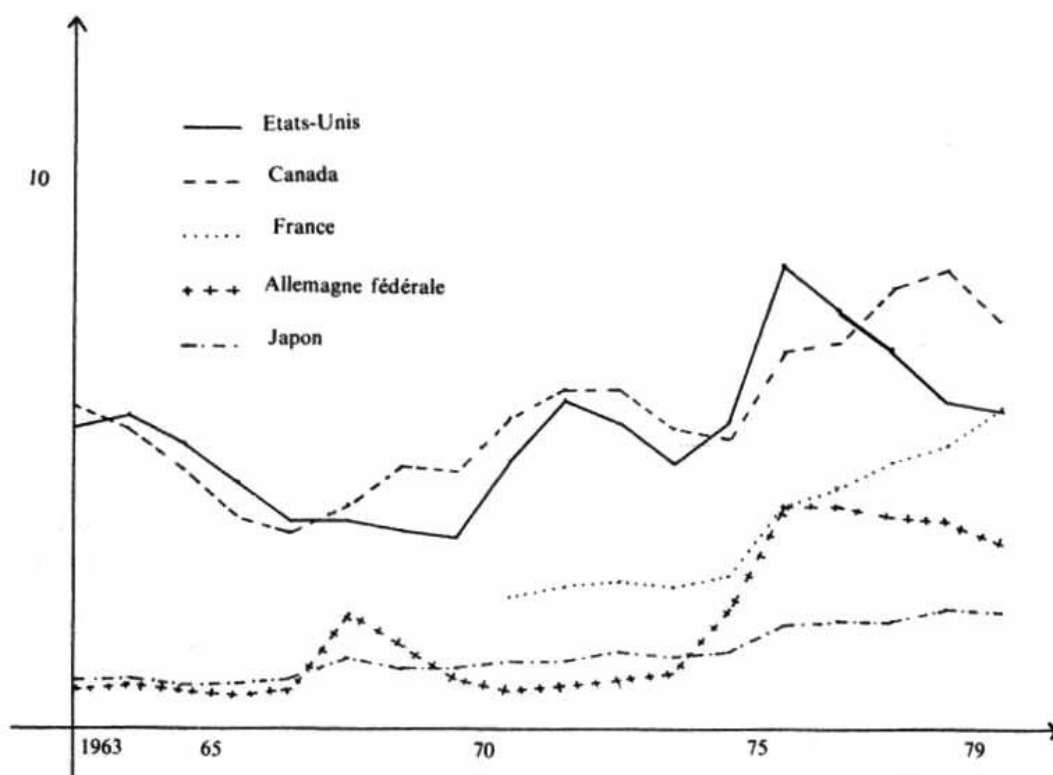


Source : Principaux indicateurs économiques — OCDE, sept. 80, p. 12.

[32]

Graphique 7.

Variation du taux de chômage officiel : 5 pays de l'OCDE — 1962-1980.



source : voir graphique 1

se tiendra à Ottawa...) dans une réunion au sommet, pour examiner la situation mondiale, prendre des mesures synchronisées et des engagements réciproques. Mais les engagements ne sont pas toujours tenus, loin de là. En la matière, ce ne sont pas tant les belles résolutions ni les volontés de coordination qui mènent, mais bien les rapports de force internationaux. Or, malgré toutes les difficultés qu'elle connaît, malgré son déclin depuis les années '60 (donc bien avant la récession de 74-75), et l'accentuation de la concurrence entre les pays impérialistes, c'est encore l'économie américaine ¹⁹ qui est demeurée, à date, la plus

¹⁹ Voir les travaux de Ernest Mandel relatifs au déclin de l'impérialisme américain.

puissante et qui a ainsi joué le rôle de “locomotive” de l’économie mondiale. C’est ce que remarquait notamment la BRI il y a deux ans (juin 78) dans son 48ième rapport annuel. Ce sont des États-Unis que sont déclenchées les phases d’expansion et de récession, ceci en raison de la taille de son économie et du haut niveau d’avance dont celle-ci disposait auparavant. Son influence et son rôle moteur demeurent encore bien déterminants en 1980. Il ne faut cependant pas perdre de vue l’émergence de deux nouvelles “locomotives” : l’Allemagne, et, surtout, le **Japon**. Le dernier rapport de la BRI note à ce sujet :

[33]

“En 1979, l’évolution de la situation économique a été principalement caractérisée par le ralentissement de l’expansion réelle aux États-Unis et la poursuite simultanée de la croissance dans d’autres pays, sous l’impulsion de l’Allemagne et du Japon (...). L’impulsion donnée par l’économie américaine par le biais des importations, à la demande mondiale a progressivement disparu l’an passé. (BRI — 50ième rapport annuel — juin 80 p. 36-41)

Et l’OCDE de rajouter :

“En 1979, (...) il n’y a pratiquement pas eu de synchronisation, puisque l’activité était très soutenue au Japon et en Allemagne alors que la demande fléchissait aux États-Unis et que de nombreux pays se trouvaient dans une situation intermédiaire.” ²⁰

La récession américaine aura cependant et finalement gagné tous les pays en 1980 — bien qu’avec des décalages de parfois plusieurs mois —, confirmant le rôle prépondérant de l’économie américaine, et de l’impérialisme américain, dans l’économie mondiale capitaliste.

Il serait bien sûr faux de déduire de quelques graphiques que l’économie mondiale capitaliste est “une et indivisible” et que la concurrence ne joue plus entre les principaux pays impérialistes. Au contraire, la concurrence n’a pas été aussi vive à l’échelle internationale depuis des décennies ! Il faudrait examiner ici d’autres variables et indicateurs

²⁰ **Perspectives économiques** de l’OCDE — juillet 80 — no 27 p. 142.

tels : la balance des paiements, le taux de change des différentes monnaies entre elles et le degré d'utilisation de celles-ci comme monnaie internationale, la productivité dans l'industrie manufacturière, le commerce extérieur ²¹ etc., de même que la taille des investissements réalisés à l'étranger, les capitaux détenus, la part du commerce mondial, l'évolution des profits, le nombre de faillites, les secteurs en croissance et en déclin, etc., pour avoir une meilleure idée de l'évolution de la conjoncture internationale. On noterait mieux alors comment se manifeste cette recrudescence de la concurrence entre les principaux pays capitalistes ainsi que de la restructuration économique mondiale, élément d'un réaménagement de la division internationale du travail — non seulement entre pays du “centre” et pays de la “périphérie”, mais également entre pays capitalistes avancés — en cours à la faveur de la crise mondiale du capitalisme. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans nos prochains numéros.

Vincent van Schendel
octobre 80

[34]

NOTES

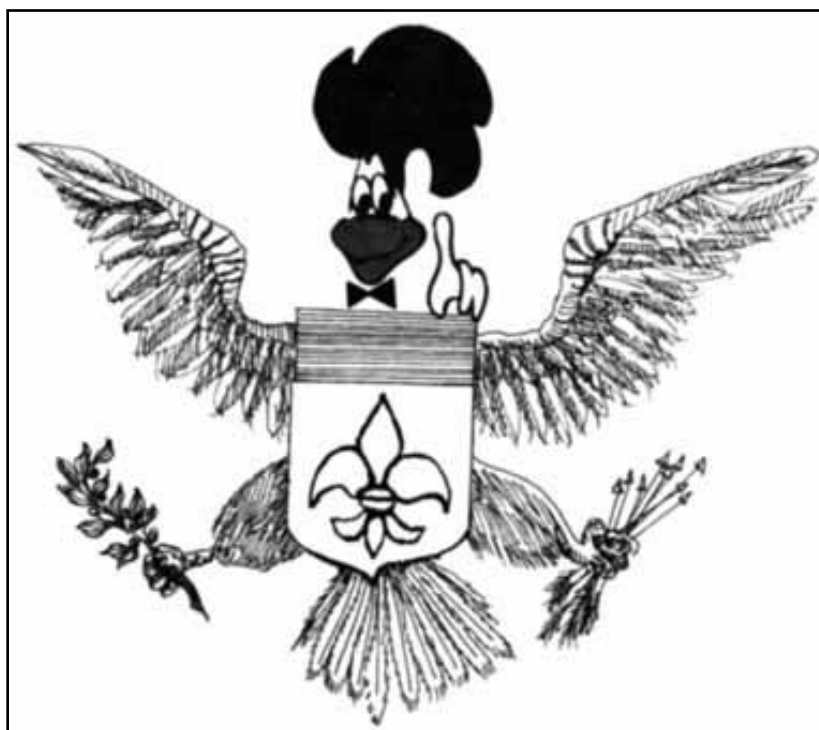
Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

²¹ Et encore ne s'agit-il que d'indices. On pourrait peut-être aussi discuter de la viabilité, de l'utilisation et du mode de calcul de certains de ces indices... Les chiffres, les graphiques, etc., **n'expliquent** rien en soi. Tout au plus permettent-ils **d'illustrer**. C'est ce que nous voulions faire ici.

[35]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

DOSSIER



[Retour au sommaire](#)

[36]

[37]

Interventions
critiques en économie politique

No 6
DOSSIER

“Le capital québécois.”

**Yves Bélanger, Pierre Fournier
et Claude Painchaud**

**Situation actuelle
et perspective de développement**

[Retour au sommaire](#)

L'article qui suit est un extrait d'un texte devant paraître au courant de 1981, dans le cadre d'un ouvrage collectif sur /« Après référendum ».

Dans sa version originale le texte se divise en trois parties :

I. — Le capital québécois : perspectives de développement ;

II. — Le Parti québécois : politiques économiques et nature de classe ;

III. — Le livre blanc et le livre beige : les enjeux économiques.

Ce que nous publions c'est la totalité de la première partie (amputée de quelques notes), et une partie de la deuxième. Les auteurs y donnent une excellente vue d'ensemble de la situation actuelle et des perspectives de développement du capital québécois, ses liens avec l'impérialisme américain et le capital canadien.

* * *

Une analyse approfondie de l'enjeu économique constitue un des pré-requis essentiels à une bonne compréhension de la question nationale au Québec. C'est ce que nous tentons de faire dans ce texte.

Nous identifierons ici de façon précise la place respective des capitaux américains, canadiens et québécois dans l'économie québécoise.

Pour des raisons évidentes, il nous a semblé pertinent de nous pencher tout particulièrement sur [38] la dynamique de développement du capital québécois depuis le début de la « révolution tranquille ». En effet, selon nous, les options référendaires de même que les négociations constitutionnelles en cours sont intimement liées aux perspectives de développement de ce capital, et donc à ses ambitions politiques et économiques.

Nous examinerons tout d'abord cette classe qui n'a cessé de s'affirmer depuis la Révolution Tranquille et dont le poids économique et politique se fait de plus en plus sentir : la bourgeoisie québécoise. Nous traiterons respectivement : 1) De l'économie québécoise et des bourgeoisies en place ; 2) Des assises du capital régional québécois et ; 3) Des perspectives de croissance et de développement de celui-ci. Par l'intermédiaire de cette analyse, nous allons démontrer que le capital québécois s'est non seulement appuyé sur l'État québécois, mais qu'il s'est bâti dans et autour de cet État. Cette caractéristique sera d'ailleurs essentielle pour bien saisir les principaux volets de son expansion : l'accroissement de son emprise sur le marché québécois et son ouverture aux marchés extérieurs. Cette bourgeoisie ne forme ni un bloc monolithique, ni un ensemble homogène. En effet, plusieurs intérêts contradictoires la traversent et nous interdisent de l'associer intégralement à un projet économique donné.

* * *

[39]

La structure de l'économie québécoise et le capital

[Retour au sommaire](#)

Cette première partie sera consacrée à l'étude de l'espace économique occupé par les principaux intérêts capitalistes évoluant au Québec. Nous examinerons la place respective du capital américain canadien et québécois. Nous porterons une attention particulière à la relation Canada-Québec et aux effets qu'a eu le développement du capitalisme au Canada sur le Québec, et conséquemment sur la bourgeoisie qui s'y est formée.

Le capital américain

Brosser un tableau de la structure industrielle du Québec, c'est mettre en relief l'étroite jonction, pour ne pas dire la dépendance qui existe avec les capitaux canadiens et américains. Déjà en 71, le rapport Gray démontrait l'importance de cette réalité économique. En effet, 60,3% du secteur manufacturier, 40,3% du domaine minier et 44% de la sphère transport, entreposage, communication et services publics étaient dans la seconde moitié des années 60 sous domination étrangère. Pour le Canada, les seuls capitaux américains contrôlaient en 1967, 45% du secteur de la fabrication, 60% de la branche pétrole et gaz et 56% des mines.²² Or, ces investissements étrangers sont d'abord américains et plus accessoirement britanniques. En 1976, les sociétés américaines totalisaient respectivement 44,7% et 32,19% du revenu imposable dans les domaines de la fabrication et des services. Au total des industries non financières, du 37,5% des revenus imposables présentés

²² Gouvernement du Canada, Investissements étrangers directs au Canada, Ottawa, Information Canada, 1972, p. 24.

par les entreprises étrangères, pas moins de 79,4% provenaient des firmes sous contrôle américain.²³

[40]

Tableau I
Répartition de la production manufacturière au Québec

	francophones	Canadiens	Étrangers	Total
Aliments et boissons	34,5	31,4	34,1	100
Tabac	--	13,9	86,1	100
Caoutchouc	15,2	27,7	57,1	100
Cuir	31,9	40,4	27,7	100
Textile	7,3	56,1	36,6	100
Bonneterie	12,3	70,1	17,6	100
Vêtement	13,0	80,1	6,9	100
Bois	72,4	25,0	2,6	100
Meuble	45,5	44,6	9,9	100
Pâtes et papiers	6,2	60,6	33,2	100
Imprimerie édition	46,2	49,7	4,1	100
Métaux primaires	25,6	57,1	17,3	100
Produits métalliques	24,8	57,8	17,4	100
Machinerie	13,6	9,8	76,6	100
Matériel de transport	34,2	5,6	60,2	100
Appareils électriques	3,0	49,6	47,4	100
Produits minéraux non métalliques	29,2	32,6	38,2	100
Pétrole et houille	0,2	--	99,8	100
Produits chimiques	6,1	5,7	88,2	100
Divers	21,9	31,4	46,7	100
TOTAL	21,5	38,9	39,6	100

D'après : Caractères ethniques de l'investissement au Québec, 1973-1974, MIC, Direction des politiques industrielles, février 1978.

²³ Statistiques Canada, numéro cat. 61-210.

[41]

Ces chiffres mettent en évidence l'importance de l'axe nord-sud pour l'économie québécoise. Selon une analyse de l'institut C.D. Howe ²⁴, le Québec s'est spécialisé dans l'exportation des produits semi-ouvrés (bois et pâtes de bois (47%), papier et carton (16%) métaux non-ferreux (12%), etc. Les exportations de matières brutes ont totalisé 24,7% alors que celles d'animaux et d'aliments se sont chiffrées à 5,6%. Seulement 27,4% du total des exportations québécoises étaient constituées de produits finis, se situant à ce niveau nettement en deçà de l'Ontario.

Or, l'essentiel de ces expéditions est destiné aux États- Unis. En terme de marché, l'interdépendance est donc étroite. Mais l'influence américaine domine largement notre économie. Que nous parlions des branches pétrole et houille (100% des établissements sous contrôle étranger), des produits chimiques (78%), des produits du tabac (100%) de la métallurgie (54,4%) des produits minéraux non métalliques (73,1%) du caoutchouc (63,9%) du matériel de transport (55,5%) ou de la machinerie (83,7%), force nous est de constater cette présence étrangère surtout américaine. ²⁵ Celle-ci se manifeste d'abord par l'exploitation des richesses naturelles et les branches énergétiques (hydro-électricité exceptée). Si, à certains moments, et par certaines politiques, (SOQUEM, SIDBEC, SOQUIP), l'État québécois a tenté de la réduire, ses efforts se sont surtout orientés vers un resserrement des liens avec le capital étranger. Rappelons les propos du rapport Tetley

La mutation des structures industrielles du Québec tient, dans une large mesure, à une politique à double volet : d'une part, elle suppose l'intégration à l'économie québécoise des entreprises étrangères qui canaliserait alors, au sein de celle-ci, leurs effets d'instrument et rendraient disponibles au milieu l'ensemble des connaissances, techniques de gestion, de marché et centres qu'implique leur activité ²⁶.

²⁴ Nappi, Carmine, *La structure des exportations au Québec*, Montréal, Accent-Québec, 1978.

²⁵ Sales, Arnaud, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, PUM, 1974, p. 184.

²⁶ Comité interministériel sur les investissements étrangers, *Le cadre et les moyens d'une politique québécoise concernant les investissements étrangers*, Québec, Éditeur officiel de Québec, 1974, p. 48.

Le tableau 1 livre d'ailleurs un bon portrait de la présence étrangère en sol québécois. Comme nous l'avons déjà souligné, celle-ci est concentrée dans l'extraction des matières premières et certaines industries lourdes.

[42]

Mais ce capital étranger, principalement américain, n'est pas isolé. Historiquement, il s'est articulé aux capitalistes anglo-canadiens. Du point de vue ethnique, il est presque « *majoritairement composé d'anglo-saxons* »²⁷. Les retombées économiques qu'il produit ont aussi tendance à profiter d'abord aux capitalistes canadiens. L'enjeu qu'est le capital étranger a donc, de ce point de vue, un contenu canadien.

Le capital canadien

Au Québec, le capital canadien s'est essentiellement concentré dans les industries de l'imprimerie et de l'édition, (54,2% des établissements), des pâtes et papiers (49,6%), du meuble (55,9%), du bois (56,2%), du textile (31,9%) de la métallurgie (30,3%) et des aliments et boissons (25,6%). Il s'est également développé dans la branche financière, sphère où il est très bien implanté.²⁸ L'espace occupé au Québec est donc majeur. Mais pour bien saisir l'importance du Québec pour le capital canadien, il faut replacer ce dernier dans le contexte du Canada tout entier. Concentré en Ontario et notamment dans le sud de la province, il a été largement favorisé par nombre de mesures adoptées par le gouvernement central. En fait, d'autres l'ont déjà démontré, l'intérêt national canadien et, notamment, sa politique de maximisation de la croissance nationale, passe par la centralisation économique.²⁹ Tirant ses racines de la « National Policy » la « doctrine » du développement canadien a amené diverses mesures, dont des politiques fédérales de

²⁷ Sales, Arnaud, *op. cit.*, p. 131.

²⁸ Voir Bélanger, Yves « Capital bancaire et fractions de classe au Québec », dans [Le capitalisme au Québec](#), Montréal. Éditions coopératives Albert St-Martin, 1978.

²⁹ Voir à ce chapitre OPDQ, *Politiques fédérales et économie du Québec*, Québec Éditeur officiel du Québec, 1979.

stabilisation et des mécanismes de gestion de crise, qui sont axés vers les besoins des régions industriellement plus actives. Les politiques à long terme, dont la canalisation du St-Laurent, la politique nationale du pétrole, le pacte de l'automobile ou diverses politiques tarifaires ont été très largement profitables à l'Ontario et à l'Ouest canadien.

Ceci nous amène d'ailleurs à tenter une identification des intérêts de cette bourgeoisie canadienne pour laquelle le contrôle sur les régions et les régionalismes est crucial. Parce qu'il lui est indispensable de préserver l'intégrité de son marché et parce qu'il lui faut maîtriser les outils économiques [43] susceptibles de lui assurer sa gestion économique la bourgeoisie a tout intérêt au maintien d'un Canada fort et centralisé. Le seul contrôle sur la représentation internationale et les organismes internationaux importants confirment cet intérêt.



En effet, grâce à cette centralisation, la bourgeoisie canadienne est en mesure d'assurer la priorité à ses ambitions dans la constante redéfinition de sa place sur la scène mondiale. Par exemple, grâce à la représentation de l'ambassadeur Jack Warren, coordonnateur canadien aux négociations commerciales du GATT, accord paraphé à Genève le 11 juillet 1979, la bourgeoisie canadienne a obtenu une réduction de 40% des tarifs douaniers fixés par les États-Unis sur les exportations canadiennes.

[44]

Le plus récent projet de législation bancaire met en relief une autre intervention de cette nature, en effet, la dernière révision de cette loi (1979-80) répond essentiellement aux objectifs d'expansion internationale du capital canadien. La clause de réciprocité visant à favoriser l'accès des pays auxquels le Canada ouvre son marché financier confirme un tel intérêt. La centralisation et l'entier contrôle de la politique monétaire ou encore la haute main sur diverses activités économiques (défense, télécommunications, etc.) la favorisent également. Elle doit disposer d'un État central fort pour préserver son marché et épauler son développement et ceci est tout particulièrement vrai pour les entrepreneurs opérant en Ontario. Le premier ministre canadien P.E. Trudeau, déclarait d'ailleurs au cours de la dernière campagne électorale fédérale :

Le gouvernement fédéral doit avoir des politiques sensées pour l'Ontario, parce que c'est de la vitalité de l'Ontario dont dépend la force économique du pays ³⁰.

Le capital québécois

Parallèlement aux deux bourgeoisies identifiées (américaine et canadienne) s'est développée une bourgeoisie régionale québécoise dont l'essentiel des opérations est concentré sur la scène provinciale. La part des établissements contrôlés par les intérêts canadiens français (voir tableau 1) donne une idée, bien que fort imparfaite, des avoirs de cette

³⁰ La Presse, « La vitalité du Canada dépend de l'Ontario », 2 février 1980.

bourgeoisie régionale. Ce point de vue est imparfait, car, nous le verrons ultérieurement, il tend à réduire la bourgeoisie régionale aux seuls intérêts francophones. Or, d'autres capitaux, qu'ils soient anglophones ou allophones, sont basés au Québec et partagent l'ensemble des caractéristiques du capital régional.

Ceci dit, il appert donc (selon le tableau 1) que cette importante fraction du capital régional que représentent les capitalistes québécois francophones, contrôle 40% des établissements de la branche aliments et boissons, 30,4% de celle de l'imprimerie et de l'édition, 44,5% du matériel de transport, 38,7% des produits métalliques, 22,1% du meuble, 36% du bois, 27,7% des tanneries, etc. Au chapitre des [45] expéditions manufacturières, la part de ces Québécois francophones se chiffrait, en 1974, à 34,5% dans les aliments et boissons, à 31,9% dans le cuir, à 72,4% dans le bois, à 45,5% dans le meuble, à 46,2% dans l'imprimerie et l'édition, à 34,2% dans le matériel de transport, à 29,2% dans les produits minéraux.³¹ Dans les branches aliments et boissons, imprimeries et éditions, matériel de transport, produits métalliques, bois et tannerie, ils employaient respectivement, en 1971, 40%, 30,4%, 44,5%, 38,7%, 36% et 27,7% des travailleurs.

Dans l'ensemble, cette bourgeoisie québécoise s'est donc développée dans les mêmes branches que le capital canadien. Elle est en concurrence directe avec ce dernier et son émancipation se heurte en tout premier lieu aux intérêts canadiens précisément parce que ceux-ci lui sont immédiatement opposés.

Rappelons, par exemple, que c'est le capital canadien et notamment la Shawinigan Water and Power (Power Corp.) qui ont cédé leurs champs d'accumulation à une société d'État québécoise, l'Hydro-Québec, entreprise qui a axé par la suite ses activités économiques (contrats de construction, d'ingénierie, activités internationales) vers le capital québécois. De même la création de Sidbec a visé explicitement à casser une structure de prix de l'acier déterminée par les trois grands monopoles ontariens soit Stelco, Algoma et Dofasco.

Que dire maintenant des interventions qui ont marqué le secteur financier ? Que nous parlions du cas du Crédit foncier ou de l'intervention de l'État provincial en vue de permettre au mouvement Desjardins

³¹ Voir Statistique Canada, numéro cat. 72-008.

d'échapper à la législation bancaire fédérale, de l'adoption récente d'une mesure législative visant à permettre au même mouvement Desjardins de se doter d'une caisse centrale, ou encore de la création de la caisse de Dépôt et de son rôle dans le circuit financier québécois, il appert que les interventions visant à épauler le capital québécois se sont faites aux dépens du capital canadien. Mais ce qu'il faut souligner, c'est le fait que cette bourgeoisie québécoise est à l'image de l'économie du Québec. Elle est en effet : 1. Concentrée dans les industries légères et porte ainsi le poids du développement inégal du capitalisme au Canada ; 2. Une part importante de ses exportations est écoulee sur le marché canadien, ce qui la [46] lie à ce même marché. Ce sont d'ailleurs ces deux caractéristiques très importantes, qui nous permettront, un peu plus loin, de comprendre la diversité de ses projets d'expansion.

Les effets du développement capitaliste au Québec

Au Canada, le capitalisme s'est développé inégalement et un de effets de ce développement inégal fut de concentrer l'industrie lourde en Ontario alors que le Québec hérita de l'industrie légère. Ce phénomène est la conséquence d'une plus rapide industrialisation ontarienne, de l'impact de l'axe économique du développement américain (axe qui s'est déplacé, surtout au XXe siècle, vers les Grands Lacs) et de l'adoption de diverses mesures, dont la canalisation du St-Laurent.

Ce développement inégal est directement responsable de la déficience et du débalancement de la structure industrielle au Québec. Alors que l'Ontario, elle, présente une économie dépendante à 37,8% des industries productrices de biens non-durables, le Québec, pour sa part, en dépend à 58,7%. Inversement, le Québec ne totalise que 41,3% de l'industrie de biens durables contre 60,2% en Ontario. Indice d'une économie anémique, 60% de la population active, en 72, œuvrait dans le tertiaire. La structure occupationnelle des industries non agricoles montre que, même dans le tertiaire, c'est l'Ontario qui canalise l'essentiel des activités économiques, présentant une structure d'emploi moins axée vers les services et l'administration publique. Dans la sphère manufacturière, près de 50% des emplois au Canada sont concentrés en Ontario

et ceux-ci comptent pour 26,9% des emplois totaux des industries non agricoles de la province, ces parts se chiffrant respectivement à 28,6% et 24,2% pour le Québec ³².

La comparaison des plus importantes industries de fabrication ontariennes et québécoises met en relief une très nette concentration des activités industrielles lourdes en Ontario. En effet, c'est dans cette province que se situent l'essentiel des industries de fabrication d'autos et d'accessoires d'autos, de sidérurgie, de fabrication de machines et d'équipements, d'emboutissage et de matriçage des métaux.

[47]

Les seules sphères où le Québec présente une production comparable à celle de l'Ontario sont le raffinage du pétrole, les pâtes et papiers, l'industrie laitière, la fonte et l'affinage des métaux, la production des produits pharmaceutiques, l'industrie du meuble et la fabrication d'aliments pour animaux. Le Québec, outre ces domaines, se concentre surtout dans le vêtement et les industries liées au bois.

Cette structure manufacturière pose un problème aigu pour le capital québécois dans la mesure où les secteurs les plus profitables et les plus générateurs de retombées économiques sont concentrés dans l'industrie lourde. Les effets de cette structure se font également sentir au niveau des conditions de vie des travailleurs. En effet, une des manifestations les plus importantes de l'oppression nationale pour les travailleurs québécois, c'est la différence de salaire entre le Québec et l'Ontario. Cet écart se situait à environ \$30 par semaine en 1977. À l'analyse on se rend compte que ce différentiel salarial s'explique principalement par le biais de la structure industrielle. En effet, même si dans certains secteurs la parité n'a pas encore été obtenue, et ce malgré la combativité supérieure de la classe ouvrière québécoise dans la plupart des secteurs, les salaires québécois sont assez proches de la moyenne nationale dans la plupart des secteurs. Le problème est que l'industrie légère paie des salaires très inférieurs à ceux qui prévalent dans l'industrie lourde.

En 1978, par exemple, le salaire hebdomadaire moyen dans le vêtement au Québec se situait à \$179.11, soit un salaire légèrement supérieur à la moyenne canadienne. Par ailleurs, les industries métalliques, chimiques et mécaniques entre autres, payaient des salaires supérieurs

³² Statistiques Canada, numéro cat. 72-008.

à \$300 par semaine, les écarts entre la moyenne canadienne et le Québec étant réels mais relativement faibles. Il est donc évident que le fait que l'Ontario soit concentré dans les secteurs plus rentables de l'industrie lourde explique en grande partie les écarts salariaux importants qui persistent entre les deux provinces.

L'inégal développement entre le Québec et l'Ontario s'est reproduit et maintenu au travers des politiques de l'État canadien. Par exemple, la canalisation du St-Laurent a amené un transfert de l'activité économique vers les grands centres ontariens, activités économiques jadis [48] concentrées à Montréal. Au seul chapitre du trafic portuaire, de 38,2% qu'elle était en 61, la part de Montréal chutera à 16,2% en 73. De même, la ligne Borden qui partage le pays en deux zones d'approvisionnement pétrolier (extérieur au Québec et à l'est, et canadienne à l'ouest du l'Outaouais) a favorisé l'expansion de la pétrochimie en Ontario et la décentralisation du raffinage dans la zone est, deux mouvements qui ont désavantagé le Québec. Que dire maintenant du pacte de l'automobile qui, signé il y a quinze ans, a permis une centralisation des activités liées à cette industrie, toujours en Ontario. D'autres grandes politiques nationales vont d'ailleurs dans le même sens. Ce sera le cas de la politique agricole fédérale et même de la politique de développement régional. À ce dernier chapitre, l'OPDQ précise que des 411,000 emplois créés au Canada depuis 1961, le Québec en a accueilli 58,000 alors que l'Ontario, a reçu la part du lion, soit 244,000 ³³.

La récente synthèse des travaux du groupe Bonin ³⁴ a fort bien souligné l'orientation générale des principales politiques économiques. Cette étude révèle en effet que tant les politiques structurelles, la politique commerciale, que les accords internationaux, pour ne mentionner que quelques-uns des nombreux cas soulevés, ont été axés prioritairement vers le pôle industriel canadien-ontarien ce qui n'a certes pas épaulé le développement québécois. Les auteurs du rapport concluent :

Mais si on reste convaincu que l'intensité des efforts consentis aurait dû donner des résultats encore meilleurs quant à l'atténuation des disparités

³³ Voir OPDQ, *Politiques fédérales et économie du Québec*, Éditeur officiel du Québec, 1979.

³⁴ Bonin, Bernard et Polèse, Mario, *À propos de l'association économique Canada-Québec*, Québec, ENAP, 1980.

régionales, force est alors de reconnaître que, malgré la variété et l'ampleur des interventions du gouvernement central, le coup de pouce qui aurait été nécessaire pour y parvenir ne semble pas être venu de là ³⁵.

La suprématie de l'Ontario n'est donc pas le fruit du hasard. La National Policy et la construction des chemins de fer ont grandement contribué à doter l'Ontario d'une solide infrastructure industrielle. C'est en bonne partie en marge de la construction ferroviaire que la sidérurgie canadienne s'est installée au sud de l'Ontario, et « il en va de même pour les industries lourdes et de biens durables, à haute technologie et aux emplois bien rémunérés » ³⁶.

[49]

Il serait facile de démontrer également que la concentration des pouvoirs économiques à Ottawa, et spécifiquement le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, a fortement avantage l'Ontario. Ainsi, par exemple, « de 1961 à 1977, la part des dépenses du gouvernement fédéral directement créatrices d'emplois (salaires, biens et services, subventions et investissements) faites au Québec n'a été que de 20,6% contre 40% en Ontario » ³⁷. De même, si on examine les subventions du MEER au Québec, on constate que, dans l'ensemble, on évite de favoriser le développement d'entreprises dans le secteur des biens durables. ³⁸ On préfère concentrer les investissements dans les travaux infrastructurels et les secteurs qui n'entreront pas en concurrence avec des entreprises ontariennes existantes.

Ce type de développement capitaliste et les déséquilibres ainsi provoqués ont entraîné l'interdépendance des deux principales régions canadiennes. C'est ce que souligne le tableau 2. En effet, 75% des exportations québécoises destinées aux autres provinces sont absorbées par l'Ontario. Selon d'autres sources, il appert que ce sont essentiellement les aliments et boissons, le vêtement et le papier et ses produits

³⁵ *Idem*, p. 276.

³⁶ Gouvernement du Québec, La nouvelle entente Québec-Canada, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, p. 28.

³⁷ *Idem*, pp. 28-29.

³⁸ La plupart des exceptions touchent des projets contrôlés par l'État québécois comme l'expansion de Sidbec ou la construction d'une usine de pâtes et papier à St-Félicien, et qui auraient été mise en route de toute manière.

connexes qui sont exportés vers ce marché, alors que le Québec, lui, importe de l'Ontario du matériel de transport, du caoutchouc, du fer, de l'acier, de la machinerie et du matériel divers ; dans chacune de ces branches, la demande du Québec totalise respectivement 30%, 36%, 62% et 52% des exportations ontariennes vers les autres provinces. ³⁹ Il faut d'abord souligner que l'échange est d'abord profitable à l'Ontario. En 67, le Québec enregistrait un déficit commercial de \$ 1/2 milliard avec cette dernière province, l'Ontario représente un débouché pour 19,3% de la production des industriels québécois, le Québec, lui, n'absorbe que 11,2% de la production ontarienne ⁴⁰, et ce même si les livraisons québécoises sur le marché ontarien se chiffraient en 74 à \$4,3 milliards alors que celles de l'Ontario vers le Québec étaient évaluées à \$4,7 milliards. Il appert d'ailleurs que ce sont les aliments et boissons (\$481 millions), les textiles (\$308 millions), les vêtements (\$314 millions), le papier (\$452 millions) et les métaux primaires (\$440 millions) qui dépendent le plus du marché ontarien. Alors que le flux inverse pour les industries ontariennes est concentré dans les aliments et boissons (\$612,6 millions),

³⁹ Proulx, P.P. et autres. Études des relations commerciales Québec-USA, Québec-Canada, options et impacts, contraintes et potentiels, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978.

⁴⁰ « L'industrie québécoise dépend plus de l'Ontario que l'inverse. » *La Presse*, 21 août 1978.

[50]

Tableau 2
 Destination des livraisons manufacturières du Québec
 selon la destination 1974

	%
Québec	53.8
Ontario	20.0
Autres provinces	6.7
Total Canada	80.5
USA	14.6

Tableau 3
 Les 10 plus importantes industries manufacturières
 et la destination de leurs livraisons, 1974.

	Livraisons totales		Vers les autres	
Pipière et produits connexes	2,490,290	11.0	566,731	8.1
Industrie métal, primaire	1,742,784	7.7	507,240	7.3
Produits pétrole et charbon	1,694,958	7.5	390,486	5.6
Vêtement	1,405,093	6.2	630,725	9.1
Produits métalliques	1,376,133	6.1	417,343	6.0
Matériel de transport	1,369,719	6.1	299,006	4.3
Textile	1,239,493	5.7	498,269	7.2
Ind. chimique et pr. connexes	1,230,543	5.4	553,442	8.0
Appareils et matériel électriques	1,070,418	4.7	543,292	7.8
Total (incluant les autres industries)	22,627,011	100	6,952,252	100

[51]

les produits chimiques (\$443 millions), les produits en métal (\$339 millions) l'équipement de transport (\$445 millions) et les produits électriques (\$449 millions). Plus encore, coïncé dans cet engrenage, l'écart entre les deux provinces n'a cessé de s'accroître.

Étant acheteur de biens de consommation courante et de matières premières, l'Ontario entraîne les entreprises québécoises dans une voie réduite et contribue à reproduire les carences structurelles du Québec. Comme le tableau 3 l'indique, les textiles, les aliments et boissons, les vêtements et les papiers totalisent à eux seuls quelque 37% du total des expéditions vers les provinces canadiennes. ⁴¹

Autre dimension mise en relief par le tableau 4, les industries québécoises du tabac, du caoutchouc et plastiques, du vêtement, du meuble, des produits électriques et des produits chimiques écoulent plus de 40% de leur production sur le marché canadien hors Québec. Or, une seule industrie ontarienne, en l'occurrence la bonneterie, est dans une situation identique. Au total, 29,8% de la production québécoise de biens manufacturiers est destinée aux autres provinces canadiennes alors que cette part est de 23,1% pour l'Ontario.

Cette situation globale mènera l'État québécois à divers affrontements avec l'État canadien. Ce fut le cas, récemment lors de la querelle sur la taxe de vente. En refusant les mesures préconisées par l'État central (réduction générale de 2%), Jacques Parizeau a privé l'Ontario d'importantes retombées économiques et a aboli entièrement cette taxe dans les secteurs mous, maximisant ainsi les retombées locales de cette mesure. Récemment, une position analogue fut défendue par le ministre Duhaime au sujet de l'abolition de la taxe de vente sur les voitures ⁷⁹. Aux dires du journal *La Presse*, le ministre s'est opposé au projet en déclarant qu'elle profiterait d'abord à l'industrie ontarienne ⁴².

Cette situation (développement inégal et rapport économique déséquilibré) a aussi d'importantes incidences pour cette bourgeoisie que

⁴¹ « Les marchands d'autos demandent au Québec d'imiter l'Ontario » *La Presse*, 2 février 1980.

⁴² André Raynald est un des auteurs qui se sont servis essentiellement du critère ethnique, une telle approche à l'inconvénient de rassembler des unités économiques qui répondent à une dynamique tout à fait différente.

nous avons précédemment qualifiée de québécoise. Nous le verrons, coïncée entre ses rapports économiques avec l'Ontario et ses projets d'expansion propres, cette bourgeoisie développera une pluralité d'intérêts. En fait, son articulation économique à la bourgeoisie canadienne est un des lieux où se manifestera [52]

l'oppression nationale. Mais avant de nous engager dans cette discussion, tentons de définir plus précisément le capital québécois.

Tableau 4
Destination des biens manufacturés au Québec
et en Ontario, en 1974 (en pourcentage)

	Québec			Total	Ontario		
	Québec	Autres pro- vinces	Étranger		Ontario	Autres pro- vinces	Étranger
Aliments et boissons	74,5	21,0	4,05	100	72,8	22,1	5,1
Tabac	34,4	65,1	0,5	100	29,2	53,1	17,7
Caoutchoucs et plastiques	51,8	41,0	7,2	100	52,3	35,6	12,1
Cuir	48,2	47,8	4,0	100	38,0	62	38,0
Textile	57,8	38,6	3,6	100	45,0	38,0	18,0
Bonneterie	59,5	38,4	1,1	100	52,5	47,3	0,2
Vêtement	54,6	41,7	3,7	100	61,0	37,8	1,2
Bois	56,4	26,1	17,5	100	75,4	9,7	14,9
Meubles et articles d'ameuble- ments	56,4	40,2	3,4	100	70,6	25,6	3,8
Papier et industries connexes	39,4	24,7	35,9	100	53,3	19,4	27,3
Imprimerie et édition	67,4	29,2	3,4	100	85,6	12,9	1,5
Transformation primaire des mé- taux	38,4	34,2	27,4	100	69,2	18,4	12,4
Fabrication de produits en métal	61,2	29,8	9,0	100	66,5	24,3	9,2
Machinerie	45,7	30,5	23,8	100	40,1	30,6	29,3
Matériel de transport	34,1	20,5	45,4	100	26,5	15,3	53,2
Produits électriques	41,7	46,9	11,4	100	52,0	36,4	11,6
Produits minéraux non-métal- liques	78,2	15,0	6,8	100	72,3	15,1	12,6
Pétrole et charbon	75,4	20,4	4,2	100	94,0	2,5	3,5
Industrie et produits chimiques	48,0	43,9	8,1	100	57,0	34,1	8,9
Divers	48,8	42,9	8,3	100	57,6	34,1	8,3
TOTAL	56,5	29,3	13,7	100	56,6	23,1	20,3

Source, Gouvernement. du Canada 'Les réalités commerciales au Canada et la question de la souveraineté-association' dans Pour comprendre le Canada. Ottawa. M. de S. 1978. page-20.

[53]

Les bases du capital québécois

[Retour au sommaire](#)

Dans cette seconde section, nous identifierons les principaux paramètres de la bourgeoisie québécoise, notre recherche ne se limitera pas à sa définition, nous brosserons également un tableau sommaire de ses diverses composantes.

Éléments de définition

Ce que le terme bourgeoisie régionale entend saisir, c'est fondamentalement l'association à une réalité économique : la région du Québec. La bourgeoisie régionale regroupe ces bourgeois qui se sont développés au Québec et dont les intérêts sont principalement autochtones. Il ne s'agit donc pas d'une bourgeoisie ethnique.⁴³ Et ce même si, comme toute classe sociale au Québec, la bourgeoisie québécoise est traversée par la question nationale. Les bourgeois francophones québécois constituent le noyau central de cette bourgeoisie mais ils n'en représentent qu'une fraction. Ce sont entre autres : 1. La concentration dans l'espace économique québécois ; 2. Une très nette orientation vers le marché québécois ; 3. L'intégration à un réseau financier autochtone⁴⁴, et ; 4. Un contrôle régional de l'entreprise, qui définissent le caractère régional. Ainsi cernée, la bourgeoisie québécoise rallie les entreprises principalement voire essentiellement vissées à l'économie régionale québécoise.

Renvoyant à divers niveaux de concentration et d'intégration de ses activités, cette bourgeoisie ne forme cependant pas un tout homogène.

⁴³ Voir Raynald, André, La propriété des entreprises au Québec, des années 60, Montréal, P.U.M. 1974.

⁴⁴ Pierre Fournier (dans « Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise », dans *Le capitalisme au Québec*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1978, p. 141) a défini ces critères.

Elle est composée, d'une part d'entreprises de grande taille à caractère monopoliste, et d'autre part d'une masse importante de PME. Les premières présentent l'image de firmes régionalement intégrées et ouvertes aux marchés extérieurs. Dans ce sens, elles ressemblent aux grandes entreprises canadiennes bien connues [54] (Bell Téléphoné, Canadien Pacifique, etc.) Elles gardent néanmoins leur caractère spécifique et, nous aurons l'occasion de le vérifier, s'appuient essentiellement sur leur essence régionale. Les secondes, les PME sont beaucoup plus rivées à l'espace québécois, voire aux régions québécoises. Leurs rapports aux plus grandes firmes et l'espace économique où elles évoluent appellent d'ailleurs une analyse spécifique.

Mais ces indications sommaires ne donnent qu'une image fort imprécise de ce capital. Accordons-nous donc quelques pages qui permettront d'en mieux cerner la réalité.

Sphères d'activités et de développement

Les transformations économiques des vingt dernières années ont amené certains éléments bourgeois évoluant dans les branches où la bourgeoisie québécoise est solidement implantée à s'engager très tôt dans une croissance qui les a incités à se démarquer de la masse des PME locales. Ce phénomène est sensible dans le matériel de transport, les transports, les finances, l'agro-alimentaire, le bois et la construction.

C'est aussi ce qu'ont vécu diverses composantes financières dont la Banque nationale et certaines autres grandes firmes comme Bombardier, Culinar, Provigo, SNC, ABBDL, Desourdy, St-Hubert BBQ et Québécois. Certaines données ⁴⁵ nous permettent de saisir plus adéquatement l'espace économique occupé par ce type d'entreprise. Ainsi en 1975, les entreprises manufacturières disposant de plus de 200 ouvriers totalisaient respectivement 43,2% des entreprises du secteur des biens d'équipement, 64,7% de celles engagées dans la production de biens intermédiaires et 34,4% de celles évoluant dans le secteur des biens de consommation. De ce nombre, les entreprises canadiennes françaises

⁴⁵ Voir Sales, Arnaud, *La bourgeoisie industrielle au Québec*, Montréal, PUM, 1979, pp. 132 et ss.

ne totalisaient que 1,4% des firmes du secteur des biens d'équipement, 4,5% de celles des biens intermédiaires et 5,8% de celles engagées dans la production de biens de consommation.

Ces chiffres donnent une idée du poids relatif de ces éléments. Il appert d'ailleurs que 10 des 25 plus importantes entreprises canadiennes françaises évoluent dans l'agro-alimentaire, [55] et que la majorité des autres grandes firmes œuvrant dans la production de biens d'équipement ou de biens intermédiaires sont contrôlées par l'État québécois. L'espace occupé dans la sphère bancaire est beaucoup plus substantiel. Contrôlant quelque 40% des actifs bancaires (\$26 milliards) 100% de ceux des caisses d'épargne et de crédit (\$9 milliards), 30% de ceux des compagnies d'assurance-vie (\$6,4 milliards) et quelque 10% des actifs locaux des caisses de retraite (\$7,2 milliards) le réseau financier québécois a atteint des proportions fort respectables qui lui ont permis d'engager une expansion hors-Québec de toute première importance. Fortement concentré, ce capital bancaire s'est rapproché du capital industriel et tourné vers l'internationalisation ⁴⁶. Ce dernier mouvement caractérise d'ailleurs une autre sphère où le capital autochtone occupe un espace de choix : l'ingénierie, ABBDL, SNC, LAVALIN, pour ne nommer que les plus connues, démontrent une tendance à l'internationalisation (surtout dans les sphères énergétiques et tout particulièrement dans l'hydro-électricité) qui a favorisé un élargissement considérable de leurs activités.

Dans d'autres branches, et notamment dans la construction, certaines entreprises de création relativement récentes ont connu une croissance rapide qui leur a permis de se tailler une place importante dans divers champs de l'industrie. C'est le cas de Désourdy Construction ou encore celui de Duranceau, deux firmes qui ont ravi nombre de contrats d'envergure (dont la construction du stade olympique et des contrats à la Baie James) aux entreprises canadiennes et étrangères dominantes.

Ces grandes entreprises se caractérisent toutefois par une situation économique de loin inférieure à celle du capital canadien ou étranger. Provigo, par exemple, née le 10 juillet 1970, érigée sur les assises de Couvrette Provost et bien que 3e chaîne en importance au Canada n'occupe qu'un espace relativement restreint du marché de l'alimentation

⁴⁶ Voir, à ce chapitre la série d'articles qu'ont signé Laurier Cloutier et Alain Dubuc, dans *La Presse*, entre le 8 et le 13 décembre 1979.

local. Cette part s'est établie à 5% en 1976 alors qu'elle était de 23% pour Steinberg et de 11% pour Dominion. Or, aucune autre entreprise capitaliste, qu'elle soit bâtie sur la petite entreprise indépendante à l'instar de Métro-Richelieu ou qu'elle soit associée au secteur coopératif comme Cooprix, n'a atteint ni la taille ni l'ampleur de

[56]

Tableau 5

Liste partielle des entreprises contrôlées
par le capital québécois

FINANCE

Banque nationale du Canada
Laurentide Finance
Banque d'épargne
Crédit foncier
Le groupe Prenor
Les Prévoyants
Fiducie nord-amérique
Trust général du Canada
Sterling Trust
Mouvement Desjardins
 incluant : La Sécurité
 L'Assurance-vie Desjardins
 La Sauvegarde
 Crédit industriel Desjardins
 Société d'investissement Desjardins
 etc.
Caisse d'entraide économique
Société nationale de Fiducie
La Laurentienne
La Prévoyance
Impérial Life
Fonds FIC
Caisse de dépôt et placement du Québec
Sodarcap

Lévesque-Beaubien
Le groupe Prêt et revenu
York Lambton (holding)
Société générale de financement
Assurance Bélair

AGRO-ALIMENTAIRE

Provigo
Agropur (Coop agricole de Granby)
Unilait
La Fédérée
 (Québec Poultry)
 (Flamengo)
 (Legrade)
St-Hubert BBQ
Lallemand inc.
Métro-Richelieu
Culinar (Vachon, Stuart, etc.)

BOIS, PATES ET PAPIERS

Normick-Perron
Donahue St-Félicien (S.G.F.)
Papiers Rolland

TRANSPORT ET MATÉRIEL DE TRANSPORT

Corporation de gestion La Vérendrye
Guibault d'Anjou
Bombardier MLW
Marine Industries (S.G.F.)
Davie Shipbuilding
Prévost
Québécois

INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION

ABB DL
SNC
Laval in CEGIR
Warren-Rousseau et ass.
B.G. Checo (S.G.F.)

Latendresse
Duranceau
Desourdy
Prefatel
Pentagon construction

MEDIA ET IMPRIMERIE

Québécor
Télé-Métropole
Cablevision nationale-vidéotron Hebdomadaire A-1 Télé-Capitale
Unimédia

HYDRO-ÉLECTRICITÉ ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

CEGELEC (S.G.F.)
Hydro-Québec

DIVERS

SICO
André Perreault
Casavant frères
Lavo
Canam-Manac
Micon
Mines Sulligan
UAP
Sidbec
Harricana Métal
Forano (S.G.F.)
Volcano (S.G.F.)

Provigo. Par contre, les firmes engagées dans la production et la transformation ont su mieux s'imposer. C'est plus précisément le cas de Agropur et de Unilait dans le domaine des produits laitiers, et celui de Culinar dans la confection de pâtisseries [57] Même les grandes sociétés bancaires supportent mal la comparaison au géant canadien. La nouvelle Banque nationale du Canada, par exemple, ne totalise toujours que 50% des actifs de la plus petite composante du « *big-five* » canadien, soit la Banque Toronto-Dominion. Sur la scène bancaire nous le

soulignions précédemment, le haut du pavé est occupé par les institutions canadiennes ⁴⁷. Dans la construction, pour citer un autre exemple connu, les grands entrepreneurs québécois ne se comparent aucunement à Canada Ciment Lafarge, aux Ciments du St-Laurent ou à Genstar trois géants étrangers opérant dans toutes les sphères de cette industrie. ⁴⁸

Le tableau 5 nous livre une liste sommaire des grandes entreprises québécoises. Bien que partielle, cette liste donne une excellente idée des ramifications de la bourgeoisie autochtone. Trois grands types d'appropriation (privé, État coopératif) forment le capital québécois. Au chapitre du capital privé, bien que nous en ayons déjà identifié les principales unités, nous tenons à rappeler que les éléments les plus importants de cette bourgeoisie présentent, dans leurs sphères d'opération respectives, une relative cohérence. C'est certainement le cas de la Banque d'épargne, de la Banque nationale, du Trust général du Canada, du Crédit foncier franco-canadien, du groupe Bélair, de Prenor, du groupe Commerce, du groupe Prêts et revenus, de la Laurentienne ou de Sodarcan dans le secteur financier. On y note une étroite interdépendance d'actions que viennent compléter à un autre niveau les relations de conseils d'administration ⁴⁹.

De nombreuses autres entreprises industrielles se greffent d'ailleurs à ce noyau. C'est notamment le cas de Sico-, de Canam-Manac, de la Corporation de gestion La Vérendrye, de Normick-Perron, de Cablevision national-vidéotron, de Télé-Capitale, de Stuart, de Québécoir et de Bombardier MLW. Le récent intérêt qu'a manifesté le capital bancaire pour le capital industriel est à la mesure du mouvement de symbiose qui les a caractérisés au cours de la dernière décennie. Ainsi, à la marge du capital industriel jusqu'à la fin des années 60, les sociétés bancaires et para-bancaires québécoises ont amorcé une opération de

⁴⁷ *Idem.*

⁴⁸ Bélanger, Yves, « L'industrie de la construction et la bourgeoisie au Québec », dans *Le capitalisme au Québec*, Montréal, Édition coopératives Albert St-Martin, 1978, ou Bélanger, Yves, *Bourgeoisie et fractions de classe dans l'industrie québécoise de la construction*, mémoire présenté à l'Université du Québec à Montréal, département de science politique, mai 1979.

⁴⁹ Le circuit financier québécois.

réorganisation de leurs placements qui s'est réalisée par l'ouverture de crédits industriels et l'accroissement des avoirs en actions.

[58]

Pour sa part, le mouvement coopératif, particulièrement ses unités les plus importantes, est devenu de plus en plus capitaliste et ce, même s'il offre toujours une façade juridique distincte ⁵⁰. Il ressort d'ailleurs que les coopératives ont tendance à la centralisation décisionnelle. Ainsi en est-il de la Fédérée du Québec dont les filiales sont Legrade Inc., les Abattoirs de l'est, les élevateurs « Fédérées », les produits Mont-Joli, les Semences du Québec, Quebec Poultry, Abbotsford Poultry Foam inc., Edmond Sylvain Ltée, Flamengo, Centre avicole inc., Turcotte et Turmel inc., les Engrais Laprairie, la Ferme Joliette et P.A. Gouin Ltée échappent à la gestion locale des coopérateurs. Or les filiales et fédérations, à elles seules, cumulent pas moins de 41,7% du chiffre d'affaires générées par les coopératives non financières. Une récente étude du gouvernement Lévesque plaçait la Fédérée (\$2 milliards de ventes) dans le seul cadre où elle puisse être comparée. « La Coopérative Fédérée de Québec avec un chiffre d'affaires de \$728 millions se situerait au 35^e rang de toutes les entreprises manufacturières du Canada, soit entre Molson (\$747 millions) et Imasco Ltd. (\$719 millions) » ⁵¹. Cette part croissante des filiales est associée à une très nette

⁵⁰ OPDQ et autres, *Profil du mouvement coopératif au Québec*, Québec Éditeur officiel du Québec, 1980, p. 1 14.

⁵¹ Le secteur coopératif au Québec.

— Le secteur coopératif n'est pas un ensemble homogène intégré au circuit capitaliste privé, forme particulière de capital. Certains éléments, par exemple les coopératives de consommation qui à l'instar des comptoirs alimentaires, s'inscrivent à la marge des impératifs capitalistes dominants, s'inspirent d'une volonté de s'opposer aux rapports capitalistes. Il appert toutefois que d'autres coopératives (Mouvement Desjardins, Caisses d'entraide économique, Cooprix, etc...), d'abord pour s'étendre ou pour survivre puis pour s'accaparer une part de plus en plus importante de leur marché respectif, ont fait leur « la loi du profit » capitaliste. Concrètement, au sein de ces coopératives, ce mouvement se traduit par des changements qualitatifs importants : abandon d'un discours critique face au capitalisme, perte du contrôle de l'organisme par les actionnaires, et forme d'aménagement du capitalisme (né au siècle dernier), ce type d'accumulation tendra à s'y intégrer. Aujourd'hui, il serait vain de tenter de différencier la gestion et les

tendance centralisatrice où les organismes de la base ont perdu beaucoup de leur pouvoir décisionnel ⁵².

Le capital coopératif s'est construit dans les interstices du capital privé et s'est surtout enraciné dans les sphères liées à la consommation, à la finance et à la production agricole. Il s'est engagé, dès la révolution tranquille, dans un fort mouvement d'expansion et de concentration. Quelques grands ensembles se sont imposés et intégrés au réseau en place. La Fédération des caisses d'entraide économique, par exemple, s'est départie de son caractère marginal et a connu une foudroyante expansion au cours de la décennie 70. Dès lors, les objectifs se transforment et l'institution concurrence les autres entreprises financières. Aujourd'hui les CEE totalisent des actifs de plus de \$1 milliard et se sont assurés le leadership de la conférence des caisses d'épargne et de crédit.

D'autres coopératives dont le mouvement Desjardins, la Fédérée et Agropur ont interpénétré, dans leurs sphères respectives, le capital privé. Rappelons les nombreux placements de la Société d'investissement Desjardins dans [59] les entreprises québécoises ou encore l'achat de Québec Poultry par la Fédérée. Répondant aux mêmes critères de mise en valeur et à la même dynamique d'expansion que les grandes

objectifs du Mouvement Desjardins ou des caisses d'entraide économique de ceux de la Banque nationale.

⁵² Cette importance des filiales se fera sentir également dans le domaine financier avec la Société nationale de fiducie (Caisses d'entraide économiques) ou les nombreuses entreprises liées au Mouvement Desjardins. Pour ceux qui évaluent l'importance des institutions à leurs actifs, nous tenons à rappeler que les caisses d'épargne et de crédit, au nombre de 1,564 en 1978, totalisaient \$10,6 milliards d'actif. Les coopératives, pour leur part, au nombre de 683, totalisaient \$596 millions d'actif.

Le rapport Blais (portant sur la centralisation des décisions du mouvement Desjardins) mettra bien en relief cette tendance centralisatrice au Mouvement Desjardins. Jadis autonomes, les caisses disposent maintenant de nombreux organismes communs centralistes qui ont grugé une part importante du pouvoir décisionnel.

Bien sûr, de nombreuses autres fédérations ou coopératives seront beaucoup moins importantes et partageront beaucoup plus les destinées des PME. Ce sera le cas de la Coopérative Laitière du Sud de Québec (\$78,6 millions d'actif), de la chaîne coopérative du Saguenay \$62,1 millions), des Pêcheurs-unis du Québec (\$33 millions) ou de la Ligue des caisses d'économie dans le domaine financier.

entreprises, ces composantes du mouvement coopératif en partagent les visées.

En ce qui concerne le capital d'État, son immixtion dans les sphères de production et le type d'exploitation des travailleurs pratiquée (en de nombreux points identiques à ceux des autres entreprises) nous incitent à l'intégrer à la bourgeoisie québécoise. Étroitement associées au développement de la bourgeoisie régionale, les sociétés d'État ont été appelées à élargir les perspectives et à en épauler le développement. Dans cette perspective, la jonction capital québécois-capital d'État fut le fondement dynamique de la concentration et de l'expansion du capital autochtone. Rappelons l'importance de la SGF dans la création de Bombardier-MLW, celle de SOQUIA pour Culinar, celle de la Caisse de Dépôt dans le dossier de Cablevision national ou dans la jonction des diverses sociétés d'ingénierie et de construction autochtone.

Ce survol ne saurait être complet sans que nous nous attardions, même sommairement, à cette autre catégorie d'entreprises que saisit le terme de PME. Essentiellement concentrée dans les services, la production de biens de consommation et les secteurs traditionnels, ce type de capital se démarque à de nombreux chapitres des grandes entreprises ci-haut identifiées. On dénombrait, en 1973, pas moins de 6,556 PME ⁵³ (soit 66% des entreprises) employant quelque 47,9% des travailleurs et accaparant quelque 40% de la valeur ajoutée. On retrouve surtout ces PME dans l'agro-alimentaire (887 entreprises), le vêtement (1,606 firmes) et l'industrie du bois et des articles en bois (838 firmes).

Elles sont également nombreuses dans certaines autres branches (industrie du vêtement, emboutissage, matriçage des métaux et imprimerie). Mais il demeure que le lieu de prédilection des PME sera le commerce et les services, champs où elles emploient 66% des salariés. Ces entreprises auxquelles se rattachent toutes les unités économiques en voie d'intégration régionale et même certaines institutions Financières,

⁵³ Rappelons que, par PME, on entend saisir une réalité, soit celle des entreprises possédant entre 5 et 199 employés et disposant d'actif de plus de \$200 000, mais moins de \$6 000 000 dans les diverses branches de la fabrication. Dans la sphère commerciale et des services, le titre de PME s'adresse plutôt aux firmes employant entre 4 et 30 salariés et dont les ventes se chiffrent entre \$200 000 et \$5 000 000.

nous réfèrent à un type de capital régional qui rallie la grande masse des entreprises québécoises.

[60]

Ainsi présentée, la bourgeoisie québécoise apparaît donc comme un ensemble composé d'éléments répondant à des intérêts économiques divers. Dans ce sens, elle ne se présente pas comme un tout homogène mais comme le lieu de jonction d'intérêts divers. Tournons-nous maintenant vers l'analyse des perspectives de croissance de cette bourgeoisie. Ce dernier volet nous permettra de saisir sa dynamique tout comme il mettra en relief la diversité des projets qui l'animent.

* * *

[61]

Le capital québécois : perspectives de croissance

Le rôle de l'État québécois

[Retour au sommaire](#)

Cantonnée dans les branches traditionnelles, la bourgeoisie québécoise s'est réorganisée à la faveur du régime Duplessis. Le capital régional s'est développé en étroite conjonction avec ce régime dans les branches liées à l'agriculture et dans les industries directement intégrées à l'expansion du système routier. Dans les autres domaines, que ce soit dans l'exploitation ou la transformation de richesses naturelles ou dans les sphères plus traditionnelles telles le textile, le capital québécois fut tributaire des retombées des circuits surtout américains dans le premier cas et canadien dans le second ⁵⁴. Mais ce qu'il importe de souligner c'est que ce mouvement fut associé à la réorganisation d'un champ industriel canadien de plus en plus plaqué à la dynamique du géant américain, tout comme il fut le fruit d'une politique « canadienne » qui a d'abord profité à l'Ontario.

Pendant la « révolution tranquille », la bourgeoisie québécoise fut au diapason de cette période de bouillonnement social ⁵⁵. Ses objectifs furent, dès le début des années 60, repris par le Conseil d'orientation économique du Québec (C.O.E.Q.), organisme qui a préconisé une intervention étatique accrue : appui et ultérieurement, noyau dur, de cette potentielle grande bourgeoisie locale dont nous avons esquissé les contours. Le capital d'État s'est substitué aux capitaux étrangers dans l'hydro-électricité dans le but évident d'achever l'expansion des réseaux et de stimuler le développement économique local. Il s'est doté d'une

⁵⁴ Jouanet-Bernadat, R. et autres, Prospective socio-économique du Québec, Ire étape, sous-système économique (2), Dossier technique (2.2), *Les entreprises*, Québec, OPDQ, 1977.

⁵⁵ Voir Bourque, Gilles, « Petite bourgeoisie envahissante et bourgeoisie ténébreuse » dans *Les cahiers du socialisme*, numéro 3, printemps 79.

société mixte, la S.G.F., dont l'objectif (de 62 à 72) fut de renflouer les entreprises industrielles en perdition.

Il s'est immiscé dans les rouages de l'industrie sidérurgique grâce à SIDBEC, dans l'espoir avoué d'accroître les retombées économiques locales et de réduire le contrôle américano-ontarien de l'acier, etc.

[62]

Il faut insister aussi sur le fait que l'État québécois a permis au capital autochtone de se concentrer et d'accroître son espace économique. Par exemple, c'est la SGF et la Caisse de dépôt qui ont rendu possible, en 1975, l'achat de MLW par Bombardier ; c'est aussi la Caisse de dépôt qui a épaulé Provigo dans son expansion et favorisé, notamment, l'acquisition de M. Loeb ; c'est également elle qui a secondé le capital bancaire et para-bancaire local, temporisant les minorités internes et consolidant ses liens de réseau. C'est enfin elle qui a favorisé la prise de contrôle local de Câble-vision nationale et a été à l'origine du récent achat de cette dernière par Vidéotron.

Dans un autre domaine, soit celui de l'Hydro-électricité, les importantes retombées économiques de la nationalisation de 63-64 ont profité à nombre d'entrepreneurs locaux. Rappelons, par exemple, que c'est essentiellement grâce à l'Hydro que les sociétés d'ingénierie S.N.C., Warren-Rousseau, ABBDL et LAVALIN ont pu percer dans le domaine de l'ingénierie et de la gestion de projets hydro-électriques. La dernière initiative de l'Hydro, Hydro-International (décembre 78) constitue d'ailleurs une importante rampe d'expansion pour ces sociétés privées et le « *know-how* » québécois. La nouvelle filiale de l'Hydro, compte tenu de la politique « d'achat chez-nous » que pratique la société d'État, permettra non seulement aux sociétés d'ingénierie d'étendre leurs ramifications et d'accroître leurs opérations à l'étranger, mais élargira le processus aux plus importants constructeurs tout en accroissant les retombées économiques locales.

Dans le même ordre d'intervention, la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire SOQUIA a veillé au maintien du contrôle de Culinar lorsque le mouvement Desjardins a annoncé, en 1977, son intention de se départir d'une part de ses avoirs dans l'entreprise. Ces quelques exemples reflètent un mouvement global qui met en évidence le fait que la bourgeoisie québécoise s'est construite dans et à la périphérie de l'État québécois.

Il nous apparaît fort significatif de constater que toutes les grandes entreprises identifiées précédemment ont, au moins une fois dans leur histoire, été associées à l'une ou l'autre des sociétés d'État. De même, la formation relativement récente de cette bourgeoisie confirme l'importance [63] qu'a pu avoir, pour elle, ce nouvel État de la révolution tranquille ⁵⁶.

Il importe de souligner que ces entreprises se sont essentiellement construites dans les champs de juridiction de l'État provincial. Ainsi en est-il des industries œuvrant dans les richesses naturelles et à la périphérie de celles-ci. C'est certainement le cas de l'Hydro-Québec et des firmes qui, dans d'autres sphères, s'y lieront ; c'est aussi celui de SOQUEM, de SOQUIP et, celui de la Société nationale de l'amiante. Par sa législation dans le domaine, l'État québécois a pu manœuvrer en fonction de la maximisation des retombées économiques et stimuler l'intégration aux circuits en place.

Ce point est une constante de l'analyse des perspectives d'expansion du capital autochtone. Dans le rapport Tetley, on précise :

« L'efficacité d'une telle politique de mutation structurelle tient en quelque sorte à une simultanéité d'interventions visant d'une part, les activités qu'on est susceptible de faire naître dans le sillage des entreprises étrangères et, d'autre part, les orientations qu'on doit signaler aux entreprises autochtones, principalement de petites et moyennes tailles, et les assistances qu'on doit leur accorder pour rendre l'innovation possible chez elles, rationaliser leur production, améliorer la qualité de leur gestion et assurer leur pénétration dans les marchés en fonction, entre autres, des possibilités ouvertes par le secteur étranger ⁵⁷. »

Ainsi, par exemple, on obligera la multinationale ITT, lors de l'allocation des vastes territoires de la Côte Nord, à Rayonnier Québec, à favoriser les fournisseurs québécois. C'est également une tendance qui se vérifiera dans le secteur para-bancaire, autre champ de juridiction provinciale. Dans ce domaine, l'État québécois, par Caisse de dépôt

⁵⁶ Voir Brunelle, Dorval, [*La désillusion tranquille*](#), Montréal, HMH, 1978.

⁵⁷ Québec (Prov.), *op. cit.*, p. 55.

interposée, se liera directement à la bourgeoisie et en assurera, en partie, la cohésion.

On s'est aussi servi du pouvoir législatif pour permettre au mouvement Desjardins d'étendre ses opérations et de s'affranchir des institutions bancaires. C'est en lui accordant les moyens de se doter d'une caisse centrale qui pourra, entre autres avantages, lui permettre de recevoir les dépôts gouvernementaux et de mettre un terme à sa dépendance bancaire qu'on a atteint cet objectif. Pour sa part, le récent [64] épisode du Crédit foncier met en relief un autre type d'intervention. Convoité par le Central and Eastern Trust, le contrôle québécois de la maison-mère francophone du Crédit foncier fut préservé par l'adoption d'une loi spéciale interdisant la vente de cette importante société de prêts hypothécaires à des intérêts non-québécois. Forte de cette intervention, c'est la Banque d'épargne qui a pris le contrôle du Crédit foncier. Enfin, l'appui accordé au Mouvement Desjardins et aux sociétés de fiducie (toutes deux de juridiction provinciale) dans leur lutte périodique pour échapper aux divers contrôles de la loi bancaire fédérale, et dont le dernier épisode a eu lieu en 79, vient confirmer cette volonté d'épauler le capital local dans les sphères où cet État québécois est habilité à le faire.

Donohue, Donohue-St-Félicien)⁵⁹ et des nombreux appuis financiers qu'on accordés une SDI ou une Caisse de Dépôt et Placement, ou de l'appui technique d'un organisme comme le CRIQ ? Même l'avenir des PME locales est étroitement associé à cet État.

Outre les nombreux programmes de la SDI, c'est la fonction de ré-organisation et d'ouverture des marchés extérieurs qu'il importe de souligner. Épaulant les PME engagées dans la production et la transformation, l'État québécois s'est assigné la tâche d'ouvrir le champ d'investigation des entrepreneurs régionaux. Il s'agit, dans une large mesure, de mettre un terme au cloisonnement des secteurs traditionnels (industrie du vêtement, de la chaussure, etc.). Il s'agit également d'une part de stimuler l'immixtion des entreprises autochtones dans les circuits des grands monopoles, et ainsi d'accroître les retombées économiques profitables au capitalisme québécois et, d'autre part, d'encourager l'éclosion de nouveaux grands ensembles industriels.

Le premier volet sera clairement énoncé dans le rapport Tetley, puis repris dans *Bâtir le Québec*. Entre autres points, on y déclarera :

Le gouvernement envisage sérieusement avec l'accord des intéressés l'implantation dans la région de Montréal d'une bourse de sous-traitance, c'est-à-dire d'un intermédiaire pouvant mettre en relation les entreprises « passeurs d'ordre » et des P.M.E.⁶⁰

En ce qui concerne l'appui à la création de nouvelles grandes firmes, force nous est de rappeler l'histoire d'un Canam-Manac ou d'un Provigo. De même, la volonté de seconder le développement du commerce, domaine où se situe la majorité des P.M.E., démontre la ferme intention d'assister les commerçants locaux et d'en favoriser la réorganisation⁶¹.

⁵⁹ Une nouvelle compagnie, Dohonue Normick Inc. a été créée en septembre 79 ; elle devrait, sous peu, construire au coût de \$140 millions une usine de papier-journal.

⁶⁰ Québec (Prov.) Ministère d'État au développement économique, *Bâtir le Québec, énoncé de politique économique*, Québec, Editeur officiel du Québec, 1979, p. 100.

⁶¹ Certains cas (Métro-Richelieu, les pharmacies Uniprix, Rona-BMR) annoncent déjà une très nette tendance au regroupement et à la concentration dans ce domaine.

Que dire maintenant de la déclaration formulée au sommet économique de Montebello, et préconisant le maintien d'une politique d'achat chez-nous ; ou encore de la création des SODÉQ, ces banques d'affaires [66] régionales destinées à stimuler le financement des P.M.E. Enfin, Bernard Landry n'annonçait-il pas dans *Bâtir le Québec* la création d'une banque de sous-traitance qui permettrait de raffermir les liens entre les P.M.E. locales et les grandes firmes non québécoises ? La multiplicité des interventions de cette nature confirme nos énoncés de « 'départ. Il appert, en effet, que la prise en charge du marché local et l'expansion interne du champ économique de la bourgeoisie autochtone passe par l'État québécois.

De même, la promotion des exportations et de l'expansion extra-régionale des P.M.E. qu'entend stimuler le gouvernement, dévoile son désir de permettre à ce type de capital d'étendre son marché et possiblement de l'accroître en le fixant sur la scène continentale ⁶². Cet intérêt pour les marchés extérieurs est d'ailleurs partagé par les plus grands noms de cette bourgeoisie. Toutefois, le mouvement prend la forme d'une exportation de capitaux et dénote une très nette volonté de s'implanter sur la scène continentale. C'est cette dynamique d'internationalisation qui a amené les projets d'expansion de la bourgeoisie bancaire et ceux de nombreuses entreprises industrielles telles, Culinar, Provigo, ABBDL, SNC, Comterm, Bombardier, Les Maisons Mobiles Prévost ou St-Hubert B.B.Q., pour ne citer que quelques-unes des nombreuses firmes qui se sont inscrites dans cette vague depuis 1975.

L'acquisition de Loeb par Provigo, l'ouverture des pâtisseries St-Hubert dans le sud américain, l'achat de Orchard Hill Farms (une entreprise de surgelés américains) et de Stuart (très présente en Ontario) par Culinar et les projets d'expansion américaine de Bombardier ou de SNC traduisent ce mouvement. Or, qu'il s'agisse d'appui financier ou

⁶² Pierre Beaulne l'a déjà indiqué, le continentalisme, dynamique de la bourgeoisie nord américaine, est le produit de la crise et de la volonté d'expansion du capital canadien. Cet auteur précise :

Il faut voir dans ce phénomène la conjonction de deux mouvements : 1. Le repli du capital américain vers son centre logistique à mesure que la crise se déploie ; 2. La voie suivie par le capital canadien pour sortir de la crise en s'internationalisant » Beaulne, Pierre, *Le capital québécois dans la crise canadienne*, Montréal, CEQ, 1979, p. 11.

de mise en place de structures favorisant ce type d'expansion ou l'exportation du « *know-how* » québécois, il ressort que l'État provincial occupe un espace central pour cette bourgeoisie locale.

Dans cette perspective, nous ne pouvons que souligner l'importance de tout accroissement des pouvoirs de cet État local. L'arrêt des dédoublements de programmes (touchant surtout les PME) d'aide à l'entreprise en fonction de deux ordres de priorités (l'un québécois et l'autre canadien) et la concentration des fonds au seul niveau provincial, permettraient certes une planification plus axée vers les champs jugés prioritaires.

[67]

Dans le même ordre d'idée, toute reconnaissance d'un droit de regard du Québec sur, par exemple, la politique monétaire, permettrait aux bourgeoisies industrielles et financières québécoises, pour la première fois de leur histoire, de disposer d'un véritable pouvoir de représentation auprès de la Banque centrale. Que dire maintenant du potentiel impact de l'accroissement du pouvoir d'achat d'un État québécois qui serait seul habilité à lever des impôts et dont les pouvoirs seraient élargis ? La tendance précédemment mise en relief est à cet égard fort éloquente. Ainsi, un Québec maître de son budget de la défense, disposerait de nouveaux moyens aptes à stimuler le développement d'industries autochtones dans la production¹ d'armements ou à la marge de ce domaine (technologie, matériel électrique, matériel de transport, produits métalliques, chimie, etc.)

Ce sont quelques-unes des tendances dont on ne peut dissocier la bourgeoisie. Il ne faut cependant pas croire qu'il s'agit là d'objectifs fidèles aux aspirations de tous les bourgeois québécois. En fait, c'est ce que nous allons maintenant voir, cette bourgeoisie est composée d'une multiplicité d'intérêts, souvent contradictoire.

Une pluralité d'intérêts

Comme nous l'avons vu, plusieurs firmes importantes tendent de plus en plus à se localiser dans une dynamique continentale ou mondiale et qui, à cet égard, appellent des besoins particuliers. C'est certainement le cas des grandes sociétés d'ingénierie et d'ingénieurs conseils, comme c'est celui de Bombardier ou Provigo. C'est aussi celui de la bourgeoisie financière. Pour ce capital financier, cette expansion s'est, compte tenu de certaines contraintes du marché américain, essentiellement effectuée sur le marché canadien.

Certains autres capitaux, dans le matériel de transport et dans la fabrication du papier, se sont également développés en étroite conjonction avec le marché américain. Il appert d'ailleurs que les quelques entreprises engagées dans la [68] fabrication de produits chimiques rejoignent ce groupe. Pour tous ces éléments, il s'agira, bien qu'à divers niveaux, de consolider leurs assises locales, mais aussi de stimuler et de protéger leur expansion continentale ou mondiale. Ainsi, les institutions bancaires ou para-bancaires, tout comme Bombardier, concentrent actuellement leurs énergies dans cette dernière direction alors que d'autres, comme Normick-Perron ou Culinar, appelleront plutôt ce type de développement dans les années à venir. En ce qui touchent ces grands ensembles, nous tenons à préciser que nombre d'entre eux, prenant conscience de la réalité capitaliste mondiale, s'associeront au mouvement de désengagement de l'État des multiples programmes qui ont caractérisé son expansion dans les dernières années, aux divers projets de coupures de ses dépenses et favorables au passage à une nouvelle gestion capitaliste.

D'autres entreprises, par contre, beaucoup plus orientées vers le marché local, et en expansion sur ce marché où souvent elles sont en concurrence directe avec le capital canadien, ont développé des intérêts spécifiques. Ce sera le cas de la majorité des firmes engagées dans le commerce de gros et de détail, dans les aliments et boissons, dans le bois et sa transformation, dans la fabrication de produits en métal, dans les produits minéraux non métalliques et dans l'imprimerie et l'édition. En effet, ces sphères sont le siège d'entreprises qui, hormis les monopoles déjà identifiés, sont d'abord concentrées sur le marché québécois. Si certaines des entreprises engagées dans ces sphères connaîtront, dans

les années à venir, un développement analogue aux firmes précédemment identifiées, il semble que plutôt enracinées dans les régions québécoises, elles ont actuellement des attentes moins internationalistes. C'est le cas de nombreuses coopératives engagées dans l'agro-alimentaire, telles la Coop agricole du Bas St-Laurent (\$89,9 millions d'actifs), la Coop Laiterie du Sud de Québec (\$78,6 millions), la Chaîne coopérative du Saguenay (62,1 millions) et la Coop agricole de la Côte Sud (\$30 millions).

Il faut d'ailleurs préciser que, dans l'ensemble et ce, bien que certaines d'entre elles lorgnent de plus en plus vers les marchés extérieurs, le capital coopératif se situe généralement dans ce groupe. Il faut également souligner que les grandes coopératives ou fédérations de coopératives [69] s'associeront beaucoup plus étroitement à l'État québécois et tendront à s'appuyer sur cet État.

D'autres entreprises engagées par exemple dans la bonneterie ou le meuble, malgré leur caractère massivement régional partagent toutefois (parce que dépendante du marché canadien) des intérêts différents. Leur situation économique les incitera certainement à s'assurer certaines garanties, dont la protection de leur marché. Enfin, que dire des sociétés d'État, de cette bourgeoisie d'État qui s'est formée dans les deux dernières décennies, sinon qu'elle s'est, au cours des ans, dotée de sa propre cohérence ⁶³, de ses propres intérêts assujettis aux lois de la mise en valeur et de la rentabilité capitaliste. Appui du capital local, cette bourgeoisie en est aussi une constituante dont les intérêts s'articulent également à son rôle par rapport aux entreprises autochtones, aux divers objectifs que le législateur lui a fixé en matière de retombées économiques locales. Même ici, il serait hasardeux d'ignorer les contradictions internes associées, entre autres, à la diversité des mandats, des sphères, et des types d'opérations.

⁶³ À cet égard, est-il utile de rappeler les nombreuses interrelations qui les unissent. De plus en plus, Pierre Fournier (*op. cit.*) l'a déjà souligné, elles raffermissent leurs liens d'abord entre elles, puis avec les autres constituantes de la bourgeoisie québécoise. Nouveler, cette société des énergies nouvelles récemment créée par le gouvernement Lévesque est à la mesure de ce mouvement. En effet, conjointement détenue par SOQUIP, la SGF et l'Hydro, cette société reflète fort bien cette tendance à laquelle nous nous référons.

Il apparaît, suivant ce rapide survol, qu'un bon nombre d'éléments du capital québécois ont développé des intérêts liés à l'État régional, et que son expansion passe en bonne partie par l'accroissement des pouvoirs de cet État. Ces intérêts sont également susceptibles de bénéficier d'une diversification et d'une réorganisation de l'économie qui pourraient leur permettre, entre autres, de faire des percées au niveau de l'industrie lourde.

* * *

[70]

Le projet économique et politique du P.Q., l'impérialisme américain, le capital canadien et le capital québécois

[Retour au sommaire](#)

Le projet économique et politique du P.Q. ne s'adresse évidemment pas uniquement au capital québécois ; il prend en compte les \$5 à \$6 milliards d'investissements américains directs ⁶⁴ sur le territoire québécois, le fait aussi que les U.S.A. constituent un des plus importants pourvoyeurs de capital, pour les projets de l'Hydro-Québec notamment, également le fait que les U.S.A. représentent près de 45% des débouchés internationaux de l'économie québécoise. Il tient aussi inévitable compte des capitaux canadiens et du marché des neufs autres provinces qui, en 1974, représentaient des exportations de \$6,6 milliards de produits manufacturés au Québec ⁶⁵.

La problématique péquiste face à la double dépendance de l'économie québécoise sera le plus clairement exprimée dans le document *Bâtir le Québec*. Le document met de l'avant le projet de dynamisation de la bourgeoisie québécoise, ainsi que l'espace qu'il entend réserver au capital étranger. Mais l'originalité fondamentale de cet énoncé de politique économique réside dans le fait qu'il s'agit du premier plan de développement global de l'économie québécoise et du capital québécois.

Le diagnostic du P.Q. sur l'état de l'économie québécoise peut se résumer ainsi : à cause des politiques fédérales, du manque d'articulation entre le capital étranger et le capital autochtone et des faibles retombées que celui-ci entraîne, et enfin à cause du manque de vigueur de la bourgeoisie locale, l'économie québécoise subit un procès de désindustrialisation (« sous-investissement industriel ») ⁶⁶. La solution envisagée par le gouvernement Lévesque est donc de promouvoir les

⁶⁴ *La Presse*, 28 janvier 1977.

⁶⁵ Nappi, Carminé, *Le Devoir*, 3 février 1978.

⁶⁶ Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique, Développement économique*, Éditeur officiel, 1979, p. 78.

initiatives et le contrôle québécois sur le développement de son espace économique : « Le développement... doit donc reposer pour l'essentiel sur la volonté d'agir de tous les agents économiques autochtones et s'articuler autour des forces dynamiques [71] existantes. »⁶⁷ Les grands axes de la stratégie sont donc posés et seront développés, précisés et répétés tout au long de l'ouvrage : 1. Accroissement substantiel des investissements productifs ; 2. Contrôle accru de l'activité économique par des intérêts québécois ; 3. Augmentation de la part du marché interne détenu par ces mêmes intérêts et hausse de leurs exportations⁶⁸.

Mais le projet péquiste, comme nous l'avons noté, n'ignore pas les « forces dynamiques existantes », c'est-à-dire essentiellement le capital américain et canadien ; et il ignore encore moins les travailleurs sur qui repose, en définitive, ce bel édifice (et ceci même si on en parle, somme toute, assez peu), pour ces derniers, il n'est question que de concertation avec l'État et le patronat, de productivité dans un idéal de plus grande « conscience nationale »⁶⁹. Malgré les intérêts divergents entre les travailleurs et le capital, les commerçants et les consommateurs, etc. l'intérêt suprême de la nation exige des « agents économiques » (mais on vise surtout les travailleurs) un minimum de consensus et un contrat social⁷⁰, et partant la collaboration, le bon attentisme et la pacification des relations patronales/ouvrières. Alfred Rouleau récemment exprimait bien ce désir : « Ça n'a plus de maudit bon sens la confrontation dans l'économie québécoise. Les affrontements doivent cesser, si on tient à s'en sortir... le rapport de force actuel dans le milieu du travail ne peut plus durer. »⁷¹ Or le mouvement Desjardins n'est pas reconnu pour être moins anti-syndical que les entreprises privées !

Le P.Q., par ailleurs, n'a pas, et n'entend pas, remettre en question la présence du capital américain au Québec. Ce que l'on attend des capitaux américains, canadiens et européens, c'est une meilleure articulation avec les entrepreneurs locaux ; en clair, plus de retombées : plus de contrats de sous-traitance⁷².

⁶⁷ *Ibid.*, p. 79.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 65.

⁶⁹ *Ibid.*, pp. 60-70 et 5.

⁷⁰ *Ibid.*, pp. 77 et 85.

⁷¹ *La Presse*, 23 février 1980.

⁷² *Bâtir le Québec*, op. cit., pp. 36, 59 et 100.

Par ailleurs, certains secteurs névralgiques seront entièrement ou partiellement fermés au capital étranger ⁷³ (industries culturelles et communications essentiellement) et seront la chasse gardée du capital québécois, ce qui devrait susciter « l'apparition de nombreuses initiatives autochtones » ⁷⁴, ou encore forcer le capital étranger à s'associer au capital québécois. On laisse donc en même temps beaucoup d'espace à l'impérialisme tout en favorisant [72] la bourgeoisie locale. Voilà pour l'idéal ⁷⁵, mais ce projet est en soi passablement contradictoire et en définitive la bourgeoisie québécoise, même renforcée (réorganisée et concentrée), restera en bonne partie à la remorque des initiatives du capital américain. Face au capital étranger, le projet péquiste n'est en somme qu'une renégociation de l'intégration et de l'insertion de la bourgeoisie locale dans le champ d'accumulation continental ⁷⁶. Bernard Landry avouait d'ailleurs candidement aux financiers et hommes d'affaires américains : « *We Quebecers have always had a continental outlook* » ⁷⁷. On peut ajouter que les visées du P.Q., à long terme, impliquent une certaine autonomisation face au capital canadien et, en dernière analyse, un rapprochement avec les États-Unis.

Il ne fait aucun doute que la problématique péquiste face au capital étranger est très différente de celle de l'ex-gouvernement libéral, alors que Guy St-Pierre affirmait ne voir aucune différence entre le capital « national » et le capital étranger ! ⁷⁸ Bien sûr pour les américains l'élection du P.Q. fut un choc ; on parla de triomphe du socialisme, d'un Cuba du Nord, etc. ⁷⁹. Mais les grands financiers de New York étaient

⁷³ *Ibid.*, pp. 119-120.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 119.

⁷⁵ Le summum de l'idéalisme péquiste en cette matière revient à Jean-Pierre Charbonneau et à Gilbert Paquette dans leur livre *L'Option*, Éd. de l'Homme, 1978,, qui consacre à peine deux pages à cette question (sur plus de 600). Deux pages qui éludent systématiquement le problème ! (pp. 427-428).

⁷⁶ Levasseur, C. et Lacroix, J.-G. « Rapports de classes et obstacles économiques à l'association », *Les cahiers du socialisme*, numéro 2, automne 1978, p. 104.

⁷⁷ Cook, Peter, *Financial Times*, 5 juin 1978.

⁷⁸ M. Guy St-Pierre disait en effet à des hommes d'affaires américains : « I personally would tend to believe that there exists no fundamental difference between national and foreign capital », *Montreal Star*, 10 septembre 1975.

⁷⁹ *Montreal Star*, 28 février 1977, et *Le Devoir*, 3 décembre 1976.

très bien renseignés ⁸⁰, certains étaient même en contact quotidien avec le ministre des Finances Parizeau ⁸¹ et ce sont eux qui exigèrent de René Lévesque son premier « pèlerinage » devant *l'Economic Club*. Il est facile de comprendre leur contentement et même leur enthousiasme devant le premier budget Parizeau, « conservateur et discipliné » ⁸², lorsque l'on sait qu'ils en possédaient probablement les détails avant même les Québécois ! Ce même ministre effectuait d'ailleurs, peu de temps après la présentation de son budget, un voyage « secret » pour prendre la parole devant le « Conseil des relations étrangères » présidé par David Rockefeller, P.D.G. de la *Chase Manhattan Bank* ⁸³, le tout évidemment à huis-clos ! René Lévesque, pour sa part, réaffirmait qu'advenant la souveraineté-association, l'adhésion du Québec à NORAD et à l'OTAN était chose acquise ⁸⁴.

Toutes les démarches possibles pour rassurer et convaincre les financiers, hommes d'affaires, sénateurs, représentants au congrès et universitaires sont entreprises. Dans les dix-huit premiers mois de l'administration Lévesque, 25 ministres et hauts fonctionnaires se rendront aux États-Unis, [73] plus de 100 conférences seront organisées et le premier ministre lui-même s'y rendra officiellement à quatre reprises ⁸⁵. Ces ministres et hauts-fonctionnaires répètent aux Américains que la souveraineté-association « ne remettra pas en cause le système capitaliste et (que) les interventions de l'État dans les domaines de l'assurance et de l'amiante sont des exceptions... » ⁸⁶ Enfin, on mettra sur pied P « Opération Amérique » de façon à « asseoir une perception juste et réaliste du Québec » ⁸⁷, afin de bien faire comprendre qu'il n'y a pas de dangers « d'instabilité » sur le continent, que toutes les « règles du jeu » seront respectées, que le gouvernement Lévesque, en définitive, est un bon gouvernement capitaliste, ami des États-Unis... L'opération d'ailleurs n'a pas si mal réussi puisque, dit-on, la souveraineté-

⁸⁰ Pouliot, Robert, *La Presse*, 19 novembre 1976.

⁸¹ *Montreal Star*, 14 décembre 1976.

⁸² *The Gazette*, 14 avril 1977.

⁸³ *Montréal-Matin*, 15 mai 1977.

⁸⁴ *Montréal-Matin*, 20 septembre 1977, tiré d'un interview au U.S. *News and World Report*.

⁸⁵ Pelletier, Jean, *La Presse*, 30 juin 1978.

⁸⁶ Falardeau, Louis, *La Presse*, 7 octobre 1978.

⁸⁷ *Le Soleil*, 11 novembre 1978.

association « est considérée par les milieux politiques américains comme un compromis fédéraliste plus qu'une option indépendantiste » ⁸⁸.

Face aux Américains donc, ou plus précisément face à l'impérialisme américain, le même *leitmotiv* revient, et reviendra, comme une litanie : avec la souveraineté-association ce sera, selon M. Joron, « *business as usual* », « cela ne modifiera pas d'un iota ce que vous faites quotidiennement au Québec » ⁸⁹ !

⁸⁸ Pelletier, Jean, *La Presse*, 25 janvier 1979.

⁸⁹ Bercier, Rhéal, *La Presse*, 31 janvier 1980. Guy Joron devant *l'American Society for Corporate Planning*.



[74]

La problématique péquiste face au capital canadien est, au niveau de ses énoncés officiels du moins, relativement plus ambiguë. Par ailleurs les faits montrent que si la bourgeoisie québécoise gagne actuellement du terrain, c'est-à-dire élargit son espace économique et resserre ses liens (en termes de circuit financier différencié et autonome) à l'intérieur et à la périphérie de l'État québécois, c'est précisément dans les secteurs dominés par la bourgeoisie canadienne que ce terrain est gagné : l'acier, les institutions financières, les transports, les télécommunications et l'agro-alimentaire notamment ⁹⁰. En effet, autant le capital privé que public et coopératif ont énormément progressé dans ces secteurs depuis une vingtaine d'années et ceci aux dépens du capital canadien. De fait, depuis le début des années 70, les grandes firmes ontariennes n'investissent plus de façon substantielle dans des projets d'importance au Québec ; tout au plus, certaines entreprises importantes déjà implantées au Québec investissent-elles pour accroître leur potentiel de production et maintenir leur part du marché ⁹¹. Les *take-over* au Québec, depuis quelques années, sont effectués principalement par le capital américain et québécois à l'endroit du capital canadien. Les sociétés d'État, et de façon notoire, la Caisse de dépôt et placement, ne sont pas étrangères à ce recul du capital canadien.

Que, par ailleurs, la bourgeoisie canadienne soit viscéralement et visiblement opposée à toute velléité de souveraineté-association, est donc fort compréhensible : ce projet est de fait taillé à la mesure des aspirations du capital québécois et ne peut que rétrécir ou tronquer l'espace économique et le champ d'accumulation du capital canadien. Le président de l'Association canadienne des manufacturiers notait dans ce même ordre d'idée que « l'avenir de l'industrie de la fabrication dépend en grande partie de l'intégrité du territoire » ⁹². Il est indéniable que les visées du P.Q. véhiculent une menace certaine pour l'industrie ontarienne en tout premier lieu.

⁹⁰ Fournier, Pierre. « [Projet national et affrontement des bourgeoisies québécoises et canadienne](#) », in *La chance au coureur*, sous la direction de J.-F. Léonard, Montréal, Édition Nouvelle Optique, 1978, p. 50.

⁹¹ Nadeau, Michel, *Le Devoir*, 6 mai 1977.

⁹² *Le Soleil*, 29 novembre 1979.

Mais notons que le projet péquiste n'entend nullement fermer le marché québécois à la bourgeoisie canadienne du moins à court et à moyen termes, car la bourgeoisie québécoise elle-même a trop besoin du marché canadien : en 1974), les flux du Québec vers les autres provinces ont été de \$6,5 milliards en produits manufacturés, et des autres provinces [75] vers le Québec de près de \$5,6 milliards, dont \$4,65 milliards en provenance de l'Ontario ⁹³. Il est question entre le Québec et l'Ontario d'un enjeu de plus de 100,000 emplois respectivement.

Le projet économique du P.Q. n'entend donc pas véritablement confronter le capital américain. Quant au capital canadien, on peut déjà percevoir une certaine concurrence qui tend d'ailleurs à s'approfondir entre les infrastructures industrielles du Québec et de l'Ontario. La confrontation existe bel et bien depuis un certain temps et se poursuivra inévitablement. En effet, le capital québécois entend investir le plus de secteurs économiques possibles, et les secteurs qui lui sont les plus accessibles sont aux mains de la bourgeoisie canadienne. Advenant la souveraineté-association donc, le capital canadien sera considéré comme du capital étranger au même titre que les autres.

Les outils dont la bourgeoisie québécoise entend se doter, souveraineté-association ou pas, pour poursuivre son hégémonisation, sont de plusieurs ordres. Avec l'aide de l'État, la bourgeoisie autochtone entend reconquérir les marchés internes d'abord, pour ensuite s'engager dans un procès d'expansion continentale :

« L'aide gouvernementale est indispensable aux P.M.E. et vise précisément à minimiser les risques qu'elles doivent prendre en accroissant leurs connaissances et leurs informations par un appui technique et financier... Le contrôle d'une bonne proportion du marché interne est aussi quasi indispensable avant de se lancer dans des transactions internationales ⁹⁴. »

L'État entend donc augmenter son financement, la recherche et l'innovation pour les secteurs les plus promoteurs. Tout ceci a été largement discuté au sommet de Montebello où les préoccupations

⁹³ Nappi, C., *op. cit.*

⁹⁴ Bâtir le Québec, *op. cit.*, p. 158.

patronales ont monopolisé le débat ⁹⁵ ; quant à la recherche et l'innovation, le Centre de recherche industrielle du Québec a déjà accepté comme politique « la préséance à des projets pour des P.M.E. manufacturières du Québec sous contrôle québécois œuvrant dans des secteurs prioritaires » ⁹⁶. En 1976-77, 93% de la clientèle du CRIQ était constituée de P.M.E., et 88% de celles-ci étaient sous contrôle québécois ⁹⁷. D'autre part, les initiatives de l'État peuvent aussi prendre la forme [76] de mesures incitatives à l'endroit du capital étranger « afin de favoriser la croissance et le développement des entreprises autochtones » ⁹⁸.

Enfin, le « redéploiement de l'économie québécoise sera aussi axé sur la spécialisation, précisément dans certains secteurs où la bourgeoisie québécoise a de bonnes assises ou peut espérer se développer, serait-ce comme sous-traitante ; de plus ce redéploiement passe par la mise en valeur des ressources naturelles, et la maximisation des effets d'entraînement des « avantages naturels » du Québec. Sur ce point la problématique est transparente : « Le gouvernement entend favoriser... la présence accrue d'intérêts québécois dans la structure de propriété des entreprises opérant dans le secteur des ressources » ⁹⁹.

Ce qui ressort sans doute le plus clairement de *Bâtir le Québec*, c'est l'intention de l'État de présider à une restructuration des principaux secteurs industriels au Québec. Cette restructuration comprend deux dimensions principales. D'une part, « afin de profiter des avantages comparatifs du Québec à l'échelle internationale », on a l'intention de développer au maximum les industries liées aux ressources naturelles, et notamment le secteur forestier, les mines et l'électricité, tout en essayant d'accentuer les retombées locales dans ces différents secteurs. D'autre part, dans les produits intermédiaires ¹⁰⁰, on met la priorité sur la chimie minérale, la pétrochimie et la sidérurgie, et, finalement dans le secteur des biens d'équipement, on cherche à privilégier le matériel

⁹⁵ Gouvernement du Québec, *Conférence au sommet de Montebello, Rapport*, Secrétariat permanent des conférences socio-économiques, 1979, pp. 73-110 et 171-201.

⁹⁶ *La Presse*, 18 juin 1977.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ *Bâtir le Québec*, p. 173.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 276.

¹⁰⁰ Voir *Bâtir le Québec*, *op. cit.*, p. 97.

électrique lourd, le matériel de transport urbain et suburbain et le matériel aérospatial.

Un des problèmes structurels du capital québécois est sans nul doute l'incapacité de la bourgeoisie autochtone de mettre elle-même en rapport capital bancaire et capital industriel... Et c'est précisément ce qui explique l'importance de l'État dans la réorganisation de ce capital. Plusieurs jalons pour la mise en place d'un véritable capital financier ont déjà été posés, la SDI, la Caisse de dépôt, les SODEQ notamment, mais comme l'affirme *Bâtir le Québec*,

« Les interrelations entre les institutions financières et le secteur industriel et commercial pourraient (...) être nettement renforcées afin que celles-ci puissent s'impliquer massivement dans l'équité des entreprises industrielles et commerciales, et(...) participer indirectement à la gestion de ces entreprises ¹⁰¹. »

[77]

De là le projet d'une « banque d'affaires » québécoise qui impliquerait le capital public, privé et coopératif québécois. L'ex-président de la Banque canadienne nationale, à Montebello, se faisait le porte-parole de toute la bourgeoisie en déclarant :

« Le gouvernement, le mouvement coopératif, la Fédération des caisses d'entraide, les syndicats qui ont des fonds de pension à gérer, peuvent tous être associés à la création d'une banque d'affaires... Je suis prêt à être partenaire. ¹⁰² »

Mais il faut bien voir que la reconquête des marchés internes, l'expansion extraterritoriale, la spécialisation, la constitution d'un véritable capital financier, le soutien systématique à la P.M.E. québécoise, ainsi que les multiples initiatives que l'État a prises et continuera à prendre ¹⁰³ visent essentiellement la promotion du capital québécois, son

¹⁰¹ Conférence au sommet..., op. cit., p. 201.

¹⁰² Conférence au sommet..., op. cit., p. 201.

¹⁰³ Quelques mesures énoncées dans *Bâtir le Québec* :

regroupement et sa concentration, et que ce projet global se matérialisera en grande partie grâce à l'État, et plus particulièrement si cet État rapatrie l'ensemble des juridictions et des moyens d'interventions.

Concluons, enfin, en disant que si l'on voit dans l'énoncé de politique économique du P.Q., l'omniprésence de l'État, celui-ci se perçoit nettement comme un agent actif « de soutien à l'entreprise privée et coopérative » ¹⁰⁴. Si l'État se veut le régulateur global, le « capitalisme collectif », l'essence du projet péquiste veut tout de même que : « Les décisions d'entreprendre, d'investir, d'ouvrir de nouveaux marchés dépendant principalement du secteur privé » ¹⁰⁵. Si cette profession de foi

1. Création d'un Conseil économique et social (CES), « organisme de concertation entre les sommets » (p. 86) ou institutionnalisation de la concertation.
2. Concentration du capital et regroupement des entreprises : « Le gouvernement du Québec a déjà plusieurs programmes visant à encourager ces fusions d'entreprises », la SDI, le Ministère de l'agriculture pour les abattoirs et les usines laitières, la Caisse de Dépôts, etc. (p. 98).
3. Un Office québécois de commerce extérieur, OQCE, qui aura « comme principale fonction de susciter et d'organiser des consortiums d'exportations » (p. 99).
4. Une bourse de sous-traitance dans la région de Montréal (p. 100), en vue de favoriser l'intégration du capital québécois au capital étranger (p. 173).
5. Création d'une société de développement coopératif, en septembre 1978, qui dans cinq ans aura un capital-actions de \$25 millions.
6. Subventions à l'emploi, réadaptation de la main-d'oeuvre, incitation au travail, etc. (p. 131).
7. Favoriser la création d'entreprises privées québécoises par une politique d'achats publics de l'État et des municipalités (pp. 142-143-144).
8. Programmes d'aide à la gestion, à la mise en marché, à la recherche et à l'innovation et au regroupement pour les PME (p. 174).
9. Création d'une société d'exportation du Québec (SEQ). « La SEQ jouera (...) un rôle clé dans le cas où l'entreprise privée seule ne peut pas ou n'aurait pas pris la décision d'exporter » (p. 215).
10. Enfin une série de mesures sectorielles dont les plus importantes vont vers l'agro-alimentaire (regroupement et aide à l'exportation) (pp. 307-309) ; les pêches maritimes, \$110 millions en 5 ans pour susciter et soutenir les initiatives du milieu » (pp. 330-331) ; programme quinquennal de \$1,4 milliard dans le secteur forestier (p. 346) ; dans le secteur des ressources minérales la SOQUEM et SDBJ devront créer des entreprises mixtes (p. 368), mais le capital québécois privé sera encouragé à s'impliquer (p. 369).

¹⁰⁴ *Bâtir le Québec*, op. cit., p. 73.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 79.

dans l'entreprise privée a pu être interprétée, faussement, comme un « virage à droite », c'est qu'on avait oublié que « les ministres à vocation économique du gouvernement Lévesque répètent depuis trois ans leur attachement à la libre entreprise » ¹⁰⁶.

D'autre part, si on y parle beaucoup des P.M.E., ce n'est pas pour en faire l'apologie mais bien dans le but de résoudre ses problèmes de faire en sorte qu'elles ne soient plus des P.M.E. ! Le projet péquiste est ailleurs.

« Les succès fulgurants de certains entrepreneurs québécois en Beauce, au Saguenay-Lac-St-Jean, en Abitibi, qui ont quitté avec brio le ghetto de la P.M.E., semblent en effet indiquer [78] qu'une relance de l'entreprise québécoise est à la fois possible et fructueuse et le gouvernement veut en faire un modèle de développement ¹⁰⁷. »

Rappelons que le P.Q. vise aussi prioritairement une restructuration globale de l'économie québécoise, c'est-à-dire sa modernisation et sa spécialisation dans la perspective d'une nouvelle interdépendance avec l'économie continentale et d'une véritable « émancipation » pour le capital québécois.

Jacques Parizeau, lors du débat sur la question référendaire, faisant allusion au déplacement de « certaines sociétés » canadiennes et d'un « certain nombre d'anglophones » qui préfèrent poursuivre leur vie en Ontario », affirmait que face à ce mouvement, une « vague d'hommes d'affaires nouveaux, francophones pour la plupart, ambitieux comme il faut l'être dans ce milieu, (veulent) toutes les places tout de suite... »

*Pierre Fournier
Yves Bélanger
Claude Painchaud*

NOTES

¹⁰⁶ Dubuc, Alain, *La Presse*, 8 septembre 1979.

¹⁰⁷ *Ibid.*

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[79]

[80]

[81]

[82]

[83]

Interventions critiques ne doit pas être une revue fermée. Faites nous parvenir vos commentaires, vos articles, vos critiques

[84]

[85]

Interventions
critiques en économie politique

No 6

ENSEIGNEMENT



[Retour au sommaire](#)

[86]



Au Québec l'éducation vit à l'heure des contre-réformes. L'article qui va suivre traite du réaménagement de l'enseignement professionnel dans le réseau scolaire. C'est là que va s'effectuer le changement majeur. La suppression de l'obligation scolaire jusqu'à seize ans. Les auteurs ont divisé leur analyse en deux temps. Tout d'abord ils critiquent les textes majeurs qui ont influencé cette contre-réforme en 1980. Par la suite ils démontrent que le réseau professionnel secondaire n'a jamais véritablement été intégré au réseau d'enseignement général. Ainsi les attaques portées actuellement contre le réseau scolaire québécois ne visent pas à prolonger et améliorer certains acquis obtenus pendant la Révolution tranquille mais contribuent au contraire à retourner en arrière vers une forme nouvelle de moralisation des jeunes travailleurs et travailleuses que Duplessis avait inaugurée. La conclusion appelle à des mobilisations du mouvement syndical et de la jeunesse scolarisée.



[87]

Interventions
critiques en économie politique

No 6
ENSEIGNEMENT

“Enseignement professionnel : le bond en arrière du ministère.”

Charles Halary et D. Thomas

“Les formateurs devraient adapter leurs méthodes et leurs programmes pour rejoindre les objectifs de développement de l’entreprise car l’entreprise ne changera pas, elle, ses objectifs fondamentaux pour s’adapter à ce que les formateurs croient quelle devrait être” (Ghislain Dufour, vice-président du CPQ). 10 octobre 1980. **Le Devoir**.

[Retour au sommaire](#)

Aujourd’hui dans les sociétés industrialisées il est fort courant de discuter de l’avenir de l’informatique, de la révolution engendrée par les microprocesseurs dans la production, de la diminution du temps de travail socialement nécessaire qui est ainsi rendue possible, des robots complexes des chaînes de montage automobile... Il fut même un temps où le Canada passait pour le précurseur dans le domaine des télécommunications modernes.

[88]

Cette période semble maintenant révolue et un certain retard par rapport aux États-Unis, au Japon et à l'Europe occidentale peut même être constaté. ¹⁰⁸ Vu le rythme sans précédent des changements technologiques entraînés par l'introduction de microprocesseurs dans tous les aspects de la vie sociale un décalage relativement faible en apparence place cependant le Canada en mauvaise posture dans la concurrence internationale.

Dans le débat mondial qui traite des effets de la microélectronique sur le travail humain certaines perspectives de développement paraissent acquises. Tout d'abord le secteur des services (surtout au niveau de l'emploi féminin) va être profondément bouleversé par la généralisation du matériel de bureau automatisé ("Word-processing" ou traitement de texte). Certes l'ampleur de ce changement ne peut encore véritablement être saisie dans tous ses aspects. Cependant il paraît certain que la multiplication d'automates guidés par micro-informatique accentuera la tendance issue du machinisme qui écarte l'intervention humaine de l'action immédiate de travail.

Dans ce contexte où l'exigence d'une augmentation générale du niveau culturel apparaît évident ¹⁰⁹, le Ministère de l'Éducation et le Conseil du Patronat (du Québec) s'entendent dans le domaine de l'enseignement professionnel pour innover, mais à rebours, en proposant de

¹⁰⁸ Le Conseil des Sciences du Canada s'inquiète ouvertement du retard grandissant de l'industrie électronique canadienne dans la concurrence internationale pour mener à bien "l'informatisation de la société". Voir **A Scenario for the implémentation of Interactive Computer. Communication Systems in the Home (juillet 1979) et The Impact of the Microelectronic Révolution on Work and Working** (juillet 1980).

¹⁰⁹ La prolongation continue de la scolarité obligatoire était perçue comme une tendance probable par des analyses aussi diverses que celles de Radovan Richta, **La civilisation au carrefour**. Seuil, 1979, p. 164, ou de Harry Braverman, **Labor and Monopoly Capital**, Monthly Review Press, 1974, p. 439. En 1974 l'OCDE publiait un rapport tendant à démontrer la nécessité d'une éducation supérieure de masse. Il est d'ailleurs certain que la position actuelle du Japon sur le marché mondial découle directement de l'extraordinaire effort de scolarisation effectué dans ce pays depuis 1945. Voir William K. Cummings, "The Effect of Japanese School" dans **Education in a changing society**, A. Kloskowska et G. Martinoti (eds), Sage, Londres, 255-290.

supprimer l'obligation scolaire jusqu'à seize ans. C'est une offensive frontale pour dévaloriser la force de travail et assurer la déqualification de la main-d'œuvre.

Les récentes prises de position du MEQ et du CPQ pourront peut-être ne pas déboucher sur une action concrète, surtout si les organisations syndicales québécoises refusent d'y souscrire.¹¹⁰ Leur mise en application pourrait renforcer un état d'esprit conservateur favorisant le repliement de la société québécoise sur elle-même. En effet, l'abandon de la lutte pour l'élargissement de l'éducation au maximum des possibilités matérielles pourrait reconduire la culture francophone du Québec au statut quasi-folklorique dont elle tente de se dégager depuis vingt ans. Une culture autonome devrait ainsi se mesurer non pas à ses capacités d'autoconservation mais à celles qui lui permettent de produire des œuvres originales de portée universelle.

[89]

Nous pensons que le sort réservé à l'éducation professionnelle n'est pas un à-côté déplorable dans un essor social généralisé. Bien au contraire il traduit fidèlement l'orientation collective d'un peuple. Ainsi le Québec participe aujourd'hui au lent processus de désagrégation de l'hégémonie nord-américaine sur le monde occidental et s'avère impuissant à modifier sur son territoire de juridiction des décisions prises à l'échelle continentale. Contrairement à la majeure partie des sociétés industrielles occidentales le Québec ne dispose pas de mécanismes

¹¹⁰ La CEQ a publié une critique virulente et justifiée du document du MEQ **La formation professionnelle au Québec** (mai 1980) en qualifiant l'attitude du MEQ de "revirement stratégique par rapport à la réforme des années 60" (p. 3) qui tend à dévaloriser et déqualifier la force de travail. Une entreprise de "déscolarisation" (p. 13) est en cours. Celle-ci est la conséquence de la crise actuelle du capitalisme. Les auteurs de cette prise de position Jocelyn Berthelot, Hélène Gilbert et Adrien Roy envisagent une mobilisation du syndicalisme enseignant pour empêcher l'application de telles mesures patronales. La FNEQ (CSN) a pris quelques distances face au projet du MEQ (**Nouveau pouvoir**, no. 1, septembre 1980) mais de manière parfois confuse, voire ambiguë (p. 29). La FNEQ ne propose aucune mobilisation, n'évoque pas le problème de la déscolarisation et se contente de demander la tenue d'une consultation plus longue. La FTQ qui est pourtant directement concernée garde un silence significatif qui s'explique par son soutien systématique au gouvernement du Parti Québécois et au fait que ces réformes sont perçues de manière corporatiste par ses unions affiliées.

politiques indépendants qui lui permettraient d'effacer sinon une catastrophe historique, du moins une erreur de parcours. L'éducation est le seul domaine qui peut garantir une certaine continuité originale à la société québécoise. Toute erreur dans ce domaine menace à terme l'existence même de cette originalité.

L'aspect théorique du problème

La dévalorisation culturelle de l'enseignement professionnel nous apparaît comme un phénomène particulièrement étrange dans une société industrielle. En effet celle-ci repose dès son origine sur un nouveau mode de production qui se distingue par la recherche systématique de l'application à l'industrie d'innovations technologiques et cela à un rythme toujours plus rapide. Cependant en développant la production industrielle, les sociétés qui acceptaient de sortir de leur univers traditionnel se confrontaient à un nouveau problème : la division interne en classes sociales antagoniques. L'industrialisation polarisait l'humanité d'un côté en détenteurs de puissances intellectuelles du travail et de l'autre en exécutants manuels d'une besogne monotone. Les fondateurs du capitalisme avaient ainsi de fortes connaissances technologiques et les premiers prolétaires étaient généralement analphabètes. Cette situation a rapidement changé, la culture de la bourgeoisie, de technologique et industrielle, est rapidement redevenue bancaire, financière et commerciale alors qu'en parallèle la classe ouvrière en se donnant une cohésion acquérait des qualifications [90] toujours plus grandes dans le domaine des sciences et des techniques. L'activité professionnelle nécessitant des connaissances technologiques toujours plus complexes obligeait à concevoir une formation spécifique préalable à l'entrée sur le marché du travail, d'où la naissance de l'enseignement professionnel généralisé à l'ensemble de la société. D'abord limité aux domaines de la technologie et aux fils de la bourgeoisie (Ecoles polytechniques du 19e siècle), renseignement professionnel permettait ensuite le renouvellement de la fraction qualifiée de la classe ouvrière. En même temps la bourgeoisie fait des écoles de hautes études commerciales, de gestion et d'administration, le lieu de sa propre reproduction culturelle. De ce fait l'enseignement professionnel lié à la pratique d'un métier

impliquant la maîtrise d'une technologie particulière ne pouvait qu'être idéologiquement subordonné.

Cette tendance ne s'exerce cependant pas de manière uniforme dans les sociétés industrielles. Elle dépend de traditions historiques spécifiques qui font de l'Allemagne par exemple le modèle du développement technologique de ce siècle et qui au contraire donnent à l'Italie un retard évident en ce domaine. Il ne s'agit donc pas d'éterniser de manière réactionnaire certains caractères nationaux et de considérer ainsi certains peuples comme "techniciens" et d'autres non. Il est aisé de montrer qu'à la Renaissance l'Italie guidait l'Europe et que l'Allemagne se disloquait en provincialismes culturels. Tout dépend donc de facteurs socio-historiques précis.

Le poids de la conjoncture

L'offensive actuelle menée contre l'éducation gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans ne vise pas les intentions réformatrices du rapport rédigé sous la direction de Monseigneur Parent, une des têtes dirigeantes de l'Eglise Catholique. Au contraire elle s'en prend à sa non-application globale. Ainsi si la scolarisation a été généralisée pour tous les jeunes québécois jusqu'au secondaire V, ceux-ci ne se sont pas dirigés à 70% vers le réseau professionnel comme [91] le prévoyait Monseigneur Parent. Aujourd'hui il s'en faut encore de beaucoup pour atteindre un tel objectif.

Ce qu'il faut bien appeler une réaction au progrès social n'est pas non plus menée de manière cohérente. Il y a ainsi dans la classe dominante au Québec une diversité étonnante d'attitudes : un désintérêt total caractérise l'opinion des PME pour les projets globaux de réforme ; les grandes multinationales, qui constituent souvent de lourdes bureaucraties nord-américaines du fait de l'éloignement de leur centre de décision, ne savent pas trop quelle mesure concrète proposer pour répondre à leurs propres besoins ; certaines branches de l'appareil d'État provincial ressortent comme des nouveautés des projets de type corporatiste cherchant à réorganiser des branches industrielles particulières... Le front du patronat et des haut-fonctionnaires de l'État ne se recompose que sur la volonté de ne pas faire assumer à l'entreprise privée le coût

social d'éventuelles réformes et d'empêcher le mouvement syndical de participer même de manière subordonnée (comme en Allemagne ou en Suède) à la gestion de l'économie. La centralisation étatique provinciale des années 60 s'étant déroulée dans un contexte de bouleversement politique international a de fait incorporé (récupération/intégration) certains thèmes sociaux remettant en cause le patronat de droit divin. Celui-ci étant culturellement arriéré au Québec, comme d'ailleurs dans l'ensemble nord-américain, est incapable de comprendre l'évolution sociale contemporaine et en conséquence de se mettre d'accord sur des solutions à long terme. Ceci entraîne maintenant une double réaction : revendication de la liberté totale d'entreprise d'un côté (moins d'impôts, moins de législations contraignantes) et revendication de plus de subventions directes de l'autre. La bourgeoisie nord-américaine est à l'ère du soutien au rocambolesque Ronald Reagan aux États-Unis.

Ce type de politique ne peut à terme mener qu'à l'affrontement social ou à la désagrégation interne. Et seule une politique de collaboration de classes peut au moyen d'un (New) New Deal permettre un nouveau développement du capitalisme américain. ¹¹¹

[92]

Le Québec ne peut évidemment échapper à ces déterminations nord-américaines. Dans le cadre de l'économie de marché il les subit sans pouvoir les influencer en retour. Ainsi le gouvernement québécois depuis plusieurs années a choisi de favoriser la PME au détriment de la planification économique et, dans le secteur de l'éducation la promotion de l'école privée et de la morale catholique avant la généralisation de la scolarisation aux niveaux collégial et universitaire. Il s'agit donc d'une politique conservatrice qui trouve ses prolongements dans l'enseignement professionnel par un alignement sur les exigences de la PME.

¹¹¹ Thèse défendue entre autres par l'influent **Business Week** dans un numéro spécial intitulé "The reindustrialisation of America (30-6-1980) et qui préconise ouvertement une planification économique pour sortir du marasme. Ceci rejoint les constatations de l'enquête récente de James Fallow, "American Industry, What Ails It, How to Save It. **Atlantic Monthly**, septembre 1980, p. 35-54.

Dans le cadre de cet article nous allons traiter successivement quelques-uns de ces problèmes. Tout d'abord en définissant les thèmes néoconservateurs qui inspirent les réformes en cours dans l'enseignement professionnel, pour ensuite périodiser l'évolution récente du secteur de l'éducation depuis la Révolution Tranquille. Nous voulons démontrer ainsi que :

- 1) les réformes proposées par le gouvernement du Québec pour les années 80 dans le domaine de l'enseignement professionnel ne peuvent qu'**aggraver le retard technologique et culturel du Québec** ;
- 2) **la relecture réactionnaire de la Révolution Tranquille** qui justifie les recommandations du rapport gouvernemental sur l'enseignement professionnel **est purement idéologique** et ne s'appuie pas sur une analyse concrète de l'évolution du marché du travail, des qualifications professionnelles et de l'enseignement moderne.

* * *

[93]

Une remise en cause de la “Révolution Tranquille”

[Retour au sommaire](#)

L’enseignement professionnel et technique qui s’est répandu au Québec au 20^e siècle au moyen d’institutions scolaires spécifiques a illustré l’aliénation universelle aux sociétés industrielles avec des formes particulièrement intolérables provenant de la discrimination effectuée à l’égard de la culture francophone commune à la majorité des travailleurs du Québec.

La jeunesse par définition exclue des décisions globales des sociétés industrielle contemporaines supporte ainsi, et particulièrement pour les jeunes femmes, tout le poids des modifications des structures socioprofessionnelles sans jamais pouvoir, sauf par accident (en 1968 par exemple), y interférer de manière vitale. Le secteur de l’éducation a constitué dans les années 60 la plaque sensible de l’ensemble d’une société. Une volonté de briser l’aliénation sociale s’exprimait alors par le refus des futurs exécutants de s’adapter aux exigences, aux normes, aux besoins des entreprises. Adapter le monde du travail à celui de l’éducation apparaissait comme une revendication toute naturelle. Nous étions alors en phase d’expansion économique, de toute-puissance relative de l’Occident. La notion de **polyvalence** exprimait dans les ministères la poussée de cette génération de futurs travailleurs issus du “baby boom” d’après-guerre 39-45. La notion de **planification** exprimait un “vouloir mieux vivre” collectif qui tentait de donner une cohérence à une société archisoumise aux décisions erratiques et multiples d’oligarchies financières soucieuses avant tout de leur taux de profit. Ces notions ont mobilisé au Québec des énergies considérables, parfois illusoire mais certainement tournées vers l’amélioration des conditions de travail, donc de la majeure partie de la vie de tous ceux qui ne tirent pas leur revenu de l’exploitation d’autrui.

[94]

Les jalons d'un nouveau conservatisme

La crise économique a considérablement modifié les objectifs avoués des années 60. A la polyvalence on oppose maintenant la **spécialisation**, de la planification on cherche à revenir au **laisser-faire** néoconservateur et néolibéral à la fois. Les exigences de l'entreprise privée doivent ainsi redevenir les sources directes d'inspiration du développement. Ces orientations se trouvent aujourd'hui résumées dans **La politique québécoise de développement culturel** (1978), dans **Bâtir le Québec** (1979) et plus récemment dans un texte de consultation intitulé **La formation professionnelle au Québec** (1980). ¹¹²

L'effort de **polyvalence** est ramené à "une intention de démocratisation certes louable" (PQDC, p. 411) mais devrait être corrigé par un retour à une formation particulière pour les enfants qui devraient "bénéficier plutôt d'une formation en atelier et même d'un apprentissage hors des murs de l'école" (idem).

La critique classique du patronat à l'égard de la planification qui paraît-il tuerait le "goût du risque et l'esprit d'initiative" (Bâtir le Québec, p. 35) est entièrement reprise par les dirigeants actuels de la société québécoise.

La tâche de l'heure est de développer la dépendance du secteur de l'éducation à l'égard de l'entreprise. L'école doit se mettre à l'écoute du patronat. Le document **La formation professionnelle au Québec** est d'une grande clarté à ce sujet. Il faut ajuster la production de diplômés au marché du travail. En effet en inversant les facteurs ce document attribue à l'éducation la situation de chômage actuelle des jeunes de 15 à 24 ans. Tout démontre le contraire et en particulier la très sérieuse étude de l'OPDQ, **Les jeunes québécois et le travail**. Celle-ci conclut

¹¹² Dans le domaine de l'éducation le gouvernement du Parti Québécois a maintenu depuis novembre 1976 une attitude d'apparent laisser-faire. Il a encouragé la privatisation du réseau scolaire, maintenu la confessionnalité catholique des écoles francophones tout en s'opposant par la force aux étudiants des Cegeps revendiquant des prêts-bourses et aux enseignants du Front Commun.

à la nécessité de modifier les conditions de travail qui ne correspondent pas aux aspirations de la jeunesse québécoise qui est globalement beaucoup plus éduquée que dans les années 50 et qui refuse tout statut de “cheap labor” ¹¹³.

Il y a donc une continuité dans une politique gouvernementale qui contredit le résultat de la seule étude empirique sérieuse effectuée dans ce domaine. Pourquoi ?

[95]

La politique québécoise de formation professionnelle ne peut évidemment échapper aux problèmes de réorganisation internationale du capitalisme. En 1976 lors de leur conférence de Londres, les sept États principaux du capitalisme industriel ont identifié l’emploi des jeunes travailleurs comme un problème devant recevoir des solutions immédiates. Rentabiliser le secteur de l’éducation, non pas tellement dans un sens social mais plutôt dans une perspective étroite d’accumulation intensive de capital, telle a été la logique des positions subséquentes du patronat. La perspective de **polyvalence** cédait la place au laissez-faire pratique.

La majorité des employeurs canadiens et particulièrement le CPQ s’efforçait de remettre en cause le but propre au secteur de l’éducation qui est l’élévation générale des connaissances et s’opposait à toutes les réformes coûteuses comme par exemple le congé-éducation ¹¹⁴ réclamé par les organisations syndicales et pratique admise en Europe occidentale.

Ainsi lors d’un colloque organisé par le Conseil Scolaire de l’île de Montréal en avril 1980 Mme Bérengère Gaudet, délégué du CPQ mettait l’accent sur le rôle humaniste et surtout moralisateur de l’école sans

¹¹³ Le patronat à la suite de la crise de 1973/74 a commencé à s’inquiéter de l’inadéquation entre une main-d’œuvre éduquée et des emplois monotones. Pour des motifs de “paix sociale” le patronat en est ainsi venu à prôner une forme de déscolarisation et d’ordre moral. Le rapport Nadeau est ainsi venu illustrer dans les Cégeps cette volonté de mainmise directe du patronat sur le réseau de formation.

¹¹⁴ CPQ, **Mémoire à la Commission d’Enquête sur le Congé-Éducation et la Productivité**, 30 mars 1979, p. 17.

véritablement se préoccuper de la qualité technique d'ensemble de la formation professionnelle ¹¹⁵.

La “nouvelle” stratégie patronale

Ces stratégies patronales visent un but : dégager l'entreprise des contraintes de l'État et derrière lui des organisations syndicales ouvrières et d'enseignants. Fait curieux, il ne s'agit pas dans cette perspective de remplacer une politique par une autre tout aussi cohérente. En effet une approche instrumentaliste commune à certains technocrates de l'État et au mode de pensée structuralo-marxiste attribuerait aux diverses fractions du patronat une conscience très claire de leur besoin en main-d'œuvre qualifiée. Les premiers essaient d'adapter globalement l'éducation au marché du travail et les autres dénoncent la manipulation [96] de l'école par le patronat. Ces approches symétriques ne rendent pas compte de la réalité pour une raison fort simple : l'économie de marché ne peut être planifiée totalement même par ceux qui en profitent. Bernard Fourcade et Yves de Ricaud l'ont démontré dans le cadre français ¹¹⁶. De leur analyse certaines caractéristiques générales peuvent être retenues pour le Québec : 1) les années 60 ont reporté la formulation des critères d'élaboration de la formation technique à l'échelle de l'État, 2) les années 70 ont vu s'amorcer une contre-offensive patronale dans une période de crise qui vise à réinsérer la formation technique dans le cadre de l'entreprise, en dehors des murs de l'école.

¹¹⁵ L'école doit fondamentalement transmettre des valeurs selon Mme Bérengère Gaudet : “Des valeurs comme le goût de travailler, la notion de qualité du travail, la motivation, l'autodiscipline, le sentiment d'intégration à une organisation, la tolérance, le respect de l'autre, le sens critique, etc...” “Ce sont de telles qualités personnelles chez l'individu — beaucoup plus, je crois, que la “polyvalence” des habiletés ou des aptitudes qu'il peut acquérir à l'école qui font qu'un jeune employé a le potentiel requis pour “monter” dans l'entreprise, s'il a l'ambition et la motivation voulue”. Actes du Colloque, **L'École à l'écoute du monde du travail**, Conseil Scolaire de l'Île de Montréal, 12 avril 1980, p. 21-22.

¹¹⁶ Bernard Fourcade et Yves de Ricaud, “Les stratégies patronales face à l'évolution récente de l'enseignement technique”, in **Sociologie du travail**, no. 3, 1979, p. 225-249.

Dans un article précédent ¹¹⁷ une périodisation de la formation professionnelle était tentée : 1) sur le tas, 2) par accord patronat/syndicat et 3) par l'État. Aujourd'hui nous assistons à une tentative de retour à la formation pratiquée au 19^e siècle avec la caution et l'aide de l'État. Le tout s'effectuant à l'abri d'un discours anti-bureaucratique plus ou moins raffiné dont la faille essentielle est d'oublier que les organisations syndicales continuent à jouer un rôle décisif dans le monde du travail.

Bien évidemment l'étude de Bernard Fourcade et Yves de Ricaud ne peut appréhender les caractéristiques originales de la situation québécoise. Tout d'abord l'enseignement professionnel et technique comme lieu central de l'affrontement culturel entre la langue anglaise (par excellence celle de la technique occidentale) et la langue française. Ensuite le fait que l'État du Québec n'est que provincial et ne gère pas les intérêts d'une classe homogène et dominante sur son territoire de juridiction. Cependant dans le domaine de l'enseignement secondaire ces variables n'influent pas aussi fortement que dans le secteur collégial et particulièrement universitaire. ¹¹⁸

Une cause structurelle : le manque de main-d'œuvre qualifiée

Pour des raisons historiques le marché de la main-d'oeuvre qualifiée au Canada a tendance à se déporter au niveau mondial. Le Canada a longtemps profité du phénomène [97] international de "l'exode des cerveaux" de la périphérie vers le centre qui a affecté le Tiers-Monde mais également l'Europe occidentale tout au long de la période où les avantages économiques obtenus par un immigrant qualifié étaient nettement

¹¹⁷ M. Fournier et C. Halary, "L'enseignement technique : débat et enjeux", in **Bulletin du Regroupement des chercheurs en Histoire des Travailleurs du Québec**, août 1978, vol. 5, no. 1, p. 2-29. Au cours de l'été 1980, cet article a permis à M. Fournier de rédiger les chapitres 1 et 2 d'un ouvrage publié sous sa seule responsabilité aux Éditions Albert Saint-Martin, **Entre l'École et l'Usine**. Les deux textes ne se différencient pas de manière significative...

¹¹⁸ C. Halary, "L'enseignement technique au Québec", in **Interventions Critiques en Économie Politique**, no. 4, 1979, p. 9 à 36.

supérieurs à ceux escomptés dans le pays d'origine. Ceci a permis pendant de nombreuses années aux entreprises nord-américaines de profiter gratuitement de l'effort financier de formation professionnelle effectué ailleurs dans le monde. Or cette rente de situation tire à sa fin. Le Canada n'arrive plus à attirer une main-d'œuvre qualifiée suffisante à partir de l'immigration selon Roderick Deaton :

"En dépit d'un taux de chômage élevé, l'industrie canadienne doit faire face à un manque sans précédent de main-d'œuvre qualifiée... Le problème résulte de l'habitude prise par l'industrie d'importer des travailleurs qualifiés au lieu de les former sur place. Cette pratique s'est maintenant retournée contre ses auteurs au moment où l'immigration diminue du fait de réglementations gouvernementales plus sévères et du niveau de vie plus élevé de l'Europe qui était le réservoir traditionnel de main-d'œuvre qualifiée." ¹¹⁹

Le problème n'est donc pas conjoncturel. Un tournant majeur devra être effectué par la bourgeoisie en Amérique du Nord, car le problème frappe également les États-Unis. De plus c'est dans la partie Est de ce continent, celle des industries traditionnelles, que le problème se fait sentir avec le plus d'urgence. Moins concerné que l'Ontario du fait de sa faible structure industrielle, le Québec n'en est pas moins fort menacé dans ses perspectives de développement à court et moyen terme.

En effet la tradition patronale nord-américaine est celle du droit divin accolée à l'attirante idéologie du "self made man". Or ceci exclut tout calcul politique à long terme dont la lutte de classes est une cause essentielle. En refusant d'investir dans la formation professionnelle l'entreprise nord-américaine sape ses possibilités concurrentielles à long terme vis-à-vis des firmes européennes et japonaises. Elle préfère miser sur le "cheap labor" intérieur pour abaisser ses coûts de production. Cependant certaines enquêtes utilisées par Roderick Deaton du **Financial Post** prévoient que [98] dans les premières années de la décade 80 la moitié des travailleurs qualifiés actuels devront être remplacés. Il y aura donc là la naissance d'une **nouvelle classe ouvrière** dont le

¹¹⁹ Roderick Oran, "Time Runs Out on Replacement of Skilled Labor", in **Financial Post**, 18 février 1978.

comportement sera décisif pour l'avenir du capitalisme nord-américain et qui se trouve encore aujourd'hui dans le secteur de l'éducation.

Les coûts de la formation de cette nouvelle classe ouvrière

La tendance indiquée par Bernard Fourcade et Yves de Ricaud montre que la solution suivante (à l'allemande) est envisageable par le patronat : transférer les activités de formation à l'entreprise mais la financer par le budget de l'État. C'est-à-dire donner le contrôle direct de l'apprentissage industriel non pas à l'institution scolaire mais au patronat tout en effectuant la ponction financière sur l'imposition de la force de travail salariée. Ceci va entraîner une ultra-spécialisation de la formation pour des raisons de coût d'abord et d'attachement à l'entreprise ensuite. De ces programmes de formation le patronat va chercher à éliminer à la fois les enseignants du secteur public et les syndicats ouvriers afin de mieux contrôler la future main-d'œuvre dont le diplôme serait spécifique à une entreprise ou au mieux une branche industrielle. Toute une propagande destinée à dévaloriser le diplôme au profit de l'expérience concrète doit en découler. Il est possible d'imaginer l'apparition d'une nouvelle industrie privée destinée à former cette main-d'œuvre par des moyens modernes audiovisuels.

Dans cette course à la rentabilité le Québec est bien sûr en retard. Pour des raisons historiques le secteur de l'éducation a été négligé jusqu'en 1960 et à cet égard le handicap n'est pas comblé car la généralisation de la scolarisation du secondaire ne s'est pas étendue aux collèges et encore moins à l'Université. Le bilan global de ce secteur laisse penser que les effets de la révolution technologique des années 80 ne vont pas s'effectuer de manière directe. Le secteur de [99] l'enseignement professionnel secondaire au Québec répond essentiellement aux besoins de la petite et moyenne entreprise et surtout du secteur des services. Par conséquent si la stratégie de développement du Québec se fonde sur la PME et les services, la déqualification du travail en sera la conséquence immédiate.



Pour acquérir une profession... Il reste toujours cette solution.
Interventions Critiques automne 1980.

[100]

Les orientations du MEQ pour les années 80

Tout laisse penser à partir du document **La formation professionnelle au Québec** que la première solution a déjà été retenue. En effet ce document n'effectue aucun bilan de l'enseignement professionnel au Québec et s'appuie essentiellement sur des documents ministériels dépourvus de fondement empirique pour la plupart d'entre eux. Ce document remet en cause des acquis essentiels de l'éducation de la population québécoise dont le taux d'analphabétisme est l'un des plus élevés dans les sociétés occidentales. Ces points fondamentaux se résument ainsi :

- 1) Une remise en question de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans (p. 31). Alors que le développement technologique exige une scolarité continue jusqu'à 18 ans et une ouverture massive vers le secteur collégial et universitaire, le document prévoit au contraire de renoncer à l'éducation générale de base pour tous les étudiants.
- 2) Le diplôme de fin d'études délivré à l'échelle du Québec par l'État est le seul moyen individuel pour un apprenti de négocier des conditions d'embauche minimales de la part du patronat. Le document prévoit le renoncement de l'État à garder son monopole de délivrance des diplômes.
- 3) La possibilité de délivrance de diplômes par l'entreprise est ouverte par le document. Ainsi l'arbitraire le plus total du monde patronal pourrait régner dans l'attribution des diplômes.

La moralisation des travailleurs devient un objectif déclaré sous la notion de "qualité de la formation" : Déclarant que la démocratisation a été un objectif dans le passé ; le document affirme ceci :

“Cette qualité de la formation professionnelle laisse également supposer que ceux qui en ont bénéficié ont développé un plus grand sens des responsabilités et de l’organisation. Ces derniers éprouvent plus de respect pour le travail bien fait et prennent davantage conscience de son importance pour le développement de la collectivité des entreprises et de la technologie”, (p. 40).

[101]

puis,

“de plus, les programmes favorisent le développement d’attitudes positives face au travail”, (p. 46).

La mise sur pied de stages en 1980-81, applicables en 1981-82 ne fera que reproduire la structure déficiente de la main-d’œuvre industrielle au Québec car elle laisse à l’entreprise et non à l’école l’initiative des innovations technologiques. Malgré la mise en garde contre de possibles abus le document ministériel ouvre la possibilité pour les entreprises d’obtenir une main-d’œuvre docile et gratuite ! Par ailleurs aucune garantie n’est donnée du côté des entreprises dont le fonctionnement normal exclut évidemment la perte de productivité qu’entraînerait le dégagement d’un travailleur chargé d’effectuer la formation de l’apprenti... L’absence du mouvement syndical québécois dans une telle réorganisation ne pourra qu’accentuer l’influence patronale dans le secteur de l’éducation et le recul du syndicalisme parmi les travailleurs qualifiés.

L’attribution des qualifications doit ainsi glisser vers le “marché du travail” (entendre le patronat).

“Il faut d’abord revoir les critères d’évaluation de l’école et les comparer à ceux existant sur le marché du travail, non pas dans la perspective d’un alignement inconditionnel de l’éducation sur les entreprises, mais surtout dans une optique d’adaptation aux changements technologiques (...) La formation professionnelle devant déboucher sur une qualification, ne devrait-on pas faire participer davantage le marché du travail (sic !) à l’établissement des critères et des niveaux de compétence ?” (p. 57-58).

Il s'agit donc de distinguer clairement les études de la formation professionnelle. Ainsi le diplôme de fin d'études sera soigneusement distingué du **certificat professionnel**. C'est donc un processus de dévalorisation du diplôme, une **rupture de la polyvalence** au profit d'une **spécialisation accrue**.

La politique adoptée par le MEQ tout en renonçant au projet global d'élévation de la culture générale des québécois ne s'inscrit pas dans une perspective de développement [102] industriel et technologique autonome, mais subordonne le réseau secondaire et collégial aux politiques fluctuantes à court terme du patronat. Le MEQ renonce explicitement (p. 71-72) à donner une formation de base à tous les étudiants sous prétexte que celle-ci pourra être acquise après l'entrée sur le marché du travail. Or les conditions de travail offertes à la sortie du réseau secondaire professionnel ne permettent pas une telle solution. De plus rien n'indique que le congé-éducation puisse constituer une autre solution du fait de la résistance patronale. Le congé sabbatique pour l'ouvrière du textile n'est pas pour demain !

Véritable miroir aux alouettes les propositions du MEQ mettent les travailleurs sous la loi directe du marché en employant un langage aux accents utopiques et libertariens.

"La formation professionnelle vue comme un continuum signifie que tout individu peut enrichir sa formation professionnelle au moment et selon des modalités qui lui conviennent" (p. 72).

Rien de moins.

Pour conclure sur ce document qui doit inspirer l'enseignement professionnel québécois des années 80 il est possible de remarquer que les notions de **polyvalence** et de **planification** perdent toute signification. L'idéal de l'individu détenteur de formation générale comme base d'une activité professionnelle est abandonné et la planification d'objectifs à atteindre dans une perspective sociale se ramène au fonctionnement interne d'allocation des ressources en fonction des besoins du marché.

La réaction du Conseil du patronat du Québec

Le souci du MEQ de répondre aux demandes patronales a dépassé sur la droite le CPQ lui-même. En effet, dans un document publié en mai 1980 sous la forme d'un mémoire, le CPQ formulait une réponse officielle au document gouvernemental en s'inquiétant de la rapidité inconséquente à vouloir remettre la formation professionnelle à l'industrie privée.

[103]

Dans une brève introduction le CPQ donne un coup de chapeau à la volonté du MEQ de mettre sur pied une "politique d'ensemble" (personne n'y croit), déplore l'inefficience du réseau secondaire professionnel et identifie la **fabrication mécanique, le textile, la distribution des biens et services** comme les secteurs manquant de main-d'œuvre qualifiée (p. 2) pour affirmer un peu plus loin (p. 15) qu'au contraire ce sont **l'aéronautique, les technique minières, la construction navale et certains secteurs du commerce de distribution** qui connaissent une situation de "pénurie" de main-d'œuvre qualifiée. Un seul point cohérent (dans le texte) : il y aurait trop de gens en informatique... ¹²⁰ Sur quoi ces affirmations sont-elles fondées ? On peut légitimement se le demander... L'identification des secteurs de pénurie montre que le patronat n'est pas capable d'expliquer ni de quantifier sérieusement ses revendications. À l'évidence ces spécialisations ne concernent pas tout le secteur secondaire mais se retrouvent surtout au niveau collégial. Il est donc assez étonnant de voir par la suite le CPQ mettre en cause la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans.

¹²⁰ Les offres d'emploi dans le domaine de l'informatique sont très nombreuses (voir **La Presse** du samedi) et le secteur est loin d'être saturé. Cependant la présence d'écoles privées (ex : Control Data) qui accumulent de gros profits dans ce secteur guide le CPQ à éloigner le secteur public du domaine de l'informatique. L'informatisation de la société va être pour la fin du 20^e siècle ce que la généralisation de l'alphabétisation a été pour la fin du siècle dernier. Il a fallu 3/4 de siècle pour rattraper le refus de la province de Québec de rendre l'école gratuite et obligatoire pour tous. Combien faudra-t-il de temps pour réparer les effets négatifs de la réforme en cours ?

En quoi cela aiderait-il à produire des compétences en aéronautique par exemple ? Le CPQ n'a aucune proposition concrète à effectuer dans le secteur secondaire sinon pour en proposer un démantèlement partiel. N'est-ce pas la preuve d'une irresponsabilité sociale remarquable ? Il est par ailleurs parfaitement aberrant dans une perspective de réforme pour les années 80 de caractériser le secteur de l'informatique comme "saturé" alors que pour les dernières décades du siècle il va constituer la locomotive de toutes les économies industrialisées.

Ayant de cette manière identifié les "besoins" le document du CPQ essaie ensuite de prendre position sur la notion très importante de **formation de base** énoncée par le MEQ. Nous ne résistons pas à citer ce morceau de bravoure patronale :

"... les syndicats donnent à cette expression le sens d'une polyvalence, d'une série d'habiletés qui rendent l'individu plus mobile, moins prisonnier d'une fonction de travail spécifique. Les employeurs, pour leur part, entendent par formation de base, d'abord [104] des connaissances solides, bien sûr, **mais surtout un système de valeurs qui font d'un individu un citoyen responsable et un travailleur compétent** (souligné par nous). Il faut signaler que certaines connaissances considérées par l'école comme essentielles pour l'acquisition d'un diplôme ne sont pas une garantie de compétence pour l'employeur ; en fait certaines connaissances théoriques ne sont pas indispensables pour exercer convenablement un métier. Par exemple un bon technicien en géologie ou en minéralurgie, ou un bon électricien n'ont pas besoin de connaissances approfondies en philosophie ou en littérature québécoise. Ou encore en ce qui concerne la chimie ou la biologie, pour quelqu'un qui se destine à l'option commerce et secrétariat.

"Par contre dans l'un et l'autre cas, il est pertinent d'imposer des cours d'éducation économique obligatoire. Il ne s'agit pas de faire disparaître les cours se rattachant à la "culture générale" mais plutôt **d'adapter le contenu de ces cours aux besoins spécifiques des élèves du secteur professionnel** (souligné par eux), c'est-à-dire en tenant compte des fonctions de travail qu'ils auront à exercer. Par exemple, au lieu de la littérature et de la poésie du Québec qu'on donne une meilleure connaissance pratique du français qui permette de communiquer clairement : l'aptitude à rédiger un rapport bref, clair, efficace, aussi bien qu'une note de service de trois paragraphes." (p. 11-12)

... Il n'est donc pas étonnant qu'en fin de compte le CPQ identifie "le problème" ainsi :

"Au niveau secondaire, le problème vient en grande partie de la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à seize ans." (p. 16)

Ceci met le CPQ en parfaite conformité avec les projets du MEQ mais place tout ce (beau) monde en parfaite contradiction avec d'une part l'évolution générale mondiale vers la prolongation de la scolarité obligatoire au delà de seize ans alors que le Québec est sous-scolarisé aussi bien au niveau du Cégep qu'à celui de l'Université.

Le CPQ réfute cependant le MEQ dans son initiative la plus spectaculaire : la formation pratique en industrie. Celle-ci dans l'esprit du gouvernement va permettre de libérer l'étudiant du "carcan scolaire" et lui donner ainsi un cadre idéal d'épanouissement.

Le CPQ reflète l'inquiétude de certains patrons qui décèlent déjà une **obligation** derrière ces intentions. Or il se trouve que premièrement le CPQ n'envisage d'obligations [105] que pour les travailleurs car l'entreprise doit évidemment (n'est-ce pas sa vocation ?) rester libre et que deuxièmement il est clair pour le CPQ que les entreprises ne sont pas des écoles et que l'arrivée massive de cohortes d'étudiants risque de troubler leur fonctionnement normal. Le CPQ affirme donc pudiquement que la question du "rôle éducatif" de l'entreprise ou de sa participation à des programmes de formation pratique est "assez délicate" (p. 26). Le CPQ propose comme "remède" d'assouplir la "rigidité des normes du MEQ". En clair cela veut dire permettre à l'entreprise libre de donner comme obligation à l'étudiant de balayer ses ateliers afin de lui inculquer un système de valeurs qui en feront un citoyen responsable et un travailleur compétent. Mais ceci ne suffit pas au CPQ. Moyennant le service ainsi rendu aux étudiants et donc à la collectivité toute entière, le CPQ demande des dégrèvements fiscaux pour inciter l'entreprise privée à faire le bien public. Un peu plus loin et pour faire bonne mesure le CPQ dénonce à l'avance toute initiative visant à instituer le congé éducation pour enfin s'en prendre à la loi du salaire minimum qui serait une contrainte insurmontable devant la généralisation de l'engagement des apprentis dans les entreprises. On peut supposer que ce genre d'évidence économique devra être obligatoirement enseignée aux étudiants de l'école secondaire.

Le CPQ refuse de discuter de manière globale la politique de formation de la main-d'œuvre avec les centrales syndicales et préfère briser les résistances inévitables en intégrant les unions par entreprise ou au mieux par branche industrielle et à l'échelle régionale seulement. À n'en pas douter il souhaite éviter tout débat public qui ne manquerait pas de soumettre ses prises de position à une rude polémique. Le mouvement syndical acceptera-t-il à nouveau de voir une modification essentielle de la reproduction de la classe ouvrière s'effectuer sans son intervention active ? Le déclin marqué du mouvement syndical des États-Unis se répercutera-t-il au Québec ? Ce sont là des questions essentielles. L'avenir du mouvement syndical québécois en dépend car la main-d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée de la fin des années 80 passera massivement dans ce nouveau système de formation.

[106]

Le long cheminement de l'enseignement technique au Québec garde donc sa caractéristique essentielle : la moralisation de la classe ouvrière. L'orientation actuelle du MEQ et de ses inspirateurs du CPQ se présente comme une véritable réaction historique à l'esprit de la Révolution dite Tranquille. Dans le passé le discours du MEQ cherchait à légitimer une école unique et intégrée (d'où le terme "polyvalente"). Bien entendu l'aspect bureaucratique de cette conception était difficilement voilé par un discours humaniste même généreux. Mais ce discours sans effet d'ampleur réelle exprimait quand même une volonté de progrès social. Il prônait les bienfaits d'une certaine planification qui objectivement indisposait certains intérêts privés. Aujourd'hui les thèses du MEQ expriment la vision du monde des forces qui n'ont jamais accepté la logique d'un tel projet et qui cherchent maintenant à faire coïncider la combinatoire capitaliste avec un discours qui en soit la manifestation constante.

* * *

Abonnements.

L'importance des abonnements pour la stabilité financière d'une revue n'est plus à souligner. \$12J0 pour un abonnement annuel de trois numéros, ou si vous le pouvez, un abonnement de soutien de \$15.00, ce n'est pas beaucoup mais, vous nous apportez plus qu'une simple contribution financière ; vous contribuez de la sorte, à la réalisation de la revue et de ses objectifs.

Notre adresse :

Interventions
3553 St-Urbain,
Local 320, Montréal, H2X 2N6.

[107]

Les réformes de la révolution tranquille : l'intégration de l'enseignement professionnel dans le MEQ

[Retour au sommaire](#)

Le projet de développement de la formation professionnelle qu'esquisse le Ministère de l'Éducation dans le document de consultation intitulé *La formation professionnelle au Québec* survient quelques années à peine après que le ministre de l'Éducation eut estimé, en mars 1977, que les réseaux secondaire et collégial étaient à toute fin pratique complétés. Le M.E.Q., à la suite de l'ensemble des organismes intéressés à la formation des diplômés des réseaux d'enseignement professionnel, reprend à son compte la critique concernant l'incapacité continue du système scolaire public à satisfaire les demandes en main-d'œuvre ouvrière spécialisée. Si l'énoncé de politique et le plan de développement qui doit normalement suivre ce premier jalon consultatif en reprennent les principales propositions, il en résultera un retournement majeur par rapport aux réformes de l'éducation engagées depuis les quinze dernières années. ¹²¹

La réorganisation des filières de formation professionnelle dans le réseau des écoles publiques de niveau secondaire qui fut mise en œuvre en 1962 et 1977, s'inscrit à l'intérieur d'une réorganisation de l'ensemble du système scolaire québécois. Dès juillet 1960, le gouvernement du Québec confiait au Ministère de la Jeunesse la responsabilité exclusive de l'Instruction publique et l'administration des budgets provinciaux alloués à cette fin. En février 1961, un mois à peine avant la création de la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement

¹²¹ Le 25 septembre 1980, Jacques Yvan Morin, ministre de l'Éducation a présenté au public le document de février 1980. Les craintes exprimées ici se confirment donc. Un colloque québécois doit se tenir sur ce thème avant 1981 et acheminer des recommandations applicables en 1981-82. Par ailleurs la commission Jean sur l'éducation des adultes doit terminer ses travaux au printemps 1981. Voir **La formation professionnelle des jeunes au Québec**, MEQ, Direction des politiques et plans, septembre 1980, 78 pages.

(Commission Parent), le Comité d'Étude sur l'Enseignement Technique et Professionnel (Comité Tremblay) est mis sur pied. Ce dernier, dans son rapport publié en 1962, constatait, aux termes d'une description des cadres de la régie [108] pédagogique des institutions de l'enseignement spécialisé, l'absence totale de liens organiques d'une part entre l'enseignement spécialisé et le monde du travail. Des recommandations du Comité Tremblay découlèrent deux types de modifications relatives à la conception du cadre des formations dispensées dans l'enseignement secondaire professionnel.

Le premier volet de la réforme entreprise par le M.E.Q. visait l'intégration de l'enseignement professionnel au réseau de l'enseignement secondaire général par l'établissement d'un réseau d'écoles polyvalentes. Cette réorganisation du réseau des institutions d'enseignement publiques et de son mode de financement prit d'abord la forme d'une planification régionale introduite dans l'implantation et le développement de ces institutions.

En septembre 1962, le ministre de la Jeunesse, Paul Gérin-Lajoie, annonçait que le Québec se doterait en moins d'un an de plus de 35 commissions scolaires régionales en vertu de l'effet appréhendé de la loi concernant les commissions scolaires régionales sanctionnée au mois de juillet précédent. Entre-temps la Commission Parent remet le premier tome de son rapport (avril 1963), suivi de la présentation du bill 60 qui ne sera finalement sanctionné qu'en mars 1964.

En septembre 1964, le M.E.Q. lance l'“Opération 55” dans le but de créer 55 commissions scolaires régionales et un nombre égal de comités de planification. Cette mesure visant la mise en place d'un réseau d'écoles secondaires polyvalentes à vocation régionale n'empêche pas que se fondent et se construisent des écoles de métiers et des instituts de technologie. La politique de coordination entre les écoles d'enseignement spécialisé et les commissions scolaires régionales fut précisée en ces termes par le ministre de l'Éducation de l'époque :

“Notre politique actuelle à ce sujet est de continuer la fondation de l'édification d'écoles de métiers et d'instituts de technologie, de les situer physiquement à proximité des écoles secondaires régionales existantes ou projetées, d'en faire des parties intégrantes d'un grand "campus", et dans un tel contexte, nous désirons (...) qu'une liaison absolument étroite s'établisse entre la commission scolaire régionale et la direction des institutions du

ministère de l'Éducation, [109] écoles de métiers ou instituts de technologie, pour éviter le double emploi et assurer des échanges de locaux et de professeurs.” ¹²²

Dans le même temps, on se préoccupa de rapatrier sous la juridiction du M.E.Q. les institutions relevant des autres ministères provinciaux. Ainsi, par exemple, dès l'été 1965, l'École des pêcheries de Grande-Rivière passe de la juridiction du Ministère de l'Industrie et du Commerce à celle du M.E.Q. et les 14 écoles moyennes et régionales d'agriculture relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation subissent le même sort.

La régionalisation n'obtiendra pas les résultats escomptés. Le projet de loi 27 prendra en 1971 la relève de l'Opération 55 lancée en grande pompe en septembre 1964. Cette loi concernant le regroupement et la gestion des commissions scolaires en dehors de l'île de Montréal ramène de 1100 à 189 — soit 168 catholiques et 21 protestantes — le nombre de celles-ci. L'année suivante, la régionalisation scolaire sera complétée par le projet de loi 71 qui instituera sur l'île de Montréal six commissions scolaires catholiques et deux protestantes.

À cette régionalisation qui aura mis du temps à s'implanter, s'ajoute l'établissement de la polyvalence à l'intérieur des institutions d'enseignement. Une des premières applications en sera l'ouverture, en janvier 1966, de l'option technique et professionnelle à l'Institut de technologie de la Cité des Jeunes de Vaudreuil. À partir de juin 1967, tous les finissants des cours de métiers au Québec sont admis à se présenter aux examens de fin d'études secondaires.

¹²² Extraits des débats de l'Assemblée législative du Québec sur les crédits du M.E.Q., le 22 juin 1965, parus dans **Hebdo-Éducation**, 2 juillet 1965, p. 83.

La polyvalence, objectif non réalisé

L'enseignement polyvalent a comme corollaire le regroupement au sein d'une seule institution des divers enseignements auparavant cloisonnés par le régime des sections. En mars 1968, le ministre de l'Éducation rend publique la volonté de son ministère d'intégrer aux commissions scolaires régionales l'enseignement de niveau "métier" dispensé par les 66 écoles de métiers alors existantes. Cette politique se conformait aux recommandations de la Mission d'intégration des enseignements professionnels de [110] niveau secondaire. À la fin d'octobre 1968, 49 écoles de métiers avaient accepté l'intégration. L'année 1968-69 marque l'ouverture des premières véritables écoles polyvalentes en province. À la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, l'ouverture des deux premières écoles polyvalentes date de septembre 1969. Ce n'est qu'au 30 juin 1970 que fut complétée l'intégration de toutes les écoles d'agriculture, au nombre de dix à ce moment, et écoles de métiers, au nombre de 75, aux commissions scolaires régionales.

Mais la conception des cadres devant régir les programmes de formation ne coïncide pas exactement avec leur réalisation effective. Le Règlement No. 1, sorte de loi cadre promulguée en mai 1965 et qui concernait notamment le niveau secondaire, préconisait la polyvalence doublée d'un système de promotion par matière. Il fut complété par le "Document d'éducation", No. 2, intitulé "L'école polyvalente" (1966). Le Comité d'étude sur la polyvalence, formé au sein de la Commission de l'enseignement secondaire et relevant du Conseil Supérieur de l'Éducation, a produit, au terme d'une enquête menée auprès de 80% des commissions scolaires régionales durant l'année scolaire 1968-69, un rapport sur l'implantation de la polyvalence. Il en ressortait que 5 des 44 commissions scolaires régionales de langue française avaient, à cette date, procédé à un décroisement complet, de Sec. I à Sec. V, et que 33 autres avaient effectué un décroisement partiel. De plus, si 57% des commissions scolaires avaient alors complété l'intégration des écoles de métiers, seulement 14 d'entre elles l'avaient fait selon les

directives du Règlement No. 1. Bref une simple juxtaposition des programmes tenait souvent lieu d'intégration. ¹²³

Les résultats de ce premier volet de la réforme des cadres de l'enseignement au niveau secondaire, outre que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec proclamait encore en 1977 l'urgence de décroïsonner les formations générales et professionnelles ¹²⁴, s'évaluent au recrutement de la clientèle scolaire. Cela nous introduit, au-delà de la conception des cadres de l'enseignement, à la production des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel.

[111]

La liaison avec les exigences patronales : un échec inévitable

Le second volet de la réforme de l'enseignement secondaire professionnel découlait de la préoccupation d'accroître l'adéquation entre la formation dispensée et les exigences des milieux de travail, ou plus exactement de "s'assurer que la production du système scolaire rencontre les exigences qualitatives et quantitatives du marché du travail" ¹²⁵. Voyons d'abord l'aspect qualitatif de ces changements garants de reproduction sociale.

Le M.E.Q. créa à l'hiver 1970, un groupe de travail "Éducation et Emploi" relevant du Comité interne de la planification et qui élaborait un projet expérimental de méthode cadre dont on décida, en 1972, de généraliser l'application à tous les secteurs de l'enseignement professionnel. On créa à cet effet un comité conjoint avec le Ministère du travail et de la main-d'œuvre. En 1973, ce comité conjoint devint le Groupe Interministériel des Programmes et Examens (G.I.P.E.X.).

¹²³ Conseil Supérieur de l'Éducation : **L'implantation de la polyvalence**, s.l.n.d. 64 p.

¹²⁴ C. Despins et R. Desruisseau : "Selon la F.C.S.C.Q., il est urgent de décroïsonner les formations générales et professionnelles", **Le Devoir**, 24 mars 1977, p. XVII.

¹²⁵ **Hebdo-Éducation**, VI, 32 (24 mars 1970), p. 190.

Le développement selon la méthode cadre, des profils professionnels couvrant tous les secteurs amena un réaménagement des programmes de formation professionnelle à partir de la définition des tâches auxquelles ceux-ci doivent se préparer. Les profils d'apprentissage sont donc construits à partir de l'analyse des fonctions de travail, c'est-à-dire de l'ensemble des tâches et des opérations à accomplir dans des postes de travailleurs spécialisés ou semi-spécialisés. On reconstruit ensuite des fonctions types de travail en regroupant des professions ayant des tâches communes et définies par rapport au genre de travail exécuté ¹²⁶.

Le Bureau de l'enseignement professionnel de la C.E.C.M. poursuit une approche similaire à celle découlant de la collaboration entre le Ministère du travail et de la main-d'œuvre et le M.E.Q. et qui s'incarne dans le G.I.P.E.X.. En s'inspirant de l'étude menée pour le compte du gouvernement américain, des 32,000 fonctions de travail décrites dans le **Dictionary of Occupational Titles**, le Bureau de l'enseignement professionnel a retenu 700 titres [112] principaux qu'il regroupa en 15 familles professionnelles. Ces dernières regroupent un certain nombre de fonctions de travail ou spécialités. Le cahier 02 de **l'Annuaire de l'enseignement secondaire** (tome II, liste numérique des profits, 1975), publié par le M.E.Q., énumère quant à lui 17 familles ou secteurs professionnels qui contenaient en 1977 plus de 150 spécialités ou fonctions de travail offertes au secondaire professionnel. Or cette spécialisation développée est remise en cause par les transformations constantes du marché du travail.

L'inadéquation grandissante entre situations de travail et diplômes

La réforme des cadres de l'enseignement professionnel au niveau secondaire dont nous avons esquissé les deux principaux volets constitutifs, se présente d'abord et avant tout comme une modernisation de l'appareil scolaire visant à mieux l'adapter aux réalités contemporaines

¹²⁶ Cette approche fonctionnaliste ne tient pas compte de la dynamique des situations de travail et ne peut qu'accumuler un retard toujours plus considérable dans le domaine de la formation.

du monde du travail. L'examen des diplômés de l'enseignement secondaire professionnel devrait nous fournir des indices de cette fonctionnalité implicitement recherchée par les réformes mises en branle.

Au terme des réformes engagées par le M.E.Q. et touchant le secteur professionnel, on se retrouve avec un double réseau d'institutions qui dispensent des enseignements professionnels terminaux. Aucun cheminement pédagogique ne permet en effet de passer des études secondaires dans le réseau professionnel au même réseau du niveau collégial.

Deux cheminements pédagogiques terminaux se présentent aux élèves engagés dans l'enseignement professionnel de niveau secondaire : les secondaires professionnels court et long. Le premier, d'une durée de deux ans, est dispensé du Sec. III au Sec. V et "vise surtout à développer des gestes professionnels communs à un ensemble de fonctions de travail semi-spécialisés ou non spécialisés"¹²⁷. Il conduit directement au marché du travail ou au chômage. Le dénonçant comme une voie d'évitement qui est de surcroît [113] sans issue, le Comité de coordination de l'enseignement professionnel du Conseil scolaire de l'île de Montréal en recommandait en janvier 1977 la suppression. Cette position à l'égard de l'enseignement professionnel court est également commune aux organismes patronaux qui interviennent en ce domaine.

Le secondaire professionnel long constitue le cheminement pédagogique auquel nous nous intéresserons de plus près. Il est dispensé en Sec. IV et Sec. V à une clientèle ayant préalablement acquis un champ de connaissance de base propre à une discipline, ou tronc commun, en Sec. III et il mène directement au marché du travail. Les finissants de cette voie forment la très grande majorité des diplômés du professionnel au niveau secondaire, soit par exemple 96,6% en 1975 et 86,1% (pourcentage minimum relevé depuis que ces statistiques existent) en 1976. Entre 1970 et 1977, l'accroissement du nombre de diplômés du secteur professionnel suit celui du secteur général. L'intégration de l'enseignement professionnel au réseau de l'enseignement général devait permettre le recrutement d'étudiants dont on disait alors les aptitudes manuelles frustrées. Force est cependant de constater que ces "frustrations estudiantines", qui entretemps n'ont pas manqué de proliférer dans les interventions patronales sur le sujet, persistent encore. En effet depuis

¹²⁷ C.E.C.M., B.E.P. : **Formation professionnelle à la C.E.C.M.**, s.l. février 1972, p. 20.

les huit dernières années (1970-1977), la proportion de diplômés de l'enseignement professionnel au secondaire V plafonne autour de 20-25% comme l'indique le tableau 1.

Bien que l'enseignement professionnel soit le parent pauvre du système scolaire public, comme le déplore le Conseil du Patronat du Québec, les plus pénalisés, si l'on en croit l'argumentation développée par cet organisme, ne sont pas ceux que l'on y retrouve. Ces derniers peuvent au moins réaliser leurs aptitudes. Quant aux autres, c'est-à-dire "cette partie de la population scolaire, plus de 80%, qui ne peut pas se développer par le moyen d'une formation intellectuelle abstraite du genre de celle qui prépare à des tâches de chercheurs universitaires ou de concepteurs"¹²⁸, poursuit l'auteur, ils sont "scolarisés de force" et se retrouvent fort dépourvus pour affronter "la vraie vie".

¹²⁸ Ghislain Dufour : "L'enseignement professionnel. Le parent pauvre du système scolaire public", *Le Devoir*, 24 mars 1977, p. XII.

[114]

TABLEAU I
 Nombre et répartition procentuelle des diplômés du niveau secondaire V,
 Québec, 1969-1977.

Année	Ens. Général		Ens. Profes.		Total	
	N	%	N	%	N	%
1969	16 395	67,3	7 971	32,7	24 366	100
1970	29 349	77,7	8 426	22,3	37 775	100
1971	46 878	79,9	11 795	20,1	58 673	100
1972	42 617	75,6	13 733	24,4	56 350	100
1973	46 443	77,5	13 485	22,5	59 928	100
1974	54 028	81,2	12 493	18,8	66 521	100
1975	53 768	78,8	14 436	21,2	68 204	100
1976	56 169	78,9	15 050	21,1	71 219	100
1977	66 926	76,5	20 609	23,5	87 535	100

Sources : Québec, M.E.Q., : Diplômés 1969, 1969 ; à Diplômés 1977, 1979.

[115]

Mais les “concepteurs”, tant des milieux patronaux que gouvernementaux, d’un système d’éducation lié d’une façon plus fonctionnelle au marché du travail ne sont pas au bout de leurs peines. Non seulement le système scolaire ne permet pas un recrutement très efficace de toutes les “vocations manuelles” qu’ils estiment présentes en grande quantité dans la population québécoise, mais la répartition des recrues selon les familles de spécialités laisse à désirer.

Le réseau des écoles secondaires tel que réformé par l’État québécois depuis 1964, a sûrement accru sa fonctionnalité reproductrice de travailleurs semi-spécialisés ou spécialisés. D’ailleurs l’éclatement des métiers et la prolifération des fonctions de travail n’est-elle pas un indice de ce que la formation scolaire se veut le fidèle miroir de la division du travail dans une société industrialisée ? Pourtant, en 1977, on comptait beaucoup plus de diplômés du secondaire professionnel long en “Soins esthétiques” qu’en “Hydrothermie” ou qu’en “Mécanique”.

De fait il est aisé de constater que la reproduction des qualifications professionnelles des fonctions de travail du secteur industriel ne se fait que très peu par le réseau scolaire secondaire. La situation ne s’est que fort peu modifiée entre 1969 et 1977, comme l’indique le tableau 2. Les diplômés de fonctions de travail associées au secteur de la production industrielle, c’est-à-dire appartenant aux familles “Meuble et Construction”, “Électrotechnique”, “Hydrothermie” et “Mécanique”, compaient pour un peu plus de 20% de celui-ci en 1977.

La grande majorité des diplômés du secondaire professionnel long proviennent de la famille “Commerce et Secrétariat”, à l’intérieur de laquelle les spécialités “commis de bureau”, “sténodactylo” et “secrétariat de service” occupent une part très importante. La proportion de diplômés provenant de cette famille de spécialités est cependant en diminution constante depuis 1969. Ce secteur professionnel qui regroupait alors près de 70% des diplômés du secteur professionnel au niveau du Sec. V n’en comprend plus que 46,7% en 1977.

[116]

TABLEAU 2
 Nombre et répartition procentuelle des diplômés
 du professionnel long de niveau secondaire

		1969	1971	1973	1975	1977
1	N	5 556	7 347	7 774	7 326	9 531
	%	(69.7)	(62,3)	(57.6)	(50,7)	(46,7)
2	N	612	1 062	1 015	1 170	2 010
	%	(7.7)	(9.0)	(7.5)	(8,1)	(9.7)
3	N	471	1 016	1 248	1 238	2 352
	%	(5.9)	(9.6)	(9.2)	(8,6)	(11.4)
4	N	151	254	366	441	706
	%	(1.9)	(2.2)	(2.7)	(3.0)	(3.4)
5	N	414	525	342	500	799
	%	(5.2)	(4.5)	(2.5)	(3.5)	(3.9)
6	N	25	239	448	573	1 041
	%	(0.3)	(2,0)	(3.3)	(4.0)	(5.1)
7	N	—	199	725	1 096	933
	%	—	(1.7)	(5.5)	(7,6)	(4,8)
8	N	7 229	9 642	11 918	12 349	17 522
	%	(90.7)	(90.3)	(88.3)	(85.5)	(65.0)

1 Commerce et Secrétariat

2 Électrotechnique

3 Équipement motorisé

4 Hydrothermie

5 Mécanique

6 Soins esthétiques

7 Services de la santé

8 TOTAL

Sources: Voir tableau 1.

[117]

Si on compare la répartition procentuelle des diplômés du secondaire professionnel long selon la langue d'enseignement, on remarque d'abord qu'en 1977, la famille "Commerce et Secrétariat" était beaucoup plus importante dans le réseau anglophone (avec 62,4% des diplômés) que dans le réseau francophone (54,4% des diplômés). Dans 16 autres familles de spécialités, 15 réunissent une proportion égale ou moindre d'étudiants diplômés, la seule exception étant le "Dessin technique". Signalons qu'en 1977, le réseau scolaire anglophone comportait encore un cours "Industrial Arts" recoupant plusieurs familles de spécialités. L'implantation de troncs communs et de concentrations du professionnel long retardait donc sur celle du réseau francophone. Les spécialités liées au secteur industriel regroupent une proportion moindre des diplômés dans le réseau anglophone (12,1% en 1977) que dans le réseau francophone (21% en 1977). Là encore le réseau des institutions d'enseignement secondaire produit des diplômés destinés en premier lieu aux activités de service.

L'enseignement secondaire professionnel au Québec, dont la production de diplômés est en premier lieu orientée vers des activités de service, ne peut évidemment pas prétendre reproduire une main-d'œuvre qualifiée conforme à la structure occupationnelle du Québec. La faible scolarisation reconnue et sanctionnée par un diplôme d'études, de la main-d'œuvre industrielle au Québec ne permet pas à celle-ci de négocier sur la base de sa scolarisation des avantages salariaux. Le corollaire en est cependant que le réseau d'enseignement secondaire au Québec ne peut prétendre attribuer de forts avantages à ses diplômés destinés aux secteurs industriels. Là réside peut-être un élément explicatif du très peu d'intérêts qu'accordent les centrales syndicales québécoises, à l'exception de la C.E.Q, aux problèmes de la formation professionnelle de leurs adhérents. La non-intervention de l'État québécois dans la formation d'une main-d'œuvre qualifiée par le réseau des institutions scolaires de niveau secondaire contribue au maintien d'une main-d'œuvre peu coûteuse pour les entreprises installées au Québec.

[118]

Une impasse : la voie patronale

L'enseignement professionnel au Québec n'a pas plus de politique avec le "Livre Vert" de 1980 qu'avec le rapport Tremblay de 1962. Celui-ci était cependant fondé sur une enquête sérieuse alors que le "Livre Vert" se contente d'officialiser des conseils provenant du patronat sans faire lui-même une analyse approfondie de la situation actuelle. L'étude déjà mentionnée de l'OPDQ effectuée en 1978 parlait non pas d'une adaptation de l'école à l'entreprise privée, mais au contraire de la nécessité de contraindre l'entreprise à assumer des responsabilités sociales. Le document du MEQ n'analyse tout simplement pas l'enseignement professionnel, n'indique pas ses tendances à long terme, ne fournit aucune autre intention que celle de subventionner des initiatives pédagogiques. Ce qui devrait être une partie d'une politique globale de développement risque au contraire de couvrir une forme moderne de moralisation.

Les possibilités de décroisement de l'enseignement professionnel secondaire et du secteur professionnel des Cégeps n'apparaissent pas concrètement et aucune mention n'est effectuée du nécessaire décroisement interne à l'enseignement professionnel entre la filière dite "longue" et la filière "courte".

Le grand changement en fin de compte revient à abandonner tout espoir d'amélioration de ce secteur par l'action du MEQ. Au lieu de rechercher à faire reconnaître par l'entreprise le diplôme délivré par le MEQ, c'est désormais le MEQ qui s'engage à reconnaître comme centrale la conception patronale de l'enseignement... Le patronat au Québec a échappé plus que d'autres à ses responsabilités sociales, le MEQ lui fournit un nouvel échappatoire. En effet, il pourra plus qu'avant se fournir en main-d'œuvre qualifiée au prix le plus bas. Or nous pensons l'avoir démontré avec l'analyse du document du CPQ, le patronat est strictement incapable de comprendre et donc de mesurer dans une perspective globale le développement de la société québécoise.

L'enveloppe moraliste ne peut tromper sur la signification essentielle du "Livre Vert" du MEQ : les thèses qui y sont développées visent

à retirer aux jeunes travailleurs le [119] seul moyen de défense individuelle qu'ils possèdent face au patronat : la valeur d'un diplôme sanctionné par l'État.

De plus il est tout à fait contestable de prêter aux stages en entreprise une quelconque valeur de formation professionnelle. Les entreprises n'ont ni le personnel, ni le matériel adéquat pour assumer une tâche d'éducation et ce qui règle le problème, elles ne veulent absolument pas s'engager dans cette voie avec une perspective de formation professionnelle. Elles souhaiteraient tout au plus propager la moralisation par le travail. L'adoption de telles politiques par le MEQ constitue donc un grave recul tout autant pour l'éducation que pour la culture générale des travailleurs québécois. La formation polyvalente ou polytechnique n'a pas été un échec parce qu'elle n'a jamais été sérieusement appliquée dans le réseau scolaire du Québec. La polyvalence n'est en fait qu'un assemblage d'apprentissage technique sur-spécialisé et de culture générale dispensée par bribes. Le MEQ aurait dû au contraire approfondir cette notion afin de la mettre réellement en pratique.

La perspective d'une formation au rabais compensée par l'éducation permanente ne part en aucun cas de la réalité du marché du travail. Il est tout à fait certain que l'affirmation qui consiste à dire que chaque individu pourra prendre sa formation quand il le veut est démentie par la sociologie la plus sommaire et l'expérience quotidienne de la vie. Une telle affirmation ne peut que révolter ou faire sourire. La revalorisation de l'enseignement professionnel ne proviendra donc pas du MEQ mais des luttes des travailleurs eux-mêmes et des modifications qu'ils imposeront au patronat dans leurs conditions de travail et du refus de la jeunesse québécoise de se voir imposer un ordre moral et une situation aliénante dans sa vie future. ¹²⁹

¹²⁹ Lise Bissonnette a écrit un article fort pertinent dans Le DEVOIR du 29 septembre 1980 ("Le Québec français oublie ses enfants" dont la première partie s'intitule "Une société bloquée") en attaquant directement la réforme proposée par le Parti Québécois dans le domaine de l'enseignement professionnel. Elle dit entre autres : "De toute urgence, il faut répudier le livre vert sur la formation professionnelle au Québec, qui accepte ces inégalités (scolaires entre francophones et anglophones) sans la moindre inquiétude, et dont les propositions auraient pour effet de les cristalliser ou de les accroître." Bien que Lise Bissonnette se réfère à un cadre étroit où la comparaison s'effectue entre anglophones et francophones ses analyses contribuent à

Face à cela nous faisons nôtre cette appréciation :

“Face à un marché du travail qui ne peut satisfaire leurs aspirations et compte tenu des facteurs d'indépendance dont ils disposent dans les pays développés ces jeunes ne seront certes pas facilement enclins à la résignation et au sacrifice. On peut donc raisonnablement prévoir la poursuite et l'amplification des comportements observés et associés à leur insatisfaction : absentéisme, roulement, indiscipline au travail. De plus, le bas moral des jeunes travailleurs peut nuire à leur productivité, susciter des arrêts de travail illégaux [120] et influencer l'issue des conflits de travail. Enfin les jeunes acquièrent l'habitude du chômage. Ce dernier ne leur apparaît pas comme une éventualité improbable mais comme un évènement familier. Cette circonstance nouvelle ne peut qu'accélérer le désengagement des jeunes à l'égard du travail.

En résumé, les pays dits développés voient s'installer une situation d'inadéquation qualitative entre l'offre et la demande de travail. Cette situation provient de l'évolution divergente du monde du travail et des valeurs sociales nouvelles — axées sur le développement et l'épanouissement de la personne — qui imprègnent le monde de l'éducation, de la famille et des loisirs. Il s'agit d'un véritable conflit de valeurs : la vision de l'homme qui préside à la formation et à l'éducation des enfants et des adolescents est différente de la vision de l'homme qui prévaut sur le marché du travail”. Michel Girard, Hervé Gauthier et Alain Vinet, *Les jeunes et le travail*, OPDQ, 1978, p. 151.

démystifier les projets péquistes de démantèlement de l'éducation. Cet article permet également de comprendre qu'en l'absence d'initiative dynamique de la part du mouvement syndical, l'alternative se fait uniquement entre un démantèlement progressif inspiré par le PQ et un démolissage accéléré sous la houlette de Claude Ryan.

Comment riposter

L'offensive patronale cautionnée par le MEQ doit être mise en échec. Plusieurs conditions doivent favoriser ce résultat :

1°- L'unité intersyndicale :

À cette occasion le mouvement syndical pourrait se faire le porte-parole des forces de progrès social et préserver avant

tout les possibilités d'épanouissement social de la jeunesse des années 80. Les syndicats d'enseignants (FNEQ et CEQ) iraient ainsi au delà de la défense des conditions de travail de leurs membres, et les syndicats ouvriers (FTQ surtout) des acquis de travailleurs des entreprises. Pour sa part le patronat et le MEQ profitant de l'absence d'organisation étudiante influente ne manquera pas de jouer sur les disparités d'intérêt à court terme entre la main d'œuvre active et la jeunesse scolarisée. L'unité des centrales syndicales faciliterait la défense de la scolarité gratuite et obligatoire pour tous jusqu'à 16 ans.

2°- La généralisation de renseignement secondaire :

Le secteur collégial fait partie dans toutes les sociétés industrialisées du réseau secondaire, sauf au Québec. Aujourd'hui 3 jeunes québécois sur 4 n'accèdent pas au Cégep ! [121] Prolonger la scolarité pour tous jusqu'au DEC est une mesure qui permettrait d'augmenter la culture générale dans la société québécoise et donc de donner des outils de défense individuelle aux futurs travailleurs face au patronat et à l'État. Le CPQ depuis dix ans se désespère de l'entrée sur le marché du travail d'étudiants trop cultivés dont les attentes dépassent ce que l'entreprise capitaliste peut leur offrir (d'où l'extension des grèves). Non content de préserver le statu quo le mouvement syndical pourrait demander la prolongation de la scolarité pour tous jusqu'à 18 ans, comme objectif pour les années 80. Une taxe spéciale (comme en France ou en Allemagne) pourrait être imposée aux entreprises pour assurer la réalisation de cet objectif.

3°- Le contrôle des stages en entreprise par les organisations syndicales d'enseignants et d'ouvriers :

Afin d'empêcher que la jeunesse québécoise des années 80 soit utilisée comme "cheap labor" dans les entreprises les stages effectués par les étudiants auraient avantage à être strictement règlementés par le MEQ et contrôlés par les syndicats. Tout stage en entreprise mentionnerait les droits syndicaux, la législation du travail en vigueur et les règles de santé et de sécurité.

4°- La négociation des changements technologiques par les syndicats :

Il n'existe pas de loi objective de la technologie, il n'y a que la lutte du capital contre le travail pour imposer les rythmes pré-établis de la machine. En accord avec des regroupements de chercheurs universitaires les syndicats peuvent aider les travailleurs à introduire dans leur convention collective des clauses imposant un droit de veto sur tous les changements technologiques qui auraient des effets néfastes sur les conditions de travail présentes et futures.

[122]

5°- La généralisation de cours d'histoire de la technologie dans le réseau scolaire.

Afin de préparer les travailleurs à maîtriser les changements technologiques et non pas à se les voir imposer par le patronat, il serait utile de mettre au programme dès le secondaire des cours d'histoire des sciences et des techniques.

6°- L'étude des luttes syndicales internationales :

Dans d'autres sociétés les syndicats se trouvent confrontés au problème de la formation professionnelle des jeunes et des changements technologiques. Leur expérience peut être utile pour empêcher que les travailleurs québécois retournent à l'état de "cheap labor" qui les caractérisait sous Duplessis. Le débat sur le projet du gouvernement québécois en devenant une affaire publique permettrait au plus grand nombre de comprendre les enjeux de la situation. Il faut souhaiter que la

résignation ne l’emporte pas dans une cause qui va déterminer l’avenir de la prochaine génération de travailleurs et de travailleuses.

*Charles Halary
et Daniel Thomas*

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[123]

[124]

* * *

[125]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

THÉORIE ÉCONOMIQUE ET MARCHÉ DU TRAVAIL



[Retour au sommaire](#)

[126]

Chômage massif et précarisation croissante d'une partie des salariés constituent actuellement, par leur prise directe sur la quotidienneté vécue par les travailleurs, des préoccupations majeures. Les approches ne manquent pas qui se posent comme clés d'intelligibilité des phénomènes relatifs au "marché du travail". Il s'avère même nécessaire de proposer une étude qui présenterait les grandes voies d'analyse. Si l'article de J-J Gislain couvre largement ce que l'on attend d'un "survey", cela ne constitue qu'un sous-produit du projet essentiel qui est moins de faire état des différentes approches que de les soumettre au point de vue de la pertinence dans l'explication d'une réalité sociale qu'on ne saurait voir tronçonnée pour lui donner sa grille d'intelligibilité globale à partir d'un aspect ou d'un autre.

Ainsi, il sera démontré que le cadre analytique dominant — et dominant n'est pas un faible mot si l'on en juge par la profondeur de l'empreinte idéologique — est tout à fait inadéquat à l'explication des mécanismes de structuration du marché du travail. L'évidence de l'offre et de la demande, l'évidence d'un "marché du travail" tronque la réalité dans son réductionnisme.

La base d'une approche intéressante est fournie par les théoriciens de la segmentation (radicaux américains et marxistes) qui replacent le problème de la structure de l'emploi en rapport avec la logique du système capitaliste (accumulation du capital, lutte des classes). La "demande" de travail par les entreprises devient alors le point essentiel (au-delà d'une fausse symétrie O-D dans la détermination de l'emploi et des salaires). Les différentes analyses se révèlent toutes pertinentes, mais chacune sur un segment dominant particulier mais saisi comme essentiel de la réalité sociale : c'est la formation ou la mobilisation ou le monnayage ou l'exploitation de la force de travail. Il sera soutenu ici que ces différents aspects abordés comme différents processus ne sauraient suffire à spécifier la segmentation, mais que le procès impliquant les différents lieux de la gestion capitaliste de la force de travail doit être abordé dans son ensemble, c'est-à-dire en s'interrogeant non seulement sur les niveaux spécifiques mais sur les mécanismes d'interaction qu'ils entretiennent. Ainsi, le "moment de la mise en vente" sur

lequel se focalise la perception du marché du travail doit être resitué comme tel (comme moment) dans une approche globale.

[127]

Interventions
critiques en économie politique

No 6
THÉORIE ÉCONOMIQUE
ET MARCHÉ DU TRAVAIL

“Diviser pour régner.”

Analyse des différentes théories
du marché du travail

[Retour au sommaire](#)

L’approche dominante en économie politique fait du marché, rencontre de l’offre et de la demande d’un bien, le concept essentiel à l’intelligibilité de tout mécanisme économique. Dans cette analyse le travailleur n’échappe pas à cette logique. Il est porteur d’un bien, sa qualification professionnelle, qu’il porte sur le **marché du travail**. En face de lui, il trouve les employeurs qui demandent des qualités spécifiques de capacité de travail. Le résultat de cette rencontre “d’égal à égal” se traduit par un prix : le salaire, qui résulte de l’équilibre entre l’offre et la demande de travail. Ce schéma analytique général peut être ensuite affiné en fonction de situations particulières de concurrence imparfaite. Il reste que l’appréhension de l’achat/vente de la force de travail en terme de marché place théoriquement travailleurs et employeurs sur un même plan : ce sont les uns comme les autres des **agents économiques**, offreurs ou demandeurs de biens.

Le statut théorique identique de ces deux catégories d’“agents économiques” a pour conséquence d’évacuer toute la dimension [^]sociale du rapport salarial qui se trouve dès lors réduit à un simple échange marchand.

[128]

Le projet de cet article est, outre de montrer que le cadre analytique dominant est inadéquat, sinon erroné, pour rendre intelligible les mécanismes de structuration du “marché du travail”, de présenter une approche qui, en rupture avec l’analyse traditionnelle de “marché du travail” met en évidence un procès de formation /mobilisation/ monnayage/exploitation de la force de travail soumis, via la lutte de classes, au procès d’accumulation du capital.

Dans cette optique c’est essentiellement la “demande” de travail, de la part des capitalistes qui génère et modèle, à la fois les types de capacité de travail que devront posséder les travailleurs pour accéder au “marché du travail” et la distribution, répartition, des différents segments, strates, de salariés en fonction des besoins du capital.

* * *

Les nouvelles analyses dominantes du marché du travail

La théorie néoclassique dont le cadre de référence théorique est l’équilibre général attribue au marché du travail les mêmes caractéristiques que n’importe quel autre marché avec lequel il est en rapport. La demande de travail, des employeurs, et l’offre de travail, des candidats au salariat, sont déterminés de façon **autonome**. La demande de travail est déterminée d’une part par la composition de la demande des biens et services et d’autre part par la technologie de production utilisée qui impose une organisation et division du travail (échelle des qualifications requises). L’offre de travail est déterminée par les caractéristiques de la population disponible (qualifications — comportements).

De la confrontation de cette offre et de cette demande sur le marché du travail résulte le niveau de salaire d’équilibre [129] Ce modèle d’équilibre général pur walrasien, dont le marché du travail est un des chaînons, et le postulat d’indépendance de l’offre et de la demande de travail s’avérant incapables de rendre intelligible le fonctionnement effectif du “marché du travail” (chômage, postes vacants, mobilité, disparités de salaires), la théorie dominante s’est orientée récemment dans

plusieurs directions qui ont pour point commun le maintien de la théorie subjective de la valeur et la remise en cause de certaines hypothèses de l'équilibre général.

Une de ces directions de recherche a eu pour objet de repenser dans le cadre macroéconomique la dynamique des salaires nominaux et de l'emploi en courte et longue période.¹³⁰ L'école "monétariste"¹³¹, qui est la plus représentative de cette approche, fait des anticipations adaptatives, s'exprimant exclusivement en terme de prix, l'argument théorique qui permet d'expliquer qu'il puisse y avoir équilibre des flux réalisés au cours de chaque période et déséquilibre des stocks issu de la différence effective entre prix anticipés et prix courants remettant par là même en cause l'atemporalité de l'équilibre général¹³². Le résultat de cette analyse dans le domaine du marché du travail, dont la théorie du *job search* est l'élaboration théorique, est l'existence d'un taux de chômage "naturel" qui serait réalisé à long terme sous les hypothèses de concurrence parfaite.

Une autre direction de recherche au sein de la pensée économique dominante s'est attachée à introduire dans la théorie du marché du travail une analyse microéconomique, la théorie du capital humain, oui fait de chaque travailleur un investisseur capitaliste.

¹³⁰ À l'origine de cette problématique se trouve l'éventuelle possibilité de trouver une relation fonctionnelle entre taux de croissance des salaires monétaires et taux de chômage.

A.W. Phillips "The Relation between Unemployment and the Rate of change of Money Wage Rates in the United Kingdom, 1861 — 1957" *Economica*, Nov 1958, N°26, R.G. Lipsey "The Relation between Unemployment and the Rate of Change of money Wage Rates in the U.K. 1862-1957 : a Further Analysis". *Economica*, N°27. Fev 1960.

¹³¹ E.S. Phelps, "Phillips Curves, Expectations and Inflation Optimal Unemployment Over Time." *Economica*, August 1967.

¹³² L'axiomatique Arrow-Debreu, K.J. Arrow, G. Debreu "Existence of an Equilibrium for a Competitive Economy." *Econometrica*, July 1954. G. Debreu "The Theory of Value." New York, Wiley, 1959, qui représente actuellement l'approche la plus élaborée de l'équilibre général ne permet pas d'intégrer les marchés à terme, J.M. Grandmont. "Théorie de l'équilibre temporaire général". *Revue Economique*, N°5, 1976.

Enfin les études sur la stratification du marché du travail se sont attachées à mettre en évidence les phénomènes de cloisonnement des emplois et d'inégalités salariales. ¹³³

Mais avant de rendre compte de ces nouvelles analyses dominantes du marché du travail il est nécessaire d'examiner dans quelle mesure la théorie néoclassique traditionnelle ne pouvait fournir un cadre théorique satisfaisant quant à l'étude du fonctionnement du marché du travail.



Une impasse dans la théorie néoclassique traditionnelle du marché du travail

Un des problèmes de la théorie néoclassique fut longtemps l'asymétrie des statuts théoriques des deux facteurs de production, le travail et le capital, ainsi que de leur marché respectif. Si le facteur capital pouvait faire l'objet d'une construction [130] théorique spécifique, le facteur travail n'avait que le statut de service particulier rendu par un facteur particulier : le travail.

En effet si le modèle néoclassique traditionnel fonde la demande des facteurs travail et capital, et donc le lien de dépendance de leur marché vis-à-vis de la production des biens elle-même déterminée par les choix des consommateurs, sur la règle de la rémunération de ces facteurs à

¹³³ Nous n'aborderons pas dans cet article les analyses dites de "l'école du déséquilibre" puisqu'elles ne remettent pas en cause les fondements théoriques de l'analyse néoclassique. Un article de R. Clower en est à l'origine "**A Reconsideration of the Microfoundation of Monetary Theory.**" *Western Economic Journal*, Dec 1967 — pour une présentation synthétique de cette théorie : R.J. Barro — H.I. Grossman "**A general disequilibrium model of Income and Employment.**" *American Economic Review*, March 1971 ; et en français J.P. Benassy "**Théorie du déséquilibre et fondement microéconomique de la macroéconomie.**" *Revue Economique*, Sept. 1976.

leur productivité marginale. le capital matériel offert est aussi un investissement soumis au calcul économique de l'égalisation des taux de rentabilité. Condition de détermination de l'offre de capital qui fonde l'unité théorique et la relative autonomie du marché du capital. Par contre dans ce modèle, si la demande de facteur travail est déterminée comme nous venons de le voir, l'offre de ce facteur n'est théoriquement explicitée que comme simple phénomène de marché[^] Les travailleurs offrent leurs services sur la base d'aucun autre calcul économique que l'arbitrage travail/loisir et la réponse aux demandes de travail les plus lucratives.

Le caractère théorique caduque de cette approche du marché du travail, par rapport au marché du capital dont l'unité théorique est construite autant du côté de la demande que du côté de l'offre, était une des sources de la faiblesse explicative de ce modèle.

Inégalités de salaires, chômage, mobilité insuffisante... étaient expliqués par le mauvais fonctionnement du marché du travail alors que l'unité de ce marché n'était pas fondé théoriquement. C'est à ce problème que la théorie du capital humain va tenter de donner une réponse.



Théorie du capital humain

La conception fisherienne ¹³⁴ du capital comme ce qui produit du revenu et de la valeur de ce capital comme la valeur actuelle ou escomptée de ce revenu constitue le fondement théorique de la théorie du capital humain. ¹³⁵

Dans cette approche du facteur travail comme capital humain, source d'un revenu, le salaire, le travailleur devient gestionnaire d'un capital qu'il a constitué à partir d'investissements. Ces investissements sont de natures différentes mais sont principalement constitués d'investissements en éducation, formation professionnelle [131] ou sur le tas, expérience acquise, capacité à être mobile et à supporter des conditions de travail particulières. La valeur actualisée de ces investissements passés, éducation, ou présents, mobilité (ou suivant un mode de calcul différent, la valeur escomptée des revenus issus de ces investissements, le taux de rendement étant en général calculé par l'égalisation de ces deux évaluations) constitue la valeur du capital humain détenu par un travailleur. Bien entendu, ce n'est que la partie des capacités du travailleur qui est efficace dans l'entreprise et donc source de revenus qui doit être considérée comme partie constitutive du capital humain détenu.

¹³⁴ "The Theory of Interest." 1930 Ed A.M. Kelley, N.Y., 1970.

¹³⁵ G.S. Becker "Human Capital" N.Y., Columbia University Press, 1964. M. Blaug "Economics of Education, Selected Readings." 2 Vol, Baltimore, Penguins Modern Economics Readings, 1968. T.W. Schultz "Investment in Human Capital." Toronto, Collier McMillan, 1971.



Avec cette approche les problèmes auxquels était confrontée la théorie néoclassique du marché du travail semblent résolus.

L'offre de capital humain s'inscrit dans un calcul économique d'évaluation (par exemple : coût-efficacité) qui rend homogène (monétisation) les quantités offertes.

L'égalisation entre travailleurs des taux de rentabilité des capitaux humains qu'ils mettent en œuvre dans la production permet de fonder théoriquement les différences de salaires. Différences de salaires qui s'avèrent égalisatrices s'il y a tendance vers un taux de rentabilité unique pour les différents capitaux humains offerts, et compensatrices pour les différentes quantités d'investissement engagées par les détenteurs de ce type de capital.

À l'aide de ces propositions théoriques, fondées sur un statut théorique équivalent accordé à ces deux types de capital, matériel et humain, l'unité théorique du marché du travail est donc assurée d'une part grâce à la loi de la rémunération des services du capital humain à sa productivité marginale et d'autre part grâce à l'égalisation des taux de rentabilité des capitaux humains. Les comportements économiques d'investissement des travailleurs assurent de leur côté l'unité réelle du marché du travail. La puissance théorique de cette approche est donc fondée sur la possibilité de mettre en rapport l'offre et la demande de travail sur le même plan théorique. L'offreur et le demandeur de travail sont maintenant soumis à une même rationalité économique : la maximisation du profit sous contrainte de la rémunération du capital humain à sa productivité marginale pour le demandeur de travail, la recherche d'un taux de rentabilité maximum des investissements engagés pour la constitution de son capital humain pour l'offreur de travail. Elles peuvent donc faire l'objet d'études relativement autonomes.



Le nœud théorique central de cette approche repose donc sur la possibilité d'effectuer un calcul économique individuel qui met en rapport l'évaluation et la rentabilité d'un capital humain individuel et l'évaluation par l'entreprise de la productivité marginale de ce capital.

[132]

Une fois admis ces fondements microéconomiques, l'analyse macroéconomique du marché du capital humain, substituée à l'analyse classique du marché du travail, peut être élaborée par le procédé théorique habituel d'agrégation (éventuellement par type de qualification...) d'une part des demandes émanant des entreprises et d'autre part des offres individuelles émanant des détenteurs de ce type de capital.



Voilà sommairement exposé ce qui constitue le modèle idéal, construction de l'esprit, et idéal, vision du monde, de l'approche néoclassique du marché du travail enrichie de la théorie du capital humain.

Malheureusement, par bonheur diront certains, la réalité économique ne semble pas vouloir se plier à la logique d'un tel monument de science et il fallu aux théoriciens néoclassiques "affiner" le modèle théorique de base pour rendre intelligible les faits observés par les études empiriques.

Comme nous ne pouvons pas passer en revue, dans le cadre cet article, l'abondante littérature produite sur ce sujet nous avons choisi de présenter quelques analyses type représentatives de l'utilisation qui peut être faite de cette théorie.



Défaillance du système de formation

Une des raisons la plus souvent invoquée pour expliquer la présence d'un taux de chômage persistant sur le marché du travail est l'inadaptation de l'offre de capital humain à la demande rationnelle des entreprises dont le volume de production de biens est soumis aux choix des consommateurs. Dans ce cas la problématique est déplacée du marché du travail vers le marché de la production du capital humain. Le système de formation n'offre pas en quantité et qualité suffisante les opportunités d'investissement en capital humain requis par le marché du travail. Des politiques sociales d'adaptation (éducation, formation professionnelle, mobilité...) aux besoins de la production sont dès lors jugées nécessaires pour éliminer les poches (par qualification, par secteur, par région...) de chômage involontaire. *

* Voici telles que sont rapportées dans "Le Devoir" du 10 octobre 1980, les déclarations de Monsieur G. Dufour, vice-président exécutif du conseil du patronat du Québec, à une réunion de l'association québécoise pour la formation et la performance : "Les formateurs devraient adapter leurs méthodes et leurs programmes pour rejoindre les objectifs de développement de l'entreprise car l'entreprise ne changera pas, elle, ses objectifs fondamentaux pour s'adapter à ce que les formateurs croient qu'elle devrait être." p. 17; on ne peut pas être plus clair.

[133]



Théorie du job search

Un autre type d'approche dont le projet est aussi de rendre compte des dysfonctionnements du marché du travail est la théorie du job search.¹³⁶ Cette théorie tente d'expliquer le chômage volontaire, la présence de postes vacants dans les entreprises, et la dispersion des salaires, par l'introduction dans l'analyse de l'incertitude et de l'imperfection des systèmes d'information. Ces entorses au bon fonctionnement du marché conduisent les offreurs et demandeurs de capital humain à adopter des comportements stratégiques. Les travailleurs sont considérés dans l'incapacité de déterminer de façon précise le salaire correspondant à leur qualification. Cette incertitude issue d'un manque d'information les conduit à rechercher constamment un meilleur emploi. La mobilité volontaire qui en résulte est fonction pour un travailleur particulier du salaire de 'réservation' qu'il demande à l'employeur pour accepter de rester dans son emploi. Salaire de "réservation" que le travailleur considère être le meilleur qu'il puisse obtenir au regard de son appréciation de la dispersion des salaires qui prévaut dans son type de qualification et des coûts de mobilité (recherche d'information, manque à gagner..) qu'il devrait supporter pour rechercher un nouvel emploi. Face à de tels comportements stratégiques des travailleurs, les entreprises adoptent de leur côté des stratégies de sélection qui ont pour objet de déceler les capacités réelles des travailleurs, les salaires demandés n'étant plus représentatifs de l'efficacité propre de celles-ci, et

¹³⁶ E.S. Phelps and alii "Microeconomic Foundation of Inflation and Employment Theory." Norton, N.Y. 1970, B.C. Eaton and M. Watts "Job Dispersion, Job Vacancies and Job Search in Equilibrium". *Economica*, Fev 1977.

des stratégies tendant à limiter les coûts de mobilité que pourraient leur faire supporter des employés trop mobiles, ou à faire supporter ces coûts aux travailleurs démissionnaires (prime d'ancienneté, partagé des coûts de formation professionnelle, clause de rupture du contrat de travail, formation spécifique...).

Une telle approche peut fournir l'argument théorique pour des politiques de l'emploi axées sur l'amélioration des systèmes d'information qui devraient permettre d'éviter que les entreprises, de par leur position privilégiée dans la récolte de l'information, se comporte comme des monopsones face aux travailleurs isolés et stratifient le marché du travail en leur faveur. Une meilleure information sur les opportunités d'emploi et sur les salaires en vigueur devrait d'autre part permettre de réduire les coûts de mobilité des travailleurs et donc leur assurer la possibilité de trouver un meilleur emploi. L'objectif à long terme dans cette perspective de retour à une information parfaite et de son maintien par une politique de surveillance, serait d'assurer un 'taux optimal de chômage volontaire'.

[134]

**Un nouveau concept !
Le taux de chômage d'équilibre**

"L'inexpérience de certains nouveaux venus sur le marché du travail, de même que les changements d'altitudes occasionnés par des politiques et programmes gouvernementaux à l'égard de l'emploi, ont contribué, semble-t-il, à accroître le taux de chômage, indépendamment de la conjoncture ou de la disponibilité du capital. (...) Les lois sur le salaire minimum restreignent les possibilités, pour les personnes possédant le moins d'expérience et de compétence, d'occuper un emploi productif. D'autre part, les jeunes et certaines femmes sont moins attachées à leur emploi que les adultes de sexe masculin ; cette réaction s'explique par des priorités différentes à l'égard du travail et des autres activités, les responsabilités familiales moins nombreuses et l'existence de plusieurs salariés par famille. Un plus grand nombre de personnes peuvent 'considérer le fait de prendre un emploi comme une option parmi d'autres. De plus, le chômage temporaire est devenu relativement plus facile à supporter, par suite des modifications apportées au régime d'assurance-chômage en 1972, sans parler aussi de la prolifération des activités économiques non comptabilisées (illicites ou non).

Ces dernières années, plusieurs chercheurs ont tenté de traduire en estimations quantitatives les changements survenus dans le marché du travail, en vue d'obtenir un taux de chômage qui puisse être maintenu sans créer de pressions inflationnistes sur le marché du travail ; nous voulons parler d'un taux de chômage "d'équilibre". Sans aucune exception, ces diverses estimations situent un tel taux de chômage entre 5,5 et 7,5% pour le milieu des années 70. Nos propres estimations le placent à environ 6% ; elles indiquent en fait une bande de valeurs qu'il n'est pas possible d'identifier avec précision. Si le taux de chômage tombe au-dessous de 6,5%, le risque d'une accélération de l'inflation augmente ; à 5,5%, la probabilité d'une accélération de la hausse des salaires et des prix devient élevée.

La montée rapide du taux de chômage d'équilibre au début des années 70 est le résultat direct des tendances que montre la population active, ainsi que des modifications du régime d'assurance-chômage"...

"Le fardeau de l'inertie" Seizième Exposé annuel, 1979, Conseil économique du Canada, pp. 15-17.

[135]

Dans la même veine théorique, l'estimation d'un "taux de chômage d'équilibre" est élaboré en mettant l'accent non plus sur l'incertitude et la défaillance de l'information mais sur le rôle comme facteurs de 'chômage volontaire" des attitudes sociales, travail intermittent et travail illicite, et des politiques sociales, salaire minimum et assurance chômage.

Discrimination salariale

Un autre segment de la pensée économique dominante s'est attachée à tenter de rendre compte des discriminations salariales. Suivant la théorie du capital humain qui constitue le socle théorique de cette approche, il y a discrimination salariale lorsque pour un même efficacité productive, issue d'un investissement comparable en capital humain, les rémunérations des travailleurs possédant une même qualification diffèrent en fonction de leurs caractéristiques sociologiques : race, âge, sexe, appartenance à un groupe formel ou informel.

Ce biais systématique à la source des différences de salaires entre des travailleurs disposant objectivement de la même capacité productive à fait l'objet, entre autres, de deux approches explicatives.

Le manque d'information dont disposent les entreprises pour détecter les caractéristiques objectives des salariés recrutés, les conduisent face à cette incertitude, à évaluer les qualifications détenues par les travailleurs en référence à leur groupe social d'appartenance. ¹³⁷

Dès lors que le groupe d'appartenance est caractérisé au travers d'une information collective défaillante, sinon défavorable (faible disponibilité des femmes, faible qualification des immigrés, instabilité des jeunes...) l'entreprise évaluera les caractéristiques individuelles de chaque travailleur avec un biais systématique issu de ce système biaisé de référence. La discrimination salariale qui en résulte venant à son tour reproduire ses propres causes.

¹³⁷ J.E. Stiglitz "Approaches to the Economics of Discrimination American." Economic Review, May 1973.



À la différence de l'approche précédente où l'entreprise a un comportement rationnel par rapport à l'information dont elle dispose, l'analyse de la discrimination salariale en terme de comportement économique irrationnel de l'entreprise met de l'avant la notion de "préférence discriminatoire".¹³⁸ Les entreprises ne se contentent plus d'évaluer les capitaux humains en fonction de leurs valeurs économiques mais prennent aussi en compte le statut social des travailleurs. L'entreprise maximise donc dans ce [136] cas non plus exclusivement son revenu économique mais aussi la satisfaction de l'entrepreneur à assouvir ses préjugés sociaux. Le travailleur à statut social jugé inférieur devra accepter, dans le cas le plus fréquent de comportement de préférence discriminatoire généralisé à l'ensemble des entreprises, un salaire inférieur à celui auquel pourrait prétendre en travailleur à statut valorisé. Une jeune femme de couleur se verra offrir, pour remplir un emploi requérant une qualification déterminée, un salaire largement inférieur, à celui qu'un homme de race blanche pourrait obtenir pour cet emploi. Dans la même logique, à salaire offert (équivalent le travailleur à statut social dévalorisé devra détenir une qualification supérieure à celle requise pour obtenir cet emploi.

— Cette attitude discriminatoire des entreprises vis à vis de certaines catégories de main d'œuvre a pour conséquence de créer des zones de marché du travail à forte ou faible discrimination. Le résultat en est un coût individuel pour l'entreprise et global pour la collectivité supérieur à ce qu'il devrait être en régime de concurrence non discriminatoire sur le marché du travail. Dès lors des politiques antidiscriminatoires devraient être mises en place pour éliminer ces coûts supplémentaires.

¹³⁸ G.S. Becker "The Economics of Discrimination." University of Chicago Press 1971.



La remise en cause empirique du modèle néoclassique du marché du travail

Comme les quelques exemples qui précèdent le montrent, la théorie néoclassique ne peut fonctionner uniquement sur son modèle théorique de base. Un certain nombre de théories périphériques *ad hoc* doivent pouvoir à faire “coller” la réalité observée au modèle idéal. Théories qui chacune, tout en constatant l’énorme écart entre réalité et idéal, préconise et idéal, préconisent le retour au référent fondateur : la concurrence pure et parfaite. Reste donc à savoir si un tel système de référence est pertinent pour l’étude du marché du travail.

La multiplicité des infractions empiriquement constatées : l’inadaptation du système de formation aux besoins de la production, la présence de l’incertitude et d’une information imparfaite, la discrimination salariale en fonction de l’âge, du sexe, de la race ; mais il faudrait aussi ajouter comme facteurs d’inégalités de salaires malgré des investissements en capital humain équivalents : l’origine sociale (ouvrière ou paysanne, intellectuelle ou manuelle, bourgeoise ou prolétaire...), l’origine linguistique, les capacités innées, la position hiérarchique et l’ancienneté dans l’entreprise, [137] les effets de carrière professionnelle, le secteur d’activité et la position stratégique de l’entreprise dans ce secteur, la taille de l’entreprise, le taux de syndicalisation, le taux d’urbanisation, l’appartenance ou non à un groupe non concurrent issu du cloisonnement du marché du travail, le type de qualification possédée (générale ou spécifique), influence de la coutume... qui sont autant de “facteurs” qui remettent en cause la possibilité de concevoir un marché du travail unique et homogène.

Nous avons vu que ce qui permettait aux néoclassiques de concevoir l’unité théorique du marché du travail s’articulait autour d’une hypothèse centrale : le calcul d’évaluation des salaires offerts par les

entreprises est fondé sur un comportement rationnel dans la définition et l'évaluation de la productivité marginale des capacités de travail offertes. Capacités de travail qui dès lors qu'elles sont soumises à un calcul économique d'évaluation (homogénéisation) peuvent acquérir le statut de capital humain (source d'un revenu) et fonder des comportements économiques homogènes (investissement en capital humain) pour l'ensemble (unité) des agents économiques (travailleurs) détenteurs (effectifs ou potentiels) de ce type de capital. Homogénéité et unité du marché du travail, autonomie de l'offre de travail (possibilité du choix d'investissement dans un espace économique homogène) sont des conséquences logiques de cette hypothèse.

À partir du moment où les différences de salaires constatées ne peuvent plus être expliquées par ce modèle mais renvoient à l'influence de catégories structurelles (stratification sociale, économique, spatiale, institutionnelle,...) qui rompent l'unité économique du marché du travail, la conceptualisation en terme de capital humain perd toute pertinence. À la tendance vers l'unicité du marché du travail s'opposent et s'imposent des lois de cloisonnement qui invalident dans les faits la théorie néoclassique du marché du travail et son appareillage théorique.

En effet, comme l'expose de façon limpide JJ. SILVESTRE, les différences dans les caractéristiques acquises et les salaires dépendent des espaces sociaux (espaces urbains, organisations productives, catégories sociales ou hiérarchiques, nationalités...) où elles ont été produites et donc :

"Le type de capital humain et le niveau de sa rentabilité dépendent avant tout de la position des travailleurs dans ces espaces et des itinéraires privilégiés que ces positions déterminent".



[138]

Les conséquences de ces états de fait sont catastrophiques sur la capacité explicative du modèle néoclassique.

“Les cloisonnements stables entre offreurs (de capitaux humains) ne s’expliquent que par des enchaînements cumulatifs qui enlèvent tout son sens à l’autonomie de l’offre qui fonde la théorie. Cette lecture du fonctionnement concret du marché du travail ne permet plus de maintenir la notion de cloisonnements dans le processus d’investissement. C’est la notion même d’investissement qui se trouve remise en cause et celle de processus d’investissement comme objet théorique privilégié en vue d’une compréhension des ajustements de marché”.

Le concept d’investissement n’est plus adéquat à l’objet étudié car d’une part :

“L’hypothèse d’autonomie d’action (investissement des travailleurs) dans un système de concurrence n’est plus recevable si cette autonomie est surdéterminée par les espaces sociaux ou économiques où les travailleurs apparaissent plus comme agis que comme acteurs”.

et d’autre part :

“La conception que l’on peut avoir de l’unité du marché à partir de l’investissement des travailleurs perd toute consistance puisque la spécificité domine la généralité”.

Les conclusions qui en résultent sont la non pertinence du concept de capital humain.

“La notion de capital humain sur laquelle se fonde la théorie ne peut alors plus être privilégiée. Cette notion a un sens en tant que stock défini à chaque moment d’un temps abstrait qui n’est conçu que comme délais de changement d’état de ce stock de richesse. Elle n’a plus d’intérêt si on admet que ces états du capital offert, ainsi que sa rentabilité, ne peuvent se concevoir et se définir que par rapport au temps concret, au temps social, dans lequel ils se sont constitués”.

et plus généralement la non pertinence du modèle référent de concurrence pure et parfaite et ses modèles dérivés.

"Il apparaît que l'étude des **obstacles** à la concurrence en tant que catégories d'analyses **dérivées** de la théorie du marché est une voie de recherche qui ne peut ni améliorer la compréhension de faits ni renforcer le modèle" ¹³⁹

[139]

C'est sur la base de cette remise en cause de la pertinence, et non de la cohérence logique interne, ¹⁴⁰ du modèle néoclassique du marché du travail qu'un certain nombre d'économistes ont orienté leurs travaux vers une nouvelle approche qui est le plus souvent définie sous le terme générique de théorie de la stratification du marché du travail.



Les théories de la stratification du marché du travail

Une fois remise en cause l'unité — homogénéité du marché du travail et son concept opératoire de capital humain comme source du revenu salarial, le modèle explicatif du "marché du travail" est à reconstruire en partant de l'examen des espaces socioéconomiques qui le structurent.

¹³⁹ J.-J. Silvestre "**Les inégalités de salaires.**" PUF 1978, pp 233-35. Cet ouvrage constitue à notre avis la meilleure critique empirique du modèle néoclassique du marché du travail.

¹⁴⁰ La cause n'étant pas perdue, certains économistes néoclassiques ont tenté de trouver des unités de marché du travail plus petites (marché local, bassin d'emploi) ou le modèle pourrait être encore explicatif.

Comme il n'est bien entendu pas question dans cet article de faire un panoramique d'ensemble sur les théories de la stratification ¹⁴¹ nous nous proposons de dégager les éléments essentiels de cette approche.

La stabilité constatée de la stratification a conduit certains auteurs à examiner le processus de reproduction de chaque strate.

Le concept de "marché du travail interne" ¹⁴² fait référence à un espace de mobilité contrôlé par de grandes entreprises ou administrations. Ce "marché" est structuré par un ensemble de coutumes, lois, règles, procédures, sous l'égide d'une unité de décision.

Conditions d'entrée et procédures de sélection, organisation des promotions et planification de la formation, itinéraires obligés dans l'échelle des rémunérations et des niveaux hiérarchiques, autant de procédures de gestion de la main d'œuvre qui structurent ce marché interne en strate spécifique se reproduisait et dans laquelle le travailleur est soumis à une logique d'organisation propre.

Cette approche en terme de marché interne peut aussi être étendue à certains métiers ou professions dont les règles de fonctionnement (entrée, filière de promotion,...) en produisent l'isolement. ¹⁴³

Une telle conception micro-économique qui peut fournir une explication de la formation des salaires, et des inégalités qui en résultent, par des faits d'organisation, ¹⁴⁴ est relayée au niveau macro-économique par le modèle de compétition sur les emplois et l'approche de la dualité du marché du travail en marché primaire et marché secondaire.

[140]

¹⁴¹ Pour une présentation des théories de la stratification : G.G. Cain "**The Challenge of Segmentation Labor Theories to Orthodox Theory : A Survey.**" *Journal of Economic Literature*, Dec 1976, pp. 1215-1259 ; J.J. Silvestre, *op cit.*

¹⁴² P. Doeringer & J.M. Piore "**Internal Labor Market and Manpower Analysis.**" Heath Lexington Books, 1971.

¹⁴³ Une étude systématique et fort intéressante sur les "lignes de carrière" a été effectuée par S. Spilerman "**Careers, Labor Market Structure, and Socioeconomic Achievement.**" *American Journal of Sociology*, V83, N°3, Nov 1977, pp. 551-593.

¹⁴⁴ M. Freeman "**The process of work establishment.**" Columbia University Press, 1969.

Le modèle de compétition sur les emplois ¹⁴⁵ qui s'oppose au modèle néoclassique de compétition sur les salaires a pour originalité de mettre en évidence les ajustements de marché qui conduisent à reproduire la stabilité de la structure stratifiée du marché du travail. En effet dans ce modèle l'obtention des emplois disponibles et des salaires qui en résultent dépend de la position des travailleurs dans un ordre de préférence établi par et en fonction des différentes strates hiérarchisées. La répartition sélective qui en est la conséquence résulte donc de rapports d'individus différenciés par des caractéristiques spécifiques à des strates hiérarchisées qui les intègrent sélectivement ; ce qui ne laisse plus aucune place à une quelconque autonomie de l'offre de travail.

L'analyse de la dualité du marché du travail en marché primaire et marché secondaire ¹⁴⁶ a pour objet d'offrir une typologie qui caractérise la structure du marché.

Le principe de cette typologie est d'isoler les caractéristiques qui font du marché primaire la représentation type d'un marché stratifié stable et protégé dans lequel les procédures de gestion de la main-d'œuvre sont analysables en terme de marché interne ; les caractéristiques inverses s'appliquant au marché secondaire.

Sans fournir une liste qui serait trop longue et ne pourrait être qu'incomplète, les caractéristiques essentielles mises de l'avant par les économistes de la stratification sont regroupables en trois catégories qui renvoient respectivement au travailleur, à l'emploi occupé, et au secteur d'activité. Pour le marché primaire, les caractéristiques type sont, entre autres, pour le travailleur : bonne qualification, sexe masculin, race blanche, âge moyen ; pour l'emploi occupé : stabilité, salaire et

¹⁴⁵ L.C. Thurow "Education and Economic Equality." The Public Interest, Summer 1972, N° 28, pp. 66-81 ; "Generating Inequality." Basic Books Inc, Mc Millan Press, 1975.

¹⁴⁶ L'approche du marché du travail comme marché "balkanisé" n'est pas nouvelle : C. Kerr "The Balkanisation of Labor Market." in "Labor Mobility and Economic Opportunity." Edited by E.W. Bakke and alii, New York, Willy, Cambridge. Mass Technology Press of MIT, 1954, pp. 92-110, mais c'est seulement depuis quelques années que cette approche fait fortune chez les économistes du travail : M.J. Piore "Notes for a Theory of Market Stratification." Discussion Paper N° 95, MIT, Oct 1972 ; "The Technological Foundation of Economic Dualism." Discussion Paper N° 110, MIT, May 1973.

avantages sociaux élevés, conditions de travail favorables et tâche difficilement contrôlable, niveau hiérarchique non subalterne, travail à temps complet ; pour le secteur d'activité : forte syndicalisation, coutume et tradition, production stable et planifiée, contrôle des débouchés. Parallèlement le marché secondaire est spécifié par les caractéristiques inverses. La possible conjugaison de caractéristique relevant de l'un ou l'autre marché peut fournir matière à décomposition plus fine comme par exemple la détermination d'un marché primaire supérieur (cadres de grandes sociétés, hauts fonctionnaires, professionnels de haut niveau) ou d'un marché secondaire inférieur (jeunes, femmes, immigrants).

Cette typologie empirico-descriptive, qui peut donner lieu à des typologies analogues en terme de travailleurs primaires/secondaires ou d'emplois primaires/secondaires, pose nécessairement le problème de la complémentarité/articulation des deux types (ou éventuellement plus) de marché, de travailleur et d'emploi.

[141]

Face à cette problématique deux positions sont en présence au sein de la pensée économique dominante.

Les néoclassiques reconnaissent l'intérêt de cette approche de la stratification mais restent fermement attachés à leurs principes théoriques de base. Pour eux le problème consiste à élaborer un modèle analytique (ou des modèles spécifiques) ¹⁴⁷ qui puisse prendre en compte et expliquer les écarts du modèle idéal à la réalité non idéale observée. Dans cette optique la dualité du marché du travail peut être considérée comme objet d'étude mais le problème de la complémentarité/articulation est totalement évacué au profit d'une analyse différentielle des niveaux de dysfonctionnement du marché du travail. ¹⁴⁸

Les tenants de la théorie de la stratification, après avoir cru se débarrasser de la théorie néoclassique sur la base d'une critique empirique solide, se retrouvent face à un vide théorique.

¹⁴⁷ En plus des modèles déjà présentés, les grandes organisations ont fait l'objet d'une construction théorique néoclassique souvent appelée "théorie de la bureaucratie" : W.A. Niskanen "**Bureaucracy and Representative Government.**" Aldine. Atherton, Chicago New York, 1971.

¹⁴⁸ Pour les réponses de la théorie néoclassique face aux problèmes posés par les théories de la stratification : G.G. Cain (1976) article cité.

Leur rejet de la théorie "économiste" comme ne pouvant pas fournir une grille de lecture suffisante des phénomènes de stratification, les conduit à proposer des analyses qui veulent être la synthèse, ou tout au moins la prise en compte simultanée, d'approches sociologique, institutionnelle, historique et économique. ¹⁴⁹

Il en résulte une analyse fonctionnelle ¹⁵⁰ de la complémentari-té/articulation des marchés primaire et secondaire (et leur subdivision) qui, malgré sa capacité à rendre compte empiriquement des situations étudiées, ne peut fournir un cadre théorique qui rende intelligible et isole la logique économique qui contribue à la reproduction sociale de la stratification et du dualisme du marché du travail.

Cette démarche fonctionnaliste dans laquelle sont enfermés les théoriciens de la stratification, a pour origine l'identification de la "science économique à la seule théorie néoclassique. Dès lors que celle-ci est rejetée globalement ou partiellement non pertinente sans qu'une critique interne théorique ne vienne la déloger de son statut de "science" elle occupe toujours le terrain de la pensée économique sur la problématique du marché du travail et repousse par là même toute approche alternative du marché du travail soit vers le rejet total de l'"économisme", et dans ce cas l'analyse produite ne peut être que "boiteuse" par manque d'intégration de la contribution d'une théorie économique conséquente ; soit vers le refus partiel de l'"économisme", et dans ce cas les fragments de la théorie néoclassique qui seront intégrés à l'analyse viendront biaiser l'approche globale.

Malgré cette impasse théorique les théoriciens de la stratification ont marqué un pas important dans la critique du modèle néoclassique du marché du travail.

¹⁴⁹ M.J. Piore "Fragments of a "Sociological" Theory of Wages." The American Economic Review, May 1973.

¹⁵⁰ Ce type d'analyse fonctionnelle est caractéristique, par exemple, de l'analyse de J.M. Piore dans l'un de ces derniers articles : "Dualisme in the Labor Market : A response to uncertainty and flux, The case of France." Revue Economique, N° 1, Janvier 1978, pp. 26-48, "The principale line of argumentation of this essay is that dualism in the labor market is, at root, connected to the variability and uncertainty which seems to adhere in modern, industrial economies." p. 27. Ce sont les flux et l'incertitude qui sont à l'origine du dualisme du marché du travail dans les économies capitalistes avancées.



[142]

**Assurance-chômage et salaire minimum ;
deux acquis des luttes à supprimer....**

"Les modifications de 1971 au programme canadien d'assurance-chômage ont pu, elles aussi, induire une augmentation, variable selon les groupes, de la fréquence et de la durée du chômage. Ces mesures, que nous avons examinées un peu plus haut, ont eu tout d'abord pour effet de réduire de façon sensible le coût individuel du chômage et probablement d'augmenter quelque peu l'instabilité d'emploi d'un certain segment de la population active et la durée moyenne de la recherche d'emploi des chômeurs. Bien plus, la réduction notable du nombre de semaines de travail préalable donnant droit aux prestations ainsi que la faible pénalité de trois semaines supplémentaires d'attente (augmentée à six semaines en 1975) pour le versement des prestations dans le cas d'abandons d'emploi ont dû inciter à joindre les rangs de la population active, ou à éviter de s'en retirer, des personnes qui seraient autrement demeurées, ou devenues, inactives et dont le faible degré d'attachement au marché du travail nous laisse présumer qu'elles ont connu des périodes plus fréquentes et plus longues de chômage que la moyenne de leur groupe démographique.

Plusieurs chercheurs ont voulu évaluer statistiquement l'effet de la réforme de 1971 sur le taux de chômage d'ensemble au Canada. Leur estimation médiane consiste en une hausse d'environ 0,7 unité de pourcentage, les femmes et les jeunes étant les plus touchés. Les seuls résultats disponibles pour le Québec indiqueraient que l'effet de chômage induit y serait à peu près égal à la moyenne canadienne.

La réglementation du salaire minimum a connu une modification sensible au Québec entre 1973 et 1975. Le salaire minimum est passé de 44,3 à 50% du salaire moyen entre 1973 et 1975 et s'est maintenu à ce niveau depuis lors. La principale conséquence de cette augmentation de plus de 15% du niveau relatif du salaire minimum réside dans la création d'une plus grande instabilité d'emploi et d'une plus longue durée de chômage parmi les femmes et, surtout, les jeunes de moins de 25 ans, les employeurs ayant réduit le nombre d'heures de travail hebdomadaires et de semaines annuelles d'emploi des travailleurs rémunérés à un taux voisin du salaire minimum. L'effet estimé sur le taux de chômage d'ensemble au Québec est du même ordre que l'effet de la réforme du régime d'assurance-chômage, soit de 0,6 à 1,1 unité de pourcentage."

“Chômage, inflation et régulation de la conjoncture au Québec” P. Fortin — Accent Québec — Institut de recherches. C.D. Howe, 1980, pp. 44-45.

[143]

En effet si nous reprenons le cas de l'inadaptation du système de formation aux besoins de la production, toute l'analyse en terme de capital humain s'écroule puisque l'intégration des travailleurs dans les différentes strates hiérarchisées ne s'effectue plus sur la base de cet hypothétique "capital humain" mais sur la base sélective et ordonnée d'un ensemble de caractéristiques socioéconomiques requises des travailleurs. Ces caractéristiques socioéconomiques hétérogènes, et spécifiques à chaque strate, ne peuvent plus faire l'objet d'une homogénéisation par un calcul économique d'évaluation. ¹⁵¹

Le problème de "l'inadaptation du système de formation aux besoins de la production" que s'était posé et donné comme tâche de résoudre la théorie néoclassique reste entier.

La théorie du *job search* qui fait l'hypothèse implicite de l'unicité-homogénéité du marché du travail se trouve elle aussi remise en question. L'incertitude et l'information imparfaite qui sont présentées comme des facteurs de dysfonctionnement du marché du travail doivent être maintenant considérées non plus comme ce qui produit la stratification du marché mais plutôt comme des manifestations, comme la production même, des différentes strates qui assurent par ce moyen leur reproduction. Il ne faut donc plus parler de dysfonctionnements mais plutôt de conditions "normales" de reproduction du marché stratifié. De la même façon les inégalités de salaires qui étaient présentées comme le résultat de ces imperfections de marché ne doivent plus être considérées comme des écarts aux hypothétiques salaires de concurrence mais plutôt comme le résultat de processus de formation des salaires dans chaque strate et entre strates hiérarchisées.

Suivant le même ordre de critique l'hypothèse centrale de la théorie du *job search* selon laquelle la recherche efficace d'un meilleur emploi passe par une période de chômage volontaire est à rejeter puisque d'une part la perspective d'une promotion est d'autant plus forte que le travailleur est socialisé-intégré dans une organisation de production (filiale de promotion), et que d'autre part les informations qui pourraient permettre au travailleur de trouver un meilleur emploi lui sont plus

¹⁵¹ Pour une critique interne systématique de la théorie du capital humain : B. Lautier et R. Tortajada "École, force de travail et salariat." Ed F. Maspero, PUG, 1978, Première partie.

accessibles s'il reste à son poste de travail (réseaux d'information constitutifs de chaînes de mobilité) que s'il est chômeur et soumis à un processus aléatoire de recherche individuelle. L'exclusion de l'espace de socialisation que constitue la structure stratifiée des emplois et le rejet sur le marché du travail ne peuvent donc se traduire pour le travailleur que par une détérioration de sa situation salariale.¹⁵² Dans ces conditions les politiques d'incitation à la mobilité volontaire des travailleurs en vue d'atteindre "un taux optimal de chômage volontaire" [144] n'ont plus d'objet sinon celui inavoué d'aggraver la situation salariale des travailleurs.

De la même façon les analyses dont le but est d'"estimer" le "taux de chômage d'équilibre", perdant tout fondement théorique cohérent, se révèlent pour ce qu'elles sont. La caution "scientifique" qui fourbit les armes de la nouvelle politique économique qui brade les acquis de la lutte des travailleurs que sont le salaire minimum et l'assurance chômage.

La théorie de la discrimination salariale fait aussi triste figure puisque ce qui était considéré comme résultat d'un comportement irrationnel de l'entreprise se révèle en fait comme le mode de structuration normal du marché du travail. Les procédures sélectives à l'aide desquelles les différentes strates hiérarchisées intègrent les travailleurs sont en quelque sorte autant de pratiques discriminatoires qui permettent à ces strates de se reproduire.

Dès lors les politiques antidiscriminatoires préconisées ne peuvent être que le moyen de corriger les abus trop voyants qui risqueraient de révéler la généralité des procédés de discrimination dans le processus de structuration de la stratification du marché du travail.

Les quelques exemples que nous venons de mentionner, mais il aurait été possible de traiter de la même façon les nombreuses autres théories ad hoc constitutives de la théorie néoclassique du marché du travail,

¹⁵² En 1978, au Québec, sur 236,000 travailleurs qui possédaient un emploi et qui sont entrés en chômage, seulement 62,000 soit 26.3% ont quitté leur emploi alors que 174,000 soit 73.7% ont **perdu** leur emploi. Source : Emploi et chômage au Québec 1966-1978, Bureau de la statistique du Québec, 1er trimestre 1980, tableau 77 : Flux d'entrées en chômage, Québec 1975-1978, p. 106 ; source : Statistique Canada, Moyennes annuelles de la population active, 1975 à 1978 (71-529).

autorisent à poser le problème de l'élaboration d'une approche conséquente du marché du travail en ces termes : ou bien la théorie néoclassique est capable de fournir un cadre théorique cohérent et utilisable pour l'étude du marché du travail, ou bien elle ne l'est pas et dans ce cas un autre cadre théorique doit être proposé.



Oublier la théorie néoclassique du marché du travail

Si la critique empirique de l'approche néoclassique du marché du travail et de son concept opératoire de capital humain exécutée par les théoriciens de la stratification est suffisamment solide pour rejeter cette approche, il est aussi nécessaire de montrer l'incohérence logique interne de la théorie néoclassique de telle sorte que celle-ci ne constitue plus une entrave théorique, occupation hégémonique du champ de la pensée économique, à l'ébauche d'une théorie explicative des processus économiques constitutif de la segmentation de l'emploi.

[145]

La critique interne de la théorie néoclassique peut s'articuler autour de deux types d'argumentation. Soit en produisant la démonstration que les fondements microéconomiques constitutifs de cette théorie ne sont pas rigoureusement établis ¹⁵³ ; soit en acceptant de se situer dans le cadre théorique proposé et montrer que les résultats logiques qui en découlent sont contradictoires avec les propositions avancées par les

¹⁵³ Voir, J. Fradin "Les fondements logiques de la théorie néoclassique de l'échange." Ed F. Maspero PUG 1976.

néoclassiques ¹⁵⁴. Cet article. n'a pas pour objet de reprendre l'ensemble de cette critique mais plutôt de rendre compte des effets de celle-ci sur la théorie néoclassique du marché du travail.

Que l'on rejette la loi de la rémunération des facteurs de production à leur productivité marginale sur la base de la mise en évidence des contradictions logiques que recèle l'approche microéconomique et plus généralement la problématique néoclassique de l'équilibre général ¹⁵⁵ ; ou que l'on rejette cette loi sur la base de l'incapacité interne de la théorie néoclassique à construire une théorie cohérente du capital ¹⁵⁶, les conséquences sont identiques: le processus de formation des salaires ne peut plus être explicité. Les déterminants de l'offre et de la demande sur le marché du travail sont remis en cause. La demande de travail ne peut plus être le résultat des comportements rationnels des entreprises puisque cette "rationalité économique" reposait sur l'hypothèse de validité, maintenant rejetée, de la loi d'égalisation à l'équilibre des productivités marginales individuelles et des salaires.

L'offre de travail en terme de capital humain ne peut guère plus fournir l'objet d'un calcul économique rationnel de la part des travailleurs puisque les investissements qu'ils pourraient effectuer en capital humain ne leur assureraient plus de façon certaine un gain de revenu qui serait consécutif à l'augmentation de leur productivité.

L'étude du marché du travail se trouve dès lors confrontée à l'indétermination de l'offre et de la demande de travail. Il ne reste plus

¹⁵⁴ P. Sraffa : "**Production de marchandises par des marchandises.**" (1960) Dunod Paris 1970, P. Garegnani "**Le capital dans les théories de la répartition.**" (1960) Ed. F. Maspero, PUG, 1980 ; G.C. Harcourt — G. Grellet — J. Robinson — A. Bhaduri --P. Garegnani— L. Pasinetti — M. Nuti "**Nouvelle critique de l'économie politique.**" Ed. Calmann Levy, 1976 ; B. Lauthier et R. Tortajada (1978) *op. cit.*, ont repris cette critique pour l'appliquer à la théorie du capital humain.

¹⁵⁵ Voir, J. Fradin "**Les fondements logiques de la théorie néoclassique de l'échange.**" Ed F. Maspero PUG 1976.

¹⁵⁶ P. Sraffa : "**Production de marchandises par des marchandises.**" (1960) Dunod Paris 1970, P. Garegnani "**Le capital dans les théories de la répartition.**" (1960) Ed. F. Maspero, PUG, 1980 ; G.C. Harcourt — G. Grellet — J. Robinson — A. Bhaduri --P. Garegnani— L. Pasinetti — M. Nuti "**Nouvelle critique de l'économie politique.**" Ed. Calmann Levy, 1976 ; B. Lauthier et R. Tortajada (1978) *op. cit.*, ont repris cette critique pour l'appliquer à la théorie du capital humain.

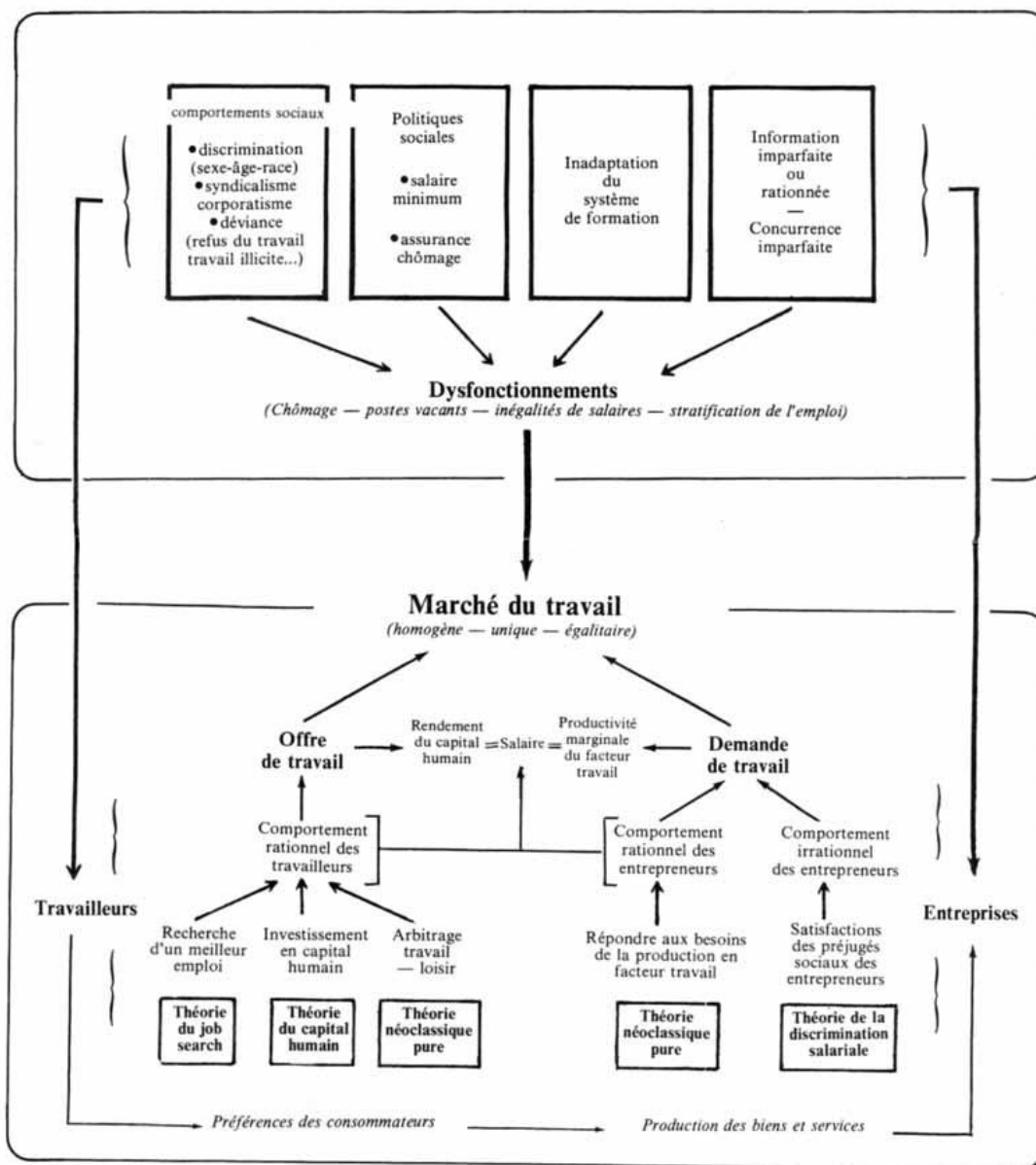
comme solution que l'invocation de la "main invisible" de la concurrence pour résoudre le problème de la régulation du marché. Malheureusement ce n'est pas à un marché du travail auquel on a affaire comme l'ont parfaitement montré les théoriciens de la stratification, mais à une structure stratifiée d'emploi qui se reproduit suivant une logique propre dont la théorie néo-classique est incapable de rendre compte.

C'est cette logique de structuration que nous allons maintenant tenter de rendre intelligible.

[146] [147]

Schéma de l'analyse dominante du marché du travail

Ce qu'il faut supprimer...



Ce qu'il faut « laisser faire »...

[148]



[149]

Interventions
critiques en économie politique

No 6
THÉORIE ÉCONOMIQUE
ET MARCHÉ DU TRAVAIL

“Socialisation — salarisation des travailleurs et segmentation de l’emploi.”

Les analyses radicales
de la segmentation de l’emploi

[Retour au sommaire](#)

L’approche du marché du travail en terme de segmentation n’est pas l’exclusivité des théoriciens de la stratification. Un certain nombre d’économistes radicaux américains ¹⁵⁷ et généralement une large part des économistes marxistes du travail ont fourni des analyses ayant aussi pour objet de rendre intelligibles les processus de segmentation. Un point commun de ces approches ¹⁵⁸ de la segmentation du marché du travail, qu’elles furent à l’origine de la mise en évidence de la structure

¹⁵⁷ L’importance des crédits de recherche accordés aux économistes durant la période où la politique sociale américaine était axée sur “l’aide aux pauvres” a fourbi les armes d’une école radicale qui fut pour une large part à l’origine de la problématique de la segmentation du marché du travail. La contribution la plus marquante est de R.C. Edwards — M. Reich — D.M. Gordon “**Labor market segmentation.**” Lexington, Mass Heath, 1975.

¹⁵⁸ Pour une présentation de ces approches en français : Revue Économique, Vol 19, N° 1, Janvier 1978 ; Revue d’Économie Politique “**Les nouveaux problèmes de l’emploi.**” Janvier-Février 1979, Sirey, notamment les articles de J. Vincent, J.F. Fitoussi, et F. Sellier ; J.J Silvestre (1978), op cit, pp. 254-65.

segmentée de l'emploi, ou qu'elles enrichissent l'analyse de la segmentation, est de rejeter radicalement l'analyse néoclassique jugée erronée et de s'appuyer sur, le corpus théorique marxiste.

"Dès lors la problématique de la segmentation de l'emploi s'inscrit dans l'étude globale du système capitaliste. L'ensemble du champ social que traverse la contradiction capital-travail et qui produit la segmentation de l'emploi comme résultat sans cesse remis en cause, doit donc être étudié.

[150]

Un lien doit être mis en évidence entre d'une part l'accumulation du capital qui fonde la logique du système capitaliste, et d'autre part le résultat social sur la structure de l'emploi qu'est la segmentation des postes de travail et des travailleurs. Une chose est donc claire pour l'ensemble des économistes qui adoptent cette approche : c'est le mouvement du capital, et donc la "demande" de travail, qui produit, structure, les différents types d'emploi, et donc l'"offre" de travail, comme condition nécessaire et matérialisation effective de ce mouvement.

L'objet des théories proposées portera donc sur les mécanismes qui relient accumulation du capital et segmentation de l'emploi via la logique de reproduction réussie du capital.

Dans ce cadre plusieurs approches fournissent des explications de ce procès, et comme nous avons procédé pour les théories dominantes du marché du travail, nous allons présenter les analyses radicales types qui ont été produites sur la segmentation.

Pour M. Reich, D.M. Gordon, et R.C. Edwards ¹⁵⁹ qui furent historiquement les précurseurs de l'approche radicale de la segmentation, le procès de segmentation de l'emploi résulte de l'application par le capital monopoliste de la stratégie illustrée par le vieil adage "diviser pour régner". L'étude historique effectuée par ces auteurs montre que le développement de la concentration-centralisation du capital, des nouvelles formes d'organisation du travail (taylorisme) et de la mécanisation (fordisme) qui tendent à homogénéiser la force de travail ouvrière, de la production planifiée de biens standardisés fabriqués en grande

¹⁵⁹ M. Reich — D.M. Gordon — R.C. Edwards "A Theory of Labor Market Segmentation." American Economic Review, May 1973, Vol 63 (2), pp 359-365.

série et de la consommation de masse qu'elle requiert, a eu pour résultat (outre une accumulation considérable de capital) de permettre à la classe ouvrière de s'organiser massivement pour revendiquer de meilleures conditions de travail, de salaire, et de sécurité d'emploi. Les conséquences d'une telle situation furent pour le capital une difficulté croissante à pouvoir plier la force de travail à l'impératif d'un taux de plus-value élevé. Rigidité du marché du travail, difficulté de contrôle des coûts salariaux, résistance des travailleurs aux technologies de soumission réelle du procès de travail, autant d'entraves à l'accumulation intensive, issues de l'importance croissante d'un "espace central" de production stabilisé, qui durent être brisées par le capital. La constitution-élargissement d'un "espace périphérique" de production (d'emploi) qui ne nécessite pas, ou ne peut pas, reposer sur une production (main d'œuvre) stabilisée est la réponse du capital. Dès lors la dichotomisation centre-périphérie de l'emploi et des salaires fournit la possibilité pour le capital d'assurer l'efficacité globale du procès de valorisation. Les travailleurs rejetés ou intégrés dans l'espace périphérique sont autant de forces de travail que [151] le capital peut exploiter à souhait. Cet espace périphérique est caractérisé par l'emploi de catégories de salariés socialement vulnérables de par leur type de socialisation (femmes, jeunes, vieux), leur caractéristique raciale ou culturelle (minorités ethniques et linguistiques), leur nationalité (travailleurs immigrés) ; par le développement des entreprises de sous-traitance, par la mise en place de nouvelles formes juridiques du rapport salarial (travail intérimaire, contrat à durée limitée, temps partiel), et le procès de décentralisation d'industries requérant peu de travail qualifié (montage, assemblage). Cette zone de faible résistance ouvrière, d'exploitation intensive, est donc analysée comme la possibilité pour le capital de rompre d'une part une éventuelle résistance ouvrière massive et unitaire qui n'aurait pu que se développer avec l'élargissement de l'espace central, et d'autre part d'assurer la reproduction élargie du capital social dans son entier (péréquation des taux de profit).

Dans cette analyse, à forte argumentation historique, le lien entre accumulation du capital et segmentation de l'emploi repose donc, pour ce qui est du procès, sur la capacité stratégique du capital à "diviser pour se reproduire" et, pour ce qui est du résultat, sur la dichotomisation entre les emplois (les travailleurs, les productions) intégrés dans un

espace central stable et ceux précarisés dans un espace périphérique instable.

M. Aglietta ¹⁶⁰ pour sa part analyse la segmentation de l'emploi comme un processus macroéconomique issu "de la généralisation du rapport salarial, dans un cadre national, selon le développement d'un mode de consommation de masse" (p. 116), qui implique l'intégration dans la production capitaliste de tous les membres de la famille (homme, femme, jeunes). La segmentation de l'emploi, comme "processus d'exclusion social" issu du clivage produit au sein du salariat par l'organisation du travail soumise à la logique du machinisme, est d'autre part "un moyen par lequel les entreprises acquièrent face à l'incertitude des degrés de liberté pour modifier la structure des salaires et créer une flexibilité dans l'utilisation de la main d'œuvre. Les degrés de liberté sont soumis à la contrainte de l'ordre social' qui passe par le développement régulier du mode de consommation de masse. Cette contrainte implique la sauvegarde de la situation sociale du "noyau dur du prolétariat" c'est-à-dire la population masculine nationale, âgée" de 25 à 55 ans₁ installée en "milieu urbain qui, si elle n'est pas délivrée du chômage, est de mieux en mieux protégée de ses conséquences financières. En opposition à ce "noyau dur", il y a "tous les autres" qui alimentent "l'armée industrielle de réserve" et qui n'ont d'autre homogénéité que celle qui lui est conférée par le processus d'exclusion sociale." (p. 117) Ce processus d'exclusion [152] social qui "ne doit rien à des considérations "techniques"" ¹⁶¹ dépend essentiellement des "chaînes de mobilité" dans lesquelles les travailleurs sont engagés.

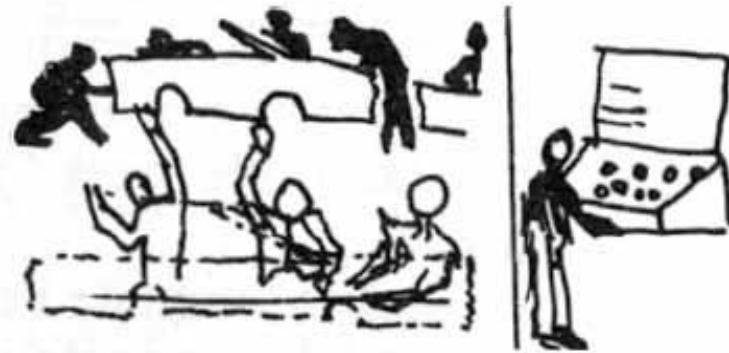
Par contre B. Coriat ¹⁶² met l'accent sur la nature différente que peut revêtir le procès d'homogénéisation du travail concret comme critère

¹⁶⁰ M. Aglietta "**Panorama sur les théories de l'emploi.**" Revue Économique, Janvier 1978, pp. 80-119.

¹⁶¹ L'exemple que cite M. Aglietta (1978) *op. cit.*, est d'ailleurs particulièrement pertinent pour appuyer cette thèse : "Un des exemples les plus évidents est fourni par l'industrie du bâtiment qui est aux États-Unis un domaine par excellence d'emplois protégés et défendus par des syndicats corporatifs puissants, et en France, le terrain privilégié pour le recrutement d'un sous prolétariat immigré et d'une population chassée de l'agriculture." (Note 41 p. 117).

¹⁶² B. Coriat "**Ouvriers et automates. Procès de travail, économie du temps et théorie de la segmentation de la force de travail**" pp. 41-76 in "Usines

déterminant de la segmentation de la force de travail. En effet, pour cet auteur l'analyse de la segmentation de la force de travail doit remonter jusqu'aux mécanismes de la loi de la valeur. La segmentation doit être considérée comme le résultat des "contraintes propres de l'économie du temps et de la formation des valeurs d'échange qui "commandent" la structure d'offre de la force de travail (par les employeurs) envisagée au niveau global." (p. 69). L'hypothèse avancée est que le lien qu'il faut établir entre segmentation de la force de travail et accumulation du capital peut être rendu intelligible par la mise en évidence de deux types de procès de travail distincts : un procès de travail de type taylorien ou fordien et un procès de travail de type process.



Le procès de travail de type taylorien ou fordien est intégré dans "des séries entières de postes de type parcellisé et répétitif" qui conduisent à des "culs de sac" pour ce qui est de la promotion et à l'instabilité pour ce qui est du statut et donc à des emplois de type secondaire. Par contre le procès de travail de type process qui, s'il constitue aussi une forme d'"homogénéisation du travail, celle-ci, principalement déterminée par l'automation, conduit à la formation de postes et d'emplois qui sont certes "banalisés", mais la différence est qu'ici la "banalisation" du travail concret ne consiste pas en l'exécution de gestes répétitifs et parcellisés, mais en une capacité de lecture et d'interprétation de données formalisées permettant de faire face à des aléas. Dans ce cas, ..., l'homogénéisation du travail conduit non plus à une série de postes de type secondaire, mais à des séries d'emplois relevant d'un marché de type "primaire-interne" (p. 71).

Même si cette hypothèse ne constitue que la tendance qui peut être substantiellement modifiée par des politiques spécifiques de gestion de la main d'œuvre, elle privilégie l'étude du procès de travail concret, donc l'aspect "technique" (économie du temps, progrès de la productivité et de l'intensité du travail) dans l'explication de la dualité des emplois.

[153]

Ainsi nous retrouvons généralement dans ces analyses radicales de la segmentation de la force de travail, la même conception duale de l'emploi déjà mise de l'avant par les économistes de la stratification. Mais à la différence de ces derniers, le rôle "fonctionnel" de ce dualisme n'est pas à rechercher dans des processus sociaux, institutionnels, psychologiques, historiques diffus mais plutôt dans **la logique contradictoire de l'accumulation du capital** toujours confrontée au problème de valorisation. En ce sens elles marquent un progrès sérieux puisque le procès de structuration de l'emploi est rendu intelligible au travers d'un corps théorique cohérent.

Seulement **la multiplicité** des analyses proposées, aussi pertinentes soient-elles, révèle l'existence d'un biais méthodologique. En effet, la volonté d'expliquer la dualité de l'emploi, comme objet **donné de la problématique, enferme l'analyse dans la nécessité de trouver** l'argument théorique, le moment conceptuel, qui soit le plus pertinent pour rendre compte de **cette** dualité. L'objet d'analyse, la dualité observée, s'impose à **la** démonstration théorique, **le** concret réel domine le concret de pensée alors que logiquement ¹⁶³ **le** concret de pensée, ici l'analyse de la segmentation de l'emploi, devrait rendre intelligible **un** concret réel qui serait ici la dualité, la dichotomisation, de l'emploi. La démonstration théorique devrait pouvoir rendre intelligible la segmentation dont **une** forme historique possible, ici empiriquement constatée, est la dualité, la dichotomisation.

Reich, Gordon, Edwards ont parfaitement raison de dire que la dualité de l'emploi en centre-périphérie résulte de la stratégie du capital de "diviser pour régner"; Aglietta a parfaitement raison de dire que la dualité de l'emploi résulte de la généralisation du rapport salarial et de la

¹⁶³ K. Marx "La méthode de l'Économie Politique." in "Contribution à la critique de l'Économie Politique." Ed Sociales, 1957 pp. 164 ; in Interventions Critiques en Économie Politique, N° 1, 1978, pp. 113-121.

consommation de masse et correspond aux besoins des employeurs de disposer de degrés de liberté; Coriat a parfaitement raison de voir dans deux types d'homogénéisation du travail concret une hypothèse explicative de la dualité de l'emploi. Lutte de classes, régulation macroéconomique du rapport salarial, exploitation de la force de travail dans la production, sont effectivement des arguments théoriques, des moments conceptuels, qui renvoient chacun à son niveau théorique: classe ouvrière contre bourgeoisie monopoliste, centralisation des capitaux et division généralisation du salariat, économie du temps et valorisation du capital, à la dualité des prolétaires, salariés, travailleurs ; mais la démonstration théorique de la segmentation comme mode de gestion capitaliste de la force de travail n'en n'est pas plus établie. Ce que révèlent surtout ces analyses de la dualité qui chacune met de l'avant une explication fondée sur l'importance primordiale d'un argument théorique, [154] c'est que la dualité, qui est une figure historique de la segmentation, ne pourra être rendue intelligible que lorsque la prise en compte **simultanée et différenciée de l'ensemble** des arguments théoriques pertinents permettra de produire une théorie de la segmentation **dont la dualité ne sera qu'une spécificité historique à déterminer**. Il est d'ailleurs fort instructif de voir comment chacune de ces théories de la dualité, tout en privilégiant un argument théorique, réincorpore ensuite, dans un ordre démonstratif spécifique, l'ensemble des autres arguments théoriques. Le biais méthodologique dans l'analyse de la segmentation sera donc d'autant plus important que l'argument théorique choisi comme explicatif voudra "coller" à la dualité, que la correspondance entre l'argument théorique proposé et la dualité observée évacuera toute possibilité de produire une théorie générale de la segmentation de l'emploi.

Pour une théorie générale de la segmentation de l'emploi

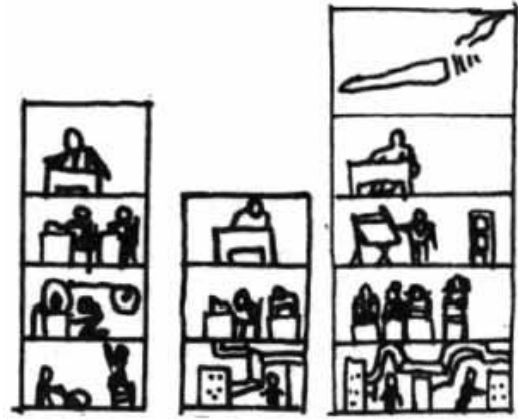
Le procès de structuration de l'espace de formation/mobilisation/monnayage/exploitation de la force de travail ou si l'on préfère, la segmentation de l'emploi comme mode de gestion capitaliste de la force de travail, doit d'abord être analysé comme phénomène général à toute forme historique que peut revêtir une formation sociale capitaliste. La mise en évidence de l'ensemble des "pertinences théoriques" ¹⁶⁴ utiles à cette tâche doit donc constituer la première démarche à adopter avant de vouloir trouver la pertinence théorique qui expliquerait un dualisme de l'emploi empiriquement constaté à un moment historiquement déterminé.

En effet si l'étude de la contradiction capital-travail et de la lutte de classes constitue le modèle idéal qui rend intelligible la logique du système capitaliste, il n'en demeure pas moins que les classes sociales ne sont pas des entités homogènes, que la contradiction capital-travail prend des formes différentes suivant le stade de développement de l'accumulation, autant de "déviations" au modèle idéal qui structurent chaque formation sociale capitaliste comme un ensemble de spécificités sociales et historiques. La segmentation de l'emploi est la figure de ces spécificités dans le domaine de la gestion capitaliste de la force de travail. Elle n'est donc analysable que comme le résultat des processus de reproduction différenciés de la contradiction capital-travail et de [155] la lutte de classes. Les formes de la segmentation renvoient à la multiplicité des "états" de la contradiction capital-travail dans l'espace social que cette contradiction structure. "États" qui correspondent aux "niveaux" de la lutte de classes dans l'espace social ainsi structuré.

Ce sont ces "niveaux" de la lutte de classes mais aussi leurs "lieux" qu'il faudra mettre en évidence dans leur différence, leur hiérarchie, leur spécificité, pour pouvoir rendre compte de la segmentation de l'emploi comme résultat des processus de structuration de l'espace de formation/mobilisation/monnayage/exploitation de la force de travail.

¹⁶⁴ "Pertinences" telles que les définit E Balibar in "Lire le capital." Ed F. Maspero, tome 2, 1968, p. 114.

Quatre “lieux” stratégiques où se joue, “niveau” de la lutte de classes, la gestion capitaliste de la force de travail peuvent être mis en évidence :



- Le procès de travail dans la production qui constitue le “lieu” de **l’exploitation** de la force de travail.
- Le **monnayage** de la force de travail qui constitue le “lieu” de l’achat/vente de la force de travail.
- L’ensemble des conditions de vie de la population laborieuse qui constitue le “lieu” de la **mobilisation** de la force de travail.
- Le système de formation scolaire et professionnelle qui constitue le “lieu” de la **formation** de la force de travail (en opposition à l’apprentissage de la force de travail qui s’effectue dans le procès de travail lui-même).

Segmentation de la force de travail.

Le procès de travail peut apparaître comme double procès, d’une part comme procès de travail immédiat, mise en œuvre de la valeur d’usage de la force de travail dans la production de valeurs d’usage telles les biens de consommation ou de nouveaux moyens de production, et d’autre part comme procès de travail productif, mise en œuvre de la valeur d’usage de la force de travail dans la production de valeurs d’échange, de marchandises, assurant la valorisation maximum du capital (extraction de plus-value) ; en fait ce double procès ne fait qu’un

quant à la soumission réelle du travail au capital ¹⁶⁵. Les technologies de production capitalistes ont pour but de soumettre le procès de travail immédiat aux impératifs de la valorisation du capital. ¹⁶⁶ Les formes [156] spécifiques que vont revêtir ces technologies fournissent donc la représentation à un moment donné du niveau de la lutte de classes, du degré de soumission réelle du travail au capital, dans la production. Si une seule technologie était employée dans toute la production capitaliste et si elle soumettait de façon identique l'ensemble des travailleurs de chaque entreprise nous aurions la représentation du modèle idéal pur dans lequel le niveau de la lutte de classes correspondant à l'état de la contradiction capital-travail serait transparent, et il n'y aurait donc pas de segmentation de la force de travail.

La réalité historique de chaque formation sociale est différente, il existe dans la structure productive de chacune d'elles une multiplicité de technologies de soumission du travail au capital qui correspondent pour chaque entreprise à des stades historiques différents d'accumulation : coopération, manufacture, fabrique et machinisme, automation ; à des caractéristiques propres aux marchandises produites : industrie de série ou industrie de *process* ; et qui corrélativement au sein de chaque entreprise, correspondent aux différentes figures de la division du travail intellectuel/manuel-conception/exécution : métier, parcellisation des tâches, taylorisme, fordisme, néofordisme et les nouvelles formes liées à l'automation. Lutte de classes dans l'élaboration des technologies de production, reculs historiques successifs des différents

¹⁶⁵ K. Marx "Soumission réelle du travail au capital, ou le mode de production spécifiquement capitaliste." in "Un chapitre inédit du Capital." UGE 10/18, 1971, p. 199-201.

¹⁶⁶ Renouant avec une problématique qui traverse l'œuvre de K. Marx, de nombreux travaux ont été récemment effectués sur le caractère non "neutre" des technologies de production : A. Gorz "Critique de la division du travail." Ed Seuil, Coll Point, 1973, notamment l'article de S. Marglin ; A. D. Magaline "Lutte de classes et dévalorisation du capital." Ed F. Maspero, 1975 ; H. Braverman "Travail et capitalisme monopoliste." Ed F. Maspero, 1976 ; B. Coriat "Science, Technique et Capital." Ed Seuil, 1976, "L'atelier et le chronomètre." Ed C. Bourgeois, 1979 ; M. Freyssenet "La division capitaliste du travail." Ed Savelli, 1977 ; C. Palloix "Procès de production et crise du capitalisme." Ed F. Maspero PUG, 1977 ; "Colloque de Dourdan." Ed Galilée, 1978 ; "Usines et Ouvriers. Figures du nouvel ordre productif." Ed F. Maspero, 1980.

segments de la classe ouvrière quant à la maîtrise du procès de travail et au contrôle du procès de production d'ensemble dans les différents segments de la production sociale d'une part, et lutte de classes dans la mise en œuvre effective de ces technologies, résistance ouvrière contre la domination du travail mort sur le travail vivant (conditions de travail, intensité du travail, hygiène et sécurité...) d'autre part, constituent un ensemble de conditions objectives différentes et spécifiques qui produisent la segmentation de la force de travail. Une segmentation qui est donc structurée par différents types de technologie de soumission du travail au capital et par la nature de chacune de ces technologies.

Le concept de segmentation de la force de travail dans la production capitaliste renvoie donc autant à la division sociale de la production entre les différentes unités de production capitalistes qu'à la division du travail au sein de chacune d'elles. Nous avons donc là un double critère de segmentation, "horizontale" et "verticale", qui pourra être utilisé dans l'étude d'une formation sociale capitaliste historiquement déterminée. La distribution des différents types de technologie de soumission de la force de travail dans les divers espaces de la production sociale tout comme l'approfondissement de la division du travail qu'elles [157] produisent sont différents d'une formation sociale à une autre, et par conséquent les segmentations de la force de travail y seront qualitativement et quantitativement différentes.



Segmentation des salariés.

Si l'analyse de la segmentation de la force de travail fournit des indications essentielles sur la nature de la segmentation de l'emploi, il faut aussi prendre en considération le rapport salarial dans son aspect formel qu'est le procès de monnayage ¹⁶⁷ de la force de travail.

En effet, comme nous l'avons vu à l'occasion de la critique du capital humain et plus généralement de la critique de la théorie néoclassique du marché du travail, aucun "calcul économique" ne peut justifier une éventuelle adéquation entre le procès de travail effectué et le salaire versé. De la même façon le statut salarial acquis ne peut être rendu intelligible par la seule qualification détenue. Ensemble des qualifications et ensemble des caractéristiques salariales ne sont pas deux ensembles isomorphes. Segmentation de la force de travail et segmentation des salariés ne sont pas deux structures identiquement superposables.

Les procédures de monnayage de la force de travail doivent être étudiées en référence aux niveaux de la lutte de classes entre capitalistes et salariés et donc des stratégies adoptées d'une part par les organisations de salariés, syndicats ou corporations, axées sur la recherche d'un statut salarial le plus favorable possible pour les travailleurs qu'elles représentent; et d'autre part les stratégies adoptées par les capitalistes, et éventuellement leurs organisations patronales, axées sur une gestion de la main-d'oeuvre la plus adéquate possible à la valorisation du

¹⁶⁷ Une tentative de formalisation rigoureuse de ce procès de monnayage a été entreprise par C. Benetti et J. Cartelier (1980), "**Marchands, salariat et capitalistes**" Ed Maspero, 1980.

capital. Dès lors un certain nombre de contradictions secondaires viennent s'ajouter comme facteurs de segmentation des salariés.

Les différents niveaux de syndicalisation, de pouvoir de marchandage, des diverses catégories de salariés ont pour résultat de produire des statuts salariaux différents. Une catégorie de travailleurs bien organisée pourra obtenir des avantages salariaux (salaire, primes, ...) des avantages statutaires (sécurité d'emploi, promotion réglementée suivant l'ancienneté, congé et horaire de travail,...) et des normes de conditions de travail (effectif, hygiène et sécurité, charge de travail,...) que n'obtiendront pas des salariés inorganisés.

[158]

De leur côté, les employeurs, toujours à la recherche d'une flexibilité de la main d'œuvre adéquate à une valorisation maximum du capital engagé, tendent à différencier les statuts de leurs employés pour assurer une gestion de la main d'œuvre qui corresponde :

- au type de production et de technologie employées ; par exemple par la constitution d'un noyau de travailleurs à statut stable, indispensables à l'accomplissement technique du procès de production d'ensemble, et encadrant une masse de travailleurs précarisés car aisément remplaçables.
- au type de main d'œuvre employée ; par exemple l'intégration d'une main d'œuvre féminine par le découpage en temps partiels des postes de travail dont le procès de travail ne nécessite pas que ce soit toujours la même personne qui l'effectue.
- à la capacité de contrôler les besoins spécifiques de main d'œuvre ; par exemple par la mise en place de filières de promotion et d'une échelle hiérarchisée de statuts suivant des critères internes à l'entreprise.
- au niveau de contrôle de la demande ; par exemple en imposant des conditions d'embauche et de licenciement suffisamment flexibles pour s'adapter aux fluctuations de la demande.
- à la capacité de faire supporter à d'autres entreprises les aléas conjoncturels de la production ; par exemple par le recours à des entreprises de sous-traitance et des agences de travail intérimaire.



Nous avons donc là encore la possibilité de dégager un double critère de segmentation des salariés :

- l'un renvoyant aux types d'entreprises et aux capacités de celles-ci, au sein des contradictions intercapitalistes (concurrence et contrôle du marché, dominance et sous-traitance), à adopter une gestion de la main d'œuvre qui assure une valorisation maximum du capital engagé.
- l'autre renvoyant au sein de chaque entreprise d'une part au rapport de forces sociales, niveau et type de syndicalisation et les stratégies que cela entraîne ¹⁶⁸, et d'autre part aux positions stratégiques des travailleurs dans le procès de production d'ensemble, obtenues, soit par la lutte, maintien d'une qualification générale, soit s'inscrivant dans le plan d'ensemble de la gestion de la main d'œuvre par l'employeur.

Ce double critère de segmentation des salariés, "horizontale" et "verticale", fournit donc un instrument additionnel quant à l'étude de la segmentation de l'emploi dans une formation sociale capitaliste historiquement déterminée.

Si l'étude conjointe de ces deux types de segmentation, de la force de travail, des salariés, peut paraître fournir un cadre d'analyse [159] suffisant il serait en fait incomplet si l'on ne prenait pas aussi en compte d'une part les processus de socialisation qui conduisent les individus à devenir des forces de travail puis des salariés, c'est-à-dire le procès de formation et de mobilisation de la force de travail, et d'autre part les mécanismes de régulation macroéconomique de la contradiction capital-travail.

¹⁶⁸ Voir à ce sujet l'excellent article de F. Sellier, op cit, "**Les nouvelles analyses de l'offre d'emplois.**" plus particulièrement la section "**Les nouvelles formes de la relation de travail.**" qui met bien en évidence comment la différenciation des statuts peut en partie résulter de l'action revendicative.



Segmentation et mobilisation des salariés

Le procès de reproduction du mode de production capitaliste s'effectue suivant la double figure de l'élargissement et de l'approfondissement. Le procès de mobilisation des travailleurs comme procès qui transforme les travailleurs indépendants en salariés et les maintient ensuite enchaînés au capital, n'échappe pas à cette logique.

Le procès d'élargissement est consécutif à l'élimination partielle ou totale des autres modes de production et l'intégration de leurs champs d'activité économique dans le mode de production capitaliste.¹⁶⁹ La disparition partielle ou totale de la petite production marchande agricole et artisanale, la réduction de la sphère de la production domestique, et plus généralement l'hégémonie croissante, au niveau national et international, du mode de production capitaliste dans les formations sociales existantes, ont pour résultat le désengagement massif et forcé d'une quantité importante de travailleurs (euses), paysans, artisans, travailleuses domestiques, qui constituent autant de main d'œuvre "libérée" que le capital devra "mettre au travail".¹⁷⁰ La salarisation de ces travailleurs(euses), condition nécessaire à la reproduction élargie du mode de production capitaliste, constitue une base objective et historique de la segmentation de l'emploi. Le type d'emploi qu'obtiendront

¹⁶⁹ R. Luxemburg, "[L'accumulation du capital](#)," Ed. F. Maspero, 2 Vol, 1969 ; P.P. Rey "[Les alliances de classes](#)," Ed. F. Maspero, 1973 ; A. Lipietz "[Le capital et son espace](#)," Ed. F. Maspero, 1977.

¹⁷⁰ "[Mise au travail](#)" qui s'est effectuée non sans difficultés pour le capital, et où l'État a joué un rôle essentiel. J.P. De Gaudemar "[La mobilisation générale](#)", Ed. du Champ Urbain, 1979. Voir aussi l'article très intéressant de L. Cartelier "[Contribution à l'étude des rapports entre État et travail salarié](#)," Revue Économique, Vol 31 N°1, Janvier 1980, pp. 67-86, sur le rôle de l'État dans la constitution du rapport salarial.

ces nouveaux salariés(ées) ne pourra être que précaire du fait de l'indétermination de la qualification "reconnue" aux "besoins" de la production capitaliste (intégration au bas de l'échelle de la segmentation de la force de travail) et du faible niveau d'organisation sociale caractéristique de ces nouvelles catégories de salariés(ées) (intégration au bas de l'échelle de la segmentation des salariés).

Le procès historique de généralisation du salariat, exode rural et disparition des activités artisanales, recours massif à l'immigration, mise au travail des femmes, va produire un renouvellement [160] continu de la segmentation de l'emploi. L'intégration sélective des vagues successives de ces nouveaux salariés, le maintien dans des emplois précaires de certains de ceux-ci, femmes, immigrés, du fait de l'articulation spécifique du mode de production capitaliste avec les modes de production dont sont issus et dans lesquels sont encore intégrés ces travailleurs (euses) ¹⁷¹ ; ou la possibilité d'une relative mobilité professionnelle ascendante pour d'autres, anciens paysans et artisans devenus salariés, résultant de la nécessité d'encadrer les "nouveaux arrivants", aura pour conséquence de faire du procès de mobilisation des nouveaux salariés(ées) un des facteurs permanents et historiquement spécifique de la segmentation de l'emploi. ¹⁷²

Une fois les travailleurs mobilisés sur la base de l'élargissement du mode de production capitaliste et intégrés sélectivement dans la production, le procès de mobilisation sans cesse renouvelé et la reproduction du rapport salarial sont assurés par l'approfondissement du règne de la marchandise dans les modes de vie des salariés.

La reproduction-transformation du mode de production capitaliste implique sans cesse que les salariés puissent :

¹⁷¹ C. Meillassoux "**femmes, greniers et capitaux.**" Ed F. Maspero, 1975.

¹⁷² Le système scolaire joue aussi un très grand rôle dans le procès de mobilisation de nouvelles catégories de salariés. La généralisation de l'école obligatoire à l'ensemble de la population en âge d'être scolarisée et à l'ensemble du territoire national, constitue un des moments préparatifs des plus importants du procès de "salarisation obligatoire". C. Grignon "**L'ordre des choses.**" Ed. de Minuit, 1971 ; et de façon plus générale : M. Foucault "**surveiller et punir**", Ed. Gallimard, 1975.

- assurer adéquatement la nécessaire réalisation du capital marchandise produit
- être mobilisables là où le capital a besoin de main d'œuvre exploitable. ¹⁷³

La constitution de “normes de consommation” et la différenciation des statuts par la consommation et le type d'emploi détenu ¹⁷⁴, tout en assurant la réalisation effective du capital marchandise produit, structurent aussi un ensemble de comportements sociaux qui conduisent à redoubler les tendances déjà étudiées de la segmentation de l'emploi.

La nécessité au sein de la famille nucléaire que la femme, et les enfants en période de transition entre la fin des études et le moment où ils quittent la maison familiale, aillent chercher un “salaire d'appoint” pour pouvoir assurer la “norme de consommation” socialement acceptable pour la famille, est un des facteurs ¹⁷⁵ qui préparent socialement le terrain à la segmentation de l'emploi. Cette main-d'oeuvre mobilisée sur de telles contraintes sociales sera la proie idéale pour remplir des emplois précaires. De la même façon, la nécessité de répondre à l'image sociale d'un statut qui ne peut être révélé que par le niveau de consommation ou le type d'emploi détenu conduit les différentes catégories de salariés à adopter



¹⁷³ J.P. De Gaudemar “**Mobilité du travail et accumulation du capital.**” Ed F. Maspero, 1976.

¹⁷⁴ La notion de “**norme de consommation**” est essentielle dans l'analyse que fait M. Aglietta des facteurs de différenciation du salariat in “**Régulation et crises du capitalisme.**” Ed Calmann Levy, 1976. Voir aussi à ce sujet A. Granou “**Capitalisme et mode de vie.**” Ed du Cerf, 1972 ; et sur la différenciation des statuts par la consommation : J. Baudrillard “**Le système des objets.**” Ed Gallimard, 1968, “**La société de consommation.**” Ed Gallimard, 1970 ; et M. Guillaume “**Le capital et son double.**” PUF, 1975.

¹⁷⁵ Un autre terrain sur lequel la segmentation prend une large prise est aussi le racisme et son utilisation systématique par les employeurs pour diviser les salariés et imposer par là même aux travailleurs(euses-sexisme) appartenant à des minorités ethniques des conditions salariales inférieures. Conditions défavorables qui auront tendance à se reproduire et à se généraliser pour ces minorités.

des comportements revendicatifs orientés vers le type d'avantages déjà acquis, et en ce sens reproduit en l'approfondissant la segmentation de l'emploi. Revendications axées sur la hausse des salaires pour les travailleurs dont le statut [161] dépend essentiellement du niveau de consommation et revendications axées sur des avantages de promotion, sécurité, qualité d'emploi pour les travailleurs dont le statut social renvoie à l'image de marque de l'emploi détenu.

La mobilisation des travailleurs là où le capital a besoin de main d'œuvre exploitable constitue aussi un facteur important de la reproduction-transformation de la segmentation de l'emploi. Une grande partie de la différenciation de l'environnement social des travailleurs (type d'habitat et zone de résidence, disponibilité d'accès à l'information et à l'éducation, disposition des services, transport, communication,...) est structurée pour assurer au capital le contrôle d'une mobilisation différenciée de la main d'œuvre et fournit donc encore une des bases objectives à la segmentation de l'emploi.

Le procès de mobilisation des salariés fondé sur l'élargissement-approfondissement du mode de production capitaliste constitue donc aussi, et s'ajoutant en cela aux autres niveaux explicatifs déjà mentionnés, un facteur qui génère et transforme en la reproduisant la segmentation de l'emplois.



Segmentation et système de formation

Un autre lieu dont jusqu'ici nous n'avons pas rendu compte mais qui doit aussi être étudié pour rendre intelligible le procès de segmentation de l'emploi, est le système de formation scolaire et professionnelle.

Une fois écartée la théorie du capital humain comme erronée ¹⁷⁶, les rapports complexes qui relient le système de formation et la segmentation de l'emploi doivent être établis en référence au rôle spécifique que remplit le système de formation dans le procès de socialisation des salariés. ¹⁷⁷

Le système de formation doit préparer l'intégration adéquate des individus dans la production capitaliste. Pour ce faire, la structure du mode de production capitaliste, division de la production sociale et division du travail, nécessite que le système de formation produise une structure hiérarchisée et différenciée de forces de travail.

De la même façon, la hiérarchie salariale doit être légitimée par des modalités de validation sociale des différents échelons de l'échelle des classifications salariales. Cette légitimation est assurée par la

¹⁷⁶ Outre les critiques déjà mentionnées il faut aussi citer l'excellent article de S Bowles — H. Gintis "**The Problem with Human Capital. A Marxian critique.**" American Economic Review, May 1975, Vol 65 N°2.

¹⁷⁷ De nombreux travaux ont porté sur ce sujet : P. Boudieu — J.C. Passeron "**Les Héritiers**" Ed. de Minuit, 1964 "La reproduction." Ed. de Minuit, 1970 ; C. Baudelot — R. Establet "**L'école capitaliste en France.**" Ed F. Maspero, 1971 ; D Tyack "**The One Best System : A History of American Urban Education.**" Cambridge Mass, 1974 ; S Bowles — H. Gintis "**Education and Capitalism in US.**" New York, 1975 ; B Lautier — R. Tortajada (1978) op cit.

délivrance par le système de formation d'un ensemble hiérarchisé de diplômes qui sont reconnus socialement comme [162] correspondant à des niveaux différents d'aptitude et de compétence.

L'apparente symétrie entre la différenciation hiérarchique des individus telle qu'elle est produite par le système de formation et la différenciation hiérarchique que l'on retrouve dans la production capitaliste pourrait laisser croire que le système de formation fournit et transmet **directement** au système productif les compétences requises. Dans cette optique les dysfonctionnements constatés seraient considérés comme le résultat soit de la relative autonomie dont disposeraient les enseignants, ce qui donnerait son caractère particulier à la lutte de classes dans le système de formation, soit comme le résultat de décalages engendrés par le temps d'ajustement nécessaire entre les modifications technologiques dans la production et les programmes de formation.

Cette interprétation qui est la plus souvent reconnue repose sur le même raisonnement mécaniste que l'analyse qui, constatant un certain isomorphisme entre la segmentation de la force de travail et la segmentation des salariés, voyait l'unique principe explicatif de ce second type de segmentation dans le premier.

En effet si le système de formation produit une différenciation hiérarchique des capacités de travail qui semble correspondre à la différenciation hiérarchique des salariés dans la production, il n'y a pas transmission directe d'une hiérarchie à une autre sur la base des formations acquises puis mises en œuvre. Le système de formation contribue plutôt à **préparer** et à **légitimer** la hiérarchie salariale qu'elle ne la produit comme telle.

Comme le soulignent fort justement B. Lautier et R. Tortajada

"Le système éducatif "produit" avant tout un ensemble de niveaux d'exclusion, et une répartition des individus selon ces niveaux." ¹⁷⁸

¹⁷⁸ *Op cit.* (1978) p. 187.

Les individus sélectivement exclus du système de formation à des niveaux hiérarchiques différents, même s'ils ont acquis une certaine capacité de travail, sont avant tout mobilisables par le capital comme forces de travail correspondant à ces niveaux d'exclusion.

Le système de formation, dans cette perspective, remplit donc le double rôle d'une part de préparer la mobilisation des travailleurs en les "formant", en les socialisant pour devenir de futurs salariés, et d'autre part de les rendre mobilisables par le capital à des niveaux différenciés en les "excluant". Une fois exclus du système de formation et donc mobilisables, rien ne permet de dire que ces nouveaux travailleurs seront effectivement mobilisés par le capital sur la base de la formation acquise. L'intégration dans le système productif, exceptées quelques formations spécifiques, [163] se fera le plus souvent sur la base du niveau hiérarchique d'exclusion plutôt que sur la base de la formation effectivement détenue par le nouveau salarié. Ce sont donc ces niveaux d'exclusion qui fournissent la légitimation sociale de l'intégration des salariés à des niveaux hiérarchiques différenciés dans le système de production.

Dans ces conditions l'étude du rôle du système de formation peut révéler un certain nombre de facteurs de segmentation de l'emploi. L'importance respective des différents niveaux hiérarchiques d'exclusion du système de formation, le décalage entre le niveau de formation générique reconnu et la qualification effective requise par le procès du travail, la distribution sélective des nouveaux salariés dans les diverses strates de salariés déjà constituées, fournissent autant de facteurs de différenciation dans l'intégration des salariés et donc de reproduction de la segmentation de l'emploi.

Là mise en évidence des différents "lieux" : exploitation, monnayage, mobilisation et formation de la force de travail, dans lesquels la segmentation de l'emploi trouve son origine implique que l'analyse doit prendre en compte **simultanément** d'une part **les processus spécifiques** qui conduisent à la segmentation de l'emploi dans ces lieux et d'autre part **les mécanismes d'interaction** entre les tendances issues de ces lieux qui produisent un renforcement, un maintien, ou une élimination de la segmentation de l'emploi.

Les itinéraires des travailleurs : niveau d'exclusion du système de formation, type de mobilisation, pouvoir de marchande salarial, place



dans la division du travail, qui ont comme résultats jamais définitifs les situations respectives des travailleurs dans la segmentation de l'emploi, impliquent que la référence à un seul argument théorique, renvoyant à un seul lieu explicatif de la segmentation, est insuffisant.

Les formes historiques de la segmentation de l'emploi devraient donc être étudiées en référence à l'ensemble des lieux dans lesquels elle se structure mais aussi en fonction des mécanismes de régulation ¹⁷⁹ macroéconomique qui vont imprimer une place et un rôle spécifique à chacun de ces lieux. Généralisation du passage des travailleurs dans le système de formation, généralisation du salariat et recours massif à l'immigration, maintien du pouvoir d'achat et du statut de certaines catégories de travailleurs par la mise en place de procédures législatives ou contractuelles de négociation collective, importance croissante du salaire indirect dans le revenu réel des travailleurs, sont autant de mécanismes de régulation tendant à lutter contre les tendances antagoniques issues de l'accumulation : concentration-centralisation du capital et approfondissement de la division du travail, augmentation [164] du coût de reproduction de la force de travail et nécessité d'approfondir l'exploitation pour assurer la valorisation du capital, élargissement du règne de la marchandise et nécessité d'assurer aux travailleurs les revenus adéquats à la réalisation de la valeur du capital marchandise produit, qui vont structurer les lieux de la segmentation.

Ainsi c'est l'ensemble du procès de formation/mobilisation/- monnayage/exploitation de la force de travail, et du mode de régulation qui le spécifie, qui doit être rendu intelligible pour qu'ensuite puisse être mise en évidence la spécificité de la segmentation de l'emploi dans une formation sociale historiquement déterminée.

* * *

On pourrait se demander à l'issue de cet article "mais où dans tout ça est passé le marché du travail ?" eh bien, justement, le concept de "marché du travail", tel qu'il est construit dans le corps théorique qui

¹⁷⁹ Sur le concept de régulation et l'utilisation très féconde qui peut en être faite dans la théorie économique : M. Aglietta (1976), op cit ; A. Lipietz "**Crise et inflation, pourquoi ?**" Ed F. Maspero, 1979.

lui donne son sens, ne peut pas rendre compte du procès de formation/mobilisation/monnayage/exploitation de la force de travail qui structure la segmentation de l'emploi ¹⁸⁰. Vouloir faire du "jeu" de l'offre et de la demande le principe explicatif d'un processus de socialisation aussi complexe, constitue une réduction théorique qui ne peut faire que le "jeu" de ceux qui n'ont aucun intérêt, et pour cause, à ce que soit rendue intelligible la réalité sociale qui reproduit l'exploitation des travailleurs.

Bien entendu "le marché du travail" existe, chacun peut avoir la perception immédiate dans sa vie courante que les travailleurs "offrent" leur capacité de travail aux employeurs et que ces derniers "demandent" les compétences requises par le procès de production, mais il faut ramener à sa juste réalité ce qu'est ce "marché". Un moment du procès de socialisation/salarisation des travailleurs : leur "mise en vente", dont le rôle est stratégique pour la perpétuation de l'économie capitaliste.

En effet la nécessité sociale pour les travailleurs de vendre leur force de travail fournit d'une part le simulacre d'échange, sans cesse renouvelé, qui intègre les travailleurs dans l'espace de la valeur, condition sine qua non à la nécessaire réalisation de la valeur du capital marchandise dans l'échange marchand capitaliste, et d'autre part la possibilité pour le capital de "demander", de drainer, les travailleurs "libérés" en nombre et qualité requis par le procès d'exploitation.

¹⁸⁰ À cet égard il est symptomatique de constater qu'une éminence grise de la pensée économique dominante comme R.M. Solow "**On Théories of Unemployment.**" American Economic Review, March 1980, Vol 70 N° 1 pp 1-11 semble redécouvrir, à travers une relecture des écrits de A.C. Pigou, que le marché du travail n'est pas **un** marché où il y a une "thorough-going compétition", et plus fondamentalement que "Economie man is a social, not a psychological category." p. 10.

[165]

La transmission automatique des travailleurs du système de \ formation au système productif aurait pour conséquence d'une \ part d'imposer aux employeurs une structure de qualification produite dans le système de formation, remettant en cause toute possibilité d'approfondir la division du travail sans une élaboration antérieure dans le système de formation, et donc imposerait la soumission totale du système de formation au capital avec toutes les conséquences sociales que cela implique ; et d'autre part de ne plus individualiser les travailleurs comme sujets possesseurs de "marchandise" (leur force de travail qu'il faut absolument qu'ils vendent), le salaire n'étant plus que la rémunération sociale de la place hiérarchique occupée dans le système productif, et donc d'empêcher que ne soit masqué, fétichisme de la marchandise, le rapport de classes qui fonde le rapport salarial. De la même façon, si l'intégration systématique dans le système productif de l'ensemble des travailleurs mobilisables permettait l'exploitation maximum de la main d'œuvre disponible, elle aurait aussi pour conséquence d'éliminer le rôle régulateur à la baisse des salaires que joue le chômage dans le système capitaliste, et donc de renforcer le pouvoir de marchandage des salariés.

Autant de vieux démons, adaptation parfaite du système de formation au système productif, plein emploi de la main d'œuvre disponible, qui constituent l'univers fantasmagorique de la pensée économique dominante, son "meilleur des mondes", que le capitalisme ne peut réaliser et dont les systèmes "socialistes" ont relevé le triste défi ¹⁸¹.

¹⁸¹ R. Bahro "L'alternative." Ed Stock, 1979 ; C. Castoriadis "La société bureaucratique" U.G.E. 10/18 2 tomes, 1973.

Le marché du travail comme lieu de la “mise en liberté provisoire” ¹⁸² des travailleurs n’a donc comme rôle que de socialiser les travailleurs dans l’espace de la valeur et de rompre la rigidité d’un procès de socialisation qui ne ferait qu’accentuer les contradictions du système capitaliste.



J.J. Gislain
Octobre 1980.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[166] [167] [168] [169]



¹⁸² En ce sens il n’y a donc pas de déterminisme rigide qui enfermerait les travailleurs dans le procès de socialisation-salarisation. Le passage des travailleurs par le “marché du travail” aura pour conséquence de fournir encore la possibilité de différenciation malgré des conditions objectives identiques.

[170]



Chômage et sans-travail

C'est le titre d'une série d'émissions de radio que vous pourrez entendre à l'antenne de CIBL-MF (Radio communautaire de l'Est de Montréal ; 104,5 sur la bande MF).

Ces émissions sont réalisées par des membres du collectif de la revue *Interventions critiques...*, des membres du Mouvement Action-chômage (MAC) et des étudiant(e)s de l'UQAM.

Pour plus de renseignements, contacter la revue ou le MAC.

[171]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

DÉBAT : LES COOPÉRATIVES



[Retour au sommaire](#)

[172]

Un débat toujours actuel... les coops !

Les deux textes que nous présentons dans ce numéro d'interventions abordent le problème, actuellement très débattu, de la place du coopératisme dans le processus de transformation de la société québécoise et, particulièrement, dans la lutte pour le socialisme.

La question n'est pas nouvelle. **Mais pourquoi réapparaît-il de façon si pressante à ce moment-ci ?**

Déjà en 1973, le Groupe de Recherches Economiques (GRE) publiait une brochure ¹⁸³ sur les coopératives de production où il analysait en profondeur l'expérience autogérée de production de chaloupes de Pointe Saint-Charles. Le GRE mettait en évidence les difficultés qu'avaient rencontrées les travailleurs à trouver des ressources, à surmonter les pressions économiques des institutions capitalistes et soulignait les profondes divisions qui en avaient résulté. Il concluait que "pour faire avancer la prise de conscience de la classe travailleuse québécoise, vaut mieux les usines (capitalistes) où les patrons sont facilement identifiés comme tels".

Cette position fut reprise pour l'essentiel par l'ensemble de la gauche, particulièrement par la gauche se réclamant du marxisme-léninisme (ML). Par exemple, Le Bulletin Populaire ¹⁸⁴ terminait un dossier sur Tembec en signalant que la participation des travailleurs "ne change rien aux lois fondamentales du capitalisme qui se base sur le développement d'intérêts privés et dont la contrepartie est la division des travailleurs" (souligné par nous). C'était l'époque où l'on croyait que "la véritable alternative aux usines politiques (c'est-à-dire les coop. de production exemplaires, n.d.r.) est le travail proprement politique, c'est-à-dire l'organisation, la formation et la propagande auprès des

¹⁸³ **Coopératives de production, usines populaires et pouvoir ouvrier**, éd. québécoise, 1973.

¹⁸⁴ Bulletin Populaire, **Tembec, une entreprise comme les autres**, Vol. 3 no 17, juillet 1974.

travailleurs afin d'élever leur conscience de classe et leur combativité" ¹⁸⁵.

C'était aussi l'époque où l'on essayait de liquider tout ce qui semblait être un obstacle à la construction du "Parti Révolutionnaire" ; ce qu'on appelait les organisations intermédiaires (comités de solidarité, coop,...).

Cette conception du coopératisme comme entretenant des illusions au sein de la classe ouvrière accompagna toute la période (1974-78) où les groupes ML (En Lutte !, la LC(ml)C devenue le PCO) connurent d'importants développements. Mais dès que ceux-ci commencèrent à rencontrer des problèmes, surtout dans les organisations populaires où les militantes et les militants s'organisèrent pour éviter la liquidation (ex : Centre de Formation Populaire) ou l'inféodation (réseau de garderie, comptoirs alimentaires,...), réapparurent les préoccupations sur le rôle du coopératisme comme forme de lutte contre le capitalisme.

Depuis deux ans, on assiste à une réévaluation du phénomène coopératif : d'abord éparpillée dans le Temps Fou ¹⁸⁶, dans Interventions ¹⁸⁷... puis, de façon plus organisée avec le colloque sur l'autogestion organisé par la revue Possibles. Si dans l'ensemble, l'analyse sur les ambiguïtés [173] du coopératisme est restée, à peu de chose, la même, les conclusions sur son rôle, en particulier comme élément de conscientisation, se sont nuancées.

Les deux textes qui suivent, se situent dans la suite de ce débat.

Le premier article de Pierre Vennat, chroniqueur à La Presse, déplore le peu d'intérêt manifesté par la gauche universitaire et syndicale pour ce qui pourrait être des embryons d'un "socialisme d'ici" : les coopératives de production. Le texte se présente comme une suite articulée de citations sur le sujet que l'auteur considère comme primordiales à une réflexion sur le sujet. Il est bien évident qu'à travers cette série d'extraits, Pierre Vennat présente sa vision du coopératisme ainsi que de la transformation de la société québécoise.

¹⁸⁵ GRE, idem, p. 70.

¹⁸⁶ TEMPS FOU. Vol. 1 no 2, 1978.

¹⁸⁷ S. Bouchard, *Coopération : un socialisme utopique ?* et A. Côté, *La genèse du mouvement coopératif (son défi national et social)* dans **Interventions** CEP no 2.

L'autre texte de Benoit Lévesque, professeur à l'Université du Québec à Rimouski, qui sera publié dans les cahiers du CIRIEC, ne constitue pas une réponse au premier article. En effet, chaque texte a été écrit indépendamment, dans des circonstances particulières. La revue a considéré pertinent de les mettre en parallèle parce qu'ils apportent chacun un éclairage différent du sujet.

Benoit Lévesque reprend de façon systématique une analyse nuancée du coopératisme. Il y distingue trois types de coopératives : celui qui vise à conserver un mode production précapitaliste (pêcherie, agriculture,...) ; celui qui constitue une résistance au capitalisme au nom du socialisme (ACEF,...) ; celui dont la préoccupation centrale demeure l'accumulation du capital (mouvement Desjardins,...). Dans ce cadre, Lévesque ne considère comme positif que le développement des coopératives du deuxième type qu'il qualifie de non-conventionnelles.

Le fait que ces deux textes ne soient pas en relation, laisse beaucoup de problèmes en suspens. Par exemple, nous aurions aimé que Vennat aborde le problème de l'insécurité économique et ses effets dans de nombreuses coopératives de production (Tricofil,...). D'un autre côté, Lévesque, tout en présentant l'expérience du ROCCR, aurait pu analyser celle tout aussi concrète quoique désastreuse des comptoirs alimentaires. C'est d'ailleurs l'intérêt de ces deux textes que de soulever toutes ces questions...

* * *

[174]



Source : Coopératives de production, usines populaires et pouvoir ouvrier, GRÉ, Éditions québécoises.

[175]

Interventions
critiques en économie politique

No 7

DÉBAT : LES COOPÉRATIVES

“Et si le « socialisme d’ici »
existait déjà !”

Pierre G. Vennat

“Le socialisme démocratique est, dans notre mouvement, l’expression d’une recherche collective de ce que pourrait être une vie nouvelle. Cela n’a rien à voir avec la proclamation d’un dogme, d’une certitude, ou l’importation de modèles étrangers. Il ne s’agit donc pas d’une formule achevée ou figée, mais d’un processus créateur auquel le plus grand nombre de travailleurs doivent apporter leur contribution.” ¹⁸⁸

[Retour au sommaire](#)

En apprenant qu’“Interventions” voulait faire porter ce numéro sur le capitalisme au Québec, ce qui à coup sûr débouche sur la nécessité de lui trouver une formule de rechange, donc un “socialisme d’ici” comme on a coutume de le dire dans nos milieux de gauche, je me suis demandé si je ne pourrais pas y aller de ma petite contribution sur un point qui me préoccupe de plus en plus : le peu d’intérêt manifesté par ceux que j’appelle un peu péjorativement nos théoriciens du “socialisme en laboratoire”, qui œuvrent surtout dans les milieux universitaires ou dans le syndicalisme dans les grandes villes, pour des tentatives réelles de transformation de la société capitaliste qui sont déjà en cours en plein cœur du Québec.

¹⁸⁸ “Proposition de la CSN pour la discussion sur la question nationale”, janvier 1979, 61p.

[176]

Bref, se pourrait-il qu'on élabore des plans pour un "socialisme d'ici" alors que les embryons de celui-ci existent déjà et qu'on néglige d'aider ceux qui le font naître et qui n'ont pas, bien souvent, le temps de participer aux discussions théoriques des premiers ? Se pourrait-il que nos "théoriciens du socialisme" manquent de pratique et que les praticiens de ce qu'on pourrait appeler le "socialisme d'ici", qu'ils se désignent eux-mêmes comme socialistes ou non, n'aient même pas lu, ou lu seulement en diagonale, Marx, Trotsky, Gramsci ou n'importe quel autre théoricien du socialisme et ne leur aient même pas accordé plus d'attention que cela ?

Pour n'être, professionnellement, qu'un "témoin privilégié" de tous ces débats depuis 12 ans, à titre de chroniqueur spécialisé d'un grand quotidien, mais non un théoricien, je me contenterai que d'interrogations, qui me sont venues récemment à la lecture d'interventions faites par des gens d'ici, déclarations qui ont eu fort peu d'écho.

Je crois cependant que de telles interrogations sont susceptibles de faire avancer le débat sur les formules de rechange à donner au capitalisme québécois.

Du socialisme des syndicats à l'autogestion des coopératives de production

Commençons par deux citations.

La première origine du document de la CSN cité plus haut et date de janvier 1979 :

"Notre projet de société s'incarnera dans nos revendications et nos luttes dans la mesure où il traduira les besoins et l'imagination des travailleurs et du peuple.

Notre conception du socialisme est tout le contraire de l'oppression et de la négation des droits de la personne. Ce que nous voulons, c'est l'élargissement du champ de la liberté, c'est la liberté pour les travailleurs de diriger les politiques de leur quartier, de leur ville, de leur pays ; la liberté de gérer leurs usines, leurs écoles, leurs hôpitaux ; la liberté de créer et d'assumer leur propre culture.

C'est au nom même du socialisme, au nom de tous les espoirs qu'il suscite chez des milliers de travailleurs, que nous devons nous démarquer clairement et faire les critiques qui s'imposent de toutes les formes de déviations totalitaires et répressives qui caractérisent trop souvent le "monde socialiste".

[177]

Travailler aujourd'hui à l'avènement d'une société socialiste, c'est reconnaître la nécessité pour les travailleurs et le peuple tout entier, d'assurer leur maîtrise sur l'ensemble des institutions politiques, la vie économique et la culture.

C'est aussi favoriser l'émergence de formes plus avancées de la démocratie permettant à la classe ouvrière et à l'ensemble des masses populaires d'orienter collectivement la production des biens et des services non pas en fonction du profit, mais en fonction de leurs besoins, de la qualité de la vie individuelle et collective".

Voilà pour la première citation, qui, pour être de la CSN, se rapproche de positions sur le même sujet qu'on peut retrouver dans divers documents de la CEQ, surtout, et également de la FTQ.

La deuxième citation provient d'une déclaration de Gabriel Gagnon, professeur de sociologie à l'Université de Montréal, anciennement de "Parti Pris" et maintenant de l'équipe de "Possibles", lors des journées de réflexion des universitaires sur le rôle de l'entreprise coopérative dans le développement économique du Québec, les 14 et 15 janvier 1980. ¹⁸⁹

Ma théorie est en effet qu'il s'est dit un tas de choses lors de ces journées d'études et lors de la conférence socioéconomique sur la coopération qui s'est tenue subséquemment à Montréal, les 4, 5, 6 et 7 février 1980, et que la lecture des comptes-rendus de ces événements est indispensable à la connaissance de quiconque rêve d'un socialisme

¹⁸⁹ Compte-rendu des "Journées de réflexion des universitaires pour le colloque sur l'entreprise coopérative dans le développement économique du Québec", Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, 1980, 165p.

québécois et que par conséquent, tout théoricien d'un socialisme de chez-nous devrait en prendre connaissance. ¹⁹⁰

Ce que Gagnon a dit, c'est que

"ce que le mouvement syndical fait dans les grandes entreprises multinationales ou dans le secteur public et parapublic pour défendre les travailleurs, je pense que ce rôle-là pourrait être joué très adéquatement par des coopératives de production".

On notera, bien sûr, que Gagnon a déclaré "pourrait" être joué, et non nécessairement "sera" joué, parce que, bien sûr, il y a, du côté de la gauche, de la méfiance vis-à-vis du rôle actuel des coopératives, méfiance d'ailleurs en bonne partie fondée.

Comme l'a fait remarquer au sommet Pauline Boileau, de l'Association des consommateurs québécois,

[178]

"après avoir fait l'éloge de la forme intégrale du coopératisme, il faut en arriver à soulever les lacunes qui sont évidentes dans plusieurs secteurs de la coopération. Il nous semble que nous fuyons la philosophie du coopératisme depuis quelques années. Nous percevons un certain esprit capitaliste dans les services et on se demande si certains de ces services sont appropriés aux besoins réels des membres. La publicité informative, d'autre part, sans être tout à fait déficiente, n'est pas toujours dans le ton éducationnel que les membres coopérants souhaiteraient".

Bref, pour trop de Québécois, la coopération est assimilée dans l'imagerie populaire à ce monstre qu'est le Complexe Desjardins dans le centre-ville de Montréal ou aux grosses caisses populaires de plus en plus semblables aux banques. Mais ce pourrait être tellement plus que cela.

¹⁹⁰ "Rapport des délibérations de la conférence socio-économique sur la coopération, tenue à Montréal, les 4, 5, 6 et 7 février 1980", Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, 1980, 447p.

Les grandes méconnues : les coopératives ouvrières de production

Un autre participant au mini-sommet sur la coopération, Guy Brisebois, de l'imprimerie coopérative Harpell, a déclaré que les coopératives ouvrières de production de biens ou de services sont méconnues au Québec tant dans leur fonctionnement interne que dans l'apport économique à l'activité du Québec.

“Depuis quelques années, de dire Brisebois, de nombreuses activités se sont formées sans prendre le statut coopératif, même si ces entreprises pratiquent partiellement ou totalement les trois principes coopératifs de la participation des travailleurs au travail, à la gestion et au capital. La rigidité des lois et l'inadaptation des structures d'accueil du mouvement coopératif ont pu empêcher ces entreprises, qu'on peut appeler des pré-coopératives, de choisir le statut coopératif.

Pourtant, la formule des coopératives ouvrières comporte des éléments de réponse aux problèmes du Québec, en participant à la création de nouveaux emplois et d'entreprises nouvelles ; en contribuant au développement économique régional ; en aidant à régler le problème de la succession de l'entreprise familiale, de la transmission ou de la vente de l'entreprise ; enfin, en transformant le milieu de travail par la valorisation du rôle du travailleur dans l'entreprise”.

Selon Brisebois, une étude en cours nous laisse croire [179] qu'au Québec, les coopératives ouvrières de production et les organismes assimilables génèrent, présentement plus de 4,000 emplois. Ce chiffre n'inclut pas les travailleurs des coopératives forestières qui forment un regroupement bien structuré.

Ces 4,000 emplois, les économistes seront peut-être appelés à les considérer comme des “peanuts”, face à l'ensemble de l'économie québécoise. Mais c'est plutôt comme formule d'avenir qu'il faut regarder la coopération plutôt que comme formule actuelle. En un mot, y a-t-il un lien à faire entre la coopération et l'autogestion et le remplacement du capitalisme par une sorte de “socialisme d'ici” ?

Un embryon de société nouvelle

La suggestion la plus originale — et peut-être la plus pertinente — sur ce qu'on pourrait faire, si l'on s'en donnait la peine, avec nos coopératives, a été faite, lors du même colloque de réflexion, par Gérard Fortin, de l'Institut national de la recherche scientifique.

Si l'on se fie à la transcription de ses propos, Fortin aurait déclaré :

“Personnellement, je pense que si on veut, un jour, avoir une société démocratique de développement, il va falloir passer au point de vue économique et au point de vue social, à l'autogestion et, en ce sens- là, peut-être qu'un "deuxième mouvement coopératif est-il un embryon de société nouvelle.

Est-ce qu'on peut y arriver dans les organismes coopératifs actuels, c'est-à-dire les mastodontes de la première génération ?

Je dirais que, dans certains cas, oui. Et ces cas, je les situerais moins en termes de secteurs qu'en termes de régions. Je pense que dans les régions marginales il y a encore un dynamisme, il y a même un nouveau dynamisme qui de plus en plus va, lui aussi, vers l'autogestion.

Dans la majorité des cas, par ailleurs, je dirais non. Ce n'est pas un non catégorique et final. C'est un non en ce sens que si on veut réintroduire dans le mouvement coopératif l'idée d'autogestion, il faut revenir à la base.

... Le complexe Desjardins on ne peut pas le détruire. Il va falloir vivre avec — mais il faudrait créer au niveau, pas nécessairement des paroisses, des anciennes paroisses mais des quartiers plus petits [180] que ceux des quartiers municipaux, créer des centres coopératifs, ces centres d'achats coopératifs (...). C'est-à-dire une bâtisse multifonctionnelle où on retrouverait tout ce qui peut être coopératif au niveau local...

Au niveau local, on ne peut pas travailler au niveau sectoriel. Il faut travailler de façon globale et il faut penser à la coopération dans un milieu.

Et cette coopération dans un milieu, il faut quelle ait un siège social, un siège concret dans lequel elle puisse s'abriter.

Donc qu'on vende d'abord nos caisses populaires construites comme des banques. On peut les vendre à la B N dont les caisses sont en partie propriétaires, d'ailleurs. Ce devrait se faire assez facilement, et qu'on construise des immeubles, pas nécessairement des immeubles riches, puissants, mais des immeubles polyfonctionnels où on trouvera des caisses, des garderies coopératives, des cafés coopératifs, une taverne coopérative — pourquoi pas — des garages coopératifs, des groupes d'artisans qui sont groupés en autogestion ou en coopératives et j'irais même jusqu'à dire qu'on

les fasse un peu plus grands et qu'on réussisse à louer une partie de cet édifice aux CLSC qui sont des organismes locaux de services communautaires, à l'Aide juridique, aux conseils de quartiers si jamais on en a, et à toute autre bête gouvernementale qui a une certaine idée de s'intégrer dans le milieu local.

Ça l'air bien comme ça, mais je pense que c'est à peu près une des seules solutions concrètes qui permettraient au niveau local de recréer le dynamisme dont on parlait tout à l'heure, qui va donner des solidarités nouvelles au niveau local. On verra par la suite comment les concorder aux fédérations.

Et je pense que s'il y a un rôle social que le mouvement coopératif peut jouer dans le Québec de 1980, c'est de recréer des assises locales à une société qui est trop serrée dans sa tête ou dans ses bureaucraties".

Commençons par de petites affaires

Bien sûr, tout n'est pas parfait dans le mouvement coopératif actuel et les visions d'espoir projetées plus haut proviennent de gens qui souhaitent et espèrent un retour à la mentalité coopérative traditionnelle et un brusque revirement par rapport au "coopératisme d'affaire" actuel. Comme devait le dire pour sa part Claude Larivière, du Département des sciences humaines à l'Université du Québec à Hull, qui lui aussi participa aux réflexions des universitaires sur la coopération puis au mini-sommet sur la question, à titre de président des Éditions coopératives [181] Albert Saint-Martin, à l'aube des années '80, le mouvement coopératif québécois traverse une crise d'orientation et de confiance. S'il revenait aujourd'hui parmi nous, il n'est pas sûr qu'Alphonse Desjardins se sentirait à l'aise dans certaines caisses dites "populaires" où, selon le président de l'une d'elles, les "technocrates" de l'union régionale et les notables locaux couchent dans un même lit, sous la couverture de la morale coopérative pour détourner l'institution de sa fin première.

France Bilodeau, de la Télé-Université de l'Université du Québec, devait résumer ce dilemme en disant qu'il est dû essentiellement à cette difficulté de vivre dans deux systèmes.

"Quand on est membre d'une coopérative, il faut faire référence à un autre système économique avec lequel on n'est pas habitué à vivre quotidiennement. Je veux dire, quand on vit, on regarde la télévision à tous les jours. Ce n'est pas ce système économique là qui nous est présenté à la télévision, tous les jours. Ce n'est pas ce système économique là qui nous est présenté continuellement, c'est le système capitaliste et tout d'un coup, on nous dit : "Tu es membre d'une coopérative et il faut que tu fasses référence à un autre système économique, à un autre schème de référence, et ça, ça devient très complexe".

Ce qui devait amener un simple intervenant à la période de questions suivant les exposés des universitaires, M. Roger Pelletier, à déclarer que

"tant qu'on n'aura pas les structures et des professeurs qualifiés pour enseigner à nos jeunes dès le primaire, que la formule coopérative peut être valorisante pour l'humain et peut être un outil de développement économique puissant et fort pour les Québécois, on va toujours patauger — excusez l'expression — dans le même sens. On aura toujours de la difficulté à rejoindre les deux bouts, parce qu'on prend les gens à l'âge adulte, qui ont eu une formation au système capitaliste, chacun pour soi, et on leur parle de coopération...

Je regarde chez nous, dans nos cegeps, dans nos ITA, on a des cours qui se donnent, des bribes de cours, mais c'est loin d'être de la coopération. C'est de la coopération de "chacun pour soi". C'est de la coopération économique : "Ça va te profiter davantage si tu rentres dans la coopérative".

Comme le dit Larivière, c'est l'idéologie conservatrice, tout autant que le gigantisme des institutions et la contamination capitaliste qui rongent les principes et transforment la pratique du mouvement coopératif québécois.

[182]

"De plus en plus de Québécois conçoivent la coopération comme une forme d'organisation sociale qui leur permette, par exemple, de ne plus être soumis à des structures autoritaires de travail. D'autres utilisent la formule coopérative afin de créer des emplois ou de revaloriser des travailleurs marginaux, par exemple des handicapés, des assistés sociaux, des ex-détenus. Ceux-là aussi sont menacés de se voir fermer la porte.

Que fait-on de la rentabilité sociale ?

Comment peut-on expliquer que sur la centaine d'entreprises capitalistes achetées depuis 1950 par le mouvement coopératif québécois, pas une seule n'ait été transformée en coopérative et remise entre les mains de ses travailleurs ou de ses usagers ?

Que sont ces entreprises capitalistes au sein du mouvement coopératif, sinon des formes de "capitalisme social" par lequel la force de milliers de travailleurs est détournée en vue de profiter aux sociétaires-actionnaires de certaines grosses coopératives.

En dépit du peu de support qu'ils rencontrent dans leurs efforts, des groupes de travailleurs ont multiplié au cours des dernières années les expériences de gestion ouvrière. Citons le cas de Tricofil, ce n'est pas une coopérative (du moins, ce ne l'était pas encore en janvier dernier). Tembec, 30 pour cent des actions sont aux mains des travailleurs. Celui de Cabano, celui de la Coop de tomates de Manseau et de l'Imprimerie Harpell sont les plus connus.

Si plusieurs de ces entreprises ne sont pas des coopératives, c'est parce que, loin de comporter des avantages, ce statut juridique est vu présentement comme une difficulté supplémentaire au financement et au fonctionnement de ces expériences. On peut se demander ce qu'attend le mouvement coopératif pour intéresser ses travailleurs à la gestion des entreprises qui les emploient".

Donc, on n'est pas satisfait de ce qui se fait présentement. Mais on est plein d'espoirs sur ce qui pourrait se faire éventuellement.

Gabriel Gagnon, par exemple, émet l'opinion que dans le secteur des petites et moyennes entreprises où les travailleurs sont peu organisés, c'est là que le mouvement coopératif pourrait le plus rendre service aux travailleurs et montrer qu'il est intéressé aussi bien aux classes populaires qu'aux classes moyennes.

"Parce que j'ai bien l'impression que de plus en plus, le mouvement coopératif devient un mouvement de classe moyenne au Québec, et les classes moyennes sont importantes bien sûr, mais elles ont beaucoup d'instruments pour se défendre. Le syndicalisme en est un ; alors que les classes les plus défavorisées, les groupes les plus populaires, eux ou elles n'ont pas d'instruments pour se défendre et je pense que le mouvement coopératif pourrait jouer un rôle supplétif par rapport au mouvement syndical et qui pourrait coordonner ses efforts avec lui.

[183]

Les coopératives qu'on a bâties et celles qu'on a actuellement sont très près liées à la société de consommation parce que, pour survivre, il faut parler d'argent, il faut prêter de l'argent et puis il faut en ramasser et puis il faut vendre des affaires, dans le cas des coopératives agricoles ; alors que les autres coopératives, celles qui sont lancées par les groupes populaires et les plus jeunes sont plutôt des coopératives qui cherchent à intégrer les gens dans la société, mais peut-être en dehors de la société de consommation.

C'est peut-être là le décalage parfois entre deux types de sens : c'est que les valeurs ou les motivations sont différentes.

Dans un cas, on croit que ce que voulaient faire les coopérateurs au début lorsqu'ils voulaient lutter contre le capitalisme, on s'imagine que c'est encore là. Et je pense qu'on a raison de se l'imaginer, parce que la société capitaliste, à mon avis, elle est de plus en plus derrière. Elle ne sera pas remplacée par la société soviétique, mais elle va être remplacée par une sorte de société qui va tenir compte de toute une série de dimensions qui sont apportées par des groupes nouveaux.

Et, à mon avis, le mouvement coopératif devra jouer un rôle très important, ne devrait pas s'opposer à ça, mais devrait être quelqu'un qui écoute ça et puis qui aide à ce type de société à se développer, parce que ce type de société-là va être aussi propice au développement du mouvement coopératif traditionnel, à mon avis, qu'il va l'être à celui des coopératives nouvelles...

Il faut commencer dans les secteurs où c'est petit, où c'est plus proche des gens. Et si ça marche bien là-dedans, pas seulement des expériences pilotes, on pourra faire des choses plus grosses.

Je dois vous dire que, actuellement, au Québec, la cogestion, dans le mouvement syndical, ce n'est pas un thème qui est très développé ou dont on parle beaucoup.

Ici, le mouvement syndical ne s'intéresse pas à ça du tout. La FTQ, peut-être un peu, parce quelle a été prise avec des cas comme la Tembec et Tricofil, mais la CSN et la CEQ sont plutôt lancées vers une stratégie de confrontation. Ça se comprend, parce que la majorité de leurs membres sont des gens du secteur public et parapublic. Mais disons, la réflexion du mouvement syndical pour ce type d'entreprises là, n'est pas tellement importante."

L'exemple du JAL, dans le Témiscouata

La plupart des théoriciens du socialisme québécois œuvrent en milieu urbain. Leur laboratoire, si on peut dire, tourne donc autour des grosses universités, des centrales syndicales, des grosses compagnies, multinationales pour la plupart où plusieurs sont employés et organisent des luttes, ou encore dans des mouvements urbains populaires : coopératives d'habitation, comités de citoyens, etc.

[184]

Tout comme les contacts entre les syndicalistes CEQ, FTQ et CSN sont à peu près nuls avec les militants de l'UPA (pourtant, au temps de la grande vague créditiste, nombreux étaient ceux qui, dans la classe rurale, se disaient anticapitalistes. Le problème, c'est qu'ils étaient également craintifs du vocabulaire socialiste et que nos théoriciens du socialisme de laboratoire n'ont jamais rien fait pour gagner leur confiance), les militants de gauche issus des grandes villes, Québec et surtout Montréal, ayant tendance à se comporter "en Parisiens, face à la province".

C'est ainsi, par exemple, qu'on parle très peu à Montréal de l'expérience de la coopérative multifonctionnelle de développement du JAL, dans le Témiscouata, qui a réuni un certain nombre de villages pour créer toute une série d'entreprises coopératives dans le domaine de la production et s'intéresser au développement des ressources, et que Gabriel Gagnon considère comme un des meilleurs exemples au Québec qui exprime ce désir de créer de nouvelles solidarités.

"Je pense que ce modèle-là, pour le milieu rural, est un modèle particulièrement intéressant et un modèle porteur d'avenir.

"En milieu urbain, évidemment, c'est plus difficile, mais là, il faut retenir l'idée de Gérard Fortin, de créer des espèces de lieu dans les quartiers où les gens pourraient avoir toute une série de services coopératifs. Mais je pense que ça ne suffit pas.

Il faudrait trouver aussi des choses — ça pourrait être les conseils de quartiers ou des espèces d'organismes d'intercoopération, mais aussi d'interdéveloppement — où les gens se réuniraient ensemble pour prendre un certain nombre de décisions.

Cette idée de conseils de quartiers a déjà été suggérée à Montréal. Le gouvernement en a déjà parlé dans certains de ses projets de loi. Et je pense qu'il y aurait beaucoup à faire dans ce sens-là.

Et en créant de nouvelles formes de solidarité comme ça, en milieu rural et en milieu urbain, on pourrait avancer beaucoup, je pense, dans la définition d'un nouvel esprit coopératif qui pourrait permettre de revivifier le mouvement traditionnel, tout en lui permettant de se lier à toute une série de nouvelles idées qui viennent des groupes populaires.

[185]

Une formule qui n'est pas magique

Si j'ai tant cité ceux qui prêchent la nécessité d'un renouveau coopératif et croient dans les coopératives de production, ce n'est pas parce que je suis un partisan inconditionnel de l'idée mais plutôt parce que je crois qu'il y a là matière à réflexion pour ceux qui, au Québec, cherchent un substitut concret au capitalisme actuel, une formule qui ait des chances raisonnables de réussite et non pas de vagues slogans creux issus de programmes qui, bien qu'on puisse le déplorer, n'ont aucune emprise ou à peu près à l'heure actuelle et qui n'en auront vraisemblablement pas avant des années, sur notre peuple.



Comme l'a dit Harold Bhérer, de la Faculté des Sciences de l'administration de l'Université Laval lors des journées de réflexion d'universitaires sur la coopération, s'il faut risquer des millions, mieux vaut le faire dans des formules moins réfractaires au risque et plus souples que la coopérative. En d'autres termes, si Desjardins peut acheter Vachon, il lui est pratiquement impossible d'organiser ce complexe en coopérative. Cela n'exclut certes pas la participation chez Vachon, mais cette participation devra passer par d'autres formules que la coopérative.

[186]

Il faudra se résoudre à développer la coopération sans les coopératives.

La recherche de nouvelles formules n'ira pas sans difficultés. Comme le croit l'économiste Roch Bastien, de l'Université de Sherbrooke, il est peut-être douteux que les coopératives ouvrières de production connaissent un développement important dans les années '80.

“Mais il serait fort intéressant qu'il y ait des expériences qui se fassent, et dans lesquelles expériences, d'abord, on ferait dans des secteurs non pas moribonds, mais dans des secteurs qui ont des chances sur le plan économique de se développer et là qu'on expérimente vraiment, parce qu'il y a des problèmes sérieux qui se posent et là, j'en soulèverais deux.

Pour moi d'abord, le problème de capital — peut-être pas dans une coopérative de théâtre, et peut-être même là — ça se présente.

Si l'on voulait, par exemple, que la Société nationale de l'amiante devienne une coopérative, il y aurait des problèmes de capitaux importants.

Et deuxièmement, qu'ils soient disposés à assumer le plein risque ; parce que l'entrepreneur capitaliste, lui, il diversifie ses placements. Mais est-ce qu'on va demander aux travailleurs d'une coopérative ouvrière de production de mettre tous leurs œufs dans le même panier ?

Alors, je pense qu'il y a là un problème important à résoudre.

Et le deuxième problème, moi, que je dirais, rapidement, c'est celui des relations de travail au sein d'une coopérative ouvrière de production.

Dans le modèle capitaliste, il y a le patron, et puis après ça on a une convention collective et puis on règle les problèmes par négociation. Mais dans une coopérative ouvrière de production, il va aussi falloir qu'il y ait, à un moment donné, durant le jour, quelqu'un qui dise : "ça fonctionne comme ça", et puis que les autres acceptent que ça fonctionne comme ça et qu'il y ait des mécanismes qui soient développés pour régler les problèmes de relations ouvrières au sein de ces coopératives-là.

Mais ça, pour moi, ça ne veut pas dire que ça ne peut se développer. Je pense que ça peut très bien se développer.

D'ailleurs, il y a des exemples, comme l'exemple qu'on mentionne toujours, celui de la coopérative de Mondragon (en France) où vous avez une quinzaine de milles travailleurs qui sont regroupés en plusieurs coopératives et qui sont dans l'électroménager, donc un secteur qui demande certainement des capitaux et des connaissances.

Alors, pour moi, c'est une chose qui est fort possible, mais je pense que, au cours des dix prochaines années, on va expérimenter et il faudrait qu'on expérimente de façon sérieuse.

[187]

En ce qui concerne la place des travailleurs dans les coopératives, c'est un problème qui est vieux comme les coopératives parce qu'il se posait dès le début de la coopération. Dans les premières coopératives de consommation, en Angleterre, on a soulevé le problème. On le soulève encore aujourd'hui.

Je sais que les coopératives agricoles, par exemple, souvent, trouvent les relations avec les syndicats difficiles.

Mais est-ce que, par ailleurs, ça devrait venir des membres de ces coopératives-là ?

C'est une question qu'on pourrait se poser".

Les syndicats sont prêts à tenter des expériences

D'où viennent les réticences syndicales qui, pourtant, se font souvent sentir face à de telles tentatives autogestionnaires ?

Le mouvement syndical québécois s'étant livré à bien peu d'analyses sur les expériences de participation, c'est dans un ouvrage de Louis Gill, professeur de sciences économiques à l'Université du Québec à Montréal, et orateur écouté avec attention lors de nombreux conseils confédéraux et congrès de la CSN où il a souvent été délégué bien qu'on le sache d'orientation trotskyste, qu'on arrive à comprendre la réponse ¹⁹¹ :

Un premier coup d'œil sur ces expériences permet de constater :

1- qu'elles reposent invariablement sur l'imposition aux travailleurs des conditions de travail inférieures à celles qui prévalent en général dans le secteur d'activité industrielle où se trouve l'entreprise ;

2- qu'elles amènent les travailleurs à financer de leurs poches le plus souvent sans garanties, des opérations apportant des profits éphémères (lorsqu'il y en a) dont ils ne retirent que les miettes, dans des aventures dont la plupart, jusqu'à maintenant, se sont tôt ou tard avérées un échec ;

3- quelles amènent les travailleurs à renoncer volontairement à des droits acquis, gagnés de haute lutte et même dans certains cas, jusqu'à leur regroupement en syndicat, au nom d'une soi-disant nécessaire [188] collaboration avec la direction en vue de la relance de l'entreprise, sur la base "d'intérêts communs" ;

4- qu'elles entretiennent aussi le mythe d'une émancipation possible des travailleurs par le biais de ces aventures de "conquête du pouvoir au niveau de l'entreprise", considérées comme des moyens de combattre le capitalisme sans remise en question de la structure d'ensemble du régime, sans faire porter le combat là où il doit nécessairement être porté, c'est-à-dire au niveau politique, au niveau du pouvoir central.

Dans les faits, toutes ces expériences, conclut Gill, ont signifié pour les travailleurs des conditions de travail inférieures à celles du reste de l'industrie, la perception sur leur salaire d'un montant prévu pour l'achat de parts, l'obligation de détenir de telles parts, donc de participer au

¹⁹¹ "L'économie capitaliste : une analyse marxiste", vol. 1, Louis Gill, Presses Socialistes Internationales, 1976, 265p.

financement de l'entreprise et le plus souvent sans garantie pour leur mise de fond, alors que celle des capitalistes obtient une telle garantie.

Il n'appartient pas aux travailleurs d'assumer les frais (dans tous les sens du terme) de la relance de leur usine, de s'imposer au nom de cet objectif, des sacrifices et une détérioration de leurs conditions de travail. La voie de la cogestion et de l'autogestion n'est pas la voie de l'émancipation des travailleurs. Au refus des capitalistes de continuer ses opérations, la solution qui s'impose aux travailleurs n'est pas de se transformer en capitalistes et d'assurer la poursuite des opérations en en assumant les coûts, mais bien de combattre pour forcer les capitalistes et les gouvernements bourgeois à assumer seuls les responsabilités qui leur incombent et à relancer ces activités, ou, en dernière limite, à réorienter les travailleurs vers d'autres emplois sans perte de salaires et sans diminution des conditions de travail. La "corvée" et la mortification n'ont rien à voir avec L'émancipation de travailleurs".

Si la charge de Louis Gill semblera outrancière à plusieurs, il s'agit néanmoins d'un point de vue fort répandu dans les milieux syndicaux. À mon sens, c'est malheureux car on semble négliger ce qui, à moi, me semble le plus important dans ces tentatives : recouvrer sa "dignité". Ce que Gill et plusieurs économistes ne comprennent pas, mais que les sociologues, ou mieux les psychologues, comprendront mieux, c'est que des gens sont prêts — et je leur donne raison — à bien des sacrifices pour être libres, retrouver leur "dignité" de travailleur, ne plus être des robots, des numéros.

[189]

Une étude de la popularité des métiers d'art, de la montée en flèche de l'artisanat, nous prouverait que des ouvriers préfèrent renoncer aux conditions matérielles de bonnes conventions collectives, d'une sécurité d'emploi et de gros salaires, pour "ne pas avoir de patron". Je me suis aperçu en conversant avec plusieurs artisans que ce n'est pas "pour se lancer en affaire", bref pour devenir un petit entrepreneur ou un petit capitaliste que plusieurs ont décidé de devenir artisans, ni même pour être leur propre patron. C'est plutôt pour "ne plus avoir de patron". Moi j'appelle ça un geste anticapitaliste et bien que conscient que tout le monde ne peut devenir artisan et que les multinationales sont là pour rester, je regrette beaucoup que nos théoriciens du socialisme qui foisonnent dans nos universités et centrales syndicales québécoises ne se

soient pas penchés davantage sur le phénomène et ne l'aient pas compris.

Quand Gill — et tous ceux qui pensent comme lui — affirment que la “corvée” n’a rien à voir avec l’émancipation des travailleurs, il comprend bien mal la mentalité québécoise. Nos centrales syndicales, surtout, nous clament bien haut le slogan “solidarité”. La “corvée”, c’est la “solidarité” poussée au maximum. Quand, il y a quelques années à peine, les gens de la Beauce, en trois jours et défiant le décret de la construction, ont reconstruit, en s’y mettant plusieurs centaines et gratuitement, le gouverneur général du Canada et Robert Cliché en tête, une usine détruite par le feu, je ne vois rien là de risible. J’y vois là, au contraire, un exemple qui mériterait d’être suivi. On parle beaucoup de “solidarité” au Québec, on n’en fait pas assez. Les gens qui ont vécu Tricofil, Tembec, la Coop de Manseau, le JAL, etc., sont des gens qui ont poussé la solidarité au maximum. Ils mériteraient d’être cités en exemple et copiés et non le contraire.

Le récent Sommet populaire de Montréal, en mai dernier, organisé par le Conseil central de Montréal, a permis également de faire la lumière sur l’action de plusieurs écologistes pour qui le refus de vivre dans la société capitaliste de consommation passe bien avant le manque de confort que leur désir de retour à une vie “plus pure” peut signifier.

[190]

Une étude sur les motivations de plusieurs écologistes amènerait souvent à découvrir chez eux un vif fond anticapitaliste et socialiste, même si souvent anarchiste, une certaine forme de “socialisme d’ici”, même si trop souvent marginale ou difficile à citer en exemple à une société malheureusement trop souvent habituée à son confort.

D’ailleurs, au congrès des relations industrielles de l’Université Laval de 1977, l’actuel président du conseil d’administration de Tricofil, Jean-Guy Frenette, avait admis qu’“une expérience ouvrière de production du genre de Tricofil représente actuellement un risque trop grand pour les travailleurs”. Il avait ajouté ¹⁹² qu’il lui apparaît “humainement impensable” que d’autres travailleurs puissent refaire le chemin qu’ont du et que doivent encore défricher les ouvriers de Tricofil. “Seul un

¹⁹² “La participation” : nouveau refrain à la mode”, Pierre Vennat in “La Gazette au Travail”, vol. 77, no 7, juillet 1977.

groupe exceptionnel de travailleurs a pu affronter autant d'obstacles et d'opposition sans renoncer à leur aspiration de se créer un emploi rentable et sous leur contrôle”.

L'idéologie de la participation des travailleurs n'a jamais franchi, au Québec, explique Jean-Guy Frenette, l'étape de réflexion sérieuse dans les milieux patronaux et gouvernementaux. Bien au contraire, même si on avoue du bout des lèvres ne pas être opposé à ce genre d'expérience, il n'y a jamais eu d'approches pragmatiques ni de mécanismes permanents de soutien mis à la disposition des travailleurs pour construire un nouveau milieu de travail à l'exception de quelques interventions gouvernementales à Tricofil.

Pourtant, les autogestionnaires continuent de rêver et le mouvement syndical, a déclaré lors du mini-sommet sur la coopération de février 1980, le secrétaire-général de la Fédération des travailleurs du Québec, Fernand Daoust, est prêt à tenter l'expérience.

“Nous avons vécu à la FTQ, depuis quelques années, a déclaré Daoust, des expériences fort enrichissantes, que ça soit Tembec, Tricofil et maintenant Metalbec. On peut voir dans ces expériences de nouvelles formes de propriété et on sent des espèces de blocage. Les travailleurs sont en proie, dans certains cas, à des fermetures d'usine et il se présente des situations où les travailleurs ont le goût de reprendre en mains ces usines et de les faire fonctionner. Et puis au-delà de la fermeture simple ou nette, il y a le cas, de temps à autre, de transmission de propriétés. On sent qu'on pourrait mettre sur pied des formules, des sociétés coopératives ouvrières de [191] production et on sent des espèces de blocage pour ce qui est de la reconnaissance de celles-ci par le Conseil de la coopération du Québec.

Nous voulons donc et nous souhaitons, encore une fois, que les gens les plus directement touchés puissent, dans les plus brefs délais, échanger entre eux, cheminer, faire une réflexion et trouver des solutions qui puissent être acceptables à toutes les parties”.

En guise de conclusion

Le but de cet article ne vise qu'à favoriser la réflexion sur ces expériences québécoises d'autogestion et de coopératives de production.

Je n'en fais pas une religion, je me méfie des solutions magiques.

J'ai toutefois voulu rappeler qu'il y a des gens, au Québec, qui luttent, de façon originale, contre le capitalisme. Pourquoi ne pas les aider et voir si leur exemple ne pourrait pas être utile ailleurs ?

Août 1980 Pierre G. Vennat

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

* * *

[192]



[193]

Interventions

critiques en économie politique

No 7

DÉBAT : LES COOPÉRATIVES

**“Coopératives
et socialisme au Québec :
perspectives pour l’an 2000.” ***

Benoît Lévesque

[Retour au sommaire](#)

Quels rapports coopératives et socialisme entretiendront-ils d’ici l’an 2000 ? Je n’ai pas l’intention de me lancer dans des prophéties et des visions d’avenir à la manière des futurologues. Avant de s’interroger sur l’avenir, il m’apparaît indispensable d’essayer de lire correctement le présent et le passé récent. Ainsi, comment entrevoir l’évolution des rapports entre le socialisme et les coopératives d’ici l’an 2000, si nous sommes incapables de comprendre l’état actuel de ces rapports.

* N.L.D.R. : Ce texte a fait l’objet d’une communication présentée au Congrès de l’Université coopérative internationale tenu à l’Université Laval du 25 au 27 août 1980. Il sera également publié dans la revue du Centre interuniversitaire de recherche et d’information en économie coopérative (CIRIEC) à l’hiver 1981.

[194]

Mon exposé sera divisé en trois parties. Une première, sur la façon dont les relations entre coopérative et socialisme ont été définies dans le passé, soit à travers la théorie de la troisième voie ¹⁹³. Une deuxième, sur les forces agissantes pour le socialisme dans le Québec d'aujourd'hui ¹⁹⁴. Une troisième, sur l'évolution prévisible des coopératives au regard du socialisme et du capitalisme ¹⁹⁵. En conclusion, il nous restera à dégager quelques perspectives pour l'avenir.

Le point de vue que j'entends proposer est sans doute moins celui d'un croyant inconditionnel des coopératives que celui d'un militant pour qui les coopératives peuvent être, à certaines conditions, une formule intéressante. Dans cette visée, la question des relations entre le socialisme et les coopératives se réduit pratiquement à savoir comment dans une conjoncture donnée les coopératives sont ou ne sont pas des instruments favorisant la transition au socialisme. S'il est acquis que la multiplication des coopératives comme telle ne conduit pas au socialisme ¹⁹⁶, l'examen des relations entre les coopératives et le socialisme au Québec exige qu'on les situe au regard de la dynamique du mouvement ouvrier et populaire. Ce faisant, il est bien possible que quelques uns d'entre vous soient choqués par certains de mes propos. Je m'en excuse à l'avance. Je vous avouerai cependant qu'il s'agit de ma part d'une première tentative d'interprétation des coopératives qui ne vise rien d'autre que d'ouvrir un débat sur une question qui n'est apparemment plus à l'ordre du jour des coopératives.

¹⁹³ Voir les remarques fort éclairantes de Charles Bettelheim. **Calcul économique et formes de propriété**. Paris, Maspero, 1976, pp. 70.

¹⁹⁴ Robert Jasmin. "La coopérative : un instrument possible de la voie socialiste". **Possibles**. Vol. 2, no. 4 (1978), p. 91. Voir aussi du même auteur. Positions sur le coopératisme. Québec, CEQ, 1974, 14 p.

¹⁹⁵ *Ibid.* p. 92.

¹⁹⁶ Voir les remarques fort éclairantes de Charles Bettelheim. **Calcul économique et formes de propriété**. Paris, Maspero, 1976, pp. 70.

La coopérative, une troisième voie en dehors du capitalisme et du socialisme ?

Au Québec, les rapports entre coopératives et socialisme ont historiquement été posés en terme de troisième voie. Selon les idéologues traditionnels de la coopération, les coopératives peuvent constituer un système économique original susceptible d'éviter aussi bien un "capitalisme sans cœur" qu'un "communisme sans Dieu". Puisque cette question a été assez bien étudiée, nous nous contenterons [195] de montrer comment cette "théorie" a en quelque sorte empêchée les coopérateurs de se questionner sur les coopératives comme instrument de transition au socialisme et comment, par ailleurs, elle a relativement bien traduit la position des petits producteurs (fermiers, pêcheurs) menacés par le développement du capitalisme, particulièrement dans les années 30 à 50.

Pour les idéologues de la troisième voie, "l'opposition contre le socialisme sera totale" alors que l'opposition au capitalisme ne visera que les abus : quand les tenants du coopératisme prônent leur formule, écrit Robert Jasmin, c'est même directement ou ouvertement en opposition au socialisme : parlant même de la "menace socialiste" ¹⁹⁷. L'opposition au capitalisme n'implique pas la volonté de sa disparition : à la différence de la France, par exemple, les initiateurs des coopératives au Québec ne seront jamais les promoteurs d'une "république coopérative". Il existera toujours une profonde réticence à la généralisation des coopératives (comme cela existe d'ailleurs aujourd'hui) : il ne fallait pas que la coopération prenne trop de place dans l'économie ¹⁹⁸. En ce sens, la "théorie" de la troisième voie fut plutôt un mythe qu'autre chose.

La plupart des penseurs coopératifs ne croient plus aujourd'hui à la troisième voie. Selon Roch Bastien, il est bien évident que le passage de l'entreprise coopérative à ce qu'on pourrait appeler un système coopératif global, n'est pas "une simple question de sommation"

¹⁹⁷ Robert Jasmin. "La coopérative : un instrument possible de la voie socialiste". **Possibles**. Vol. 2, no. 4 (1978), p. 91. Voir aussi du même auteur. Positions sur le coopératisme. Québec, CEQ, 1974, 14 p.

¹⁹⁸ *Ibid.* p. 92.

d'entreprises coopératives⁴. Dans une courte note de recherche, Mario Dumais a très bien montré comment les tenants de la troisième voie situaient "sur un même plan des réalités qui sont de genres différents". Le capitalisme et le socialisme sont des modes de production alors que la coopérative est "une modalité juridique d'organisation de l'entreprise" et qu'elle peut exister aussi bien dans une société de production capitaliste que socialiste ¹⁹⁹.

Cela dit, il faut tout de même faire un pas de plus et se demander pourquoi cette "théorie" a connu le succès que l'on sait ? Cette idéologie évite de poser les problèmes concrets des coopératives comme instruments de transition au socialisme pour ne considérer que les relations abstraites (celui de l'idéal coopératif et du rêve socialiste). Mais pouvait-il [196] en être autrement à une époque où le socialisme, c'était d'abord une réalité étrangère : le CCF du Canada anglais ou, pire encore, le "communisme" de Staline. Ce socialisme représentait des dangers qu'il fallait à tout prix éviter. Par ailleurs, si cette idéologie s'impose, c'est qu'elle traduisait relativement bien la situation des petits producteurs, agriculteurs, pêcheurs, etc. menacés de disparition par le développement du capitalisme. Cela exige quelques explications.

Comme on le sait, le développement du capitalisme a signifié désarticulation (dissolution-conservation) des modes de productions antérieurs au mode de production capitaliste (MPC). Selon Alain Lipietz, cela se fait en trois phases : une première qu'il appelle **articulation externe**, phase au cours de laquelle le MPC arrive à "rompre l'autosubsistance et le circuit fermé de l'artisanat et de l'agriculture" ; une seconde, **l'intégration**, phase au cours de laquelle le MPC pratique l'échange marchand avec les branches où il ne domine pas et "pratique l'approfondissement capitaliste dans les branches qu'il organise" ; enfin, une troisième, la domination, phase au cours de laquelle le MPC pénètre et se soumet toutes les branches ²⁰⁰. On peut se demander si les trois vagues de création des coopératives, celle du début du siècle, celle des années 30 et celle des années 60, ne répondent pas à l'une ou l'autre de ces trois phases.

¹⁹⁹ Mario Dumais. "Notes de recherche. Coopératives et capitalisme". *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 29, no. 4 (mars 1976). p. 555.

²⁰⁰ Alain Lipietz. *Le capital et son espace*. Paris, Maspéro, 1977, pp. 34-35.

Dans chacune de ces phases, on observe des résistances. De plus, d'une phase à l'autre, la résistance se précise dans le sens de la recherche d'une alternative socialiste. Ainsi, de "la phase 1 (articulation externe) à la phase 3 (domination des rapports capitalistes), on passe d'une résistance de classe basée sur le refus du MPC au nom d'un autre mode de produire à une résistance de classe basée sur le rejet du capitalisme au nom de la transition au socialisme"²⁰¹. Dans cette perspective, une lecture le moins attentive de l'histoire des coopératives au Québec devrait montrer que celles-ci ont généralement été créées en résistance au capitalisme en vue de préserver un mode de production précapitaliste. Chose certaine, il semble bien que ce soit le cas des premières vagues de coopératives agricoles et de coopératives de pêcheurs ²⁰². C'est ce qui expliquerait en partie que [197] les coopératives se sont développées principalement dans des secteurs traditionnels, à faible productivité et faible intensité de capital ²⁰³.

Dans ce contexte, la "théorie" de la troisième voie rend assez bien compte de la situation des petits producteurs indépendants qui refusaient le MPC par attachement à un mode de produire qui était aussi une manière de vivre. Autrement dit, compte tenu de leur position de classe, ces petits producteurs recherchaient sans doute moins une alternative socialiste que la conservation de leur petite production. La "théorie" de la troisième voie exprimait ce refus du capitalisme (les "abus du capitalisme") mais pas plus.

²⁰¹ L. Jalbert, J.G. Lacroix et B. Levesque. "La question régionale dans le développement du capitalisme au Canada" Communication présentée à l'Association canadienne des sciences régionales dans le cadre du congrès annuel des Sociétés savantes : Montréal, 6 juin 1980, p. 9 (texte à paraître).

²⁰² Voir la monographie de Paul Larocque. **Pêche et coopération au Québec**. Montréal, Ed. du Jour, 1978. 379 p.

²⁰³ Ce que révèle l'analyse de la situation présente. LES CONFÉRENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC. **L'entreprise coopérative dans le développement économique. État de situation**. Québec, Éditeur officiel, 1980, p. 110.

Le socialisme au Québec ²⁰⁴

Depuis la fin des années 60, la résistance au capitalisme s'est faite de plus en plus au nom de l'alternative socialiste. L'histoire récente du mouvement ouvrier et populaire le montre clairement. Au niveau syndical, cela est particulièrement manifeste dans ce qu'on a appelé le "syndicalisme de combat" ou encore le syndicalisme de classe. Pour les militants de la gauche syndicale, cette forme de syndicalisme a constitué "une école irremplaçable pour découvrir l'antagonisme entre leurs intérêts de classe et ceux des patrons et entrevoir la nécessité de l'alternative socialiste ²⁰⁵". Je limiterai ici mes commentaires au mouvement populaire.

La constitution d'un "deuxième front de lutte", au niveau des conditions de vie et de la consommation, ne s'est évidemment pas faite sans l'aide du mouvement syndical. À la fin des années 60, les problèmes du chômage puis de l'inflation ont exigé en quelque sorte que la lutte contre le capitalisme soit menée non seulement sur les lieux de la production (salaire, conditions de travail) mais aussi au niveau des conditions de vie.

La formation de ce large front de lutte correspond en quelque sorte à la phase 3 de Lipietz au cours de laquelle le capitalisme se soumet toutes les branches de la production, [198] celle au cours de laquelle le "règne de la marchandise" s'impose sur des réalités aussi diverses que l'habitat, le transport, le loisir, la culture, les communications, l'organisation de l'espace ²⁰⁶, etc... Cet élargissement du capital s'accompagne d'un élargissement de l'État qui prend en charge de nouvelles fonctions sociales et qui intervient de plus en plus dans l'économie ²⁰⁷. C'est aussi ce qu'on a appelé la "société de consommation".

²⁰⁴ Cette partie de notre communication s'inspire fortement de l'ouvrage collectif de M. Desy, M. Ferland, B. Levesque et Y. Vaillancourt. **La conjoncture au Québec au début des années 80 : les enjeux pour le mouvement ouvrier et populaire**. Rimouski, Librairie socialiste de l'Est du Québec, 1980, 200 p.

²⁰⁵ *Ibid.* p. 119.

²⁰⁶ Christian Palloix. **L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales**. Paris, Maspéro, 1977, tome 2, p. 270.

²⁰⁷ Voir aussi L. Jalbert, J.-G. Lacroix et B. Levesque. Art. cit.

Le capital et la logique du profit atteignent ainsi tous les recoins de la vie quotidienne, ce qui n'ira pas sans susciter des résistances dans les quartiers populaires des grandes villes et dans l'arrière-pays des régions périphériques : résistance à des décisions de l'État comme celle du prolongement de l'autoroute est-ouest à Montréal ou à la fermeture des paroisses en Gaspésie ²⁰⁸. Cet élargissement du capital suscite également des mobilisations populaires pour affronter des problèmes concrets comme le logement, l'endettement, etc... Mobilisation encore de la part des couches populaires pour trouver "des solutions à portée de bras à des problèmes négligés par les pouvoirs en place comme les garderies" ²⁰⁹.

C'est ainsi qu'apparaissent à partir de 1967 ces organisations de masse qu'on appelle généralement "groupes populaire" et qui constituent dans bien des cas, ce qu'on appellerait en France, des Coopératives non conventionnelles : ACEF, Comités de citoyens, cliniques populaires, garderies populaires, comptoirs alimentaires, maisons des femmes, etc...

Dans la plupart des cas, la résistance au capitalisme se fait au nom du socialisme et non pas en vue de préserver un mode de production antérieur. Après s'être progressivement radicalisés à partir de 1970, les "groupes populaires" traverseront, entre 1974 et 1978, une crise qui sera amplifiée par l'action des groupes marxistes léninistes (ML). Cependant, depuis une année ou deux, les groupes populaires et les organisations de masse des divers fronts de lutte (v.g. femmes, communication, écologie, etc...) connaissent un second souffle qui se manifeste par des reprises (v.g. les ACEF), par une vitalité nouvelle au niveau des régions, par [199] une redécouverte des objectifs spécifiques de ces organisations, par des efforts réels de sortir de l'isolement : création de moyens de communication autonomes, mises sur pied de regroupements sectoriels et intersectoriels, tentatives de jonctions ponctuelles

²⁰⁸ Voir entre autres André Granou. **Capitalisme et mode de vie**. Paris, Cerf, 1972, p. 42 sq. Aussi M. Aglietta. **Régulation et crise de capitalisme : l'expérience des États-Unis**. Paris, Calmann-Lévy, 1976.

²⁰⁹ M. Desy et al. Op. cit. pp. 159 sf.

avec les syndicats (v.g. le groupe Maîtresse d'école et CEQ, le Sommet populaire organisé par le Conseil central de Montréal). ²¹⁰.

À titre d'exemple du renouveau des groupes populaires, je vous présenterai le Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski (ROCCR). Comme introduction, je me servirai de l'utopie que Gérald Fortin présenta en janvier dernier lors du colloque des universitaires sur l'entreprise coopérative (colloque que le CIRIEC avait boycotté). Il faudrait créer, dit Fortin qui s'adressait apparemment en priorité au Mouvement Desjardins, il faudrait créer "des centres coopératifs" des sortes de centres d'achat bien que le mot d'achat ne soit pas bon. Ces centres coopératifs seraient des "bâtisses multifonctionnelles où on retrouverait tout ce qui peut être coopératif au niveau local". À cet effet, les Caisses Populaires devraient vendre leurs locaux actuels à la BN et construire des "immeubles polyfonctionnels où on retrouverait des caisses, des garderies coopératives, des cafés coopératifs, une taverne coopérative — pourquoi pas —, des garages coopératifs, des comptoirs coopératifs, des groupes d'artisans qui sont groupés en auto-gestion ou en coopérative..." ²¹¹.

Ce que Fortin imaginait, il y a quelques mois, existe bel et bien à quelques exemplaires au Québec. Les plus connus sont la Maison communautaire de Jonquière et le Centre du ROCC à Rimouski. Dans un cas comme dans l'autre, les Caisses populaires n'y ont pas joué le rôle moteur que Fortin y voyait. À Rimouski, le ROCC existe depuis l'automne 1978, soit au moment où une quinzaine d'organismes populaires ont décidé de briser leur isolement et se donner des services communs. Avec beaucoup d'astuce, le ROCCR a réussi à acheter une ancienne école qui abritait l'Institut de Marine de Rimouski. En même temps, le ROCCR a mobilisé ses membres et obtenu le soutien des syndicats locaux pour faire pression sur l'administration [200] municipale afin qu'elle produise un plan de développement culturel pour la ville.

²¹⁰ CONSEIL CENTRAL DE MONTRÉAL (CSN). **Sommet populaire de Montréal**. 25-26-27 avril 1980. **Document de travail**. 70p.

²¹¹ Gérald Fortin. "Une société démocratique de développement" dans **La réflexion des universitaires. Colloque sur l'entreprise coopérative dans le développement économique du Québec**. Québec, Éditeur officiel, 1980, p. 82.

Sans l'aide de la ville, le Centre du ROCCR est depuis un an bien aménagé et il abrite des groupes aussi divers qu'un café communautaire dont les repas s'inspirant de l'alimentation naturelle sont à prix modique, une coopérative d'aliments naturels (ALINA), une garderie populaire et une pouponnière qui donnent priorité aux enfants de parents à faible revenu et de familles monoparentales, (dans les locaux annexes loués à l'UQ, on retrouve un groupe de chercheurs universitaires et des étudiants à la maîtrise de deuxième cycle), une association de planning des naissances qui n'entre pas en concurrence avec la garderie (!), une école populaire de musique qui pratique une pédagogie progressiste, trois troupes de théâtre dont l'une s'adresse en priorité aux enfants et les deux autres au milieu rural avec un répertoire engagé, un collectif de production cinématographique (AMEURO), une radio communautaire qui détient un permis du CRTC et qui donne priorité à tous ceux qui n'ont pas accès aux médias traditionnels, un collectif d'artistes graveurs et peintres (la Grande Ourse), deux librairies dont l'une se spécialise dans les livres progressistes et l'autre dans les livres de seconde main, une Maison des femmes, une association d'handicapés (Les Assoiffés de vivre), les Habitations populaires de l'Est, etc...

Je n'insisterai pas sur ce qu'on appelle l'impact économique d'un tel regroupement en terme d'emplois créés, etc. Je rappellerai que la plupart de ces groupes constituent ce qu'on peut appeler des "coopératives non conventionnelles". Cependant, pour une bonne partie de ces groupes, le terme coopérative a beaucoup moins d'attrait que le terme autogestion qui a l'avantage de signifier non seulement entreprise collective mais entreprise collective à la recherche d'une alternative socialiste.

Tous les militants de ces groupes populaires ne se définissent pas explicitement comme socialistes mais la plupart mènent des luttes qui sont en rupture au moins partielle avec le capitalisme et, pour un bon nombre, la résistance au capitalisme se fait au nom d'une transition au socialisme. [201] Dans cette recherche d'une alternative socialiste, on tente déjà d'expérimenter une autre façon de se nourrir, une autre façon de s'éduquer, une autre façon de se gouverner, une autre façon de vivre les relations hommes-femmes, etc... Cette recherche suppose tant au niveau local que national des regroupements entre groupes et des liaisons avec les syndicats. De fait, le ROCCR a établi de façon ponctuelle des contacts avec les syndicats locaux et la plupart des groupes du ROCCR

sont aussi en contact avec des groupes analogues et des regroupements au niveau national comme le regroupement des garderies, regroupement des radios, etc... Enfin, un nombre croissant de ces militants savent que les luttes qu'ils mènent ne pourront être menées à terme sans la formation d'un parti politique révolutionnaire.

Dans les années à venir, nous verrons sans doute naître une organisation politique capable de prendre en charge les acquis des luttes menées par le mouvement ouvrier et populaire. Les leçons qu'on peut aujourd'hui tirer des gaffes ML nous permettent d'espérer qu'un tel parti révolutionnaire saura respecter l'autonomie des syndicats et des groupes populaires. Par ailleurs, l'absence des coopératives traditionnelles de ce mouvement de résistance au capitalisme au nom de la transition socialiste nous invite à nous interroger sur l'évolution récente de ces coopératives.

Évolution récente des coopératives

L'analyse de l'évolution récente des coopératives au regard du socialisme peut être faite à partir de l'examen des relations des coopératives avec le mouvement ouvrier et populaire, d'une part, et avec la bourgeoisie québécoise dans ses efforts pour constituer une sorte de capitalisme autochtone, d'autre part.

— les coopératives et le mouvement ouvrier et populaire En raison même de l'absence d'un parti véritablement socialiste, l'examen des relations des coopératives avec le socialisme se réduit à l'analyse des rapports des coopératives avec le mouvement ouvrier et populaire. À cet égard, il [202] semble bien qu'il y eût diverses tentatives de rapprochement entre les coopératives et le mouvement ouvrier et populaire à partir du milieu des années 60. Sans entrer dans les détails, relevons que des coopératives comme le mouvement Desjardins et des centrales syndicales comme la CSN ont participé (d'une façon très différente dans certains cas) au lancement de Québec-Presse, des Caisses d'économie des travailleurs, de certaines scops, etc...

Cependant, au fur et à mesure où le syndicalisme affirmait assez “nettement une ligne politique qui s’oriente vers le socialisme”²¹² et, au fur et à mesure où la plupart des groupes populaires se radicalisaient, les coopératives prenaient pour leur part des allures de plus en plus conformes à celles des entreprises capitalistes dans leurs relations avec les travailleurs (v.g. la Fédérée). Or, comme c’est vers la même époque que le mouvement syndical commença à s’interroger sérieusement sur les coopératives comme lieu d’initiation à l’autogestion (v.g. la résolution adoptée à ce sujet par le Conseil confédéral de la CSN en 1971) et comme instrument de résistance au capitalisme au niveau de la consommation (v.g. la résolution adoptée au colloque intersyndical de mars 1974) (19), on comprend que les centrales syndicales n’aient pas eu à mener plus loin leur questionnement sur la formule coopérative.

En effet, il apparaissait dès lors de plus en plus clairement que les entreprises coopératives : caisses populaires, coopératives agricoles, coopératives des pêcheurs etc... entretenaient des relations patrons-travailleurs caractérisées par un anti-syndicalisme des plus dur : efforts pour empêcher la syndicalisation des travailleurs, négociations difficiles et grèves longues (v.g. la Fédérée, la Coopérative agricole du Bas Saint-Laurent). Au cours des dernières années, cette tendance s’est confirmée à un point tel que certaines coopératives se révèlent plus anti-syndicales que la plupart des entreprises capitalistes. Ainsi, l’hiver dernier, la CABSL a fermé la Laiterie Pasteur de Matane sans donner un préavis aux travailleurs comme le demande le Code du travail. On devine l’indignation des travailleurs ! À cette occasion, le Ministre Bérubé affirma publiquement à la télévision que le CABSL avait fait preuve d’un comportement [203] anti-travailleur pire que les multinationales (la CABSL n’est d’ailleurs pas pire que les autres coopératives). Dans ces conditions, pourquoi les travailleurs préféreraient-ils être employés par une coopérative ?

D’ores et déjà, on peut dire que le “mouvement coopératif” est éclaté entre deux catégories de coopératives. D’une part, des coopératives dont la logique et les préoccupations est **l’accumulation du capital** comme le font les entreprises capitalistes. De l’autre, des coopératives

²¹² CEQ. XXII le Congrès Coopératisme. **Coopératisme et pensée sociopolitique de la CEQ.** Québec, CEQ, 1973, p. 1.

ouvrières de production ²¹³ dont les moyens de production appartiennent aux travailleurs et des coopératives non conventionnelles dont la logique n'est pas l'accumulation du capital mais bien plutôt la résistance au capitalisme. Comme le montre bien une enquête de Pierre Fournier ²¹⁴, le patronat a rapidement entrevu comment les scops entraient en contradiction avec le capitalisme. Ceci dit, il est bien certain que les scoops et les coopératives non conventionnelles ne peuvent réaliser d'elles-mêmes la transition au socialisme ²¹⁵ mais elles n'en demeurent pas moins des lieux où l'on peut découvrir la nécessité du socialisme et développer des pratiques qui permettent d'entrevoir ce que pourrait être l'alternative socialiste. À côté de cela, les coopératives traditionnelles apparaissent plutôt comme des lieux d'exploitation des travailleurs. Comment ne pas voir que dans l'accumulation de capital réalisée par les coopératives agricoles, par exemple, la part la plus importante provient des non-membres, c'est-à-dire des travailleurs. Il s'agit là de problèmes complexes et difficiles à résoudre dans une économie de marché mais le refus des coopératives de regarder en face ces problèmes révèle un parti-pris et un choix politique qui échappe de moins en moins aux travailleurs (que ce soit dans les coopératives ou dans les entreprises capitalistes achetées par celles-ci comme Vachon).

De même, les relations entre les coopératives traditionnelles et les coopératives non conventionnelles (à l'intérieur desquelles nous plaçons les scops au Québec) tendent de plus en plus sinon à l'exclusion du moins à l'indifférence réciproque. Dans une enquête réalisée, il y a

²¹³ CENTRE COOPERATIF DE RECHERCHE EN POLITIQUE SOCIALE. Les coopératives ouvrières de production et la lutte des travailleurs. Québec, CEQ, 1975 (voir aussi la critique que Jean-Guy et Pauline Vaillancourt ont fait de cet ouvrage).

²¹⁴ Pierre Fournier. **Le patronat au Québec**. Montréal, HMH, 1979. (voir la partie réservée aux coopératives).

²¹⁵ La propriété d'État comme celle des coopératives "correspond encore à une séparation des travailleurs de leurs moyens de production". Dans le meilleur des cas (v.g. les scoops), les producteurs immédiats disposent "d'une propriété juridique de groupe sur certains moyens de production" mais, comme ces coopératives continuent d'être reliées au marché, "les travailleurs ne peuvent pas véritablement dominer l'emploi de leurs moyens de production ni celui de leurs produits, puisque cet emploi est lui-même dominé par les rapports marchands" (p. 82) Charles Bettelheim. **Calcul économique et formes de propriété**. Paris, Maspéro, 1976, pp. 70 et 82.

déjà quatre ans, pour le compte du CRD de Québec, Lionel Robert arrivait à la conclusion que le mouvement coopératif était “fort [204] distant” des projets populaires de développement : “il est très peu impliqué, écrivait-il, et lorsqu’il s’implique, il le fait après l’État” ²¹⁶.

À partir de cette situation, on peut penser que dans les années à venir le mouvement coopératif éclatera en deux courants : l’un regroupant les coopératives orientées vers le capitalisme ; l’autre, les coopératives se référant à l’alternative socialiste. Jusqu’ici cet éclatement ne pouvait exister puisque les coopératives non conventionnelles n’existent au Québec que depuis peu d’années. De plus, cet éclatement qui est en gestation depuis quelques années, a été camouflé par une législation faite d’abord et avant tout en fonction des coopératives traditionnelles. Combien de coopératives non conventionnelles se sont vu refuser le **statut juridique** de coopératives au cours des dernières années ? Enfin l’apparition prévisible d’un parti politique socialiste (autre que les groupuscules) ou d’un mouvement politique de gauche au Québec devrait renforcer ce courant des coopératives se référant à l’alternative socialiste. Il n’est pas dit cependant que le renforcement de ces “coopératives” ira de pair avec la valorisation du terme même de coopérative (à ce titre le terme d’autogestion qui est déjà lui-même hypothéqué serait cependant plus approprié). Que deviendront les coopératives traditionnelles ? C’est ce que nous verrons maintenant.

— coopératives et capitalisme

Il faut remonter au moins au début de la révolution tranquille pour comprendre l’importance que le “mouvement coopératif” jouera dans l’élaboration d’un projet de développement québécois autocentré mais capitaliste. **Pour la bourgeoisie québécoise, il s’agissait alors, écrit Dorval Brunelle, d’“accélérer le processus de la concentration**

²¹⁶ Lionel Robert. “Les projets populaires de développement : espoir ou utopie pour les régions ?” CRDQ. **Région 03 : Du sous-développement aux expériences populaires de développement**. Québec. Mai 1976. Sur la question des coopératives et du développement régional, voir aussi Benoît Levesque (sous la direction de) **Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives**. Montréal, Ed. — Coopératives Albert St-Martin, 1979, 380 p.

industrielle auprès des petites unités de production” et de “récupérer cette concentration à son avantage plutôt qu’à celui d’une bourgeoisie américaine ou anglo-canadienne” ²¹⁷. Ce projet exigeait l’instauration “d’une collaboration nouvelle au sein de la bourgeoisie québécoise”. Ainsi seront mises en place ce que Pierre Fournier ²¹⁸ appelle les trois composantes de la bourgeoisie québécoise : le mouvement coopératif, les sociétés d’État et le secteur privé. Dans cette perspective, [205] nous nous limiterons à deux séries de commentaires : l’une sur le mouvement Desjardins, l’autre sur les coopératives agricoles et de pêcheurs.

En 1980, le **mouvement Desjardins** avec la Caisse de dépôt occupe une place centrale dans ce qui se révèle être un **axe financier** québécois (restreint) orienté vers un développement capitaliste québécois. Dès 1961, le Conseil d’orientation économique du Québec institutionnalise en quelque sorte l’alliance entre le capital financier et le capital de prêt représenté par le mouvement Desjardins. Cette fusion “débouche en 1963 sur la création de la Société générale de Financement (S.G.F.)” ²¹⁹. On connaît la suite : caisse de dépôt et autres sociétés d’État. Ainsi, les liens du mouvement Desjardins avec l’État et le secteur privé sont de plus en plus étroits. Il suffit de lire les pages financières des grands quotidiens pour s’en rendre compte quand ce n’est pas en première page comme pour le projet de fusion Québécoir-Nordair.

Le mouvement Desjardins consolide la position de la bourgeoisie québécoise de plusieurs façons : par des prêts à long terme, des participations et des investissements à des entreprises comme Canam-Manac ou Sico ou encore par des prises de contrôle comme Vachon-Culinar. Pour être à même de jouer ce rôle nouveau, le mouvement a reçu le soutien de l’État, soit au niveau de la législation (v.g. les lois 80 et 95), soit au niveau de l’aide apportée à certains de ses projets (v.g. le complexe Desjardins). “Dans une large mesure, conclut Pierre Fournier, c’est grâce à l’État québécois que le mouvement Desjardins et le secteur

²¹⁷ Dorval Brunelle. [La désillusion tranquille](#). Montréal, HMH, 1978, p. 97.

²¹⁸ Pierre Fournier. “Les nouveaux paramètres de la bourgeoisie québécoise” in Pierre Fournier (ed.) [Le capitalisme au Québec](#). Montréal, Ed. Coopérative Albert St-Martin, 1978, pp. 137-181.

²¹⁹ Dorval Brunelle. Op. cit. p. 109.

coopératif dans son ensemble ont pu se développer si rapidement depuis le début de la révolution tranquille” ²²⁰. Tout cela se fait avec cohérence et concertation comme l’ont montré les sommets organisés par le gouvernement au cours des dernières années.

C’est aussi avec l’aide de l’État que les coopératives agricoles et des pêcheurs ont contribué grandement à la modernisation de ces petits producteurs que sont les fermiers et les pêcheurs. Paradoxalement, ces coopératives qui avaient été mise sur pied entre 1920 et 1950 par ces petits producteurs pour se préserver du capitalisme, contribueront à partir de [206] 1960 à la disparition de la plus grande partie de ces petits producteurs. Si ces coopératives offrent actuellement aux fermiers et aux pêcheurs des prix plus élevés que si l’entreprise privée régnait en monopole au niveau de la transformation, il n’en demeure pas moins que les coopératives ont été l’instrument d’intégration et de soumission de ces petits producteurs au capitalisme (phase 3 de Lipietz).

De plus, au regard des petites entreprises de transformation (v.g. dans le domaine du lait), les coopératives ont été des instruments de dissolution “des rapports capitalistes moins développés”. Les dossiers des coopératives agricoles de Granby et du Bas St-Laurent est fort éloquent en terme de fusion de petites coopératives et d’achat d’entreprises capitalistes. Or tout cela s’est fait selon la logique du développement inégal et des pôles de croissance comme en témoigne la fermeture d’usine dans les petites villes. À ce titre, les coopératives agricoles ne se singularisent pas puisque le mouvement Desjardins de par son alliance avec le capital financier, a réalisé, à partir d’une structure régionalisée, un “transfert de l’épargne des régions rurales et semi-urbaine vers les régions urbaines” ²²¹.

Que conclure sinon que même si on arrivait à montrer que les coopératives pratiquent une forme d’accumulation originalisée (ce qui est apparemment le cas), il faudrait ajouter que cette accumulation est capitaliste. C’est ce que confirme la logique de leur développement, leur participation au développement d’une économie capitaliste québécoise et, enfin, leur rôle dans l’exploitation directe des travailleurs québécois.

* * *

²²⁰ Pierre Fournier. Op. cit. p. 147.

²²¹ Dorval Brunelle. Op. cit. p. 111.

Quelles seront les relations entre les coopératives et le socialisme dans les vingt prochaines années ? À mon avis, il faut envisager l'évolution de ces relations dans le sens d'un renforcement des tendances que nous avons identifiées précédemment.

1) Développement d'un courant de coopératives orientées vers l'alternative socialiste. Ces coopératives non conventionnelles s'appelleront coopératives si la législation sur les coopératives le permet mais, qu'elles s'appellent coopératives [207] ou entreprises autogérées, elles refuseront de se définir comme politiquement neutres. Tout en conservant leur autonomie, elles s'intégreront dans des regroupements sectoriels et régionaux et entretiendront des liens étroits avec le mouvement de gauche ou le parti socialiste qui apparaîtra d'ici peu. Ces coopératives non conventionnelles tenteront d'établir des jonctions avec les syndicats pour mener des luttes et apporter des solutions à des problèmes qui touchent aussi bien les milieux ouvriers que populaires.

2) Développement quasi exemplaire (pour des coopératives traditionnelles en pays capitaliste) du mouvement Desjardins et des coopératives reliées d'une façon ou d'une autre à l'agroalimentaire (agriculture, pêche etc. mais aussi cooprix etc.) Ces coopératives constitueront de toute évidence une composante essentielle et centrale du secteur autochtone de l'économie québécoise capitaliste. Ce faisant, les coopératives devraient s'affirmer aussi à l'extérieur du Québec. Dans ce contexte, les relations des coopératives traditionnelles (centrées sur l'accumulation du capital) avec les entreprises autogérées, le syndicat et le parti socialiste seront pratiquement inexistantes (tout au moins, elles ne seront pas différentes de celles entretenues avec les entreprises capitalistes).

3) Au cours de cette même période, il apparaîtra de plus en plus clairement que le projet d'un développement auto-centré était une illusion.

En effet, le développement du mouvement coopératif ira de pair avec un développement de la dépendance du Québec : dépendance financière résultant d'intérêts et de dividendes de plus en plus élevés que l'État devra verser à l'étranger pour des investissements dans des projets dont le produit sera exporté à **bon marché** (v.g. l'énergie), désindustrialisation du Québec par rapport à l'Ontario et à l'Ouest canadien,

désindustrialisation également de la plupart des régions du Québec par rapport à Montréal ²²². Dans ce contexte, il faudra être aveugle pour ne pas voir que le projet d'une économie capitaliste québécoise autocentrée était une illusion. Cependant, malgré cette vision claire des choses, le mouvement coopératif complètement intégré au capitalisme n'aura pas d'autres alternatives à proposer. [208] Même aujourd'hui, on peut se demander si le mouvement coopératif est capable d'envisager autre chose qu'un développement capitaliste au Québec. Chose certaine, il ne semble guère se préoccuper du long terme et incapable d'adopter une vision globale de la société.

Benoît Levesque

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[209]

Le prochain numéro (mars 1981) portera sur l'environnement et le logement.

Veillez nous faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : Interventions

Centre multiethnique Saint-Louis 3553, Saint-Urbain Montréal H2X 2N6

²²² Voir Serge Côté et Benoît Levesque. "L'envers de la médaille : le sous-développement régional". Communication présentée à la Société québécoise de sciences politiques dans le cadre de la rencontre annuelle de l'ACFAS, le 14 mai 1980. Voir aussi L. Jalbert, J.-G. Lacroix et B. Levesque. Art. cit.

[210]

Interventions Critiques en Économie Politique
numéros parus

N° 1 Réflexions sur le contenu de l'enseignement. GRC Laval. Sur les prétentions de la science économique, F. Moreau. Épistémologie et histoire de la pensée économique, D. Boutaud. L'économie et son champ d'étude, P. Paquette et C. Deblock. L'anthropologie économique et les objets de l'échange, D. Boutaud. Espace polarisé et sous-développement régional, R. Cameron.

N° 2 — Impérialisme et développement économique. Le Québec : une nation opprimée, / Bergeron. L'Impérialisme : essai d'analyse théorique et implications politiques, GRC Laval. Histoire et caractéristiques de l'impérialisme canadien, P. Paquette. Restructuration économique et dictature militaire en Amérique latine N. Roy. Les politiques de développement au Québec, M. Audet. Coopération : socialisme utopique ? S. Bouchard. La genèse du mouvement coopératif, A. Côté.

N° 3 Le REP : une expérience manquée, R. Mandelf. Le déménagement de Cadbury, P. Bérubé. F. Fournier et S. Morin. Mode d'accumulation et industrialisation au Brésil, C. Maurice. Commentaires sur deux livres de G. Dostaler, M. Los. Une nouvelle supercherie : le rapport Fortin sur le salaire minimum, M. Audet. La nouvelle politique économique chinoise, R. Poulin.

N° 4 — Le travail. L'enseignement professionnel secondaire au Québec, C. Halary. Le gouvernement et le chômage. Mouvement action-chômage. La définition du taux de chômage, V. v. Schendel. Le travail à temps partiel, C. Bernier et FI. David. L'économie politique de la libération des femmes, M. Benston. Les femmes et le travail. Plus de travail, moins d'ouvrage, C. Dufresne. La santé et la sécurité au travail, G. Cartier. L'insatisfaction dans le travail dans les années 70, H. Braveman. Le problème de la transformation des valeurs en prix de production, D. Boutaud. Sur fond de crise : une nouvelle vague de concentration, C. Deblock et J. Charest. Marcuse : l'utopie ou la mort, L. Caron.

N° 5 — La crise. École privée ! Pas d'affaires, La Maîtresse d'école. Évolution quantitative des prêts-bourses, M. Angers. Le double aspect de la crise, A. Lipietz. L'économie capitaliste en crise. Quelques éléments d'explication, L. GUI. Le labyrinthe pétrolier, P. Paquette. La nouvelle politique monétaire canadienne, C. Deblock et J. Charest. Mais où sont donc passées les internationales d'antan ? C. Halary. Sur les agissements des corps policiers en territoire québécois, R. Grignon. La vraie monnaie doit-elle être une vraie marchandise ? A. Lipietz.

[211]

Interventions
critiques en économie politique

No 7
DÉBAT

“LA VALEUR.”

Keynes, Marx et Ricardo

Gilles Dostaler

À propos d'un article de Marc Los

[Retour au sommaire](#)

Dans un numéro précédent de cette revue, Marc Los a proposé une critique de mes ouvrages sur la théorie de la valeur de Marx et son rapport avec le modèle de prix de production. ²²³ L'un des intérêts du texte de Los est d'introduire, dans cette question, l'apport de Keynes, ou plus exactement de théoriciens inspirés par Keynes. En effet, d'autres critiques qui m'ont été faites se situaient d'un point de vue

²²³ Marc LOS, “Commentaires sur deux livres de Gilles Dostaler”, **Interventions critiques en économie politique**, no. 3, printemps 1979, p. 61-71. — Gilles DOSTALER, **Valeur et prix, histoire d'un débat**, Montréal, Maspéro/P.U.Q./P.U.G., 1978 ; **Marx, la valeur et l'économie politique**, Paris, Anthropos, 1978. Signalons aussi la publication dans un numéro précédent de la revue d'une excellente présentation du problème de la transformation des débats qu'il a suscités et des implications méthodologiques de ce débat : Daniel BOUTAUD, “Le problème de la transformation des valeurs en prix de production”. **Interventions critiques...**, no. 4, hiver 1979, p. 141-161.

plutôt ricardien. ²²⁴ Los conclut ainsi son article par cette phrase à première vue étonnante : *“En somme, Marx serait redevenu ricardien dans les schémas de transformation parce qu’il n’était pas suffisamment keynésien”*. Je me propose, dans les lignes qui suivent, de soumettre quelques commentaires sur ce texte très intéressant et stimulant. Commentaires provisoires, comme l’étaient mes ouvrages, étapes d’une réflexion et d’une recherche en évolution. En ce domaine, comme ailleurs et peut-être plus qu’ailleurs, l’effort d’appréhension doit être collectif et rien ne peut être considéré comme définitif. Il s’agit donc de tenter de faire progresser un débat, déjà centenaire, toujours d’actualité et qui se poursuivra sans doute encore longtemps puisqu’il concerne les fondements de l’analyse de la société. ²²⁵

[212]

Marc Los, avant de présenter un résumé fidèle de mes ouvrages, affirme que j’aborde la question de la valeur et des prix chez Marx "avant tout comme un historien de la pensée économique, non comme un théoricien essayant de construire une théorie logiquement cohérente à partir de l’œuvre de Marx". Cela est en partie vrai, puisque mon intention n’était pas, en effet, de proposer une théorie logiquement cohérente, mais d’examiner un débat qui s’est déroulé au tournant du siècle et de chercher, dans l’œuvre même de Marx, la source de certains malentendus ayant entouré ce débat, dès son origine. Cela dit, la distinction entre "historien" et "théoricien" me semble relativement arbitraire. L’histoire de la pensée économique ne présente pas d’intérêt en soi, mais par rapport aux débats actuels, et, surtout, compte tenu de la lumière quelle peut jeter sur l’analyse de la réalité économique et sociale. Cette histoire ne peut, d’autre part, être "neutre" et indépendante d’une théorie. Elle est marquée par la "grille théorique" de celui qui l’effectue.

De cette grille de lecture, l’un des éléments fondamentaux est ma conception du projet de Marx comme une rupture avec l’économie politique, "classique" autant que "vulgaire". Il ne s’agit donc pas de produire une nouvelle économie politique, mais une analyse plus globale

²²⁴ Voir en particulier la recension de J.A. KREGEL dans **Economic Journal**, Vol. 90, No. 358, juin 1980, p. 421-424.

²²⁵ C’est pourquoi ma réponse demeure "d’actualité", si j’ose dire, nonobstant le délai qui la sépare de la publication du texte de Los.

de la réalité sociale, analyse qui implique une critique de la représentation que la société capitaliste se donne d'elle-même, c'est-à-dire une critique de l'économie politique.²²⁶ Il s'agit d'un projet, ai-je dit, et cette rupture est un processus fort complexe et jamais achevé. Une partie de **Marx, la valeur et l'économie politique** est consacrée à l'examen de la genèse de cette rupture, et de ses limites. Je ne vois donc pas pourquoi Marc Los me reproche de ne pas expliquer pourquoi Marx redevient ricardien après avoir élaboré une théorie de la valeur en rupture avec celle de Ricardo. Et je signale en passant que Marx ne "redevient" pas ricardien au troisième livre du **Capital** après avoir été "marxiste" — si on peut dire — au premier livre. J'ai longuement exposé dans mon livre le processus de genèse du **Capital**, en soulignant que le premier livre publié est le dernier écrit.

Venons-en maintenant au cœur de la question, à la valeur. Il y a ici un malentendu dont je suis en partie responsable. Selon Los je montre "très clairement à partir de l'œuvre même de Marx que la théorie de la valeur-mesure a été la contribution originale de Marx". Si c'est là ce que j'ai effectivement démontré, telle n'était pas, dans tous les cas, mon intention. Cette conception de la valeur serait celle de Jacques Fradin, inspiré par Bernard Schmitt, lui-même inspiré par Keynes. J'ai critiqué, dans mes livres, la conception de la valeur comme substance concrète "coagulée" dans la marchandise, sang et sueur de l'ouvrier, de même que celle de la valeur comme pur rapport entre des objets, enfant [213] de Bohème qui n'a jamais connu de loi. Je me sens tout aussi éloigné de celle de Schmitt : la valeur comme chiffre, conception éliminant en fait la question de la valeur, qui n'apparaît d'ailleurs nulle part chez Keynes. Ce n'est pas un problème de mesure que Marx cherche à résoudre dans le premier chapitre du **Capital**, chapitre repris d'ailleurs plusieurs fois, mais celui de la constitution de la marchandise. Il ne s'agit pas des relations d'échange entre les biens, mais des rapports sociaux. Dès lors, peut-être ne convient-il pas de parler de "valeur" en ce lieu, compte tenu des ambiguïtés que comporte ce terme. C'est ainsi que, dans un ouvrage récent, Carlo Benetti et Jean Cartelier proposent d'analyser la formation de la marchandise et des sujets marchands

²²⁶ Voir à ce sujet ma réponse à une critique de Maurice LAGUEUX : Gilles DOSTALER, "Marxisme et 'science économique' ", **Cahiers du socialisme**, no. 2, automne 1978, p. 216-232.

sans faire intervenir, au départ, la valeur et le travail. ²²⁷ Mais la discussion de cette voie de recherche nous entraînerait trop loin.

Dans la présentation de mes thèses par Los, un autre malentendu se glisse, dont cette fois je ne me sens pas responsable. Los écrit que, me demandant pourquoi Marx se pose le problème de la transformation, je montre que “ce dernier tentait d'expliquer ainsi la conversion de la plus-value en profit, c'est-à-dire la ‘réalisation’ de la plus-value”. J'aurais ainsi démontré que “les schémas de transformation ont été une fausse réponse au problème de la ‘réalisation’ de la plus-value”. Nulle part, je n'ai écrit que le problème de la “conversion” de la plus-value s'identifiait à celui de sa “réalisation”. Il y a là, me semble-t-il, confusion. À l'intérieur même du cadre théorique de Marx dans la deuxième section du livre troisième, le problème de la “réalisation”, c'est-à-dire celui du “saut périlleux”, ne se pose pas. Il ne se pose d'ailleurs même pas dans le livre deuxième. Qu'il doive s'y poser, qu'il doive être pris en compte au niveau même de l'analyse de la marchandise, cela est une autre affaire. Mais il est clair que, pour Marx, il ne s'agissait pas de trouver une solution au problème de la réalisation. Il est bien évident par ailleurs que ce problème a préoccupé Marx jusqu'aux derniers moments de sa vie, et qu'il est à l'origine d'un autre débat important, dans lequel s'est illustré, entre autres, Rosa Luxembourg.

Mais ce malentendu n'est pas innocent. Il s'explique lorsque Los nous présente son interprétation de “la cause profonde du Marx ricardien”. Cette interprétation, Los nous en avertit lui-même, s'appuie sur la relecture de Keynes par Bernard Schmitt. On sait que Schmitt a aussi procédé, avec Cencini, à une “relecture de Marx” dans laquelle, précisément, le problème de la réalisation est posé dès l'analyse de la plus-value. ²²⁸ La thèse de Schmitt-Fradin est résumée succinctement par Los dans son article. Partant de la distinction keynésienne entre “l'anticipé et le réalisé”, on nous dit que la plus-value, comme la valeur de la force de travail et celle du produit global, sont formées et réalisées [214] simultanément dans la même opération logique, l'échange

²²⁷ C. BENETTI et J. CARTELIER, **Marchands, salariat et capitalistes**, Paris, Maspéro, 1980.

²²⁸ A. CENCINI et B. SCHMITT, **La pensée de Karl Marx, critique et synthèse**, vol. 1, La valeur ; Vol. II, La plus-value ; Albeuve, Castella, 1976 et 1977.

généralisé : "la plus-value apparaît *ex post* comme le solde positif mesurant l'écart entre la valeur du produit social global et la valeur de la force de travail". La plus-value serait à la fois formée et réalisée par les prix, purement nominaux. La "loi de la valeur" serait donc une loi de la circulation.

Poussée à son terme logique, cette vision des choses conduit à la théorie du "profit upon aliénation", élaborée par James Stewart et critiquée par Marx au début des **Théories sur la plus-value** ; Cencini et Schmitt écrivent précisément que cette critique de Stewart par Marx repose sur un malentendu. Le profit naîtrait donc de l'échange, tout se jouant sur le marché. Los affirme d'ailleurs que la plus-value dépend des besoins de consommation des travailleurs autant que de leur rôle dans la production.

Cette thèse serait donc plus conforme à la théorie de la valeur-mesure du chapitre premier que la vision traditionnelle qui voit la plus-value formée dans la sphère de la production. Cette dernière conception, "plus visiblement compatible avec sa vision de l'exploitation des travailleurs par les capitalistes et avec ses objectifs politiques révolutionnaires", rendrait compte du retour de Marx à Ricardo. Je signale toutefois que, lorsque Los écrit que les "biens" deviennent "marchandises" par la dépense des salaires, nous sommes, me semble-t-il, assez loin de la théorie marxiste de la marchandise interprétée dans un sens non-ricardien. On nous dit aussi que si les anticipations des entrepreneurs étaient réalisées, la plus-value "formée" dans la production se confondrait avec la grandeur de la plus-value "réalisée", et qu'il y aurait une liaison entre "le surtravail concret fourni dans la production et la plus-value réalisée dans l'échange". Il y là, de nouveau, un glissement conceptuel surprenant pour une analyse qui se veut en rupture avec celle de Ricardo. Peut-être cela découle-t-il du fait que la distance entre Keynes et Ricardo, n'est, au fond, pas si grande qu'on le pense. Mais je ferme ici cette parenthèse qui pourrait me valoir une accusation de casuistique.

La cause profonde de la "déviation ricardienne" de Marx m'aurait donc échappé du fait que je "reste trop fidèle à Marx jusque dans certaines de ses erreurs". En ce qui concerne cette fidélité, je suis prêt à faire certains aveux et amende honorable. J'ai effectivement écrit que la monnaie est une marchandise et — moins clairement — que la plus-value est un surtravail engendré dans la production. Sur le premier

point, plusieurs travaux récents m'amènent à reconsidérer sérieusement ma position. Concernant la seconde question, je n'ai jamais pensé que la plus-value était une substance concrète — solide ou fluide — engendrée usine par usine. Ceci n'implique évidemment nullement l'élimination du concept de plus-value non plus que sa détermination [215] dans le champ de la circulation. Une autre conception de la plus-value — d'ailleurs présente au même titre que la première dans les écrits de Marx — la voit comme découlant du fractionnement de la valeur, fractionnement qui n'a de sens qu'au niveau global (alors que dans la théorie de Schmitt, la plus-value est formée au niveau des entreprises). Partir de là plutôt que de la "valeur" d'un panier de subsistances ne doit toutefois pas conduire à évacuer l'analyse de la détermination de ce fractionnement. Cette détermination renvoie à l'étude du rapport salarial elle-même liée à la division de la société en classes. La plus-value n'est pas le fruit d'une "coagulation de temps de travail". Elle n'est pas non plus fixée par la différence entre les prix anticipés et les prix réalisés. Elle découle de la lutte des classes, et non pas d'un déterminisme économique objectif auquel se réfère autant l'interprétation ricardienne de Marx que l'interprétation schmittienne de Keynes. Bref, pas plus chez Keynes que chez Ricardo ne voit-on le fondement du profit, catégorie par ailleurs inexistante dans la théorie néo-classique "pure".

Est donc posé de nouveau, en définitive, le problème des limites de l'économie politique. À partir des questions posées par Marx et de quelques-unes des réponses qu'il a fournies, on peut élaborer une analyse de la genèse de la marchandise et du rapport salarial. Ni la théorie de la valeur-mesure ni celle de la plus-value comme différence entre valeurs anticipées et valeurs réalisées ne peuvent s'y substituer. Cela dit, le chemin de la reconstruction du "concret de pensée" est encore long et semé d'embûches.

Gilles Dostaler
Octobre 1980

* * *

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[216]

ASSOCIATION D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Fondée à Montréal à l'automne 1979, l'Association d'économie politique (A.E.P.) a comme objectif principal, pour la compréhension des problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs et leurs organisations, de procéder à :

1. la critique du discours économique dominant ;
2. l'approfondissement théorique de l'économie politique ;
3. l'analyse des problèmes économiques concrets.

Fournissant une base organisationnelle aux économistes et à tous ceux qu'intéresse le débat économique dans le sens précisé, l'Association poursuit ces objectifs :

1. en assumant une fonction de liaison entre ses membres, en particulier par la publication d'un bulletin de liaison ;
2. en organisant des sessions de travail, conférences, séminaires, journées d'étude, colloques, etc. ;
3. en assurant la diffusion de textes et de travaux présentant un intérêt particulier pour ses membres ;
4. en facilitant les contacts entre ses membres et les personnes (organisations) qui, ailleurs dans le monde, travaillent sur des problèmes et dans une perspective analogues.

Demande d'adhésion :

Adhésion-Cotisation régulière : \$20.00 (80 FF) ; cotisation de ceux qui ne travaillent pas à plein temps : \$10.00 (40 FF) — Chèques ou mandats à l'ordre de l'Association.

Association d'économie politique, C.P. 8888, Succursale « A », Montréal H3C 3P8, Canada

N.D.L.R. : L'A.E.P. organise un colloque sur « Stratégie du capital et de l'État face à la crise » pour le printemps 1981. Pour informations, contacter

[217]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

RUBRIQUE DE LIVRES

[Retour au sommaire](#)

Gérard Duménil,

De la valeur aux prix de production,

Economica, Paris, 1980.

“Le but de ce petit ouvrage est de proposer à ceux qui voudront bien l’entendre une réponse à la question de la transformation, conforme aux présupposés théoriques fondamentaux vis-à-vis desquels Marx n’aurait pas supporté la moindre concession, comme en témoigne la lecture de l’ensemble du Capital.” (p. 5-6). Pour Gérard Duménil la transformation ne se raisonne pas dans un cadre quantitatif-algébrique dont les instigations de L. von Bortkiewicz s’étendirent jusqu’au “révisionnisme théorique” de Sraffa et de Morishima, mais elle fait plutôt appel à une compréhension d’ensemble du Capital. Ce qu’il amène dans cet ouvrage c’est donc une clarification d’une démarche cohérente déjà présente dans l’œuvre de Marx. Dans une si courte présentation du volume, nous ne pouvons que rappeler les principaux éclaircissements de Duménil.

Premièrement la plupart des auteurs auraient eu tendance à mêler le passage valeur-prix avec le passage valeur-prix de production qui n’est

qu'un cas particulier du premier passage. En effet le prix représente le processus général de monétisation de la valeur alors que le prix de production représente la monétisation des valeurs péréquées (expression de Duménil). Les prix de production sont donc propres au capitalisme dû à la péréquation des valeurs qui s'y effectue alors qu'il pourrait y avoir d'autres sortes de prix tel que prix de vente (*verkaufspreis* chez Marx). A cette distinction s'ajoute celle entre plus-value et profit. La plus-value ne mesure pas le surplus social en valeur alors que le profit le mesurerait en prix de production. Il n'y a pas ainsi une économie politique des valeurs et de la plus-value (celle du livre I) et une économie politique des prix et des profits (celle du livre III). Cela renvoie seulement à deux champs théoriques : un de la valorisation, l'autre de la valorisation-circulation. Si au livre III, Marx utilise donc l'expression profit c'est parce que c'est le livre de "structuration du processus d'ensemble" (valorisation-circulation). [218] Il n'y a donc pas de contradiction entre les livres I et III mais plutôt complémentarité entre deux champs théoriques. Ces éclaircissements de Duménil sont fondamentaux. Dès lors qu'on les saisit et qu'on les accepte, c'est la pseudo-incompatibilité des livres I et III qui tombe.

Une autre distinction qui est cruciale dans la démarche de Duménil,, repose sur la notion de production. Dans la production d'une période il y a utilisation d'intrants produits dans d'autres périodes. Si on prend le résultat de la production pour une période alors on a le produit brut. Mais si on enlève ce qui a été produit dans une autre période, on a le produit net. "Le problème de la transformation est créé par l'évaluation simultanée des stocks initiaux et finals aux mêmes prix caractéristiques de la période. C'est là une propriété de tous les modes d'évaluation de ne pas garder l'empreinte de leur genèse." (p. 36-37). Nous voilà introduit au cœur de la solution de Duménil qui s'éclaire avec la question des synchronies-diachronies. La transformation des valeurs en prix de production est presque toujours perçue comme un processus diachronique ce qui mène à un cul-de-sac théorique soit : comment faire l'agrégation des valeurs des marchandises qui n'ont pas été produites aux mêmes périodes, dans des conditions différentes, c'est-à-dire à des salaires et profits différents ? Pour Duménil, la transformation est un processus synchronique. "Toute marchandise est "à un moment donné" évaluée selon les conditions de production du moment." (p. 56). Les heures de travail qui sont redistribuées dans la transformation sont

celles ajoutées dans une période donnée. L'enjeu de la péréquation est le produit net d'une période, "même si l'héritage du passé est ré-estimé selon les normes du moment." (p. 64).

Cette dernière distinction de Duménil mérite sûrement qu'on s'y arrête particulièrement dans la lecture de l'ouvrage. Ce sur quoi l'auteur ne met toutefois pas assez l'accent, c'est sur la définition de la notion de période. Toutes les marchandises n'étant pas produites au cours d'une même période, on pourrait être tenté de croire que le capitalisme n'est constitué que d'une période unique d'auto-accroissement des valeurs qui couvre complètement son existence. L'impossibilité de diviser la production capitaliste en périodes distinctes nous ramènerait alors à nouveau à réfléchir sur le produit brut. Il ne s'agit pas ici de contredire la thèse de Duménil mais seulement d'attirer l'attention sur ce qui pourrait être une échappatoire par rapport à sa démarche.

D'autres sections de son livre mériteraient d'être présentées et discutées longuement, ce qui ne peut être fait dans une simple note de lecture. Mentionnons notamment sa correction aux équations de prix de production de Marx qu'il serait intéressant d'analyser à partir de la critique des prix de production qu'a faite Carlo Benetti. Mentionnons aussi les relations qu'il établit entre taux de plus-value et taux de profit, ainsi que celles entre loi de la valeur et loi des échanges.

Ce qu'on peut reprocher à Duménil c'est l'absence quasi-complète de références à d'autres ouvrages portant sur la question. On est ainsi obligé de deviner qui il vise dans certaines affirmations ou critiques et on se demande aussi pourquoi ne pas parler de certains auteurs (ex : Cartelier, [219] Benetti, Schmitt,...). Le livre de Duménil n'en constitue pas moins une lecture enrichissante du Capital que ce soit pour les éclaircissements qu'il apporte ou pour les interrogations qu'il soulève.

J. Charest

Antonio Negri

Marx au-delà de Marx

Christian Bourgeois éditeur 1980

Encore mal connus, les Grundrisse sont le plus souvent présentés comme un ensemble d'écrits préparatoires au Capital et par le fait même, devant être lus en rapport avec l'œuvre maîtresse de Marx. Sans être entièrement inexacte, cette approche n'en n'est pas moins insuffisante de l'avis de Negri. "Le fait est, écrit-il, que les Grundrisse ne sont pas un texte utilisable seulement pour qui veut étudier philologiquement la constitution du Capital ; c'est aussi un **texte politique** qui conjugue l'appréciation portée sur les possibilités révolutionnaires que recèle "la crise éminente" et la volonté théorique de synthétiser de manière adéquate l'action de la classe ouvrière face à cette crise ; les Grundrisse sont la théorie de la dynamique de ce rapport", (p. 27) C'est là que réside toute l'originalité des Grundrisse. Une œuvre à lire beaucoup plus en rapport avec le projet politique de Marx et dans le contexte de l'exaltation du révolutionnaire face à la crise de 1857-58 que dans l'optique d'une pensée en voie de maturation. Après tout, se demande Negri, il n'est pas sûr qu'il soit "correct de considérer le Capital comme le livre qui récapitule de façon exhaustive toute la recherche marxienne". Une fois sortis de l'ombre du Capital, ce que nous restituent en fin de compte les Grundrisse, c'est le Marx révolutionnaire, le Marx dont toute la vie intellectuelle a été guidée par le projet de faire de la théorie une arme pour l'action révolutionnaire. À la lecture du Capital, il est possible de faire de Marx un pur théoricien et à la limite même, un économiste. Dans les Grundrisse, non. Le contenu politique de l'œuvre éclate à tous les instants. L'analyse théorique ne prend sa signification que dans la "pratique révolutionnaire qu'elle fonde" (p. 45)

Cette lecture qu'entend faire Negri des Grundrisse est certainement des plus pertinentes, surtout à un moment où bien des débats, notamment sur la théorie de la valeur, s'enlisent dans une certaine stérilité à la fois théorique et politique. Elle nous ramène sur le terrain de l'exploitation et de la lutte des classes. À titre d'exemple, je ne prendrai que la leçon 2 du livre consacré à l'argent et la valeur. Que Marx n'ait pas écrit de chapitre sur la marchandise dans les Grundrisse, qu'il ne parte pas de la marchandise pour déboucher sur la valeur mais directement

de l'argent, tout [220] cela ne relève pas d'un "oubli" ou encore d'une pensée qui n'a pas encore atteint sa pleine maturité. Il s'agit plutôt avance Negri, d'une volonté de sa part d'avoir une approche directe qui mette immédiatement en lumière les rapports sociaux. En partant de l'argent, Marx reconnaît ainsi cette réalité à savoir que la valeur se présente directement sous la forme argent. Du point de vue théorique cela n'est pas sans importance puisqu'ainsi Marx n'aborde pas la question de la valeur par le détour de la marchandise mais directement par l'argent qui est "la forme exclusive de fonctionnement de la loi de la valeur" (p. 55). "Nous ne sommes pas devant la valeur : nous sommes à l'intérieur de ce monde fait d'argent" (p. 54) Mais c'est surtout du point de vue de l'analyse politique, l'espace sur lequel se déploient les Grundrisse, que la démarche de Marx prend toute sa signification. Partir de l'argent, c'est mettre tout de suite de l'avant les rapports sociaux, les rapports de pouvoir et la lutte des classes. La loi de la valeur est ainsi immédiatement et sans détour (sans développement logique dans l'analyse) présentée comme loi de l'exploitation. Et là je ne puis m'empêcher de citer Negri, "Oui, je commence à trouver une utilité à cet aspect ingénu de l'approche marxienne. Il y a toute la lutte de classe dans cette façon d'aborder la matière à traiter ! L'argent a l'avantage de me présenter immédiatement la face éclairée du rapport social de la valeur ; il me montre la valeur, tout de suite, comme échange, commandé, organisé pour l'exploitation. Je n'ai pas besoin de me plonger dans l'hégélianisme pour découvrir la double face de la marchandise, de la valeur : l'argent n'a qu'une face, celle du patron" (p. 54)

Ne voir cependant dans "Marx au-delà de Marx" qu'une nouvelle relecture des Grundrisse, une exégèse de plus pourrait-on dire, serait à mon avis passer à côté de l'essentiel. "Marx au-delà de Marx" n'est pas l'ouvrage d'un philosophe mais l'ouvrage d'un homme profondément engagé sur le plan politique. L'intérêt de la relecture des Grundrisse, il ne le voit qu'en rapport avec les implications politiques qu'on peut en tirer. Qu'il y ait chez lui quelque peu d'exagération lorsqu'il écrit que "les Grundrisse représentent le sommet de la pensée révolutionnaire marxienne", peut-être ! et même sans doute ! Mais, c'est le révolutionnaire qui parle. C'est l'homme profondément engagé qui voit dans le texte de Marx autre chose qu'une simple analyse théorique, autre chose que l'exposé d'une méthode. C'est le communiste qui se refuse à voir ramener le communisme de Marx comme "l'au-delà d'un saut, d'une

catastrophe auxquels aurait conduit le développement antagonique du capital” (p. 266), “un produit du développement capitaliste” (p. 287). Voilà peut-être pourquoi “Marx au-delà de Marx” se présente comme un ouvrage d’une qualité exceptionnelle.

C. Deblock

[221]

Benjamin Coriat,

Science, Technique et Capital

Seuil, 1976, 250 p. et

L’atelier et le chronomètre,

Christian Bourgois, 300 p.

L’ambition de l’auteur est de renouveler l’analyse marxiste des sciences et des techniques. Rien de moins. Le lecteur averti par des présentations à chaque fois si prometteuses pourrait donc chercher dans le corps de ces deux ouvrages quelque chose de nouveau. Il aurait tort. Benjamin Coriat, dernier avatar de l’école althussérienne, prétend apporter un “nouveau point de vue” à partir d’une “relecture” de textes déjà abondamment diffusés et débattus. Dans **Science, Technique et Capital** il s’en prend à Radovan Richta et à l’ouvrage collectif **La Civilisation au carrefour** (1968). L’intention de Coriat est de présenter cet ouvrage comme manifestation idéologique du capitalisme en Tchécoslovaquie et de lui opposer les stances de Yao Wen-yuan (un idéologue de la “Bande des quatre”) qui passait alors pour la quintessence du marxisme dans certains salons parisiens. L’ouvrage est de bout en bout fondé sur cet amalgame de type stalinien. E.P. Thompson dans **The Poverty of Theory and Other Essays** (Monthly Review Press, 1979) a fort bien décrit ce mécanisme intellectuel propre aux althussériens qui identifie l’humanisme socialiste à de l’idéologie bourgeoise d’avant-garde. Pourtant le Printemps de Prague s’est emparé de cette

formule (“socialisme à visage humain”) pour tenter de construire une réelle démocratie ouvrière, mais de cela Coriat n’en parle pas...

Science, Technique et Capital, dont le titre ne peut émouvoir que les dévots, se fonde sur cette inversion de la réalité, pour décrire avec une absence incroyable de rigueur factuelle l’évolution historique des sciences et des techniques : Ainsi Richta serait responsable du concept bourgeois de “révolution scientifique et technique” (p. 22) alors que Braverman l’emploie couramment et qu’un marxiste britannique en est à l’origine, J.D. Bernai, qui a écrit en 1939 **The Social Function of Science**. Toute l’analyse marxiste depuis Marx jusqu’à Braverman se caractérise par l’opposition du développement scientifique et technique et des rapports de production capitalistes. Coriat avec une ignorance qui n’égale que sa prétention balaye tous ces travaux et comme Althusser décortique le texte de Marx pour justifier sa propre coupure épistémologique. Mais ce qui est extraordinaire dans cette re-re-relecture est son aplomb. Ainsi (ex. : p. 42, 44, 46, 108...) Coriat prend des citations en expliquant qu’elles veulent dire l’inverse de ce que le lecteur peut lire... Cet exercice pénible se justifie (p. 138) où Coriat dit “... on n’aura d’explication pour aucune invention en particulier...” pour conclure ainsi (savoureux ! non ?) : “Ce travail ne prétend pas apporter des réponses aux problèmes posés par le phénomène de l’innovation mais contribuer — à partir d’une réflexion préalable — à les poser” (!) Ce genre de délire peut conduire aux affirmations suivantes et évidemment purement imaginaires : “C’est le développement de la guerre de libération nationale du Viêt-Nam dont [222] automobile — qui aurait puissamment favorisé la mise au point du caoutchouc synthétique” (p. 165). Outre que la Malaisie était le plus important producteur de caoutchouc naturel, le caoutchouc synthétique a été mis au point pendant la Première Guerre Mondiale par l’industrie allemande...

Les longues vaticinations de Coriat se poursuivent dans l’Atelier et le Chronomètre qui a été écrit parce que “nulle part n’est constitué comme objet d’étude le rapport entre procès de travail et accumulation du capital” (. 15). Ni Gorz, Veblen, Friedman, Mumford, Naville, Mandel et les autres n’y ont pensé ! Même Marx n’y pensait pas vraiment... Coriat semble inventer les termes de taylorisme et de fordisme... John Dos Passos consacrait un époustouflant chapitre de **The Big Money** à Henry Ford qu’il caractérisait de “crackerbarrel philosopher”. Le “philosophe” Coriat dans sa critique de Ford en a donc retenu pour lui-

même un point essentiel. Dans cet ouvrage Coriat nous entretient de sa méconnaissance du mouvement ouvrier américain. Il nous explique (p. 31) que les Chevaliers du Travail constituent une réaction à l'American Fédération of Labor (AFL). Or les premiers ont été fondé en 1869, et l'autre depuis 1886. En 1886 les Chevaliers du Travail refusaient la grève et Gompers se définissait comme socialiste... Ce sont des faits qui remettent totalement en cause la vision imaginaire du taylorisme répercutée par Coriat. Braverman quand il parle de Taylor fait référence à une étape du capitalisme américain et non pas à l'origine d'une nouvelle pratique d'organisation qu'il attribue à l'Allemagne. Coriat en fait un "concept". Ainsi Taylor n'attaque pas le métier (p. 45) en tant que tel mais cherche à rentabiliser l'activité de travailleurs semi-qualifiés. Depuis la fin du 18e siècle le métier organisé en corporations est la cible du capital industriel (Cf. Adam Smith).

Aux États-Unis le combat qui oppose les non-qualifiés aux ouvriers de métiers se matérialise dans les années 30 (AFL versus CIO). Coriat ne parle jamais du rôle des travailleurs noirs dans la classe ouvrière américaine (!) et ne se préoccupe pas de l'opposition du syndicalisme industriel aux unions de métiers... Outre les erreurs de référence l'ouvrage se caractérise par une tendance abusive à construire des "nouveaux concepts" : "Production de Masse" (déjà existante au 18e siècle et non avec Ford) et "Nouvelles Normes de Productivité et de Production" (p. 74- 75), "État de Production de Masse" (p. 157), à se complaire dans une sorcellerie langagière (note 21, p. 155) qui valorise "l'ouvrier-masse multinational" (p. 162) "concept" pour le moins confus. Coriat termine son ouvrage en effectuant des prédictions sur l'avenir du capitalisme qui aurait connu un "épuisement relatif" (p. 220) dans la transformation de l'appareil productif. Valable pour les USA cette croyance tombe à plat pour le Japon et l'Allemagne qui sont devenues les puissances dominantes dans la technologie des années 80. L'auteur prédit une fois de plus l'abandon de la chaîne de montage dans l'automobile (aucune évidence n'est donnée !), passe sous silence la robotisation de la production et effectue une étude de la convention collective de la métallurgie et des mines en France dont on saisit mal la pertinence. L'ouvrage d'Ernest Mandel, **Le troisième âge du capitalisme** (10/18, 1976) permet d'éviter [223] de tomber dans la confusion et l'absence de rigueur des tentatives de Benjamin Coriat. L'ouverture d'un débat sérieux sur l'évolution actuelle du capitalisme en dépend.

Charles Halary

* * *

Joseph M. Gillman

“la baisse du taux de profit”

Éditions Études et Documentation Internationales Paris, 1980

Ne serait-ce que du point de vue de la vérification empirique de la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, le livre de Gillman relève, comme le note Maurice Andreu dans la postface, d'un “projet audacieux”. En effet, plutôt que de reprendre la question sur le plan théorique, Gillman se livre à une vérification empirique sur une période de 100 ans (1849-1950) pour les États-Unis. Problème d'autant moins simple que les données statistiques officielles sont loin de coïncider avec les concepts marxistes. Néanmoins, partant des données de la comptabilité nationale et des recensements, l'auteur est parvenu à dégager certaines tendances de fonds quant à l'évolution de longue période du taux de plus value, de la composition organique du capital et par résultante, du taux de profit. Conclusion de ses recherches : seules les séries fondées sur les “stocks” paraissent confirmer les hypothèses de Marx, encore qu'il faille immédiatement préciser que ce ne soit que jusqu'en 1919. Comme le dit Gillman, “si nos investigations s'étaient arrêtées en 1919, la loi de Marx aurait été vérifiée : une hausse de la composition organique du capital ; une tendance à la stabilisation du taux de plus value ; une baisse du taux de profit, correspondant réciproquement à une composition organique en hausse ! Mais qu'en est-il des années après 1919 ?” Après 1919, “la composition organique tend à rester constante ou même à baisser”, “le taux de plus value a tendance à croître par bonds” et le taux de profit au lieu de baisser a tendance à croître. Quant aux séries en termes de “flux”, la conclusion est encore plus nette : “aucune des tendances ne semble se conformer à la loi de Marx”.

On serait évidemment assez tenté de reprocher à l'auteur ses méthodes de calcul ou de rappeler comme certains l'ont fait, que les concepts marxistes ne se prêtent que difficilement à une vérification empirique. Là n'est pas l'essentiel. Pas même le changement de tendances que décèle Gillman dans l'évolution du taux de profit aux alentours des années 20. Ce qui fait tout l'intérêt de son livre, c'est que partant de ces conclusions, Gillman force à la réflexion sur une loi centrale dans l'analyse marxiste certes, mais dont la validité semble pour beaucoup reposer davantage sur un credo que sur une analyse rigoureuse des faits ou sur une démarche théorique approfondie. En se proposant comme il le fait, [224] de "reconstruire la théorie marxiste du développement à long terme du capitalisme" pour reprendre M. Andreu, Gillman lance et l'a effectivement lancé, le débat tant sur la nature tendancielle de la loi que sur les hypothèses qui l'entourent. Il ne s'agit pas seulement de voir que la loi ne semble guère se vérifier dans les faits ou encore d'écrire comme Marx l'avait déjà fait, que l'effet de la loi "n'apparaît de façon frappante que dans des circonstances déterminées et sur de longues périodes", encore faut-il en reprendre la signification théorique à la base et surtout, reconsidérer le rapport qu'entendait montrer Marx entre l'accumulation du capital, l'évolution du taux de profit et l'émergence des crises.

Maintenant, l'hypothèse qu'émet Gillman selon laquelle la loi de la baisse tendancielle, si "elle s'applique au capitalisme dans ses phases de développement et de mécanisation rapide, elle cesse graduellement de s'appliquer et ne s'affirme que faiblement lorsque l'industrie est pleinement développée et mécanisée" paraît peu convaincante. Pas plus d'ailleurs que son explication des crises qui tend à le ranger parmi les théoriciens de la sous-consommation ou encore la reformulation de la loi qu'il propose en tenant, compte du caractère monopoliste de l'économie, des changements technologiques ou du développement des dépenses improductives. Les recherches plus récentes que ce soient celles de Mattick, Mandel, Aglietta ou encore Emmanuel offrent des perspectives plus intéressantes que celles de Gillman. Mais, reconsidéré dans le contexte dans lequel se trouvait la pensée marxiste dans l'immédiat de l'après-guerre, son ouvrage représente plus qu'une tentative honnête de reformulation de la loi en tenant compte de la nouvelle réalité du capitalisme contemporain ; il pose de sérieuses interrogations sur la théorie des crises chez Marx. Et cela, il faut le noter.

On terminera cette présentation en soulignant que les éditions E.D.I. ont eu l'heureuse idée de faire suivre la traduction de l'ouvrage original d'une longue postface de Maurice Andreu, indispensable à notre avis pour situer l'ouvrage et retracer les débats théoriques importants qu'il a suscité et dont la revue *Science & Society* s'est principalement fait l'écho.

Christian Deblock

* * *

NIOSI, JORGE,

La Bourgeoisie canadienne : La formation et le développement d'une classe dominante,

(Montréal, 1980, Boréal Express).

Ce livre de J. Niosi constitue, selon les dires de l'auteur, le deuxième volet "d'une série d'études sur la classe dominante du Canada" (Niosi, '80, p. 7). Son premier livre sur ce sujet avait pour objectifs : 1°) de critiquer les trois interprétations courantes du contrôle des grandes sociétés canadiennes, à savoir l'interprétation marxiste, la théorie du contrôle [225] interne, et la théorie des élites, 2°) "de montrer l'existence d'une grande bourgeoisie canadienne et d'en déterminer la composition interne et les modes de contrôle des grandes sociétés." (Niosi, '78, p. 2)

Dans le présent volume, Niosi se propose de "compléter la délimitation économique de la bourgeoisie en explorant plus à fond sa composition interne" (Niosi, '80, p. 2). En fait "ce livre se veut en quelque sorte une étude sur **l'anatomie économique**" (de celle-ci) (*Ibid.*, p. 215). Pour ce faire, l'auteur divise son ouvrage en cinq chapitres : Le premier est un résumé des principales conclusions du volume précédent. Dans le deuxième chapitre, Niosi discute des facteurs qui ont déterminé la formation de la bourgeoisie canadienne, ainsi que des grandes étapes de l'histoire économique du Canada. Dans le chapitre

trois, il se concentre sur une fraction de la bourgeoisie canadienne, à savoir la “nouvelle bourgeoisie canadienne française”. En particulier à travers l’étude des propriétaires des plus grandes sociétés sous contrôle “canadien français” (i.e. dont les actifs totaux dépassaient, en 1975, les \$10 millions), il analyse sa structure financière, sa relation avec la politique et enfin sa croissance. Le quatrième chapitre est consacré à l’étude du “contrôle du capitalisme d’État”. Sa préoccupation principale est de savoir s’il existe au Canada une “bourgeoisie d’État”. Enfin, l’auteur se propose, dans un dernier chapitre, d’analyser une autre partie importante de la bourgeoisie canadienne “celle qui administre les filiales étrangères du Canada” (*Ibid.*, p. 161) ou la bourgeoisie compradore. Dans ce but, il établit une liste des 130 plus grandes entreprises dont les actifs dépassaient en 1975 les 100 millions de dollar, qui étaient sous contrôle étranger. Il veut, en particulier, déterminer le type de contrôle exercé, aussi bien sur les filiales que sur les sociétés-mères elles-mêmes et établir les liens, entre la bourgeoisie compradore et la bourgeoisie locale. Ses conclusions peuvent être résumées ainsi :

1° C’est la bourgeoisie canadienne qui joue le rôle dominant aussi bien dans la vie économique que dans l’appareil d’État canadien. Cette bourgeoisie étant essentiellement ontarienne, Niosi voit l’origine de l’exacerbation des conflits fédéraux-provinciaux “dans les luttes opposant la bourgeoisie canadienne (de plus en plus ontarienne) aux bourgeoisies régionales” (*Ibid.*, p. 210). 2° Les facteurs qui ont contribué à la formation de cette bourgeoisie sont : (a) le dépérissement de la petite bourgeoisie, (b) la diversification de l’activité économique, (c) la concentration du capital, (d) les changements démographiques, (e) la mobilité du capital au sein des entreprises locales, (f) l’action de l’État. 3° Il se développe, surtout depuis la Deuxième Guerre Mondiale, une bourgeoisie francophone dont les activités se concentrent dans des secteurs à faible technologie, qui s’appuie sur l’État québécois, mais qui n’est pas exclusivement québécoise et qui serait plutôt fédéraliste et libérale. 4° C’est cette même bourgeoisie canadienne du secteur privé, qu’elle soit anglophone ou francophone, qui dirige les grandes sociétés d’État. 5° Il existe bien une bourgeoisie compradore autonome mais qui entretient des liens avec la bourgeoisie locale par l’intermédiaire de l’intelligentsia autochtone.

Ce qui resterait à faire pour compléter cette analyse de la bourgeoisie canadienne serait une étude du “contrôle exercé par les mass-média,

de [226] l'appareil gouvernemental lui-même et l'intelligentsia rattachée spécifiquement à la classe dominante" (*Ibid.*, p. 10).

On le voit, Niosi ne manque pas de courage lorsqu'il s'agit de remettre en question des idées reçues de certains milieux d'intellectuels canadiens ou québécois. En effet, bien qu'il conçoive le Canada comme un pays dépendant, il met l'accent sur le rôle prépondérant que joue la bourgeoisie francophone comme une bourgeoisie nationale naissante qui orienterait (ou se laisserait orienter par) le Parti Québécois, thèse qui est on ne peut plus claire dans les textes de Pierre Fournier et de Gilles Bourque entre autres" (*Ibid.*, p. 212). Enfin, il nous dit qu'il faut rejeter "les explications économicistes du capitalisme d'État, tant celles qui viennent des eurocommunistes (connues sous le nom de C.M.E.), que celles qui viennent des universitaires (rationalisation des monopoles "naturels", intervention externe du politique dans l'économie). L'État reflète les intérêts de l'ensemble des classes dominantes, mais les conflits entre différentes fractions de ces classes dirigeantes et entre celles-ci et les classes subalternes apparaissent aussi au niveau des sociétés d'État" (*Ibid.*, p. 152).

Malheureusement, ce que l'on perçoit également c'est une certaine impatience chez Niosi d'arriver à des résultats "concrets", même au prix de quelques généralisations un peu hâtives, fondées sur une méthodologie douteuse en se servant de notions souvent simplistes et parfois imprécises. En effet, l'essentiel de son argumentation est fondé sur une méthodologie introduite il y a presque 50 ans par Berle et Means. Cette méthode est essentiellement mécaniste et statique puisque, pour établir le lieu du contrôle elle se base sur un critère unique (% des voix détenues), à un moment donné dans l'histoire de la firme, avec comme point de référence des catégories de contrôle arbitrairement imposées, en se servant d'une définition du contrôle pour le moins simpliste (capacité de choisir la majorité des membres du C.A.). De plus, la possession d'un% plus ou moins important d'actions n'est, à priori, ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour établir un lieu de contrôle. Même s'il est possible d'exclure les propriétaires-investisseurs, il est souvent nécessaire pour acquérir le contrôle d'une firme de détenir la majorité des voix à l'A.G. Mais ceci n'est aucunement suffisant étant donné l'avantage que détient déjà le groupe de contrôle. Pour maintenir le contrôle il est souvent suffisant de détenir la majorité à l'A.G. mais ceci n'est guère nécessaire (Voir l'exemple de

CHEVALIER (70), pp. 209-211). En outre, on ne sait très bien comment l'auteur a pu faire pour déterminer les "compagnies sous contrôle Canadien-français" ; est-ce que c'est sur la base de l'"origine" ethnique du Président du C.A., ou celle du Président de la firme, ou celle du D.G. ou encore celle de la majorité du C.A. ? Ou bien se serait-il basé sur la langue parlée par une ou l'autre des parties mentionnées ci-dessus ?

Pour terminer on peut dire qu'il s'agit d'un travail ambitieux (chaque chapitre méritant une étude beaucoup plus approfondie et détaillée que celle que Niosi a bien voulu leur accorder). Son grand mérite toutefois est (nous osons l'espérer) d'avoir attiré l'attention sur des problèmes importants, mais malheureusement longtemps ignorés par les "spécialistes" [227] canadiens ou québécois (exception faite de l'étude apologetique du Rapport Bryce), et d'avoir remis en question un certain nombre d'idées préconçues sur la bourgeoisie canadienne.

Andréas Antoniou

RÉFÉRENCES :

NIOSI, J. (1980), **La Bourgeoisie Canadienne : La Formation et le Développement d'une Classe Dominante**, (Montréal ; Boréal Express).

NIOSI, J. (1978), **Le Contrôle Financier du Capitalisme Canadien**, (Montréal ; P.U.Q.)

CHEVALIER, J.M. (1970), **Le Contrôle Financier de l'Industrie Américaine**, (Paris ; Éditions Cujas)

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE GROUPEMENT DES SOCIÉTÉS (1978), **Rapport Final et Études Spéciales** (Ottawa)

* * *

Une revue à connaître : Point de Repère

La revue "Point de Repère", publiée par le collectif d'information et de travail anti-impérialiste (C.I.T.A.) en est à son troisième numéro ; ou plutôt à son quatrième si l'on compte l'avant-premier numéro, paru au printemps 79. Les préoccupations et le projet de l'équipe de rédaction :

"... présenter les analyses fortes d'un point de vue de classe sur des situations problématiques d'actualité, la revue se voulant un instrument de réflexions pour les militants internationalistes, un outil pour de meilleures interventions dans le développement de la solidarité internationale". (no I)

"Sur la base d'une plate-forme minimale, nous voulons ouvrir les instruments que nous mettrons en place à toutes les tendances, les points de vue, les analyses qui tendent à renforcer l'action internationaliste". (no 0)

Outre des dossiers sur l'Afrique Australe (no 0), l'Iran (no I), et l'Indochine (no 2), la revue avait déjà publié dans ses trois premiers numéros des articles sur l'Amérique latine, l'Érythrée, la Guinée Bissau, la Haute Volta, le Mozambique, l'Équateur, etc... L'attitude de la Chine et de nos "M-L" nationaux en matière d'internationalisme, fut en une occasion passée au crible (no 2). Pas de concessions ici à de quelconques modes intellectuelles ou aux formules toutes faites. L'analyse concrète est de rigueur. Le no 3 (été 80) a pour thème central : "le Canada dans la chaîne impérialiste" ; [228] un volumineux dossier de près de 100 pages (8V2 X 11) sur l'impérialisme canadien comprenant des articles sur "le redéploiement du capital canadien", "continentalisme ou nationalisme, le clivage dans la bourgeoisie canadienne", "la politique extérieure canadienne" ... "la commission trilatérale, l'impérialisme canadien en Afrique Australe et aux Caraïbes", "l'Amérique latine dans la nouvelle division internationale du travail", "la politique étrangère des États ;Unis : vers le renouveau de l'interventionnisme", etc...

Le no 4, qui devait paraître à l'automne 80 doit porter sur "la conjoncture internationale à l'aube des années '80 et les perspectives des différents fronts de luttes de classe dans le monde."

Points de repères	Le numéro :	\$3. ⁰⁰
356 Ontario est	Abonnement :	\$7. ⁵⁰
Montréal		

V. Van Schendel

C. Benetti et J. Cartelier.

Marchands, salariat et capitalistes.

Maspero, collection "Intervention en économie politique", 1980.

L'ouvrage de Benetti et Cartelier peut dérouter de prime abord : si les difficultés de la formalisation y sont pour quelque chose, l'inertie des concepts traditionnels de l'orthodoxie marxiste pèse encore plus dans la difficulté d'une prise sur l'ouvrage. En effet, ce dernier couvre un projet d'envergure et l'approche proposée met en œuvre de nouveaux concepts. Des ouvrages préalablement diffusés de façon large des deux auteurs de "Marchands, salariat et capitalistes", le lecteur aurait du mal à rencontrer autre chose qu'un "sentier escarpé". Mais ce dernier ouvrage contient des éléments de balisage de l'itinéraire intellectuel des deux auteurs.

Trois parties dans l'ouvrage :

1) **les principes généraux de la nouvelle approche**, où si l'on retrouve deux sections portant sur la construction de la société marchande puis sur celle du mode de production capitaliste, c'est suivant une démarche tout à fait différente de celle de Marx.

2) une analyse **des difficultés de l'économie politique** et principalement de celles résultant de l'acceptation généralisée de l'hypothèse

de nomenclature [229] (ou l'appui sur le monde physique comme "substrat neutre").

3) des notes sur Marx.

Ce sont les deux dernières parties qui fournissent en fait les traces de l'itinéraire. Bien sûr, présentées après les principes généraux de la nouvelle approche, leur lecture y renvoie, mais on y trouve aussi ce qui, avec force, a engagé à la construction de la première partie. Si le rôle de l'hypothèse de nomenclature était facilement décelable pour la théorie néoclassique, les auteurs ont également dégagé et analysé qu'elle soutenait largement l'exposé de Marx, particulièrement dans la lecture dominante de sa théorie. Ce Marx naturaliste est le Marx de l'économie politique et le travail critique de Benetti et Cartelier ne s'autorise pas de quelques lignes de Marx, mais d'une thèse largement appuyée par le texte. La "- continuité" des développements de Marx à partir de la marchandise sous son double aspect valeur d'usage et valeur d'échange explique facilement ce fait.

Benetti et Cartelier n'ont pas fait le chemin seul, comme en témoignent les références critiques aux travaux de B. Schmitt et J. Fradin dans la deuxième partie. Schmitt a depuis longtemps axé la pertinence de l'analyse du capitalisme sur l'étude du circuit en économie monétaire et Fradin a apporté les points critiques décisifs sur l'hypothèse de nomenclature.

Seulement, Benetti et Cartelier, se proposant d'aller au-delà des résultats de Fradin, amènent la **séparation** impliquant l'unité de compte comme concept central (la reconnaissance de la valeur ne doit pas mener à l'indifférencié). La marchandise cède la place à la monnaie comme élément commun à la société marchande et au mode de production capitaliste. Ainsi, les conceptions de la "monnaie-marchandise" et de la "force de travail-marchandise" ne sont plus impliquées par l'analyse. L'étude de l'économie fondée sur le rapport salarial supposera un mode de séparation des unités économiques différent de l'économie marchande.

Quelle que soit la lecture qu'on fera de l'ouvrage, il est sûr que la démarche qui a amené sa rédaction en cautionne l'intérêt et engage a

une lecture attentive. C'est peut-être à travers l'élaboration des éléments relatifs à une autre analyse de l'État que la nature de la "rupture" opérée par cette approche s'éclairera, à moins que l'on ne se retrouve aux limites d'une certaine manière de penser.

Alain Moreau et Daniel Boutaud

[230]

Dorval Brunelle,

La Raison du Capital

Brèches, Hurtubise, HMH, 1980, 218p.

<http://dx.doi.org/doi:10.1522/030076876>

C'est un ouvrage de réflexion. L'auteur illustre avec une phrase de Doris Lessing placée en exergue : "Ne laisse jamais texte imprimé devenir ton maître". "... Nous avons moins besoin de certitudes que de doutes..." (p. 10) ajoute-t-il. Dorval Brunelle divise son ouvrage en deux sections d'inégale importance. Il aborde tout d'abord le problème du travail intellectuel pour ensuite reprendre le fameux débat infra/superstructure. Dorval Brunelle dès sa présentation refuse la "dogmatisation" du marxisme et se réclame des thèses de Charles Bettelheim (Karl Korsch aurait certainement mieux convenu). La critique de la notion du travail est le point d'envolée de la réflexion. Elle est présentée comme changeante selon la période historique, le capitalisme lui donnant sa signification actuelle. On retrouve là des thèmes chers à Lewis Mumford et à E.P. Thompson : le contrôle progressif du temps de vie et du corps des êtres humains. La machine connue dès la plus haute antiquité devient dans les mains du capital un moyen d'asservissement généralisé. Cependant la réflexion atteint là une limite. En effet il n'est guère possible de qualifier (p. 32-33) la science comme celle du capital quand on sait que la technologie de la révolution industrielle du 18^e siècle ne lui doit à peu près rien, il n'est pas possible non plus d'établir une

équivalence simple entre rationalité et capital. La rupture entre travail manuel et travail intellectuel ne s'effectue donc pas avec le capital, elle ne fait que se généraliser seulement et de manière relativement lente. L'auteur montre bien l'étape décisive que constitue la période révolutionnaire française qui va de l'Encyclopédie à Napoléon 1^{er}. Cependant le problème de l'extrême valorisation idéologique du travail par le capitalisme et sa dévalorisation réelle est abordé de manière détaillée dans le chapitre suivant consacré à l'appareil de production.

Dans un 2^e essai Dorval Brunelle cherche à aborder les rapports du marxisme au travail intellectuel. Une phrase peut choquer (p. 66) : "... la connaissance a de tout temps été un instrument de domination..." Pourquoi pas de libération ? Heureusement l'auteur n'en reste pas là. Car pour lui la prétention de connaissance s'applique surtout au discours "scientifique" de type dogmatique (surtout althussérien). Logiquement l'auteur se réclame (avec bonheur) de Jean-Paul Sartre pour critiquer ce dogmatisme. Pour Sartre (comme pour Marx) c'est la lutte qui produit la conscience, donc la classe sociale. Ceci lui permet de poser la contradiction interne du travail de l'intellectuel qui doit paraître "objectif" pour exercer son activité mais ne peut jamais l'être réellement. Ces pages sont les plus fortes de l'ouvrage car elles démontrent la constante tension entre l'intellectuel artisan — propriétaire de son œuvre et à la fois porte-parole social d'une collectivité. Il est plus difficile de suivre l'auteur dans le parallèle effectué entre intellectuel et capitaliste.

Nous voici à la moitié de l'ouvrage au moment où l'auteur articule dans un troisième essai la rationalité bourgeoise au droit de propriété. Il y démontre que la domination de l'économie a été un processus rationnel imposé par la bourgeoisie. C'est le droit qui impose la valeur comme fondement social du capitalisme : "la propriété privée — cette somme des droits susceptibles d'évaluations pécuniaires — n'est en définitive [231] que le droit d'exiger auprès de certains les prestations qui le fondent comme droit dominant auprès de tous (p. 127)".

Le quatrième essai porte sur la littérature. L'auteur commence par s'interroger sur les problèmes que pose son insertion dans le "tissu d'une histoire sociale" de manière à pouvoir déboucher ensuite sur une réflexion plus générale sur l'acte de lire lui-même.

Quant à la deuxième partie de l'ouvrage, elle ne porte que sur une question mais combien difficile, celle du rapport infra-superstructure.

Refusant la notion de primat de l'économique, Dorval Brunelle entreprend la démystification de la tentative visant à hisser le marxisme sur le piédestal de la Science, et en particulier dans les textes de Poulantzas et d'Althusser ("les appareils idéologiques d'État"...). A mon sens, ces pages (p. 166 et suivantes) représentent une magistrale remise en cause du dogme. Elles renouent avec la "critique de l'économie politique" et non avec une soi-disante "économie marxiste" qui bute comme un phalène sur les notions phares de "rapports de production" et de "forces productives" pour "définir" le contenu de classes des uns et l'ampleur technique et spatiale des autres. L'auteur montre fort bien que la distinction infra/superstructure prend tout son sens uniquement dans le partage théorique de la totalité des rapports sociaux (p. 176). Il y souligne aussi l'affinité de l'institutionnalisme (de Commons), du fonctionnalisme (de Parsons) et de ce marxisme pour lequel la base correspond à l'économie et la superstructure au reste. Pourtant Marx n'explique à aucun moment l'économie comme "base", il démontre au contraire l'institutionnalisation que la bourgeoisie en fait et la critique. "L'économie marxiste" peut ainsi réussir par exemple à parler du capitalisme financier sans référence au rapport social d'exploitation du travail, que recouvre la notion de capital. Dorval Brunelle pense au contraire que la superstructure est la médiatisation de la lutte des classes et se justifie comme concept dans une démarche méthodologique dialectique. En reprenant à Gramsci ce que celui-ci avait emprunté à Hegel, la notion de **société civile**, l'auteur permet la compréhension du développement (au sens fort) de la lutte de classes. Celle-ci est "éclatée" (p. 206) dans la société civile et n'apparaît qu'à de rares moments sous une "forme pure" (la crise révolutionnaire). Alors se pose le problème de la démocratie. Le but du socialisme est donc de rendre la société civile plus démocratique. La conclusion touche la question de l'État en recherchant à montrer que le problème clef est non pas "l'exercice d'une autorité de classe sur un instrument" mais un pouvoir de classe qui accentue ou non la bureaucratisation de l'ensemble social et se désagrège en tant que tel.

L'ensemble de l'ouvrage de Dorval Brunelle pose des questions (les bonnes) et doit constituer une lecture nécessaire pour ceux qui au Québec veulent maîtriser les éléments d'une critique approfondie du

capitalisme. Cet ouvrage répond à une question essentielle : pourquoi lutter ? Or il nous faut bien remarquer ce phénomène étrange : aucun autre texte théorique dans le “marxisme québécois” ne prétend répondre à cette question. **La Raison du Capital** qui brise avec la division bureaucratique des disciplines (économie, politique, droit, littérature, philosophie, sociologie) oblige chacun à douter de ses “acquis” et à ouvrir son esprit à la remise en question.

C. Halary

[232]

Sous la direction de J.E. Denis

Principes de gestion nord-américains — Application aux pays socialistes en voie de développement — Le cas de l'Algérie.

Presses Universitaires de Montréal, 1980.

Le titre paraît assez prometteur si l'on est de ces gens qui sont avides de transfert de technologie (la clé du développement économique paraît-il) ; mais il appelle aussi spontanément quelques interrogations qu'on aimerait voir prises de front. D'abord y a-t-il compatibilité entre "Principe de gestion", "Gestion nord-américaine", "Pays socialistes" et "Pays en voie de développement" ? Quelle est la nature du socialisme algérien et son caractère de pays en voie de développement ?

Cet ouvrage répond-il à ces questions ou bien est-il une formulation d'un ensemble de principes généraux appliqués à un objet défini ?

Juste avant les années 70, l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC) s'était proposé auprès de l'Agence Canadienne pour le Développement International (A.C.D.I.) pour créer un Institut Supérieur de Gestion dans un pays en voie de développement francophone.

Cet ensemble d'articles écrits par une équipe de professeurs de H.E.C. est le résultat des travaux d'implantation d'un programme M.B.A. en Algérie. Il s'agissait de transmettre l'enseignement des principes de gestion aux étudiants algériens.

Dans sa "Genèse et historique du projet", A. Poirier explique d'abord les objectifs de l'ACDI et de H.E.C. dans une telle réalisation, ensuite les raisons du choix de l'Algérie comme lieu d'implantation, enfin la préparation et la réalisation du projet. Avec quelques données très éparées, suivant un point de vue assez général, A. Ammara décrit "Le contexte de la gestion des entreprises en Algérie", les mécanismes de la planification, de l'entreprise socialiste et de l'économie de l'entreprise utilisés actuellement en Algérie. A. Ammara et G. Gauthier

livrent quelques “Réflexions sur l’enseignement de l’économie”. Superficiellement, ils expliquent comment à partir des programmes traditionnels, et orthodoxes, ils conçoivent les cours de microéconomie, de macroéconomie, de développement et planification. J.P. Frénois nous informe sur l’état de “La recherche opérationnelle en Algérie” et tire les conséquences de ce que devrait être le profil d’un étudiant suivant ce programme. Il suggère une façon d’organiser le cours de méthodes quantitatives. Après avoir fait une comparaison entre l’évolution de la comptabilité en Amérique du Nord et la comptabilité française, (celle-ci étant à [233] l’origine de la comptabilité algérienne), J.G. Rousseau décrit les réformes du plan comptable algérien et nous met en garde des dangers que représente le souci de démystification de la terminologie qui ne peut se faire qu’au détriment de la rigueur du langage donc de la communication. Du texte “Le contrôle budgétaire dans les grandes entreprises privées canadiennes et dans les sociétés nationales algériennes” de P. Royer, il se dégage que le système de base de contrôle s’applique à n’importe quelle entreprise moyennant certaines adaptations. Avec des lectures à l’appui, A. Chanlat construit un cours sur “Les sciences humaines et la gestion” conforme aux “objectifs socialistes, — redonner à l’homme une place prépondérante” — basé sur les notions : d’individu, 2^e groupe, de commandement, de participation. Complété par quelques réflexions sur les origines de l’homme, la néomorphologie, les réflexes conditionnels, l’éthologie, le langage, l’intelligence, la psychanalyse et la socialisation de l’homme. A Poirier décrit “La gestion financière en Algérie” et explique comment se fait l’obtention et l’utilisation des fonds d’abord dans le contexte nord-américain, ensuite dans l’environnement algérien. Il aborde le choix des critères de sélection dans l’évaluation des investissements ce qui l’amène à soulever la question de la pertinence d’une telle évaluation dans un milieu où il n’existe pas de structure de taux d’intérêts. J.E. Denis essaie de montrer que le socialisme algérien est un socialisme de marché dont la priorité est l’industrialisation. Dans ce type de socialisme, dit-il, l’approche marketing est compatible avec l’option politique et la stratégie de développement de l’Algérie mais difficilement réalisable à cause du cadre institutionnel commercial, du manque de personnel qualifié. Il termine par des recommandations sur la conception d’un cours adopté à ce milieu. M. Côté nous confie quelques “Réflexions sur la transmissibilité à l’Algérie des pratiques nord-américaines en gestion des ressources humaines”. L’inexistence de schéma universel de

transmissibilité de telles connaissances théoriques vient du fait que les applications des pratiques de gestion du personnel sont propres à des situations données. P. Aragon et M. Diorio décrivent ce que devrait contenir le cours de “La gestion de la production et des opérations de façon à situer la fonction de production dans l’organisation de l’activité économique. Enfin, dans “La planification stratégique dans les sociétés nationales en Algérie” J.G. Desforges nous rappelle le rôle de l’entreprise dans l’économie socialiste puis nous suggère “une transmissibilité des modèles de planifications d’entreprises des économies libérales dans la société nationale en Algérie”.

[234]

Chacun à sa façon, a essayé de situer sa matière soit sous forme d’analyse comparée ou directement sur ce que devrait contenir le syllabus du cours concerné. Rappelons-le ce programme concerne les étudiants de 3ième cycle il est donc, et avant tout, académique avec un objectif pédagogique. En se situant à ce niveau seulement (on fait donc abstraction des vertus ou de la pertinence de l’entreprise d’un tel programme, de l’éloge ou de l’insuffisance de l’effort fourni et des divergences qui existent entre les différentes écoles de pensée sur une telle approche) on peut dire que lorsque le gestionnaire a su se limiter au domaine technique et pratique de la gestion de la firme, il a su identifier et analyser beaucoup de problèmes dans cette économie “en apprentissage”. Son apport est certainement d’une grande utilité à l’organisation technique de l’activité économique algérienne. Mais lorsque le gestionnaire s’aventure dans les domaines théoriques (économique, politique ou science humaine) il devient un démagogue décevant. Maniant allègrement les expressions de “révolution industrielle”, “révolution agraire”, “révolution sociale”, “révolution culturelle” s’interrogeant sur les difficultés d’adaptation de la microéconomie, on finit par trouver la solution : : “L’expérience nous a également montré que la terminologie était très importante. Les étudiants acceptent plus facilement l’idée de hiérarchie individuelle des besoins plutôt que le concept de préférence. La notion de hiérarchie individuelle s’intègre bien à la théorie marxiste très largement popularisée” p. 123. On se demande ce que peut bien vouloir signifier une approche qui cherche “à transposer le raisonnement Keynésien dans le cadre d’une éco planifiée” p. 130. On nous dit que “le cours (de science humaine) doit se libérer des conceptions purement philosophiques et idéologique de l’homme et de sa nature. Cela

est possible si on utilise les données de disciplines plus scientifiques... une telle démarche permet une présentation moins réductionniste, plus complète de l'interaction de l'homme et de son environnement..." n'est-ce pas là une position idéologique ? En guise de conclusion une note sur "le savoir managérial en question" où l'art d'aligner des mots l'emporte sur la cohérence du discours que l'on tient.

En éliminant les répétitions portant sur les difficultés de trouver des données, les difficultés culturelles et professionnelles et autres, en supprimant toutes les préfaces et postfaces, il serait possible de réduire cet ouvrage à un annuaire du département de perfectionnement en gestion des entreprises (D.P.G.E.) qui devrait être distribué aux gens qui s'informent sur le programme.

Omar Hamouda
oct. 80

* * *

[235]

Interventions
critiques en économie politique
No 6

CINÉMA

[Retour au sommaire](#)

Sibériade

URSS, 1979. Réalisateur, Andreï Mikhalkow-Montchaloiski ; caméra, Lwan Paatachvili.

“Les luttes actuelles nous permettent de vérifier cette théorie : pour le marxisme, le présent n'est que le moyen, seul l'avenir est la fin. S'il en est ainsi, je refuse de prendre part à une entreprise de ce genre alors que le peuple est ruiné au nom d'un avenir lointain et abstrait.

Les hommes d'aujourd'hui ne sont-ils pas un but ? Est-ce qu'ils ne veulent pas vivre ? Sont-ils à ce point privés d'organes des sens que nous voudrions au prix de leurs souffrances construire le bonheur d'une humanité lointaine ? Non il est temps d'interrompre ces expériences. Deux années de souffrance devraient convaincre les communistes que c'est folie d'ignorer l'individu.”

Philippe Mironov in **La révolution d'octobre était-elle inéluctable ?** de Roy Medvedev.

L'URSS nous présente son dernier grand film : Sibériade, chuchoté derrière ce mot : Sibérie et tout ce que cela laisse entendre. Beaucoup de choses sont dites et vraiment on voit là la Sibérie et d'une façon ou d'une autre tout ce qui se dit à ce sujet y passe. L'UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES nous aurait-elle offerte la biographie intime de la Sibérie ?

Que conclure de la fin de celui qui se retourne plusieurs fois dans sa tombe. Enterrer la Sibérie n'est pas chose facile. Il faut dire mais ne rien laisser entendre ; il faut faire comprendre que la négation que l'on fait d'un passé est volontaire, pour être parfaitement réussi l'acte de nier doit montrer que le souvenir est encore bien vivant, à chaque évocation d'un passé douloureux, le mort bouge juste assez pour faire taire.

[236]



Ce que l'imaginaire occidental dit de la Sibérie est clos, il y a les champs pétroliers et le chant des évadés. Même si le réalisme soviétique s'évade quelque peu, le héros et le dirigeant se doivent de participer au rituel qui les unit. Pour montrer la Sibérie de façon réaliste il faut la retourner au peuple et voir ce qu'il en fera.

Que faire lorsqu'une réalité a l'empreinte d'une telle charge symbolique, on dit la vie la plus banale, on l'investit d'héroïsme et de symbolisme. Ce ne sera que la Sibérie contée par les paysans de la Sibérie. Les paysans ne parlent pas comme nous, nous parlerons comme eux, nous conterons le récit de leur vie. Ce sera la cabbale de leurs petits

symboles et des grandes figures de l'Histoire, tout cela à lire à livre ouvert, des images de l'énigme d'un destin à déchiffrer.

Sibériade nous parle par récits piquants, on reconnaît les traits de la paysannerie russe telle qu'imaginée, débonnaire, rieuse, frondeuse. Tout cela est lié par l'Histoire, fabulée cependant, un destin collectif explicable mais inexpliqué, et l'Histoire n'avance pas sans la figure de la révolution. De même la petite histoire paysanne n'avance pas sans la figure de l'Ancêtre, sa seule présence fait le conte, par lui il y a le destin individuel, et les signes de ce destin. Ainsi la vie de chacun est marquée de certains signes qui renvoient à un mouvement plus vaste, l'histoire des signes de chacun et les signes de l'Histoire font le destin collectif et individuel.

Sibériade caricature certains aspects de la révolution, mais

[237]

c'est le clin d'œil de celui qui rit de son patron. Le regard paysan est porté vers l'anecdote, la révolution est matière aux rires et aux pleurs, parce que c'est de l'histoire. À travers ce rire débonnaire la société soviétique apparaît normale, démocratique, elle s'interroge sur elle-même, elle joue réflexivement ses symboles. Il y a de quoi séduire l'occidental qui glorifie régulièrement le réalisateur excédant la problématique de nos sociétés industrielles et post-industrielles (voir l'allégorique **provo d'orchestra**). Ainsi Staline est mis en pièce, l'ouvrier révolutionnaire raillé. À cet égard Sibériade est surprenant, même si le pouvoir est ultimement légitimé.

L'entrelacement des différents plans du récit, événements liés à la figure de l'Ancêtre, événements relatifs à la vie du village, séquences historiques, événements extérieurs, ne se laissent pas saisir facilement en un tout. La forme est dominée par le souci d'un réalisme de terroir truffé des petits symboles de l'ancêtre. Les séquences historiques relevant d'une esthétique du réalisme de propagande laissent entrevoir le pur mouvement de la révolution, mais également l'excès de ce mouvement. Hors ces deux esthétiques, il y a les séquences noir et blanc évoquant une raréfaction du climat d'un film de guerre. Les symboles reliés à partir de ces trois niveaux, semblent procéder d'une démonstration rigoureuse mais débouchent sur l'ambiguïté. Les ajouts au récit qui lui

font mimer le conte, ne font pas que le réalisme est dépassé, ce qui s'in-sinue de critique à travers tout le déphasement symbolique



[238]

du récit n'est pas suffisant pour provoquer une réaction, et ne déjoue pas la censure mais souligne un malaise à dire. La mort du héros résume et absout les tares du régime, mais ce feu demeure qui dévore la terre.

On croit entendre quelques voix dire

"Nous avons tenté de faire une autre nature humaine et nous avons échoué. Cette première génération de révolutionnaires, cette deuxième génération née de la révolution, a été sacrifiée. Nous regrettons les erreurs de Staline, elles furent aussi celles de toute une génération emportée par l'avenir et la révolution. Nos dirigeants ont beaucoup d'expérience et de générosité, ils savent nous parler, ils sont stériles mais bons, nous avons pour nous d'immenses ressources mais nous avons beaucoup perdu, quel sera l'héritage des enfants à venir, ils auront nous l'espérons un peu de chaleur humaine."

On a aussi la vision du Père qui dirait s'il était encore vivant :

“Votre progrès, votre révolution ne font que détruire cette terre, allumer le feu de la révolution était un geste inconséquent, maintenant nous avons perdu le meilleur de nos vies, le feu s'étend et vous ne le contrôlez plus. Il ne reste qu'à fuir où le vol des oies sauvages mène, il n'y a plus qu'à écouter le chant de l'évadé qui s'enfonce dans la taïga.”

L'esthétique réaliste russe se retourne plusieurs fois dans sa tombe, elle s'entortille, elle voudrait bien se lever et crier mais le bâillon que fait ses vêtements rend presque tout inaudible, elle ne se lève pas, elle est plusieurs fois morte.

Claude Paré
Octobre 80



[239]

abonnement



FORMULE D'ABONNEMENT

NOM _____

ADRESSE _____

TARIFS :

régulier : \$12.00

abonnement de soutien : \$15.00

groupes populaires : \$12.00

Institutions : \$20.00

Étranger : \$20.00

Toute correspondance doit être adressée à **Interventions**, Centre multiethnique St-Louis, 3553 rue St-Urbain, local 320, Montréal, H2X 2N6.

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN DÉ-
CEMBRE 1980 SUR LES PRESSES
DE PAYETTE & SIMMS INC. À
SAINT-LAMBERT, P.Q.